ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TOME CINQUIÈME.

DEUXIÈME CAHIER.

ÉPINAL,
CHEZ GLEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.
1844.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 2 MAI 1844,

LENDEMAIN DE LA FÊTE DE SA MAJESTÉ.

Conformément à l'usage, la séance publique et annuelle a eu lieu le 2 mai, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. de la Bergerie, Préfet des Vosges, et au milieu d'un nombreux concours de citoyens.

M. le président, entouré du bureau et des membres de la Société, ayant à sa droite M. Collenne, maire d'Épinal, a ouvert la séance par un discours chaleureux, où il s'est complu à relever les travaux de la Sociéte et

ses efforts persévérants pour les améliorations de tout genre, et notamment de l'agriculture vosgienne; ici, au moment où M. le Préfet annonçait que le Roi venait d'accorder la décoration de la légion d'honneur à MM. Dutac frères, sa voix a été couverte d'applaudissements unanimes et prolongés, véritable ovation bien méritée par les deux frères, nos collégues, créateurs des belles et immenses prairies qui couvrent aujourd'hui les plages de la Moselle, auparavant si stériles et si désolées.

M. le président donne ensuite la parole à M. Gley, membre titulaire, chargé de présenter le compte rendu des travaux de l'année.

Puis, la parole a été accordée à M. Sarazin, pour la lecture de son rapport sur les primes qui devaient être décernées dans cette séance.

Enfin, M. Berher, au nom de la commission d'horticulture, a lu le rapport sur les primes accordées à cette branche de l'économie agricole.

Immédiatement après la lecture de ces rapports, M. le président a procédé à la distribution des primes et des médailles.

Le Secrétaire perpétuel, L. BRIGUEL.

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR M. ROUGIER DE LA BERGERIE,

PRÉFET DES VOSGES, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

Une Société comme la nôtre tient du Roi son institution, elle tient de la loi de précieuses prérogatives; mais elle tient d'elle-même le plus grand des biens, le pouvoir de répandre sur ce qui l'environne l'exemple des bonnes choses, l'utilité des saines doctrines et le moyen de faire aux autres une large part dans ce butin intellectuel, fruit des travaux incessants de la sagesse, du raisonnement et des conseils de l'expérience.

Nous continuerons, je l'espère, d'avancer dans cette voie : je n'en veux pour gage que la constante prédilection de nos travaux pour le plus vieux des arts de ce monde, l'agriculture. Nous plaçons la charrue au premier rang des instruments sociaux, nos plumes célèbrent sa puissance, et si

quelque rêve poétique se manifestait parmi nous, nul doute qu'il ne portât d'abord au sommet du Parnasse, la blonde Cérès qui préside aux sillons.

C'est de ce côté, en effet, que se montre dans le plus pur éclat l'œuvre qu'il nous est donné de suivre, c'est de ce côté que sans cesse nous devons nous tourner, parce que nous sommes certains d'y rencontrer la volonté du Roi, la main et les regards de nos concitoyens.

Serait-ce donc, Messieurs, porter jusqu'à la faiblesse de l'orgueil l'idée du bien accompli par une association comme la nôtre, serait-ce trop oser que de demander que le bien qu'il est permis de lui attribuer, soit porté en ligne, au nombre de ces améliorations dont l'arithmétique sociale sait de nos jours si bien tenir compte?

Serait-ce aussi trop exalter la pensée de l'influence des prédications agricoles, des écrits sur les travaux des champs, des exemples largement donnés, des succès, des erreurs, car les erreurs des autres sont aussi des conseils, serait-ce trop présumer de tout cela que d'y voir une des grandes causes de la prospérité progressive de notre pays, et, disons-le avec bonheur, la certitude des destinées qui l'attendent?

Non, Messieurs, non, ce ne serait point se tromper. Il est certain que depuis cinquante ans

les sociétés d'agriculture, par leurs conseils, par leurs écrits, par les encouragements sortis de leur sein sous diverses formes, ont puissamment contribué au bienfait que je viens de signaler et dont je réclame pour nous une bonne part d'honneur. N'est-il pas juste et logique tout à la fois de retrouver dans les effets d'un tel passé, les plus belles espérances pour l'avenir?

Veut-on des preuves de l'incroyable marche de l'industrie agricole en France, dans cette période qui vient d'être indiquée, à partir à peu près de l'époque où le voyageur Arthur Young montrait les provinces du Royaume comme perdues dans les ornières de la routine, ou torturées sous l'inflexible étau des vieux usages et des coutumes?

Jetez un regard sur les données statistiques de la population, voyez-la constamment progressive, et, liant dans votre esprit l'idée de cet accroissement à l'idée de la production territoriale, c'est-à-dire à la nourriture même de l'homme, reconnaissez que de grandes causes ont dû amener cette amélioration dans les destinées humaines, et qu'au milieu de toutes celles sorties du sein de notre glorieuse révolution de 89, une des premières a dû se trouver dans l'action courageuse et persévérante de ces agronomes d'élite,

écrivains ou autres, vos modèles, propagateurs des méthodes réformatrices, des principes vérifiés et des essais sous toutes les formes.

En 1790 la population des Vosges n'était que de 280,000 âmes; elle est aujourd'hui de 419,000; elle s'est donc accrue de 139,000 âmes en cinquante-quatre ans.

Des chiffres comme ceux-là ont une grande éloquence; ils appellent sur ce qu'ils représentent les regards du pays; ils énoncent virtuellement que quelque crise heureuse est venue servir le monde.

Encore une fois, Messieurs, vous avez vu comment l'agronomie était à la tête de ce grand mouvement de propagande; véritable science du bien que, depuis plus de vingt ans, vous pratiquez avec l'énergie que donne l'amour de l'humanité et de la patrie.

Ce ne sont pas sans doute les seules causes de l'accroissement du nombre des âmes admises ainsi à jouir des œuvres de Dieu! Nous savons que, dans le temps même où nos pères parlaient pour la première fois de prairies artificielles, de pommes de terre, du meilleur choix d'espèces en toutes choses, de la construction mieux calculée de nos étables et de nos bergeries; d'autres hommes, non moins sages qu'eux, proclamaient

la nécessité de meilleures lois, abolissaient de grandes entraves, rendaient à l'homme sa dignité, sa force morale, constituaient en un mot la liberté.

Mais ce que ceux-ci faisaient pour relever l'homme dans sa valeur native, les autres l'avaient fait pour le relever dans son bien-être, pour le sortir de l'état d'abjection où il était tombé, pour le rendre plus heureux, plus libre dans sa meilleure fortune, fruit du travail et de la persévérance; pour l'attacher enfin de plus en plus au pays, par le lien sacré de la propriété, par les trésors que donne la terre, et par l'amour de cette terre, entre la tombe des ancêtres et le berceau des enfants.

Vos concitoyens retrouveront plus d'un trait de cette peinture dans ce qui vous est propre, Messieurs; ils y retrouveront, je me plais à le croire, une très-heureuse part de votre influence dans les Vosges; ils vous encourageront en même temps à poursuivre avec ardeur le bien commencé, à vous considérer avant tout comme les patrons, chez nous, de l'art agricole, comme les premiers et les plus fermes conseils de nos campagnes; comme ceux qui, au nom du Roi, source de toute récompense, savent bénir à propos de rudes labeurs, applaudir à de riches moissons, encourager des essais à peine sortis du doute et de

l'espérance. Laissez-moi dire, enfin, que je vous retrouve dans cette image, souvenir classique qui me revient à l'esprit au moment où vous allez récompenser l'agriculture : je veux parler de ce compartiment du bouclier d'Achille où l'immortel auteur de l'Iliade sait retracer, avec un charme tout puissant, les travaux de la campagne et les soins qu'ils méritent :

« Dans un cadre voisin, l'immortel Vulcain
» représente une plaine immense, où trois fois
» la charrue a déjà imprimé ses sillons. Des bœufs
» ouvrent encore le sein de la terre. Armés de
» l'aiguillon, des laboureurs pressent leurs pas
» tardifs. Au bout des guérêts le maître les attend
» et leur offre un vin qui pétille dans la coupe.
» Ils recommencent impatients d'obtenir la
» même récompense. »

Vous voilà, Messieurs; vous êtes assis au bout des guérêts, et quand, chaque année, la tâche des laboureurs est finie, vous les accueillez, vous les récompensez, et de vos éloges sortent l'émulation et la persévérance.

Mais après cette action générale de notre institution, n'oublions pas de rappeler, dans une occasion aussi solennelle que celle-ci, que la Société d'Émulation a pris une position vraiment digne d'elle, digne de ses antécédents et de

l'autorité de son expérience. Elle est devenue le point d'appui de nos comices agricoles; elle les a secondés de tout son pouvoir; ils sont venus à elle avec la confiance que donne l'idée du bien, et sous le charme de cette confraternité des bonnes pensées et de l'amour du pays, premier signe du vrai patriotisme.

Je ne chercherai point, dans ce qui me reste à dire, à réveiller le zèle de notre société par ce conseil de la sagesse antique, que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Elle le sait, car elle persévère : elle continue à encourager les cultures perfectionnées, les meilleures rotations de labours, l'introduction des races productives, le repeuplement des forêts, la pratique raisonnée des irrigations; et lorsqu'elle voit chaque jour partir pour l'Algérie des cultivateurs vosgiens, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs et leur fortune, elle doit se sentir émue, en pensant que ces hôtes nombreux de l'Afrique française vont y porter plusieurs des bons préceptes qu'ils ont reçus d'elle, ainsi que cette expérience des pratiques éprouvées en quelque sorte sous ses yeux.

Ne voyez-vous pas d'ici l'activité de cette colonie vosgienne? ne voyez-vous pas avec quelle ardeur chacun explore le pays, reconnaît les aspects des

cantons assignés, s'oriente pour le soleil, pour le bois, pour le cours d'eau? Tout le monde travaille; on cultive, on élève, on bâtit; on voit là s'installer l'intelligence de nos compatriotes, leur volonté, leur excellent esprit; et avec l'aide du Dieu de Saint-Augustin, la terre d'Hyppone redevient belle et riche, comme elle l'était il y a quinze cents ans.

Et le temps n'est peut-être pas loin où, dans les vallées du Chelif ou du Derder, quelque Français voyageur s'arrêtera avec admiration devant des champs cultivés comme les nôtres, verra sur les coteaux de jeunes arbres résineux dirigés en jardins comme sur les montagnes de Remiremont et de Bruyères; le temps n'est pas loin peut-être où, dans quelque vallée arrosée par un fleuve torrentiel, rapide comme la Moselle, ce voyageur demeurera surpris et heureux tout à la fois! L'eau du fleuve africain aura été saisie, domptée, soumise à la volonté de l'homme; des prairies seront sorties des grèves, des canaux porteront à volonté sur leurs flancs des trésors d'arrosage; les berges de ces canaux seront plantées de jeunes arbres qui se montreront pour elles comme ornement et comme soutien. Ces belles prairies seront couvertes de beaux bestiaux; au milieu d'elles un riche village

montrera ses toits rouges, et sur la porte d'entrée, comme magnifique souvenir du pays vosgien, se trouvera écrit le nom de Dutac-Ville (1).

(1) Ici le Préfet a interrompu la lecture de son discours pour annoncer officiellement que le Roi venait d'accorder la décoration de la Légion d'honneur à M. Dutac aîné, le créateur des belles prairies naturelles conquises par une persévérante industrie sur les grèves de la Moselle.

De vifs applaudissements ont accueilli cette proclamation.

Après avoir donné lecture de la lettre de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce portant l'annonce de cette bonne nouvelle, le Préfet a continué, et dans une chaleureuse allocution, il a rappelé les titres de M. Dutac, le concours de son frère plus jeune dans ces travaux d'irrigation, et le noble combat entre les deux frères au moment où la distinction méritée leur est parvenue. Le plus jeune, fier de la voir sur la poitrine de l'aîné, et celui-ci ne pensant qu'à son frère et voulant la lui rendre.

Enfin le Préfet a dit avec quel bonheur l'administration rencontrait l'occasion d'honorer de véritables services rendus au pays; il a dit avec quelle émotion la première annonce de cette digne récompense avait été accueillie par la population d'Épinal, et quel plaisir elle ferait au pays tout entier; il a rappelé enfin que le très-digne Ministre de notre agriculture avait accueilli avec une grande bienveillance les premières propositions qui lui avaient été faites à cet égard, propositions chaleureusement appuyées par un de nos députés, ancien Préfet des Vosges, qui, connaissant depuis long-temps le rare mérite et les travaux de MM. Dutac, et tout dévoué à ce pays, n'avait rien négligé pour obtenir en leur faveur cette marque d'honneur si bien justifiée.

Voilà, n'en doutons pas, quels seront les effets de la présence de nos compatriotes sur cette terre que nos conscrits ont enlevée sous la conduite de nos valeureux princes : dernière et noble conquête que celle qui s'avance aujourd'hui sous l'influence d'inspirations toutes civilisatrices! Vous y aurez travaillé; et c'est ainsi qu'à l'avance se trouve réalisée cette proposition d'un de vos collégues au sujet des colonies vosgiennes en Afrique. Cet homme de bien, aussi nourri de science que de patriotisme, aussi ingénieux dans le bien général que dans les soins envers ceux qui souffrent, avait demandé la création régulière et solennelle de villages vosgiens, telle à peu près, espérons-le, que la volonté, le souvenir du pays et les affections naturelles des colons l'amèneront bientôt d'eux-mêmes. Nous devons donc saisir cette occasion de remercier ce digne collégue. Nous sommes fiers qu'un des nôtres ait eu l'idée d'identifier d'une manière plus intime les Vosges à la conquête française, qu'un des nôtres, au sein de notre modeste assemblée, ait été au devant de la pensée de gloire et d'utilité inscrite dans la devise du maréchal qui gouverne l'Algérie : *ense et aratro*, par l'épée et par la charrue! deux nobles mots, dignes du guerrier, dignes de la France et du dix-neuvième siècle.

Je me suis plu, Messieurs, à arrêter vos regards sur les heureux effets de l'influence de vos travaux sur de braves colons, qui vont porter au milieu d'une terre vierge les saines doctrines agricoles que vous vous faites gloire de leur avoir enseignées. Mais cette terre arrosée par la Meuse et le Madon, par la Moselle, la Meurthe et la Vologne, cette terre de Domremy, de Saint-Dié, de Gerardmer, cette terre où nos colons ont reçu la vie et pris les habitudes du travail, est-elle elle-même bien connue? Lui rend-on partout l'hommage qu'elle mérite? Sait-on sa formation, son étendue, ses ressources naturelles, ses moyens, ses habitudes, son histoire, son industrie, son commerce, sa valeur militaire?

Non certes, on ne le sait pas; car il serait impossible de trouver quelque chose qui répondît à ces vastes questions dans des documents incomplets, dispersés çà et là dans les grandes archives du pays ou sur quelques feuilles d'impressions de voyage.

Il était digne de la Société d'Émulation de prendre sous sa tutelle la belle tâche dont je viens de dire les principaux objets; il était digne d'elle de déléguer, comme elle vient de le faire, deux de nos collègues pleins de talent et d'expérience, pour diriger et coordonner le travail, tandis que les autres traiteraient, chacun selon sa science et

ses goûts, une des parties de cette statistique. Cette méthode est celle des grandes œuvres et des promptes jouissances. Qui douterait, par exemple, de la valeur d'un article de géologie traité par l'homme distingué que je vois d'ici? Il a fait une étude approfondie de la charpente de nos montagnes à l'aide du flambeau de cette science nouvelle qui nous démontre avec certitude l'âge et les révolutions de notre vieux monde? Qui ne serait sûr d'avance des données précises, des vues intéressantes, des rapprochements ingénieux entre les divers règnes de la nature, que devra présenter l'article sur la botanique, par un savant docteur dont le nom est depuis long-temps européen? Qui, en un mot, en apprenant le nom des ouvriers, ne croira pas au mérite et à la grandeur du monument?

La Société d'Émulation ne pouvait donc mieux faire; et toute l'œuvre pour elle se résume en deux choses : *l'utilité*, c'est la part du pays, la *reconnaissance publique*, ce sera la sienne.

Elle aura levé le voile qui en quelque façon semble couvrir encore nos Vosges; elle aura mis dans leur vrai jour nos chères montagnes et nos si belles vallées; elle aura détruit cette opinion que les Vosges sont une sorte de *Sierra morena*, où l'avalanche des neiges le dispute à

l'avalanche des ours, en nous accordant cependant un commerce de pelleteries, comme du temps de Romaric ou du saint prêtre Amé.

Une société comme la nôtre, dans le cours de son existence, n'aurait contribué qu'à dresser cette œuvre statistique, que déjà elle serait digne de la gratitude du pays.

Mais vous ne vous arrêterez point là; mais de longs jours sont réservés à la constance de travaux dont le mérite se fait chaque jour sentir, en même temps que la pratique en devient d'heure en heure plus facile sous un gouvernement que la volonté du bien général inspire en toutes choses, sous un Roi, le Roi le plus de son siècle qui fut jamais, avec des princes élevés par lui dans le saint respect des lois, dans l'amour du pays, dans la pensée de tout ce qui est grand, et avec cette simplicité de cœur qui leur fait dire, après le combat où ils ont reçu des blessures : « Ce n'est rien; nous n'avons fait que » notre devoir; ne sommes-nous pas les premiers » soldats de la France ! »

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

DEPUIS LE 2 MAI 1843, ÉPOQUE DE SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE, JUSQU'AU 2 MAI 1844,

PAR M. GLEY,

MEMBRE TITULAIRE.

Messieurs,

Vous rappeler que c'est aujourd'hui pour la seizième fois que vous célébrez cette solennité, c'est assez vous dire que des voix plus exercées que la mienne en ont fait connaître avant moi la pensée et le but; cet appareil qui vous entoure n'a point pour objet la vaine glorification de vos personnes ou de vos œuvres; toujours fidèles à votre devise, c'est le résumé fidèle de vos essais nouveaux dans le champ des améliorations que vous venez offrir à vos concitoyens; c'est surtout le mérite de ceux d'entre eux qui vous ont paru marcher dans cette vaste carrière du

pas le plus ferme ou le plus rapide que vous venez proclamer et récompenser.

AGRICULTURE.

Ciceron disait : *Toutes les sciences sont sœurs;* je ne sais trop si de son temps l'agriculture était admise en si noble famille, mais disons, à la gloire du nôtre, qu'aujourd'hui, grâce au progrès des idées, cette source première de la force et de la richesse des nations a reconquis son rang trop long-temps méconnu; ne pourrions-nous pas ajouter que, grâce au progrès des connaissances humaines, l'agronomie, assimilant à ses théories et à ses applications les principes et les découvertes des autres sciences, se les est ainsi rendues en quelque sorte tributaires, et que l'immense variété des sujets qu'elle embrasse, non moins que l'importance de son but, lui permettraient de revendiquer sur elles un droit de préséance? Vous l'avez senti, Messieurs : aussi lui avez-vous toujours assuré, avec raison, la priorité dans l'ordre de vos travaux.

Cette année, comme les précédentes, vous a fourni plus d'une occasion d'applaudir aux travaux des comices qui se sont successivement créés dans notre département.

Des expériences et des calculs présentés par M. de Bazelaire au comice de Saint-Dié sur le produit annuel des vaches laitières vous ont paru, comme à ce comice, tellement intéressants que vous avez cru devoir les reproduire en entier dans votre *Bulletin mensuel*, parce que l'analyse d'un travail aussi substantiel lui eût beaucoup ôté de sa valeur. Vous avez recueilli, dans les communications du même comice, d'excellentes observations sur les moyens de préserver les porcs en général des maladies qui viennent les affecter, surtout pendant les chaleurs; sur les qualités

précieuses des porcs du Hampshire ; sur la culture de l'orge Nampto et du seigle multicaule, enfin sur une variété de vers à soie connue en Chine et vivant sur une espèce de chêne que l'on espère pouvoir acclimater en France. Selon toute apparence, l'insecte subirait facilement l'émigration, puisqu'à l'état de chenille il ne périt pas sous la neige.

Le comice agricole de Mirecourt a inscrit dans le programme de la belle solennité qu'il a renouvelée le 18 septembre dernier, le rapport général de ses travaux pendant le cours de l'année, l'encouragement des exploitations les mieux dirigées, des améliorations de cultures en tous genres, des concours de charrues et des meilleurs labours, des longs services et de la moralité des domestiques d'agriculture et des aides d'exploitation, de l'élève du bétail et de l'amélioration des races, enfin de la création d'un mode de comptabilité agricole.

Sur l'invitation du président de ce comice, deux de vos membres, MM. Deblaye et Mathieu ont été représenter la Société à ce concours. Le dernier, dans un discours que je vais avoir occasion de rappeler, a retracé les vives impressions que lui avait laissées la fête à laquelle il venait d'assister.

Le comice de Coussey vous a aussi transmis le résumé de ses travaux, et vous avez consigné dans votre publication agricole les faits les plus importants que vous y avez remarqués.

Ce comice s'est livré à une opération très-utile, celle du recensement par commune du bétail existant dans le canton; un pareil travail exécuté dans les autres cantons du département serait bien désirable, et formerait un point utile de comparaison avec les résultats obtenus en 1836, sous les auspices de la Société d'Émulation.

Le même comice, dans un compte rendu adressé au ministre de l'agriculture à la suite de la séance consacrée à la distribution de ses primes, signale les avantages du rouleau gradué, qui a exercé sur les récoltes qui y ont été soumises une influence bien supérieure à l'action du rouleau en usage dans la contrée. Il se loue également beaucoup, dans ce rapport, des succès obtenus dans la culture du seigle multicaule, de l'orge nampto et du chanvre d'Alsace.

Une institution aussi utile manquait encore à l'arrondissement d'Épinal; cette lacune a été remplie dès les premiers mois de l'année dernière. Plusieurs amis de l'art agricole, résidant au chef-lieu ou dans l'arrondissement, se sont constitués en comice sous le patronage de l'administration; leur nombre s'est promptement accru, et vous êtes heureux de compter parmi eux quelques-uns de vos collaborateurs.

Dès le 25 septembre dernier, ce nouveau comice célébrait sa première séance publique; après l'appréciation des labours opérés par l'ancienne charrue en usage dans la contrée, en lutte avec l'araire de Roville, lutte qui a constaté la supériorité de ce dernier instrument; après l'examen comparatif des pièces de bétail remarquables présentées au concours, le comice s'est réuni sur une estrade adossée au feuillage de la promenade du Champ-de-Mars et judicieusement décorée d'instruments aratoires perfectionnés; là, M. Mathieu, vice-président, a fait connaître à la foule attentive le compte rendu des travaux de l'institution; dans son discours, il a relevé la profession agricole à la hauteur qu'elle mérite de tenir dans l'opinion publique et fait ressortir les services que les comices sont appelés à rendre à l'agriculture; ensuite il a proclamé les noms des concurrents que le comice avait jugés dignes de récompense. Vous avez suivi avec un vif intérêt toutes les phases de cette solennité champêtre, qui venait, de concert

avec votre exposition des produits horticoles, ajouter un nouvel attrait à la fête patronale de notre cité.

Toujours mus par le désir de resserrer les liens qui, dans l'intérêt de l'agriculture, votre but commun, unissent la Société d'Émulation aux comices du département, dont le zèle aborde avec une ardeur si remarquable la partie pratique de votre tâche, vous aviez pensé que la publicité serait pour leurs travaux l'élément de succès le plus fécond. C'est surtout dans ce but que vous aviez décidé de substituer à votre petit journal des *Connaissances usuelles*, qui ne paraissait qu'à des époques indéterminées, le *Bulletin mensuel de vos séances et des progrès agricoles*. La périodicité et l'amplitude que vous aviez assurées à la diffusion de cette feuille modeste constituaient l'organe le plus convenable des vœux et des travaux des comices. Déjà son utilité commençait à être appréciée par ces institutions et même au loin, et sans doute l'avenir lui réservait de grandir encore, lorsque les instructions de l'administration financière sont venues tout-à-coup entraver son essor, en lui retirant la franchise de port qui vous avait été jusqu'alors accordée. Jusqu'à ce jour vos démarches et celles de vos collégues haut placés à Paris sont demeurées sans succès. Tout en vous soumettant à une décision respectable sans doute, puisqu'elle sauvegarde les intérêts du trésor de l'État, vous avez chargé une commission spéciale d'aviser aux moyens de reconquérir un avantage que vous pouvez à bon droit fonder sur l'intérêt public. Puisse l'accueil favorable récemment fait par la Chambre des députés à la proposition d'affranchissement du timbre pour les écrits périodiques, être pour votre cause d'un heureux augure! Quoi qu'il en soit, vous aurez plus d'une occasion de remarquer les regrettables lacunes qui sont résultées de la suppression du *Bulletin mensuel*.

Toutefois, Messieurs, si, par des causes qui n'entachent en rien votre bonne volonté, le succès a, sur ce point, trompé votre attente, hâtons-nous de dire que sur un autre il l'a heureusement dépassé; je veux parler de l'exposition des produits horticoles, dont vous avez décidé la création il y a un an. Et ici vous pourriez invoquer avec confiance le témoignage du public qui vous entoure : était-il permis d'espérer, dans un premier essai, des collections plus complètes de fruits et de légumes remarquables, plus variées de fleurs rares et brillantes? L'empressement de la foule à visiter ce spectacle nouveau pour le pays ne témoigne-t-il pas que votre tentative répondait à un besoin opportunément satisfait?

Tout à l'heure des détails complets vous seront donnés par un rapporteur tout-à-fait compétent puisqu'il a été le promoteur principal de cette belle création. Il suffira donc d'ajouter ici, qu'appréciant toute son importance, MM. les jardiniers de cette ville vous ont prié d'y joindre le complément indispensable d'une exposition vernale pour les fruits de primeur. Vous vous êtes empressés d'accueillir cette demande, dont la convenance et l'utilité se justifiaient d'elles-mêmes, et, ajoutant au programme primitif une médaille de primeur, vous avez décidé que les 1er et 2 mai de chaque année, anniversaires de la fête du Roi et de votre séance publique, aurait lieu une exposition de printemps, qui ne formerait toutefois, avec l'exposition annuelle d'automne, qu'un seul et même concours. Ainsi, par une inspiration doublement heureuse, se trouveront unies désormais dans notre cité, à la fête religieuse du peuple les riches trophées et les triomphes pacifiques de ceux qui assurent ou embellissent son existence, comme lors de la fête du Monarque, providence du pays, viendront s'associer

à votre solennité toute civique, ces dons avant-coureurs des promesses de la grande Providence.

Il est une autre branche de l'économie agricole à laquelle vous attachez avec raison une haute importance; car son influence est grande sur la fortune publique en général et en particulier sur la prospérité présente et à venir de notre département : il s'agit du reboisement des forêts. Sous la direction aussi éclairée qu'active d'un fonctionnaire que vous comptez depuis long-temps au nombre de vos membres, cette œuvre se poursuit sans relâche et avec une persévérance dont vous aimez à consigner les résultats dans chaque numéro de vos *Annales*. Voici le résumé succint de ceux qui ont été obtenus pendant l'année 1843.

Les semis opérés à prix d'argent par les entrepreneurs des coupes, par les usagers ou par les gardes, s'étendent sur 406 hectares; les semis exécutés sans frais pour l'État ou les communes, par les concessionnaires de menus produits forestiers, embrassent une contenance de 885 hect.; enfin les repiquements opérés dans les vides, clairières ou anciens semis incomplets, ont nécessité l'emploi de 7,643,000 brins de diverses essences. A ces données M. le conservateur ajoute un document d'un grand intérêt, c'est l'état des terrains communaux sans valeur, réunis successivement au sol forestier depuis 1830; leur contenance s'élève à 1,425 hectares; c'est là sans doute un résultat magnifique et plein d'avenir; mais il constate en même temps une inégalité fâcheuse, qui appelle toute la sollicitude de l'administration; en effet, c'est dans les arrondissements les plus riches en forêts que MM. les fonctionnaires forestiers ont rencontré le plus de zèle et d'empressement de la part des conseils municipaux pour le repeuplement des communaux abandonnés à la vaine pâture; tandis que les arrondissements

de Neufchâteau et de Mirecourt, qui possèdent le moins de forêts, n'offrent jusqu'à ce jour que des réunions insignifiantes au sol forestier.

Toutes les améliorations qui viennent de vous être rappelées ne sont point votre œuvre sans doute, mais néanmoins il vous est permis de croire que vous n'y êtes pas restés tout-à-fait étrangers, car c'est encore à M. le conservateur que vous devez la connaissance des faits par lesquels se sont honorés les magistrats municipaux et les agents forestiers qui ont le mieux compris et secondé la tâche à laquelle il se dévoue, faits auxquels vous avez toujours accordé une part équitable dans vos récompenses.

Cette année, comme les précédentes, vous avez confié à des amateurs choisis au dehors comme au sein de votre Société, avec mission de vous en faire leur rapport, l'expérimentation des nombreux échantillons de semences que vous avez continué de faire venir à vos frais ou que vous deviez à l'obligeance de plusieurs collégues, amis de l'agriculture. Les dons que vous avez recueillis sont dus surtout à M. Ottmann, de Strasbourg, votre infatigable correspondant, ainsi qu'à votre collégue M. de Pruines, maître de forges à Semouze près de Xertigny, qui vous a adressé, avec une notice détaillée sur la spergule géante, de forts échantillons de cette plante fourragère, dont les produits croissent parfaitement dans les terres sablonneuses du canton qu'il habite, et dont l'emploi comme amendement pourrait, selon lui, remplacer avec avantage le sarrazin et la cendre qui coûte si cher à nos cultivateurs.

Quant à vos propres acquisitions, quelques mots suffiront pour établir leur importance et l'accueil favorable qu'elles ont rencontré. En effet, indépendamment d'une collection

de pierres artificielles pour aiguiser les faux, distribuées gratuitement à titre d'essai; indépendamment d'un second achat de porcs de la race de Hampshire, vous avez livré aux amateurs, à prix coûtant, pour près de 200 francs de semences variées, introduites par vos soins des points les plus éloignés. Si l'on songe que cette somme, toute faible qu'elle paraisse, est le résultat d'un débit par fractions de litre valant chacun quelques centimes, on reconnaîtra qu'ici l'utilité des résultats fait disparaître l'humilité des détails, et que la justesse de vos choix n'est pas moins grande que l'empressement de nos cultivateurs à y prendre part. Par une décision toute récente, vous vous êtes assuré l'acquisition de la gesce cultivée et d'une nouvelle quantité de lin de Riga.

Soit par suite d'une appréciation inexacte du but de vos travaux, soit que le nombre toujours croissant des comices ait dû augmenter le fractionnement des fonds d'encouragement mis à la disposition du Ministre de l'agriculture, il avait cru devoir réduire à 600 francs l'allocation annuelle que vous recevez du Gouvernement, avec obligation de consacrer l'intégralité de cette somme au reboisement des forêts. Grâce à l'intervention de M. le Prefet et aux démarches empressées de votre président honoraire, M. le vicomte Siméon, vos justes réclamations ont été entendues; il vous a été facile d'établir que si l'état prospère de nos forêts s'étend et grandit chaque jour, les primes que vous accordez depuis longues années à ce service y ont eu toute la part qu'il vous était donné d'y prendre; aussi avez-vous obtenu le retrait de l'obligation primitivement imposée, deux subventions supplémentaires montant ensemble à 500 francs, enfin l'envoi de 16 ouvrages sur l'agriculture.

En même temps, M. le Préfet mettait à votre disposition la somme de 1800 francs que vous devez chaque année à la bienveillance du conseil général.

En même temps encore, vous étiez heureux d'accueillir et d'entendre M. Royer, inspecteur général d'agriculture en tournée à Epinal, qui avait différé son départ pour assister à votre séance générale. C'est avec une bienveillance remplie d'égards qu'il a répondu aux questions qui lui ont été soumises sur divers points de l'économie agricole. Pendant près d'une heure il a su captiver votre attention par la justesse de ses vues, non moins que par l'étendue et la variété de ses connaissances, toujours relevées par une élocution aussi brillante que facile. Dans l'appréciation de vos travaux, il n'a eu que des paroles d'encouragement et de félicitation; il a donné une approbation entière à la marche que vous avez suivie dans vos relations avec les comices agricoles du département; il aimait à voir la Société d'Emulation former en quelque sorte le point central autour duquel venaient se rallier leurs efforts particuliers; ses paroles pleines de sagesse et de conciliation, répétées sur tous les points de la route qu'il a parcourue dans notre contrée, seront, n'en doutons pas, un appel à tous les hommes de cœur, faits pour s'entendre, puisqu'une pensée commune les anime : le plus grand bien de tous.

Vous vous êtes associés aux éloges rendus par lui aux travaux de MM. Dutac, vos collégues, pour la création des prairies. Les expressions lui manquaient, disait-il, pour qualifier dignement cette œuvre gigantesque, où il ne savait ce qu'il fallait admirer le plus, ou de la hardiesse du plan, ou de la persévérance contre les obstacles de tout genre et toujours renaissants, ou de l'habileté de l'exécution ou de la grandeur des résultats. Il s'empressera de les signaler au Ministre dans un rapport spécial et

d'appeler sur leurs auteurs les distinctions qu'ils ont si bien méritées.

Vos archives se sont encore enrichies cette année de nombreuses publications touchant l'agriculture ; toutes celles qui vous ont paru susceptibles d'un examen utile aux intérêts du département ont été renvoyées à votre commission d'agriculture ; plusieurs ont donné lieu à des rapports, et leur discussion a occupé une partie notable du temps consacré à vos séances générales ; d'autres survenues trop tard sont l'objet d'un travail encore inachevé ; je vais les rappeler succintement :

Une *Notice sur la prune d'Agen* vous a été transmise par M. le Préfet. C'est un document utile à consulter par les amateurs qui se livreront aux essais que vous recommandez pour l'introduction de ce fruit dans nos contrées.

Le *Bulletin de la société d'agriculture de Caen* renferme des renseignements précieux sur la culture du seigle multicaule, dont votre collégue M. Mougeot, percepteur à Epinal, a fait ressortir les avantages dans le rapport que vous l'avez prié de vous faire à ce sujet.

Deux ouvrages de M. de la Chauvinière intitulés, l'un : *Quelques mots sur la nécessité d'une organisation pour l'agriculture de la France*, l'autre : *De la vaine pâture et des biens communaux* vous ont paru mériter une étude qui s'élabore en ce moment. Vous en avez agi de même à l'égard d'un ouvrage offert par votre collégue M. Ottmann, de Strasbourg, ayant pour titre *Réunion des cultivateurs et forestiers allemands à Altembourg (Saxe).*

Un Essai de statistique agricole du département de la Meurthe vous a été offert par M. Monnier, associé libre, et sur le rapport très-favorable de votre commission présenté par M. Claudel, vous en aviez décidé l'insertion dans votre *Bulletin mensuel.*

Les *Statuts d'une société de secours mutuels contre la grêle*, établie à Limoges, ont paru à votre commission nécessiter une organisation trop vaste pour ne pas compromettre, en le dépassant, le but qu'elle se proposait d'atteindre; aussi adoptant les conclusions présentées par le même rapporteur, avez-vous refusé à cette institution l'adhésion qui vous était demandée.

M. de Villepois, membre associé libre, vous a lu une *Notice sur la substitution des fourrages artificiels aux fourrages naturels pour la nourriture des chevaux de l'armée*. Cette lecture, écoutée avec l'intérêt qu'excitait en vous tout ce qui sortait de la plume de l'auteur, vous avait encore décidés à insérer cette notice dans votre *Bulletin mensuel*.

Enfin, vous avez reçu de votre correspondant M. Kirschleger, professeur de botanique à Strasbourg, la *Statistique végétale des environs de cette ville;* de l'établissement de Grignon, *les Annales de cette institution agronomique et la réfutation du mémoire critique sur sa direction*, et de la société linnéenne de Normandie plusieurs volumes de ses *Mémoires*.

Vos travaux, en ce qui concerne l'agriculture, se résument en quelque sorte dans la part que vous vous êtes empressés de prendre en dernier lieu à une institution d'une haute importance pour son avenir : la création du *Congrès central des délégués des sociétés d'agriculture et des comices agricoles de France*.

Depuis long-temps les arts, l'industrie, le commerce sont en possession d'institutions légalement organisées, qui veillent à leurs intérêts, garantissent leurs transactions, protègent ou récompensent leurs efforts; tandis que l'agriculture, cette tige puissante, qui seule fournit la sève aux rameaux dont je viens de parler, en est encore à réclamer ces conditions indispensables de succès et de sécurité.

Espérons, Messieurs, qu'un avenir prochain verra disparaître cette affligeante lacune ; nos lois qui rendent la propriété accessible à tous, les préjugés qui s'effacent, la paix qui assure la récolte à celui qui a semé : tout imprime chaque jour une impulsion nouvelle au mouvement qui porte les esprits vers l'amélioration du sol. Des représentants du pays, de grands propriétaires, qui ne dédaignent pas de gérer par eux-mêmes leurs biens-fonds, ont compris que là se rencontraient les bases les plus solides d'ordre et de moralisation, de force physique et numérique, de richesse et d'indépendance des populations. C'est pour mettre en harmonie et unir entre eux tous les intérêts agricoles du pays, c'est pour leur assurer, dans les conseils de l'État, la légitime portion d'influence et de représentation à laquelle ils ont droit de prétendre, qu'ils ont provoqué la création d'un *Congrès central des délégués des sociétés d'agriculture et des comices de France*, qui se tiendra chaque année à Paris, et dont la première séance a eu lieu le 26 février dernier.

Invités par le bureau provisoire du congrès à coopérer à ses travaux et à vous y faire représenter, vous avez confié à trois de vos membres correspondants, M. Didelot, conseiller à la cour royale de Paris, votre compatriote, et MM. Siméon et Boulay de la Meurthe, députés des Vosges, la mission d'appuyer près du congrès le programme des points principaux sur lesquels votre commission d'agriculture jugerait à propos d'appeler son attention. Cette commission a adopté à l'unanimité, et moyennant quelques légères additions aux investigations de son rapporteur M. Claudel, le travail qu'elle l'avait chargé de préparer à ce sujet.

Dans le même temps, la société royale et centrale d'agriculture de Paris vous faisait connaître qu'elle se proposait de prendre les dispositions les plus efficaces pour

resserrer les liens qui l'unissent aux sociétés agronomiques du royaume et faciliter leurs rapports mutuels; vous avez accueilli avec empressement cette communication et promis votre adhésion et votre concours aux mesures que la société adoptera en vue du but qu'elle désire atteindre.

Avant de terminer ce chapitre, il convient de faire connaître une résolution qui vous honore, parce qu'elle est un juste hommage rendu à la mémoire d'un homme de bien, que vous étiez fiers de compter au nombre de vos membres correspondants, d'un homme qui fut à la fois un publiciste distingué et l'un des apôtres les plus éclairés de l'agronomie française : vous vous êtes associés à la manifestation de la société d'agriculture de Nancy en l'honneur de M. Mathieu de Dombasle, en souscrivant à l'érection du monument qu'elle propose de lui élever.

SCIENCES.

Les sciences, Messieurs, ont également occupé dans vos travaux la place que réclamaient leur importance relative et leur variété; et les publications que vous avez reçues, les propositions qui vous ont été soumises ont été de votre part l'objet d'une consciencieuse étude, mais que la date de leur présentation n'a pas toujours permis d'achever.

SCIENCES NATURELLES.

Cette année a vu s'augmenter les richesses que la galerie d'histoire naturelle du musée départemental doit au zèle de ceux de vos collaborateurs qui consacrent leurs loisirs

à cette spécialité ; mais leur énumération ferait double emploi dans ce compte rendu, auquel votre infatigable collégue, M. le docteur Mougeot, de Bruyères, est dans l'usage d'annexer une notice qui les récapitule avec le soin et l'aptitude toute spéciale que vous lui connaissez.

Néanmoins il ne conviendrait pas de passer sous silence trois propositions qui se rattachent aux sciences naturelles, émanées récemment de votre collégue le docteur Turck, et aujourd'hui soumises à l'examen de commissions spéciales ; il demande,

1° La création d'une société pour la recherche et la mise en œuvre des richesses minéralogiques que renferment en si grande abondance les montagnes des Vosges ;

2° La formation d'une autre société, dite de *domestication*, placée sous votre patronage et votre direction, et qui aurait pour but l'introduction de plusieurs animaux déjà devenus domestiques dans les contrées qu'ils habitent, tels que le lama, l'alpaga, la vigogne, et la domestication de ceux qui, dans nos contrées, vivent encore à l'état sauvage, comme l'outarde, la gelinote, le coq des bruyères, la perdrix, la caille, l'eyder, etc.

Sa troisième proposition consisterait enfin à demander au Gouvernement tout son appui, pour fonder dans la Guyane française et l'Algérie des colonies composées exclusivement de Vosgiens, et qui, sous un titre rappelant leur origine, concourraient par leurs travaux à l'exploitation du sol de ces contrées si fertiles sous le rapport agricole et industriel.

Quel que soit le sort qu'un examen plus approfondi réserve à ces propositions, elles témoigneront toujours du zèle et des vues utiles à la prospérité de notre département dont leur auteur a déjà donné tant de preuves.

Il faut rappeler aussi un travail, hommage récent de M. Guibal, membre correspondant, ayant pour titre *Géologie du département de la Meurthe*, et dont le rapport confié à M. Hogard n'a pu encore vous être présenté.

SCIENCES MÉDICALES.

Le compte rendu de l'an dernier renferme l'analyse du mémoire publié par M. le docteur Turck sur la fièvre typhoïde, objet alors de si nombreuses et si vives appréhensions. A ce travail, dont l'importance vous a paru mériter l'insertion dans vos *Annales*, M. Turck a ajouté une notice indiquant les cas nouveaux de guérison obtenus par le traitement qu'il avait recommandé dès le principe. La haute confiance que vous inspirent le talent et l'habileté pratique de votre collégue vous ont décidés à prier M. le Préfet de transmettre l'ensemble de ses études sur la fièvre typhoïde à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Vous vous rappelez aussi que, sur la proposition de votre collégue M. le docteur Haxo, vous avez ouvert sur cette grave question un concours qui assure pour récompense, à l'auteur du meilleur mémoire, une médaille d'or de la valeur de 200 francs.

Plusieurs manuscrits vous ont été adressés à ce sujet, et vous en avez renvoyé l'examen à une commission composée des hommes compétents que vous comptez dans votre sein; mais l'époque à laquelle ces manuscrits vous ont été remis, leur étendue et l'importance de la matière n'ont pas encore permis la présentation du rapport. Vous l'aviez d'ailleurs prévu, car tout en déclarant la clôture du concours, vous avez néanmoins reporté, le cas échéant, la

proclamation de son résultat à votre séance publique de 1845.

M. le docteur Chevreuse, de Charmes, a justifié son affiliation récente à votre Société en vous adressant ses *Observations sur le magnétisme animal*. L'intérêt tout d'actualité qui se rattache à une découverte encore si controversée, vous a déterminés à charger une commission spéciale d'aller examiner sur les lieux mêmes les faits remarquables signalés par l'auteur. Vos délégués, Messieurs, n'ont pu voir sans un profond étonnement les résultats des expériences tentées, avec une bonne foi qui ne pouvait être suspecte, par M. Chevreuse, par ses amis et même par une personne étrangère à la pratique du magnétisme. Je n'entrerai point dans les curieux détails que relate le rapport fait au nom de cette commission par M. le docteur Haxo; leur analyse seule m'entraînerait trop loin. M. Chevreuse s'était posé trois questions : 1° le magnétisme existe-t-il? 2° le magnétisme est-il un produit de l'imagination? 3° le magnétisme peut-il être employé comme moyen thérapeutique? A cet égard votre commission s'est tenue dans une réserve trop prudente peut-être, mais facile à comprendre. Elle s'est bornée à constater les faits, et son rapporteur a résumé ainsi son opinion propre : « On ne peut contester l'existence de certains faits, et de ce qu'on ne les comprend pas, il ne faut pas conclure que ce sont des illusions ou des effets de l'imagination vivement impressionnée. Bien des phénomènes dont nous sommes témoins chaque jour n'en sont pas moins un mystère pour nous; la germination, la conception, par exemple, ne sont prouvées pour nous que par leurs résultats; serait-il raisonnable d'en contester la réalité? Il ne faut pas perdre de vue que le premier qui parla de la force expansive de la vapeur comme puissance motrice fut considéré et enfermé comme fou, et que, dans

notre siècle même, l'immortel Fulton fut traité d'insensé par une commission prise dans le sein de l'académie des sciences. Ne nous hâtons donc pas d'admettre ou de condamner sans examen ; laissons les faits s'accumuler et se grouper sans chercher à les expliquer dès-à-présent. Le magnétisme comme l'électricité aura peut-être un jour sa théorie ; attendons que le temps et l'expérience aient prononcé sur une question qui est encore aujourd'hui environnée d'incertitudes et d'obscurités. »

Vous avez renvoyé à l'examen de M. le docteur Turck les *Études chimiques et médicales sur les matières albumineuses* qui vous ont été récemment adressées par M. Denis, membre correspondant à Toul.

Plus récemment encore vous avez reçu de M. le docteur Simonin, de Nancy, aussi votre correspondant, *l'Introduction au cours de clinique chirurgicale*, dont vous avez confié l'étude à votre collègue M. Haxo.

M. Mathieu, médecin vétérinaire en chef du département, vous a entretenu dernièrement de deux missions dont il venait d'être chargé par l'administration pour le traitement de maladies épizootiques. La première avait sévi sur les vaches de plusieurs métairies de la commune de Vagney ; c'était la *pneumo-sarcie (peripneumonie gangreneuse) ;* la seconde le *claveau*, qui depuis près de trois mois décimait les troupeaux des communes de Lignéville, Dombrot, Provenchères, Saint-Baslemont et autres de l'arrondissement de Mirecourt. Dans ces deux circonstances, les méthodes curatives et prophylactiques mises en usage ont été couronnées d'un prompt succès. Mieux étudiées maintenant, les épizooties ont sans doute beaucoup perdu de leur violence et de leur rapidité ; mais les faits qui viennent d'être rappelés, joints à ceux qui les ont si fréquemment précédés, justifient pleinement la prévoyance de

l'administration, qui s'est dès long-temps assuré le concours d'hommes spéciaux, toujours prêts à aller combattre des fléaux qui, sans eux, porteraient chaque année la désolation et la ruine dans les campagnes.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Les matières complexes de cette partie des sciences ont fourni plus d'un sujet d'étude à vos méditations.

Ainsi, un travail dont vous a fait hommage la Société d'Emulation du département de l'Ain, intitulé : *Des bases qui doivent servir à la taxe du pain*, renvoyé par vous à l'examen de votre commission d'agriculture, a donné lieu à un rapport dont les conclusions n'ont pas été adoptées sans une vive controverse.

Ainsi, un autre hommage de M. Blaise, votre compatriote, membre correspondant et professeur d'économie politique à Paris, ayant pour titre : *Notice sur l'établissement d'une caisse des retraites pour les classes laborieuses*, vous a valu, de la part du docteur Turck, au nom d'une commission spécialement chargée par vous d'examiner ce travail, un rapport riche d'aperçus lumineux et de pensées philantropiques. Vous avez pu lire avec intérêt, dans les journaux, que cette question si souvent agitée par les publicistes, vient d'être l'objet d'un projet d'organisation présenté par nos sommités sociales au Gouvernement, dont il a reçu le plus bienveillant accueil.

La mendicité, cette plaie de notre constitution sociale, n'appelle que trop aussi les investigations des hommes qui, par l'étude des faits du présent, préparent les améliorations réservées à l'avenir. Les tentatives avortées sous nos divers régimes n'ont fait qu'accuser la grandeur du mal et les

justes appréhensions qu'il soulève. Dans ce moment encore, le Gouvernement recueille de toutes parts les documents qui doivent lui indiquer les moyens d'atteindre dans son germe cette infirmité vivace, qui fait un contraste toujours plus affligeant avec le progrès de l'aisance générale. Mais la science est encore hésitante; mais il faut une loi coordonnée avec les droits de la liberté individuelle, et dans laquelle le pouvoir doit apporter la plus grande circonspection; mais une organisation embrassant toute la France suppose la réalisation immédiate, et partant difficile, d'immenses ressources. Cependant la misère est de tous les jours, tous les jours il lui faut sa pâture. C'est alors que l'on apprécie toute la valeur de ces modestes associations locales, où l'ingénieuse charité des dames se montre dans tout son jour. C'est dans leur cœur qu'elles puisent ces trésors de ressources qui échappent à l'attention de l'homme, inhabile même à les deviner; c'est là qu'elles trouvent le secret de ces mille expédients qui provoquent et grossissent l'aumône, qui présagent l'à-propos de son emploi. Telle est, en quelques mots, Messieurs, l'analyse du rapport de votre secrétaire perpétuel sur le compte rendu que les dames de charité d'Epinal vous ont adressé, et que tous les habitants de cette ville ont pu lire.

Vous avez encore présentes à l'esprit les vives préoccupations qu'a fait naître dans notre département, et surtout dans notre cité, l'apparition du projet présenté par M. l'ingénieur Lacordaire pour la jonction de la Saône à la Moselle et à la Meuse. L'immense sacrifice dont il paraissait menacer particulièrement les intérêts de notre vallée, dut émouvoir tous les hommes appelés par leur position sociale ou leurs études à s'occuper des questions d'intérêt général. Ces questions, et surtout celle dont je parle, étaient trop familières à votre collègue M. Maud'heux, pour qu'il

restât indifférent à la discussion d'intérêts dont il est au conseil général le représentant légitime. Aussi, désireux de leur assurer un tribut complet d'aperçus éclairés, s'empressa-t-il de vous communiquer ceux qu'il devait déjà à ses recherches et à ses méditations, et de réclamer de ses collègues à la Société un concours actif, pour étudier toutes les variantes du vaste projet alors soumis aux enquêtes, et démontrer les avantages des modifications qu'il pouvait recevoir.

Ces propositions ont reçu l'accueil qu'elles avaient droit d'attendre de votre patriotisme, et vous avez chargé une commission spéciale des études et des recherches qu'elles comportaient. Ce sont les documents recueillis par cette commission, développés et coordonnés par M. Maud'heux, qui vous ont été présentés sous le titre d'*Examen du projet de jonction de la Saône à la Moselle et à la Meuse*. Vous vous êtes empressés d'adopter ce travail qui justifiait complétement votre attente, et vu l'urgence, vous en avez décidé la publication immédiate, vous réservant de le reproduire ultérieurement dans vos *Annales*.

Le dernier mot n'est pas encore dit sur ce grave sujet, peut-être même ne le sera-t-il pas de sitôt; mais quoi qu'il arrive, l'*Examen du projet de jonction* restera comme un témoignage du zèle éclairé de votre rapporteur, et de la sollicitude qui vous anime pour tout ce qui intéresse la prospérité du pays.

STATISTIQUE.

Depuis la fondation de votre Société, Messieurs, une grande pensée a été le but constant de vos efforts : la publication de la statistique de notre département. Abordé

à différentes époques et notamment sous l'administration de MM. N. de Champlouis, Siméon et de la Bergerie, ce beau mais difficile projet avait vu, jusqu'à ce jour, sa réalisation entravée par des obstacles étrangers à une bonne volonté qui vous était commune avec les administrateurs qui se sont succédé dans les Vosges; toutefois l'impulsion que vous avez donnée a déjà produit d'heureux résultats; vos archives et celles du département se sont enrichies de documents aussi importants par leur nombre que par leur nature et leur variété; mines fécondes auxquelles il ne manquait plus guères que des plumes habiles pour en coordonner les éléments. Aujourd'hui, Messieurs, ces metteurs en œuvre ne sont plus à trouver; deux de vos collégues vous ont fait récemment agréer leurs services pour l'accomplissement de cette tâche, et vous devez vous en féliciter; car leur aptitude spéciale vous garantit qu'ils rempliront dignement lé mandat que vous leur avez confié. C'est avec l'appui et le patronage de l'administration, c'est avec votre concours, sous vos auspices et sous vos yeux, c'est en un mot avec des éléments matériels d'exécution puisés dans le département lui-même, que MM. Charton, chef de bureau à la préfecture, et Lepage, homme de lettres à Nancy et votre correspondant, vont commencer cette grande publication.

Le premier se présente fort de ses grandes connaissances administratives et des documents de tous genres que ses fonctions l'ont mis à même de recueillir sur notre contrée; l'*Annuaire des Vosges*, qu'il rédige depuis près de 20 ans, n'est point d'ailleurs ici un titre sans valeur à votre confiance.

Le second a fait aussi ses preuves : auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires, riche des longues recherches qu'il a faites sur la Lorraine, dans les archives

de Nancy, il offre, comme garantie de son expérience et de son activité, la *Statistique du département de la Meurthe ;* commencée par lui il y a deux ans à peine, déjà cette publication touche à son terme, et le succès a dévancé son entier achévement.

Mais il est un point de vue sous lequel le sujet qui nous occupe doit acquérir à vos yeux une importance nouvelle. La *Statistique de la Meurthe* est presque achevée ; entreprise sur un plan analogue et avec des conditions matérielles identiques, celle des Vosges va la suivre immédiatement ; or, M, Lepage ne veut pas laisser inachevée la tâche à laquelle il s'est voué ; mettant à profit les richesses historiques réunies au centre qu'il habite, il a colligé et réparti entre les départements qui composent l'ancienne Lorraine, les documents qui concernent chacun d'eux ; si donc il rencontre dans la Meuse le bienveillant concours que vous lui avez assuré, il fera pour la statistique de ce département ce qu'il a fait pour celle de la Meurthe, ce qu'il va faire pour celle des Vosges, il y travaillera avec cette activité et cette persévérance qui conduisent toujours au but. Les trois œuvres qui résulteront de cette vaste conception, bien que propres chacune à leur département respectif, formeront ainsi les parties d'un même tout, et leur ensemble constituera un monument complet : la *Statistique* de notre belle province.

Ce n'est donc pas seulement à l'illustration de notre département, mais encore à celle de la Lorraine que vous allez donner votre appui et votre concours ; et bien que confondus aujourd'hui dans la grande famille française, vous ne pourrez que vous en applaudir, car les nouvelles divisions administratives n'ont point anéanti cette communauté de mœurs, de coutumes, d'usages, d'histoire, que notre province devait à son ancienne existence politique, et dont tout ami de l'antiquité se plaît à retrouver les traces.

SCIENCES HISTORIQUES.

De belles offrandes sont venues de toutes parts apporter des éléments nouveaux à l'histoire de notre département; déposées par vos soins au musée départemental, elles ont ajouté aux richesses de sa galerie d'antiquités : il faut citer notamment une belle médaille en argent au type de l'empereur Trajan, don de M. Lamarche, orfèvre à Epinal; une pièce à l'effigie de Louis XIII, trouvée au Haut-du-Bois près de Docelles, et offerte par M. Hatton, de Chenimenil; quatre médailles en argent aux coins d'Henri III, Henri IV, Louis XIII et du cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg, trouvées dans des fouilles faites à Norroy et données par M. Coly, notaire à Bulgnéville; deux médailles en bronze, dont une au type de l'empereur Adrien, adressées par M. le maire de Lamarche.

Vous devez aussi à votre collégue M. Gerardin, de Neufchâteau, un petit bas-relief de l'époque de la renaissance, découvert à Rouceux dans des fondations creusées près de l'ancien château, et une hache d'armes trouvée à Sommerécourt, près des ruines de l'ancienne ville de Lamothe.

Enfin votre collégue M. Laurent, conservateur du musée, a placé sous vos yeux une meule romaine découverte parmi les constructions antiques du village de Grand, et vous avez acquis, sur sa proposition, une tête sculptée, de ronde-bosse, en grès, représentant, selon toute apparence, l'empereur Commode. Cette sculpture est loin d'être parfaite, mais elle ne manque pas de caractère et offre beaucoup d'intérêt. Elle a été découverte à Urimenil, et il serait à désirer que des fouilles fussent pratiquées sur

le point où elle était enfouie, dans le but de retrouver le buste, le piédestal et l'inscription auxquels elle appartenait.

Il vous a également été fait hommage d'intéressantes publications ayant trait à l'histoire ; je citerai :

Le Recueil des anciens monuments civils et religieux d'Orléans, continuation d'une œuvre qui honore le crayon bien connu de votre compatriote M. Pensée.

Les Rits et réglements du culte israélite français de Metz, par feu votre collégue M. Michel Berr, de Nancy.

Voyages au pôle sud et dans l'Océanie, analysés par votre collégue M. A. Montémont.

Notices nécrologiques sur le duc d'Orléans et sur le comte Morel de Vindé, pair de France, ancien membre correspondant de votre Société, par le même.

Eloge du maréchal Fabert, par votre nouveau collégue M. Altmayer, propriétaire à Saint-Avold.

Les lois municipales et coustumes générales du bailliage de Chaumont en Bassigny, curieux manuscrit du XVI[e] siècle que vous devez à l'obligeance de M. Gerardin, de Neufchâteau, déjà cité, et que vous avez déposé à la bibliothèque d'Epinal.

Archéologie de la Lorraine, tome 2, *Notice sur l'origine de l'imprimerie dans les Vosges ;* ces deux ouvrages de votre collégue, M. Beaulieu, de Nancy, sont en ce moment l'objet de l'examen de votre commission d'antiquités.

Deux exemplaires de la *Carte routière du département des Vosges*, dressée par votre collégue M. Hogard, d'après les votes du conseil général, double don de l'administration et de l'auteur. Espérons que le public pourra bientôt jouir de ce beau travail, qui n'est pas encore livré au commerce.

Le fief colonger d'Hostad, par M. Richard, associé libre, bibliothécaire à Remiremont. C'est un aperçu, qui n'est

pas sans intérêt, des coutumes qui régissaient un petit fief des dames de Remiremont, situé sur la frontière de l'Alsace.

Notice sur la rivière Maldite, par votre collégue M. Mansion. Vous avez pris plaisir à entendre la lecture qu'il vous a faite de cet opuscule, qui a, par le fond, toute la valeur d'un document historique, et par la forme, tout le charme d'une légende du moyen âge. Vous en comptez plusieurs de ce genre dans vos archives; ils seront une bonne fortune pour les rédacteurs de notre statistique ; semblables aux gracieuses peintures qui ornent les anciens manuscrits, ils auront pour effet de reposer autéurs et lecteurs des détails souvent arides que la nécessité impose à la vérité de leur œuvre.

LETTRES.

L'attention que vous avez dû prêter à l'examen des sujets sérieux que je viens de rappeler et l'étendue toujours croissante de vos relations, expliquent la part restreinte que, cette année, les lettres ont prise dans vos travaux.

Toutefois, j'aurai à vous rappeler un discours dont M. le Préfet vous a fait hommage et que vous avez inséré dans vos *Annales*. Il a été prononcé, lors de l'inauguration, à Domremy, de la statue de Jeanne d'Arc, copie de l'œuvre de la Princesse Marie, due à la munificence du Roi.

Dans quelques pages dictées par l'éloquence du cœur, M. le Préfet a su faire naître un rapprochement religieux entre l'héroïsme de la vierge martyre de l'indépendance du pays, et le génie de l'auguste artiste qui l'avait si bien su comprendre. Il a retracé la mort prématurée de cette Princesse, qui devait si cruellement préparer le cœur du Monarque à la perte d'un fils, à son tour martyr de la

fatalité, et dont la généreuse épée eût été aussi un des plus fermes appuis de l'indépendance nationale.

M. Salmon, procureur du Roi à Saint-Mihiel, votre correspondant, vous a adressé la suite aux *Conférences des instituteurs*. C'est la continuation d'un ouvrage qui a déjà valu à son auteur les plus honorables suffrages. La première partie, reçue l'an dernier, a donné lieu, de la part de M. Mansion, à un rapport qui vous a tellement paru digne de l'œuvre elle-même que vous en avez décidé la publication dans vos *Annales;* vous ne pouviez donc mieux faire que de lui confier la suite de l'ouvrage, certains que l'aristarque se rencontrerait encore aussi heureusement inspiré que l'auteur.

C'est au même titre que vous avez dû renvoyer à M. Mansion l'examen de divers *Opuscules relatifs à l'instruction primaire*, publiés par un homme que vous vous honorez de compter au nombre de vos membres, M. Boulay de la Meurthe, député des Vosges, qui a su ajouter au nom qu'il porte, par son zèle et ses services comme membre de la société d'instruction élémentaire de Paris.

Vous venez enfin de recevoir de votre nouveau collègue, M. Puton, de Mirecourt, l'hommage d'un poëme intitulé : *Misères, faiblesse, force et consolation de l'homme*, dont vous avez décidé le renvoi à votre commission de publication.

BEAUX ARTS.

Ce ne sont point des œuvres brillantes, mais deux bonnes actions qui forment cette année le tribut des beaux arts.

Vous avez encore présentes à l'esprit les paroles touchantes inspirées, l'an dernier, à votre président et à votre rapporteur par la perte récente de votre ancien secrétaire perpétuel, M. Parisot; la vive sympathie qu'elles rencontrèrent parmi

vous et dans cette enceinte, faisait présager que votre dernier témoignage d'affection ne se bornerait point à de stériles regrets.

Déjà, dans votre séance du 20 octobre 1842, vous aviez adopté par acclamation la proposition, due à la spontanéité généreuse de votre collégue, M. Haxo, d'ériger par souscription, sur la tombe de M. Parisot, un monument funèbre, consacrant à la fois vos regrets et la reconnaissance du pays; conviant à cette œuvre non seulement vos collégues titulaires, associés ou correspondants, mais encore tous les citoyens amis du progrès et d'une institution qui n'a d'autre but que de le seconder.

Votre appel a été entendu, Messieurs; le conseil municipal de cette ville, s'associant d'une voix unanime aux sentiments qui vous animaient, s'est empressé de vous accorder la concession gratuite de la fondation projetée; de nombreuses et riches offrandes, reçues de toutes parts, eurent bientôt dépassé le chiffre du projet que vous aviez adopté, et vous ont permis d'y ajouter un utile complément. Ce monument, dû au goût si sûr de votre collégue M. Grillot, est aujourd'hui achevé; son style, son inscription sont simples et modestes comme celui dont il couvre la cendre. Grâces à vous, Messieurs; grâces à tous ceux qui vous ont compris et secondés, ce suprême hommage protégera contre l'oubli la mémoire d'un homme qui, à plus d'un genre de mérite, joignait le mérite si rare de s'oublier soi-même.

Mais votre sympathie pour le vieillard qui venait de s'éteindre ne vous a point fait négliger le soin du jeune talent qui promet de grandir, et dont il vous avait en quelque sorte légué la tutelle.

Il y a aujourd'hui quatre ans que, pour la première fois, le jeune Humblot se faisait entendre sur le piano dans cette enceinte; en ce moment, ce jeune adepte de l'art doit à vos

efforts persévérants, à la généreuse intervention de plusieurs d'entre vous de pouvoir essayer ses forces dans la capitale; de loin votre sollicitude veille toujours sur lui; entouré des recommandations puissantes que vous lui avez assurées à l'avance, sous la direction d'un maître dont le nom est devenu célèbre, votre protégé se prépare à la grande lutte qui doit lui ouvrir les portes du conservatoire et décider de son avenir.

Je serai votre interprète en adressant ici un témoignage public de votre reconnaissance à la société philharmonique de cette ville, qui, lors du concert donné au profit du jeune Humblot, s'est associée à votre œuvre avec un si louable empressement.

Votre gratitude n'oublie pas non plus les dons recueillis en sa faveur parmi nos compatriotes résidant à Paris, lors du dernier banquet qui les a rassemblés.

INDUSTRIE.

La fête du Roi inaugure cette année celle des arts; mais l'exposition quinquennale de l'industrie française à Paris a dû être préparée dans chaque département par une exposition locale, qui lui servît en quelque sorte d'épreuve. L'appel fait par l'administration à nos industriels a été entendu, et le jury départemental institué par elle a pu constater que les Vosges seraient cette fois, comme les précédentes, dignement représentées dans ce champ clos de la paix et du progrès. Il résulte en effet du rapport de votre collégue, M. Mathieu, secrétaire du jury, que notre département ne comptera pas moins de 33 exposants.

Quant aux faits industriels directement soumis à votre appréciation, vous en avez en général confié l'examen à votre commission des primes; leur énumération constituerait

donc ici un double emploi, puisque tout-à-l'heure le rapporteur de cette commission fera connaître les investigations auxquelles ils ont donné lieu, et recommandera à vos encouragements ceux qui ont paru le plus dignes de récompenses.

Telle est, Messieurs, l'analyse de vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler; l'année qui commence, déjà riche de ceux que vous avez préparés, vous en réserve d'autres encore non moins dignes de votre attention; vous les aborderez avec le même zèle, car il vous est permis de croire qu'ils ne sont pas sans utilité pour la prospérité de notre département. Vous en puiserez un témoignage flatteur dans la sympathie qui les accueille au dehors, et que vient attester le nombre toujours croissant des demandes en affiliation qui vous sont adressées de toutes parts.

Voici l'énumération sommaire de celles auxquelles vous avez fait droit jusqu'à ce jour :

Vous avez admis, en qualité de membre titulaire, M. Marulaz, inspecteur des forêts à Épinal, qui vous a soumis un mémoire sur le reboisement des montagnes.

Vous avez également accueilli, au titre d'associés libres ou correspondants, MM.

Lesaing, docteur en médecine à Blamont, qui vous a présenté un *Essai sur les lochies* et la relation d'un fait médical intéressant;

Amédée Turck, fondateur de l'école d'agriculture de Sainte-Geneviève, près Nancy; ce titre seul le recommandait à vos suffrages;

Lallemand, curé de Dompaire, qui vous a donné des preuves de ses connaissances en histoire naturelle;

Altmayer, propriétaire à Saint-Avold, dont la demande se fondait sur un travail concernant le *Défrichement des forêts et le reboisement des parties incultes du sol*;

Vagner, professeur de langue allemande au collége royal et à l'école forestière de Nancy, qui vous a soumis plusieurs opuscules traitant de morale et les comptes rendus d'associations charitables dont il est secrétaire ;

Gillet, substitut du procureur du Roi à Nancy, dont vous avez reçu un ouvrage intitulé : *Analyse chronologique des circulaires, instructions et décisions du ministère de la justice*, ouvrage d'une utilité pratique hautement appréciée par les jurisconsultes ;

Husson, de Mirecourt, dont les travaux et améliorations agricoles avaient obtenu la prime d'honneur à votre dernière séance ;

Le docteur Gaillardot fils, au service du pacha d'Egypte, auteur d'un travail sur la géologie de la Syrie que vous avez inséré dans vos *Annales ;*

Blondin, maire et président du comice agricole de St-Dié, dont la direction éclairée a donné aux travaux de ce comice une impulsion qui le place au premier rang ;

Ballon, avocat à Paris, auquel vous deviez une *Notice sur la prise de la ville et du chasteau d'Epinal*, fruit de ses recherches à la bibliothèque royale et insérée dans votre dernier numéro des *Annales ;*

Ed. Ferry, membre du comice agricole de Saint-Dié, dont les travaux agronomiques ont été couronnés à votre dernier concours ;

Godron, professeur à l'école de médecine de Nancy, qui vous a fait hommage de deux ouvrages, la *Flore de la Lorraine* et le *Catalogue des plantes cellulaires de la Meurthe*, lesquels ont été, de la part de M. le docteur Mougeot, l'objet de rapports dont vous avez arrêté l'insertion dans vos *Annales ;*

L'abbé Guillaume, curé de Blénod-lès-Toul, qui présentait à l'appui de sa candidature divers opuscules, et, sur le bourg dont il gère la cure, une *Notice historique*

qui occupe une place importante dans la *Statistique de la Meurthe ;*

Glœsener, professeur à l'université de Liége, auteur d'un *Mémoire sur quelques nouveaux appareils électro-magnétiques et leur emploi ;*

Gaspard, notaire, vice-président du comice de Mirecourt, dont les droits se fondaient sur un travail ayant pour titre : *Considérations sur les mœurs agricoles*, suivi d'un *Traité modèle de comptabilité pour le cultivateur ;*

Edouard Cournauld, à Paris, qui offrait pour titre un ouvrage intitulé : *Exposition des principes actuels de la philosophie ;*

Digot, avocat à Nancy, auteur des *Éloges historiques* du premier président Bourcier, conseiller du duc Léopold, et de dom Hugo, et de *Recherches manuscrites sur l'histoire de Neufchâteau ;*

Le baron Puton, de Mirecourt, à qui vous deviez l'hommage d'une *Traduction en vers de l'Imitation de J.-C. et du livre de Job ;*

Gigault-d'Olincourt, ingénieur civil à Bar-le-Duc, qui présentait un ouvrage orné de gravures, intitulé : *De la construction des écoles primaires en France et de l'établissement de leur mobilier ;*

Enfin H. Lepage, homme de lettres à Nancy, dont j'ai déjà eu l'occasion de rappeler les titres.

Il me reste un triste et dernier devoir à remplir, Messieurs : c'est de rappeler à votre souvenir et à vos regrets, comme à ceux de vos concitoyens, les noms des collaborateurs que cette année vous a vus perdre.

M. Olry, enfant d'Epinal, le condisciple de plusieurs d'entre nous, vient de s'éteindre à la fleur de l'âge, au milieu d'une carrière qui s'ouvrait brillante devant lui. Dévoré de l'amour de l'étude, passionné pour la littérature

antique, M. Olry avait conquis de bonne heure tous les grades universitaires; depuis plusieurs années déjà, il gérait la chaire de littérature grecque à la faculté de Strasbourg, quand la mort est venue le surprendre, à 40 ans à peine, au moment où il rêvait sans doute à l'accomplissement d'ouvrages qui devaient soutenir, près de vous et dans le monde savant, la réputation que leurs dévanciers avaient si bien commencée!

L'auteur de votre compte rendu vous félicitait, il y a deux ans, Messieurs, de l'affiliation qui venait d'appeler dans votre sein M. Bresson, député des Vosges, et quelques jours après votre dernière séance publique, vous perdiez ce collaborateur éclairé, ce défenseur aussi zélé que puissant des intérêts des Vosges.

Nommé maire de Remiremont en 1825, M. Bresson justifia dès l'abord de sa capacité administrative par la création d'établissements de bienfaisance, d'enseignement et de salubrité, mais surtout par la conception et l'exécution d'un travail modèle pour l'amélioration et le repeuplement des forêts de cette ville, et votre Société accorda, en 1828, une médaille d'argent au bel exemple qu'il venait de donner à toute la contrée. Lors de la révolution de juillet, aux principes de laquelle il rendit hommage en résignant des fonctions qu'il ne tenait pas encore du vœu de ses concitoyens, la ville de Remiremont lui décerna une médaille, témoignage libre et spontané d'une gratitude aussi honorable pour les administrés qui l'accordaient que pour l'administrateur qui avait su l'inspirer.

Membre du conseil général qu'il présida presque constamment, M. Bresson prit à ses travaux la part la plus active; ses divers rapports, notamment sur la canalisation de la Vologne, sur la jonction de la Saône à la Moselle et à la Meuse et sur le chemin de fer de Paris à Strasbourg

par les Vosges, sont autant de preuves de son dévouement et de son intelligence des intérêts de notre département.

Élu député en 1831, M. Bresson fut bientôt appelé aux fonctions d'intendant civil à Alger, puis à celles de directeur général des forêts, et dans ces hautes positions administratives, il sut se concilier l'affection et le dévouement de tous par cette aménité de formes et cette droiture calme et douce qui formait le fond de son caractère. Il y déploya cette active application aux devoirs qui devient la loi des subordonnés, cet esprit d'ordre et d'organisation qui fonde les améliorations durables. C'est avec une égale sollicitude qu'il régla l'avenir des gardes forestiers, la position des commis d'administration, le régime intérieur de l'école forestière de Nancy, qu'il étudia l'aménagement des forêts de la Corse, le reboisement des montagnes, l'exploitation des dunes, qu'il prépara la statistique forestière de la France et les réformes qu'appelle l'administration des bois communaux.

M. Bresson aussi a succombé, dans la force de l'âge, aux fatigues de cette vie politique, qui voit ses services trop souvent méconnus, si promptement oubliés, et ne trouve de compensation digne d'elle que dans les tranquilles études dont s'occupent vos loisirs.

RAPPORT

SUR LA

DISTRIBUTION DES PRIMES,

PAR M. SARAZIN,

MEMBRE TITULAIRE.

MESSIEURS,

A aucune époque, la société n'a compris et rempli ses devoirs mieux qu'aujourd'hui. Qu'elle doive quelque chose à ceux de ses membres qui l'honorent par leurs vertus, à ceux qui la dotent de leurs découvertes, et enfin à ceux qui contribuent d'une manière quelconque à sa prospérité matérielle, c'est ce qu'elle n'ignore plus. C'est pourquoi, semblable à un débiteur consciencieux, probe et jaloux de son honneur, elle cherche partout ses créanciers, afin de s'acquitter autant qu'il est en son pouvoir.

Pourtant, elle resterait évidemment dans l'impossibilité de le faire, si, dans chaque grand centre de populations, des hommes ne s'entendaient tout spontanément pour se

charger d'une partie de sa tâche et l'accomplir sans motifs d'intérêt ou d'ambition. Depuis vingt ans, Messieurs, le département des Vosges voit avec bonheur que, chaque année, vous mettez un nouvel empressement à amener à bonne fin ce qui vous en a été dévolu. Mais si, aujourd'hui, il semble que vous ne faites què répondre au vœu de la grande société française, on ne doit pas oublier que vous avez le mérite d'avoir pris l'initiative, d'avoir compris, des premiers, que des hommes quelquefois déjà connus, mais le plus souvent obscurs et perdus dans la foule, ont droit à des récompenses, et à des récompenses publiques et solennelles. Voilà ce que vous avez vu de bonne heure et ce que vous avez réalisé promptement.

Depuis lors, le département des Vosges, acceptant le patronage de votre Société, a marché avec rapidité dans la voie générale du progrès ; moralité, instruction, arts industriels et mécaniques, beaux arts, agriculture, voilà les objets dont votre philanthropique sollicitude a accéléré le développement.

Toutefois, c'est surtout du côté de l'agriculture que vous avez dirigé votre attention, et vous avez épousé avec ardeur les intérêts de cette mère de tous. Pour la faire prospérer, vous avez donc fait ce qu'il faut faire ; vous avez mis en évidence l'agriculteur qui, se tenant également en garde contre la routine aveugle et opiniâtre et contre les innovations mal définies, procède avec discernement et avec réserve. C'est que depuis long-temps vous savez que, dans une localité, le bon agriculteur n'est pas celui qui abandonne brutalement les vieux modes adoptés pour cultiver les terres, en choisir les engrais et les semences, sous le prétexte, si en faveur aujourd'hui dans certains livres et si malencontreux sur le terrain, que ce sont de vieilles choses, et que les vieilles choses ne valent plus rien : vous ne tenez au con-

traire pour bon que celui qui les étudie d'abord, cherche à en saisir les points défectueux pour les modifier insensiblement, sans secousse, pour y marier les procédés et les perfectionnements nouveaux, dont il est l'appréciateur judicieux et équitable, tout en n'oubliant pas que ceux qui sont consacrés par l'usage comme étant les premiers dans la succession des temps, découlent des enseignements les plus simples de la nature, et partant quelque peu rationnels. D'un autre côté, l'expérience prouve que celui-là seul a des succès, que c'est par lui que les découvertes nouvelles obtiennent droit de bourgeoisie, et non par le moyen de celui qui contracte alliance avec certaines théories grandioses, dans le lointain ou les ténèbres desquelles la vue se perd également.

En outre, d'entre les succès de cet agriculteur par l'influence duquel s'effectue une transition douce et heureuse pour tous, le plus beau à vos yeux, c'est qu'il fait naître chez ses voisins le désir de le prendre pour modèle, et aussi vous travaillez à ce que celui qui sait ainsi se rendre utile à son pays, ne soit perdu de vue, ni par les plus hardis, ni par les plus timides : et pour atteindre ce but vous l'avez déjà récompensé et vous vous proposez de le récompenser encore.

Le laboureur plus humble, qui devait long-temps encore arroser de la sueur de son front le sol qu'il fouillait sans en rien retirer, a reçu de vos mains un double salaire, quelques deniers et un signe de distinction, afin qu'il ne perde pas courage et que d'autres n'hésitent pas à marcher sur ses traces. C'est par ce moyen que vous avez fait conquérir à vos concitoyens des centaines d'hectares de terre qu'ils n'espéraient jamais se soumettre.

Vous avez demandé que les terrains plus abruptes ou plus effondrés devinssent des forêts, et vous les voyez aujourd'hui couverts des meilleures essences. Un tel résultat

n'est pas d'une médiocre valeur; car mettant de côté la source de richesse que chacun peut y voir, désormais nous devrons accorder aux forêts un autre genre d'importance. Vous savez que, dans les grands appareils construits par les hommes, se trouvent des régulateurs qui préviennent les secousses et les perturbations. Eh bien ! les secousses et les perturbations dans la mobile atmosphère qui nous enveloppe, ne sont guère prévenues que par les forêts, considérées, non pas comme forces inertes, mais comme sources de chaleur en certaines saisons, de froid en d'autres, et en tout temps comme puissances de décomposition et de récomposition de l'eau, des gaz et de l'électricité.

Enfin, vous ne pouviez oublier ceux de vos concitoyens qui ont rendu les prairies des Vosges les plus remarquables de la France. Car ici il y a tant d'industrie, d'économie et de correction, que la récolte est toujours certaine, et que le département, bien que naturellement moins favorisé sous ce rapport que ceux qui l'avoisinent, est en réalité plus riche.

Voilà, Messieurs, le côté rationnel et économique de votre mission; mais elle a aussi son côté moral, et à raison de cela, elle devient encore plus belle et plus noble pour tous, et particulièrement pour celui qui l'accepte de la providence plutôt que des hommes. Car il est noble et beau de travailler pour la moralité de la société, de consacrer le sentier de la vertu, pour obscur qu'il soit, et d'y appeler la foule; de tendre une main secourable à l'artiste presque toujours victime de l'étincelle divine qu'il porte dans son sein; de récompenser les ouvriers actifs, fidèles et dévoués, car on les trouve en trop petit nombre aujourd'hui; de donner une petite palme au garçon de charrue, qui s'est conservé à son maître et à sa pauvre famille, malgré la rudesse de ses travaux et la modicité de son sa-

laire ; d'en donner une au domestique, quel qu'il soit, qui n'a pas déserté la première maison qui l'a accueilli. Ainsi, l'homme vertueux, l'artiste, l'ouvrier et le bon serviteur de l'Évangile, voilà ceux que vous prenez encore, et d'une manière toute spéciale, sous votre tutelle, ceux que vous choisissez pour vos enfants ; et vous êtes heureux quand vous les trouvez en grand nombre, y voyant un gage de bonheur pour la société.

AGRICULTURE.

1° CULTURE PERFECTIONNÉE.

Le candidat qui satisfait le plus complétement au premier article de votre programme, c'est M. Poirel, avocat général à la cour royale de Nancy. Tout ce que peut offrir une exploitation modèle se rencontre dans la vaste ferme d'Andoivre, à l'amélioration de laquelle le propriétaire, M Poirel préside lui-même, savoir : l'édification d'une maison d'exploitation rurale, la création de prairies naturelles et artificielles, l'introduction des instruments aratoires perfectionnés et des cultures nouvelles, l'élève des bestiaux, le défrichement de terrains improductifs, et enfin le reboisement de terrains impropres à la culture.

Nous ne chercherons pas à établir ici en quoi la maison de ferme construite par cet agronome, si utile au pays, s'écarte des plans publiés par votre Société ; nous nous contenterons de rappeler que la commission spéciale que vous avez chargée de l'apprécier vous l'a présentée comme devant amener dans les constructions agricoles de la contrée les diverses améliorations importantes qui la distinguent, et nous résumerons également avec rapidité ses autres travaux.

La ferme d'Andoivre, qui dépend de la commune de Senaide, est située sur le versant occidental des côtes d'Ainvelle, dont la partie supérieure appartient aux marnes irisées et celle inférieure aux terrains argilo-calcaires. Avant la révolution, elle appartenait à l'abbaye très-riche de Maraincourt, qui n'avait jamais daigné en prendre aucun soin; et depuis 1790 jusqu'en 1837, elle était restée entre les mains d'une famille riche aussi, qui s'était contentée d'en percevoir les canons tels quels. En 1837 et en 1840, M. Poirel fit l'acquisition des deux parties distinctes dont elle se composait et de quelques terrains contigus; en sorte qu'elle a maintenant une contenance d'environ cent dix hectares. Presque toute la surface présentait l'aspect de la négligence et de l'abandon : des buissons, des rochers et des masses de pierres qui provenaient de constructions considérables qui avaient autrefois existé dans cette localité. On n'y voit plus rien de tout cela aujourd'hui, et la charrue peut marcher partout librement et profondément. On peut évaluer les défrichements au moins à quinze hectares. Cette ferme, autrefois alimentée à peu près uniquement par une prairie naturelle qui en était à sept kilomètres, l'est aujourd'hui par d'autres que M. Poirel a établies sur les terres mêmes de la ferme, dans le fond des vallées et notamment autour de la maison d'exploitation. L'ensemencement en a été fait en fromental et a bien réussi. Puis, il a complété la production fourragère par vingt-cinq hectares de prairies artificielles, dont les trois quarts en luzerne et le reste en sainfoin. Enfin, il a introduit dans les environs la culture du blé de Richelle, du Topinambou et particulièrement du colza. Un bétail nombreux et choisi occupe ses écuries; et les laboureurs du pays se félicitent d'y avoir trouvé les porcs si remarquables de la race de New-Hampshire.

La charrue - Dombasle y est le principal instrument aratoire ; vient ensuite le scarificateur, qui est d'un excellent service pour les semailles d'automne.

Diverses essences ont été plantées dans quatre à cinq hectares de côteaux qui n'étaient pas susceptibles d'un autre emploi ; mais les roches calcaires qui les recouvrent et leur exposition méridionale leur ont beaucoup nui. Cependant, ils commencent à se développer.

Messieurs, vu ces travaux importants, votre commission a cru devoir adjuger à M. Poirel votre première prime consistant en une médaille d'argent.

Le concurrent qu'elle a placé au second rang c'est M. Claude Thouvenel, cultivateur à Remoncourt. Il satisfait aux conditions d'une exploitation exemplaire et d'une bonne administration agricole. Par-là, il montre que, dans l'arrondissement de Mirecourt dont il fait partie, les bonnes théories et les bonnes pratiques se répandent avec rapidité, et qu'il est permis de bien augurer de l'avenir de l'agriculture. C'est en effet un agronome de cet arrondissement qui a obtenu l'année dernière votre médaille d'honneur. Sans être à la hauteur de ce dernier sous le point de vue théorique, M. Thouvenel ne lui est pas inférieur dans l'application. Ainsi, sa ferme est en bon état ; les bâtiments en sont bien distribués ; les écuries bien aérées et bien tenues. La culture est variée ; sur soixante - seize hectares de terres arables, trente-cinq sont en céréales, trois en plants légumineux, un en plants sarclés et onze en prairies artificielles.

Les nourris en rapport avec cette culture s'élèvent à trente-cinq têtes non compris les moutons, et sont d'une belle espèce, surtout les chevaux. Enfin M. Thouvenel exécute ses travaux avec ses deux fils, et ne néglige rien pour leur faire comprendre combien en agriculture les résultats sont

subordonnés à l'instruction et à l'éducation des travailleurs. Tels sont les titres qui lui valent aujourd'hui une médaille d'argent.

Un autre concurrent, M. Eugène Lüng, présenté par le comice de Saint-Dié, exploite avec non moins de succès et de distinction que le précédent une ferme située dans les montagnes. Votre commission vous propose donc encore pour lui une médaille d'argent.

La culture dans les montagnes est peu étendue, mais elle exige plus d'art et d'industrie que dans la plaine. En effet, ici le défrichement consiste à enlever quelques genêts et quelques cailloux; puis le sol vous est acquis à jamais. Là au contraire il vous faut presque l'art du mineur pour vous en emparer et celui de l'ingénieur pour vous en assurer la possession. Car vous ne craignez pas moins le déplacement d'une pierre que l'impétuosité d'un torrent; et les prairies si coquettes que vous avez sur le flanc de la colline, et qui naguères étaient des terres vagues et blanchies par les pluies comme les vieux chênes le sont par la foudre, peuvent en un moment présenter de nouveau ce lugubre aspect. Si donc vous n'êtes industrieux, n'essayez pas de cultiver dans les montagnes. M. Lüng en connaissait le difficile, et si je puis dire le capricieux, quand il acquit la ferme de Martin-pré; et il a su vaincre l'un et régler l'autre. Il succédait à un fermier qui avait épuisé les meilleures terres labourables, laissé les mauvaises herbes envahir les autres, et les courants d'eau creuser les prairies. Sous sa main tout se nivela, s'améliora et s'étendit. Aussi les champs, qui contiennent dix hectares, fournissent aujourd'hui en abondance le seigle, les pommes de terre, l'avoine, le froment et le trèfle. En cultivant cette plante fourragère, M. Lüng a détruit un préjugé local et par conséquent a été utile à tous. Ses prairies, dont la contenance est de huit hectares,

donnent des coupes également bonnes et abondantes et lui permettent d'entretenir seize têtes de gros bétail. Finalement, cet agriculteur a deviné comment il pouvait améliorer son domaine, quel genre d'instruments il devait y employer à ses labours, quelle espèce de bestiaux il y éleverait, de sorte qu'il est déjà parvenu à en doubler les produits.

Une médaille d'argent a encore été accordée à M. Basquin Apté, laboureur au Faing de Sainte-Marguerite et présenté encore par le comice de Saint-Dié. Les travaux agricoles de ce candidat ne sont pas sans importance, ni leur mode d'exécution sans discernement. Les terres arables sont défoncées à vingt-cinq centimètres, afin que le tuf calcaire dont se compose le sous-sol s'allie de quelques parties de l'argile et du sable dont il est recouvert et ne se reproduise pas facilement. Quelques-unes de ces terres, où les céréales d'automne se perdaient toujours par suite de la stagnation des eaux, sont disposées en ados aujourd'hui, sillonnées de fossés d'assainissement et partant complétement mises à l'abri de leur ancienne chance de stérilité. Du reste, l'assolement de M. Basquin Apté est le même que celui de l'illustre directeur de la ferme de Roville, c'est-à-dire triennal, la rotation des plantes comprenant successivement les récoltes sarclées, les céréales et les fourrages. Quant aux prairies naturelles, elles ont aussi été l'objet de travaux considérables, et particulièrement dix hectares où il a fallu opérer des nivellements, régulariser les cours d'eau et les diviser d'une manière nouvelle : les produits sont maintenant doublés. Seize têtes de gros bétail fournissent les engrais, qui peuvent rendre aux dix-huit hectares de terre dont se compose cette ferme, les sels divers qui leur sont enlevés par les plantes. Elle pouvait à peine suffire à l'entretien de la moitié avant 1840. Les produits déjà doublés

augmenteront encore dans quelques années, lorsque le sol aura profité pendant un temps suffisant des bienfaits d'un engrais aussi abondant.

2° PRAIRIES NATURELLES.

Dans les Vosges, la nature ne donne presque rien à l'homme, à moins que son génie ne trouve les moyens de détruire les causes de stérilité sous l'influence desquelles elle se trouve. Il n'y a effectivement pas long-temps qu'ici les bords de la Moselle étalent de vastes tapis de verdure, comme ceux de la Meuse ou de la Meurthe, ni que plus loin, dans les montagnes, se rencontrent de riches terrains comme les plaines que séparent ces mêmes rivières. Non! car à part quelques oasis riants et quelques vallées fertiles, la génération qui nous a devancés n'avait que des prés ingrats, chétifs, couverts des pierres qui s'étaient détachées du flanc des montagnes sous l'action de la pluie et des neiges. Dans ce moment, les choses sont bien changées; et on ne sait si l'on doit moins y vanter les travaux des hommes qu'y admirer les caprices de la nature. Pour cette raison, les prairies naturelles ont été, cette année comme les précédentes, l'objet d'une sérieuse attention de votre part. Vous avez donc toujours rémunéré les cultivateurs qui s'en sont occupés, et en première ligne dans ce concours, Dominique Clément, de Lignéville, à qui vous avez décerné une médaille de bronze. Ce laboureur, il y a treize ans, fit l'acquisition d'un terrain de cinq hectares, marais où l'acidité de l'eau le disputait seule à la mauvaise qualité des herbes. Aussi ne donnait-il qu'une petite quantité de foin âcre et dur. Le dessécher et le transformer en une bonne prairie, voilà le but que s'est proposé et qu'a atteint M. Clément.

A cet effet, il a pratiqué des fossés et des conduits d'assainissement dans les parties basses et tourbeuses; puis, pour achever de les relever, il y a rapporté des terres, qu'il prenait dans un terrain voisin qu'il a également converti en prairie. Enfin, il a complété cette vaste et superbe création par des canaux qui distribuent sur tous les points des eaux d'une bonne qualité.

Votre commission aurait désiré placer en seconde ligne Dominique Gantois, de Saint-Baslemont. Mais comme la conversion qu'il a entreprise, tout avancée qu'elle est, n'est pas terminée, elle ne peut vous demander cette année de récompense pour ce candidat. Toutefois, elle émet le vœu que vous appréciiez un jour ses travaux, et lui accordiez la récompense dont il aura pu se rendre digne.

Un propriétaire de Contrexéville, M. Cartel (Jean-Baptiste), vient de mettre six ans pour créer une prairie de six hectares sur le territoire de cette commune. Par cette œuvre, il mérite d'autant mieux de ses concitoyens qu'ayant pris l'initiative dans une localité qui manque de prairies, il leur a montré qu'avec de la persévérance et du courage, l'homme peut vaincre de grandes difficultés, et en quelque sorte forcer la nature à donner ce qu'il lui demande. M. Cartel a réuni en une seule pièce dix-sept parcelles dont il a payé cher la convenance, bien qu'elles soient étroitement resserrées entre deux collines pleines de pierres et de broussailles, et traversées par un torrent qui débordait au moindre orage et se creusait un lit nouveau du jour au lendemain. Cet agriculteur, par des travaux ingénieux et incessants, a enlevé les buissons et les pierres, comblé les fondrières et abaissé les mamelons, enfin, creusé et muré un lit régulier au torrent, qui maintenant respecte ses rives et ne fait plus que les fertiliser par ses eaux et par le limon qu'il charrie. La valeur de cette propriété est triplée. Telle est la

première récompense qu'il a obtenue conjointement avec ses enfants ; votre commission des primes en ajoute une seconde, c'est un encouragement honorifique qui consiste en une médaille de bronze, voulant montrer par-là à cette famille qu'elle la croit en possession de l'aptitude au travail, et par suite, comme dit l'ingénieux moraliste, du fonds qui manque le moins.

M. François Claudel, percepteur à Vaubexy, a amélioré aussi plusieurs près peu productifs et particulièrement cinq hectares qui avoisinent sa maison. Ce terrain était autrefois marécageux et ne produisait que peu d'herbes d'une mauvaise qualité ; M. Claudel y a ouvert plusieurs conduits d'assainissement recomblés avec des pierres ; il a relevé et nivelé le sol au moyen d'une quantité considérable de terres rapportées, venant soit de ces conduits, soit du curage du canal de son moulin ou de quelques-uns de ses champs les plus rapprochés ; votre commission prenant ces travaux en considération, vous demande pour lui une mention honorable.

Elle vous demande également une mention honorable pour M. Beaudoin (Jean-Baptiste), propriétaire à la Chapelle-aux-Bois. Ces mots seuls de Chapelle-aux-Bois, auxquels on substitue souvent, non sans malignité, ceux de *Terre Sainte*, rappellent à tous les Vosgiens qui connaissent le pays, un sol maigre, froid, infécond, produisant à peine de mauvaises herbes. Le laboureur donc qui a assaini, fécondé et vivifié quelque peu de cette plage boueuse et ingrate, a quelque droit à un encouragement.

3° IRRIGATIONS.

L'irrigation d'un terrain quel qu'il soit exige de celui qui y procède une étude préalable, un petit projet de cana-

lisation. Car, soit qu'il s'agisse de la dérivation du ruisseau le plus grêle ou de l'aménagement de l'eau de la plus humble source, il faut opérer des nivellements, des digues et des aqueducs ; sans doute tout cela s'exécute d'après une échelle tellement petite qu'on n'y voit rien de commun avec les savants travaux de nos ingénieurs. Toujours est-il pourtant que chacun n'y réussit pas. C'est donc là un art, et tout universel qu'il est, nulle part, je crois, il ne compte d'hommes aussi habiles que dans les Vosges. De ce nombre est Joseph Beaudoin, simple manœuvre du village de la Chapelle-aux-Bois. Organe de la commission des primes, je vous demande pour lui une médaille de bronze et une prime de trente-cinq francs : la médaille pour servir de titre à cet homme d'intelligence et de cœur, et la prime pour lui être de quelque secours dans son médiocre ménage. Joseph Beaudoin travaille depuis près de vingt-cinq ans à l'irrigation des prairies et au desséchement des marais. Il a été employé par divers propriétaires, soit de la Chapelle-aux-Bois, soit du port d'Uzemain, de Xertigny, etc. Il a une expérience consommée et jouit d'une réputation telle que chacun adopte ses vues, met à sa disposition les ouvriers qu'il demande et s'en trouve bien. Les ouvriers eux-mêmes, pour lesquels il est un guide sûr, se félicitent d'être appelés à travailler sous sa direction. Votre commission des primes vous invite également à décerner une médaille de bronze à M. Thiaville (Hubert), d'Eloyes. Ce cultivateur avait sur la rive droite de la Moselle un pré de six hectares, généralement graveleux et stérile. Au moyen de nivellements et d'un canal de quatre cents mètres, qui lui ont coûté beaucoup de peine et de frais, il l'a transformé en une prairie d'excellente qualité et d'un plein rapport.

4° PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Depuis long - temps, Messieurs, vous encouragez la création des prairies artificielles et c'est à juste titre. Quoiqu'elles paraissent n'être que les auxiliaires des prairies naturelles ou n'offrir qu'une importance secondaire, elles seules peut - être mettront un terme aux souffrances de l'agriculture chez nous.

Votre commission des primes le pensant ainsi, adopte les conclusions du comice de Mirecourt et vous demande pour M. Bastien (Victor), de Bettoncourt, une mention honorable. Ce cultivateur, d'après le rapport du comité cité, exploite depuis long-temps une luzernière de six hectares, et vient d'en établir une autre de cinq dans un terrain qu'il aura su le premier rendre propre à donner des produits avantageux.

Elle vous en demande encore une au même titre, pour M. Gaignier (Charles-Victor), cultivateur à Hennecourt, et vous fait connaître avec satisfaction qu'il entretient une luzernière de huit hectares, où il trouve de quoi nourrir un beau et nombreux bétail, objet de l'admiration des amateurs.

5° DÉFRICHEMENTS.

M. Balland (Antoine), cultivateur à Éloyes, possédait sur le versant d'une montagne deux hectares quarante-neuf ares de terres pour ainsi dire en friche. Il y a dix ans qu'il en a commencé le défrichement, et il n'a cessé depuis cette époque de s'en occuper, surtout l'hiver quand il pouvait disposer de ses forces agricoles. Les broussailles et les ronces

si vivaces ont enfin disparu par les soins incessants de cet humble laboureur ; et les quartiers de roches qu'il a enlevés par la sape ou par la mine ont servi à l'amélioration des chemins de vidange qui sont dans le voisinage. Pour ces motifs, votre commission lui décerne une prime de 50 fr.

Elle vous demande une médaille de bronze en faveur de M. Maudru, propriétaire à Adompt, pour avoir converti en une excellente luzernière une terrain abandonné d'environ deux hectares, et en vigne un terrain friche de vingt-deux ares. Deux mille cinq cents mètres cubes de pierres ont été extraits du premier, et du second une quantité proportionnellement plus considérable. Stimulés par l'exemple de M. Maudru, dont les deux terrains sont aujourd'hui en plein rapport, beaucoup d'habitants du même village essaient des défrichements.

6° TRAVAUX DES CHAMPS.

Dans toute industrie, il y a un chef de service et des agents subalternes ; et si l'unité de vues peut assurer le succès, la divergence peut le compromettre. Ce principe est surtout vrai dans l'industrie agricole, où il n'est pour voir que l'œil du maître, dit Lafontaine.

Qu'une exploitation soit un peu étendue, le propriétaire s'adjoint des ouvriers, des serviteurs ; et suivant qu'il les forme bien ou mal, qu'il s'attache les bons et se défait des mauvais, il se donne des chances de fortune ou de ruine. Mais dans l'état actuel des choses, tout dépend-il de sa volonté ? Non certes ! Et si les bras lui manquent dans ce moment, ce n'est pas sa faute ; c'est que l'émigration se fait et doit se faire des campagnes vers les villes. Dans les campagnes, le salaire est faible et le sera toujours, parce qu'il

acquitte des produits vulgaires, à la portée de tous, invariablement les mêmes sous le rapport des temps et des lieux et sous le rapport de la qualité et de la quantité; en outre, le travail est pénible, rude, se commence avant le jour et ne se termine souvent que dans la nuit : dans les villes, le salaire est plus fort et doit l'être, parce qu'il acquitte les exigences du luxe et des arts ; il est susceptible d'augmentation vu leur développement indéfini; le travail a peu de rigueur et peu de durée; en sorte que le travailleur a le temps de s'occuper de sa personne, d'étudier son allure, de se rendre complaisant pour lui-même; dès-lors, il laisse poindre un germe de contentement et de satisfaction; et ceux qu'il a laissés au village s'en aperçoivent, lui portent envie et cherchent à le suivre. De là, diminution de population dans les campagnes et augmentation dans les villes, véritable plaie sociale qu'il serait bien facile de guérir peut-être; car on pourrait mettre en regard ces deux classes ouvrières; montrer l'une saine et forte, et supérieure à l'autre de toute la supériorité d'une nature entretenue bonne au moral et au physique, sur une nature presque entretenue mauvaise sous ce double et même point de vue; la première avec ses faibles économies devenant propriétaire et se fixant, ce qui n'est pas d'une médiocre importance pour l'esprit de famille et de société; l'autre gagnant beaucoup, dépensant plus encore, et voyant un trop grand nombre des siens aboutir souvent à la pauvreté et quelquefois même au vagabondage.

Pourtant, que ces états, où l'on ne voit que trop fréquemment tomber une partie de cette dernière, soient le résultat de sa conduite ou de celle des industriels auxquels elle prête son travail et ses économies, c'est ce que nous n'examinerons pas, pressé que nous sommes de borner ces considérations afin de féliciter ces serviteurs paisibles et moraux, qui ont,

autant qu'il soit possible de le dire, travaillé à la vigne du Christ, et pourvu en temps et lieu à la nourriture des familles dont il leur a confié la garde. De ce nombre est Salmon (Jean-Nicolas), qui compte vingt ans de service dans la même maison. Son maître, Jean-Joseph Cosserat, a été frappé de plusieurs attaques d'apoplexie; dès la première, il se rencontra pour lui un gardien vigilant et fidèle, c'est Jean Salmon. Ce serviteur dévoué le suivit dans ses voyages comme dans ses champs; par suite, il se trouva un jour dans la nécessité de le rapporter sur ses épaules. Pendant huit ans que se soutint ce dévouement sans bornes de Salmon, la famille Cosserat ne l'entendit jamais se plaindre, et ne le vit jamais se montrer exigeant. Il y a mieux; les travaux des champs continuèrent à s'exécuter convenablement et ponctuellement, bien que le domestique eût véritablement augmenté sa tâche de celle du maître. Depuis douze ans que celui-ci est mort, il continue avec le même désintéressement cette double tâche au profit de la famille, et en même temps consacre à peu près tout son gage à l'entretien de sa mère, qui est octogénaire et dans l'indigence. Votre commission des primes demande à l'unanimité, pour ce serviteur exemplaire, une médaille de bronze et une prime de 50 fr., afin d'honorer dans sa personne le travail, la probité et le dévouement.

Elle vous demande également deux médailles de bronze et deux primes de 50 francs chacune, pour les filles Marie-Jeanne Médy et Catherine Valentin.

La dernière compte trente-sept ans de service chez le sieur François Amet, marcaire dans la commune de Sapois. Appelée à l'humble occupation de la garde des troupeaux et de l'entretien général du bétail, elle a su s'en acquitter de manière à être citée aujourd'hui pour modèle aux pâtres du pays. Ce service de trente-sept ans n'a été interrompu

que dix mois. La piété filiale de cette bergère la retenait alors près du lit de son père mourant ; car elle voulait seule payer la dette de reconnaissance dont une famille de huit enfants se tenait justement obligée envers cet octogénaire.

Elle a donné depuis des soins de même nature à son maître, et ce n'est qu'après avoir été victime de son dévouement qu'elle s'est retirée, pauvre bien entendu, mais emportant le regret et l'affection de la famille pour laquelle elle avait travaillé.

Quant à Jeanne Médy, elle a en tous points les mêmes droits à l'attention de votre Société. C'est aussi une enfant de la montagne qui a servi un marcaire et cela pendant trente-trois ans. Son dévouement aux intérêts de son maître et sa piété filiale sont tout-à-fait méritoires.

7° REPEUPLEMENT DES FORÊTS.

Partout les forêts contribuent à l'équilibre atmosphérique et à la richesse nationale ; en outre, dans un pays montagneux comme les Vosges, elles sont les tutrices naturelles du sol. La terre végétale y est également meuble dans la plaine et dans les montagnes ; c'est un sable délié qui redoute la chaleur, les vents et surtout les eaux. Dès que l'inclinaison est d'une trentaine de degrés, en vain d'intervalle en intervalle, les terres labourées sont séparées par des bandes incultes, elles coulent sous l'action de la pesanteur. Alors les rochers se découvrent et la végétation devient à la fois très-rare et très-faible. Il ne peut pas en être autrement ; l'eau qui tombe sur une surface donnée cesse d'être contrariée dans le sens de la pente ; de là des érosions qui s'étendent jusqu'à la plaine et la déchirent ; des affouillements et des attérissements qui attestent souvent plusieurs

années de suite combien a été près de sa ruine tout un peuple de laboureurs. Il est donc indispensable de reboiser les terrains en pente, si l'on veut les conserver; car ce n'est pas assez pour cela des racines courtes et fragiles d'un gazon plus ou moins épais, ni même de celles des prairies artificielles. D'autres doivent l'être également; ce sont ceux qu'on ne peut rendre accessibles à la charrue qu'au moyen d'une main d'œuvre trop dispendieuse, et ceux encore où l'ingratitude du sol ne laisse pas espérer une compensation suffisante des frais d'engrais ou de labour qu'en entraînerait la culture. C'est donc dans l'intérêt de la population vosgienne que l'administration forestière encourage le reboisement et le repeuplement. Elle la félicite du reste de ce qu'elle répond avec empressement à ses invitations et lui donne lieu d'enregistrer chaque année d'immenses travaux tendant au double but indiqué. De son côté, la Société d'Émulation se fait un devoir de prêter dans toute circonstance, à l'administration forestière, l'appui de ses suffrages et de ses encouragements. C'est pourquoi elle décerne, cette année, une médaille de bronze à M. Toussaint, maire de Gemaingoutte, pour avoir fait repiquer, sans frais pour la commune, 237,000 brins d'épicéa dans les vides des forêts du lieu;

Félicite M. Peureux, maire de la Chapelle-aux-Bois, pour avoir fait repeupler 28 hectares, tant en hêtre qu'en mélèze et pin sylvestre, ne pouvant lui décerner de médaille, attendu qu'elle le compte au nombre de ses membres associés libres;

Honore d'une médaille de bronze, Durin, garde brigadier à la résidence d'Épinal. Les travaux de cet agent remontent à 1826 et ne se terminent qu'en 1843. Ils consistent en semis de glands, pins sylvestres, faînes, etc., et en repiquements de brins de chêne et de hêtre exécutés dans

les forêts de Jeuxey, Deyvillers et surtout d'Épinal, et finalement ne comprennent pas moins de 100 hectares;

Accorde encore une médaille de bronze au sieur Villaume (Joseph), garde à la résidence d'Uriménil. Ce préposé a effectué des repiquements et des semis également depuis 1826 jusqu'aujourd'hui sans interruption; en sorte qu'il a contribué à repeupler toujours au moins la contenance de 50 hectares. Il mérite donc à tous égards l'attention de l'administration et la vôtre.

Les sieurs Jean-Baptiste Pessé et Jean-Nicolas Behem, gardes, le premier dans le cantonnement de Ramonchamp et l'autre dans celui de Brouvelieures, obtiendront de vous chacun une mention honorable.

Le préposé Pessé a surveillé avec une scrupuleuse attention l'exécution de 766 mètres des fossés d'assainissement, de 370 mètres de murs de soutenement, le semis de 70 hect. en épicéa et en mélèze, et enfin la plantation de 1,086,800 brins d'épicéa. De son côté, le garde Behem a présidé, depuis 1839 jusqu'aujourd'hui, à des travaux aussi nombreux et aussi importants que les précédents; repiqué des brins de hêtre, mélèze et pin sylvestre, et exécuté des semis de chêne et hêtre sur une contenance de plus de 25 hectares.

INDUSTRIE.

Vu l'état de perfectionnement de tous les arts, de grandes découvertes ne peuvent plus guère y être faites que par des esprits éminents et largement cultivés. Mais il y a, dans le monde des progrès, des choses accessoires et pourtant inconnues encore, qui appartiennent en propre à l'ouvrier, au vulgaire. Ces choses ont leur prix, et celui qui les voit le premier son mérite. C'est pour des titres de cette nature

que vous accorderez une médaille d'argent au forgeron Etienne Grandmontagne. Voici presque textuellcment ce qu'en écrit M. Lallemand, d'Uzemain, dans les ateliers duquel il compte quarante ans de pratique.

« Grandmontagne est âgé de 60 ans ; il y a 41 ans qu'il travaille dans les forges d'Uzemain. Laborieux, actif, intelligent, il est depuis 30 ans à la tête d'un atelier composé de huit forgerons principaux. Pendant sa carrière, son zèle ne s'est jamais ralenti un instant. La forge qu'il dirige fabrique exclusivement le fer destiné aux manufactures d'armes de Mutzig, Saint-Etienne, Charleville et Maubeuge. Il l'a senti et s'est attaché, avec une ardeur vraiment patriotique, à donner les meilleures qualités possibles au fer qui sort de ses mains. La vie du forgeron est rude ; elle condamne à une activité sans limite ; elle veut qu'on soit prêt à toute heure du jour et de la nuit, et ne permet que quelques instants de repos le dimanche et les jours de fête. Eh bien ! cette existence, le marteleur Grandmontagne l'a supportée avec une gaieté de cœur sans égale ; et malgré son âge avancé, il est encore le plus vigoureux et le plus robuste de ses compagnons. Mais il faut le dire, il doit cette brillante santé à des habitudes d'ordre ; il n'est ni buveur, ni joueur ; il vit au sein de sa famille, entouré de ses enfants qu'il a élevés au nombre de huit. Sa réputation d'habileté s'est étendue au loin ; et pour lui donner un noble témoignage d'estime, les manufactures d'armes lui ont donné dernièrement un sabre et un fusil d'honneur. »

Telles sont, d'après M. Lallemand, les qualités qui caractérisent l'ouvrier auquel vous donnez dans cette occasion une médaille d'argent.

Un autre ouvrier, Antoine Cayrol, de Carcassonne, limeur-ajusteur depuis 1824 chez M. Calein à Epinal, se

présente à vous avec des droits également recommandables. Nous n'avons pas à dire que Cayrol, comme militaire, s'est trouvé en Italie pendant les ans 7, 8 et 9 de la République; sur les côtes de Boulogne en 1804, à Austerlitz et à Ulm en 1805; ni que plus tard il a fait les campagnes de Pologne, d'Espagne et de France, et que cependant il n'a point eu de pension quoique blessé : non! nous ne le présenterons que comme ajusteur. La construction des pompes à incendie n'est pas sans difficultés. L'eau, dans ces appareils, est soumise à de grandes pressions, partant les fuites s'y déterminent facilement.

L'ajustement d'une soupape ou d'un robinet est donc une opération délicate et fine, comprise seulement par les gens du métier. Eh! bien, Messieurs, entrons dans l'atelier de Cayrol, aujourd'hui son champ d'honneur, et voyons-le à l'œuvre. Voici ce vieillard, la tête dans l'embrâsure d'une fenêtre; son front est calme et serein, tandis que son œil en feu cherche les aspérités qu'a laissées une lime trop grossière; sa main, qui manie avec peine la plume dont il se sert quelquefois, les saisit avec un tact et une subtilité qui tiennent du merveilleux. Aussi déjà il remet cette pièce délicate, dont le fini fait le désespoir de ses rivaux, et pour laquelle il devrait avoir peut-être, comme artiste, une place bien près de notre célèbre et modeste physicien Borda, qui avait le génie de la précision. Cayrol commande à ses compagnons la déférence et le respect à raison de sa supériorité reconnue, et au sentiment de son art il joint celui du dévouement à son patron. Son habileté constatée, il aurait pu être ce que sont beaucoup d'artistes, volage et capricieux, tantôt soigneux, tantôt négligent; il n'en est rien; il a, au contraire, contracté la délicate, scrupuleuse et rare habitude de ne jamais faire attendre les pièces qu'on lui demande et de ne jamais les laisser

sortir de ses mains sans que son maître puisse les garantir avec la plus grande sécurité. Votre commission des primes me charge de vous proposer de lui accorder une médaille de bronze.

Qui de vous, Messieurs, n'a ouï des touristes rappeler leurs visites à la contrée pittoresque et poétique de la Lorraine, au département des Vosges? Qui de vous n'en a ouï qui vantaient, comme aurait pu le faire Brillat-Savarin, avec un goût pur, fin, exercé, mais pourtant quelque peu contraire aux enseignements ascétiques, le produit si distingué de ses sources et de ses ruisseaux, produit qu'on appelle du nom insignifiant de truite? Auriez-vous, Messieurs, des habitudes de frugalité invariablement arrêtées et qui tinssent de celles des anciens Spartiates, que vous devriez encore féliciter votre commission des primes de ce qu'elle ose vous demander une prime de 100 francs et deux médailles de bronze pour deux intelligents pêcheurs de la Bresse, qui ont récemment découvert le moyen de propager l'espèce de poisson si recherchée que je viens de nommer. Que sa chair fasse les délices des tables somptueuses et convienne aux estomacs débilités, c'est ce que tout le monde sait; conséquemment, envisagé sous ce point de vue, il peut devenir un objet de spéculation pour quelques habitants de ce département, et dès-lors donner lieu à une industrie bien peu importante sans doute, mais qui néanmoins ne doit pas rester sans prix à vos yeux. Ces pêcheurs intelligents et observateurs savent, aussi bien que le naturaliste le plus distingué, que les truites qui se trouvent arrêtées dans les eaux stagnantes, deviennent tendres, pâles, en un mot dépérissent. De telles eaux n'en favorisent donc pas la reproduction. Au contraire, elles vivent et se reproduisent dans les petites rivières et les ruisseaux qui coulent avec rapidité, tombent par cascades et sont resserrées entre des

collines, en sorte qu'elles peuvent, d'un saut, prendre les mouches, les éphémères et les autres insectes aquatiques qu'elles recherchent avec avidité. Les rivières et les ruisseaux de cette espèce ont été dépeuplés dans les Vosges pendant la longue sécheresse de 1842. Il est donc urgent de chercher les moyens de se procurer de l'alevin. Voici en quoi consiste le procédé découvert à cet effet par Joseph Remy et Antoine Géhin, de la Bresse. Sachant que les truites, dans le temps du frai, se plaisent à se laisser gratter, ils ont fait de cette donnée un moyen de séduction qui les met à même de les prendre sans leur nuire. Au mois de novembre donc, époque du frai, ils s'en procurent. Les œufs de la femelle cèdent alors à une légère pression convenablement exercée sur le ventre, et sont reçus dans une eau bien limpide où l'on exprime ensuite de la même manière le lait du mâle pour le féconder. Quand cette eau est devenue blanche, les œufs sont déposés en des boîtes en fer-blanc garnies de gravier et percées d'un très-grand nombre de trous; puis ces boîtes sont elles-mêmes déposées dans des sources d'eau vive ou dans des ruisseaux qui coulent rapidement. L'éclosion a lieu dans le courant de mars. Tel est, Messieurs, le moyen trouvé par ces pêcheurs pour se procurer de l'alevin, et sans la malveillance, il aurait déjà été couronné d'un plein succès, comme vous avez pu en juger par les intéressants débris que vous avez vus. Vous n'hésiterez donc pas de leur accorder la récompense que j'ai l'honneur de vous demander pour eux, au nom de votre commission des primes.

Aujourd'hui, le riche produit du ver-à-soie cesse enfin de se circonscrire dans les climats méridionaux, et le département des Vosges est autant qu'aucun autre pays appelé à jouir des avantages qu'il présente. Le mûrier s'accommode de son sol et de sa température. L'exploitation d'une magnanerie ordinaire n'y court donc point de danger;

d'ailleurs, les magnaneries salubres de Darcet n'y obtiendraient-elles point de crédit, lorsqu'elles en obtiennent dans les pays septentrionaux? c'est ce qu'on ne peut craindre de l'esprit progressif et indépendant des Vosgiens. Déjà, un habitant du midi établi à Epinal, M. Philippot, a soumis, l'an dernier, un volumineux et magnifique échantillon de soie filée à l'appréciation de votre commission des primes; elle y a attaché du prix, ainsi qu'au tour ingénieux construit par cet industriel pour la filer. En conséquence, elle vous demande pour lui une prime de 50 francs.

Messieurs, vous accueillerez encore la proposition que vous fait votre commission d'accorder une médaille de bronze à Louis Nicolas, qui travaille depuis vingt-sept ans, en qualité d'ouvrier menuisier, dans les ateliers de M. Molard, à Epinal. Appelé sous le drapeau impérial au commencement de 1813, il entra immédiatement en campagne, comme tous les conscrits d'alors, et fut blessé à Lutzen le deux mai de la même année. Son rétablissement fut incomplet, en sorte qu'il ne tarda pas à être renvoyé dans ses foyers avec la modique pension de 100 francs. Admis en 1816 dans la maison de menuiserie de M. Thomas, il y acquit au bout de huit ans, par sa bonne conduite et son aptitude au travail, la position de chef-ouvrier. Cette position, il la conserva constamment depuis cette époque; et M. Molard qui a succédé à M. Thomas en 1831, a reconnu qu'il en était digne à tous égards, et qu'il devait s'applaudir de ce qu'un ouvrier aussi intelligent et aussi probe s'attachait à lui, comme il s'était attaché à son premier maître. Louis a élevé quatre enfants avec les seules ressources qu'il s'est créées; leur a laissé le temps et fourni les moyens pour embrasser un état de leur choix; et enfin il estime que le reste de ses économies, bien ménagé, le tiendra à l'abri du besoin jusqu'à son dernier jour. Vous n'hésiterez donc pas,

Messieurs, à récompenser en Louis, les qualités du bon ouvrier et du père dévoué, prévoyant et sage.

Enfin, votre commission émet encore le vœu que vous accordiez une médaille de bronze au sieur Levitre, ouvrier tailleur chez M. Barroué à Epinal. Cet homme ne manque pas de titres à votre bienveillance. Il appartient à une classe d'ouvriers où l'on en rencontre rarement qui comptent, comme lui, 22 ans de séjour chez le même maître; partant, il est certainement le doyen des ouvriers tailleurs de cette ville. D'un autre côté, Levitre est signalé comme un sujet laborieux, probe et serviable. La marque de distinction que vous lui accorderez est donc bien méritée et produira peut-être un effet heureux sur une classe ouvrière qui ne comprend pas assez, au rapport de l'un de ses prud'hommes, que chez elle, comme chez tout autre, le dévouement au chef d'atelier ne reste pas sans récompense.

DÉVOUEMENT.

Messieurs, à quelques pas de nous, aux portes d'Epinal, se trouve une femme que le Christ aurait appelé sa sœur; car elle accomplit la volonté de Dieu et s'avance dans la voie étroite qui conduit à la vie. Son époux, Nicolas Leclerc, simple tisserand de la commune de Golbey, a depuis neuf ans les extrémités inférieures complétement paralysées. Cette affection a résisté aux moyens curatifs les plus énergiques. Père de deux petites filles, qui ne faisaient que de naître quand il a été frappé d'une manière aussi violente et aussi cruelle, Leclerc est pauvre; il n'a pas eu la moindre part dans le partage des choses de ce monde. Ainsi Dieu n'a pas voulu qu'il y ait un champ d'où il pût tirer sa nourriture et celle des siens, ni un toit qui pût l'abriter avec eux,

ni, chose plus mystérieuse! qu'il y conservât la santé après qu'une union chrétienne lui eut imposé de nouvelles obligations, des enfants à élever, la mère de ces enfants à soutenir : car toutes les mères ont besoin de soutien. Celle-ci pourtant, surpassant les autres mères de tout ce que leur position surpasse la sienne, s'est placée seule, si je puis le dire, en face des besoins les plus pressants et de celle de nos infirmités qui nous laisse presque le moins d'espoir. Ses yeux donc se sont détournés, comme dit le psalmiste, afin de ne voir ni l'aisance, ni la vanité du dehors; de là, tranquillité, calme et résignation chez elle; et jamais la moindre impatience, ni le moindre murmure près du lit de son mari, ni près de ses enfants; point de plaintes, ni de sollicitations importunes au-dehors; mais partout la respectable image d'une pauvreté digne, laborieuse et dévouée. Le ciel seul a des intelligences dans son cœur, en connaît les secrets, sait ce qu'il lui a départi pour qu'il puisse se rendre si beau aux yeux des hommes. Est-il en effet facile de s'expliquer comment une faible femme, par son travail dans le champ ou le pré d'autrui, à l'époque des cultures et à celle des moissons, devant l'âtre d'une étrangère dans la saison des veillées, comment cette femme peut suffire aux besoins et à l'entretien de toute une famille, élever deux enfants chrétiennement, ne laisser désirer ni le pain, ni le linge à un grabataire? comment elle peut calmer ce qu'il y a de douleur chez un homme qui souffre depuis des années, adoucir ce qu'il y a de l'amertume la plus amère de toutes dans le cœur jeune et valide de cet homme qui ne peut plus se mêler à la foule, échanger son existence avec la sienne afin de moins en supporter le poids?

Messieurs, votre commission des primes vous demande à l'unanimité, pour la femme Leclerc, une prime de 100 francs qui soit pour sa famille un léger secours, et une

médaille de bronze qui y perpétue la tradition d'une vie signalée par tant d'abnégation, de courage et de dévouement.

J'ai terminé ma tâche, Messieurs, et si j'ajoute encore un mot, c'est pour dire au laboureur que, dans son art comme dans tout autre, le résultat du travail est en raison de l'instruction du travailleur; à l'ouvrier, que son mérite est en raison de sa probité et de son dévouement; à l'artiste, que le sien est subordonné à sa sagesse; et à tous, que s'ils comprennent et justifient bien les mots que je viens d'adresser à chacun, ils pourront ensemble venir ici, avec l'homme signalé par sa vertu, recueillir vos palmes et vos récompenses.

RAPPORT

SUR LA

DISTRIBUTION DES PRIMES

DÉCERNÉES A L'HORTICULTURE,

PAR M. BERHER,

MEMBRE TITULAIRE.

Messieurs,

Dans sa séance du mois d'avril 1843, la Société d'Emulation a, sur la proposition d'un de ses membres, adopté le projet de créer, pour les produits de l'horticulture vosgienne, une de ces expositions dont depuis quelque temps nous donnent l'exemple tant de villes de progrès.

Une fois préoccupée de cette idée vraiment féconde, la Société a, sans retard, arrêté le programme des récompenses que ce jour solennel doit nous voir, chaque année, décerner à ceux de nos concitoyens qui se livrent avec le plus d'intelligence, de soins et de succès à la culture des potagers, des vergers ou des serres. Aussi, l'automne ne s'était point écoulé que déjà, objet constant de sa sollicitude, cette exposition avait eu lieu, brillante, fructueuse, applaudie.

Les commissions compétentes, celle des primes et celle d'agriculture réunies, constituées en jury d'examen, le jour même et sur les lieux, ont prononcé sur le mérite des candidats.

Appelé par le suffrage de mes collègues à vous rendre compte de ces premiers résultats dus à l'encouragement que nous promettons à l'horticulture, j'ai accepté la tâche de rapporteur, persuadé que l'intérêt du sujet qui nous occupe me saura mériter votre bienveillante attention.

Ainsi que l'avait annoncé un de nos prospectus, la première exposition d'horticulture dont nous ayons doté nos Vosges a eu lieu les 24, 25 et 26 septembre dernier, dans une des salles du Musée, nouvellement construite et convenable, sous tous les rapports, à une exhibition de cette nature; sept jardiniers, tous de la localité, ont, chacun selon sa spécialité, concouru à réaliser le projet éminemment utile que nous avions en vue. Vous rappellerai-je, Messieurs, le coup d'œil magique qu'offraient à la foule des spectateurs mille fleurs élégantes, suaves, brillantes, artistement étagées sur ces gradins en amphithéâtre régnant sur le pourtour de la salle, tandis que les vastes tables qui supportaient ces mêmes gradins étaient garnies de fruits ou pliaient sous le poids des divers légumes de l'automne, légumes tous remarquables par leur qualité, par leur exubérante végétation.

Votre souvenir, mieux que mon récit, vous retrace sans doute toute la richesse de cette exposition; elle a obtenu l'assentiment général, et un public nombreux et éclairé, en la visitant, a témoigné assez de sa vive sympathie pour seconder notre œuvre; aussi, aujourd'hui vous n'avez qu'à vous applaudir d'avoir excité l'émulation dans cette branche importante des produits agricoles, afin d'arriver à de nouvelles améliorations. Cette affluence de curieux et d'amateurs, cet empressement à voir nos fleurs, nos fruits et nos légumes,

cet encouragement donné à l'art du jardinage de la part des habitants et des étrangers réunis dans nos murs à l'occasion de la fête patronale, témoignent hautement de l'intérêt particulier que tout le monde porte à vos intéressants travaux ; l'horticulture en effet, sinon la mère, du moins la sœur de l'agriculture, ce premier des arts et le plus utile, puisqu'il nous procure la nourriture commune, concourt puissamment avec elle au même but, et a droit à juste titre à notre constante sollicitude et aux encouragements dont nous pouvons disposer.

LÉGUMES.

Commençant par les légumes, votre jury a distingué particulièrement la belle collection de MM. Pécheur frères, jardiniers pépiniéristes à Epinal ; elle comprend 80 espèces de légumes tous remarquables, parmi lesquels de superbes choux quintal, hybride, milan, et plusieurs autres variétés, diverses sortes de légumes peu connus dans la localité, quatre espèces de petits pois verts en cosse, quatre de carottes et cinq de haricots frais ; mais ce que le jury a remarqué avec une grande satisfaction, c'est une intéressante et utile collection de vingt variétés de pommes de terre, ressource tellement précieuse qu'aujourd'hui il n'y a plus de disette à redouter, puisque, quelle que soit l'influence des saisons, son produit ne manque jamais absolument ; toutes ces variétés sont celles qui sont le plus accréditées, comme bigouri rouge et blanc, pygmée, grosse rouge, Sommeillier, Rohan, ronde blanche d'Amérique et très-productive, l'anglaise hâtive, truffe d'août, longue rouge très-bonne mais peu productive, Knigt hâtive, Chandernagor tardive à germer, jaune de Hollande très-productive, ronde blanche assez précoce et d'un excellent rapport,

la Floffold très-féculente et produisant abondamment, la Piéry blanche restant entière après la cuisson, l'ancienne rouge, très-connue dans les Vosges et qui sans doute est la meilleure de toutes, enfin la pomme de terre des Cordilières, la plus nouvelle et récemment introduite en France, où son goût et sa couleur, imitant le jaune d'œuf cuit dur, ont justifié sa haute réputation.

MM. Pécheur ont apporté en outre une corbeille de chasselas de Fontainebleau bien mûrs et des fraises de tous mois régénérées.

Le jury vous propose à l'unanimité de décerner une médaille de bronze à MM. Pécheur frères, pour l'ensemble de leur exposition.

Les légumes présentés par M. Houillon, jardinier de M. Derazey, étaient remarquables ; ils rivalisaient à peu de chose près, quoique les espèces fussent en moins grand nombre, avec ceux de MM. Pécheur ; les produits de M. Houillon prouvent son intelligence et attestent les soins tout particuliers qu'il donne à ses cultures ; votre commission vous propose de récompenser la pratique déjà si éclairée de ce jeune horticulteur, en lui décernant une mention honorable.

Le même jury vous propose de décerner une médaille de belle culture à M. Adelphe (Jean-Jacquot), jardinier habile, qui s'adonne avec beaucoup de zèle à la culture maraîchère, partie la plus importante des produits horticoles, en raison de ce qu'elle approvisionne nos marchés et pourvoit ainsi, en tout temps, à la consommation journalière et aux besoins de tous. Entr'autres objets, les carottes à collet vert, les oignons, les raves et les choux rouges qu'il a exposés, tous de la plus grande dimension et des plus belles formes, font ressortir les bonnes méthodes que cet horticulteur met en usage, et prouvent les soins multipliés qu'il apporte dans l'exercice de son honorable industrie.

Tout en appréciant les beaux produits présentés par M. Jean-Jacquot, et en lui décernant le prix de belle culture, votre commission n'a pu s'empêcher de témoigner sa vive satisfaction à la vue des choux cabus et quintal de MM. Boulay et Romary; les oignons, les raves et les carottes de ce dernier étaient dignes d'éloges. Nous regrettons que ces jardiniers laborieux n'aient pas exposé d'autres légumes, qui sans doute eussent été bien accueillis, à en juger par ceux que nous avons vus; mais nous espérons que les horticulteurs, prévenus plus tôt cette année, s'empresseront d'apporter des produits de toute nature et dignes de l'accueil du public.

La commission, à l'unanimité, vous propose de décerner des mentions honorables à MM. Boulay et Romary pour leur belle culture.

FRUITS.

La médaille concernant les fruits n'a pu être méritée cette année, sans doute à cause de l'époque peu avancée de l'exposition : la plupart des fruits d'automne et d'hiver n'étaient point encore parvenus à leur maturité, parce que la végétation, contrariée par l'abaissement prolongé de la température, alors qu'elle aurait dû être élevée, n'avait pu pourvoir en entier à leur belle croissance et à l'élaboration de leur maturité; aussi voyait-on peu de fruits. Cependant le jury a remarqué du chasselas, des fraises des Alpes en abondance, quelques belles pommes et surtout diverses espèces de poires venues de pépins et sans le secours de la greffe; ces poires, qui semblent provenir de doyennés, sylvanges et Saint-Germain, ont conservé de leur espèce primitive un certain goût très-flatteur, mais elles ne leur ressemblent nullement. La force végétative naturelle qui les

a produites, promet à la pomonomie vosgienne des gains nouveaux et abondants. Pour cette raison, la commission vous propose de faire à M. Perrin, ancien militaire à Golbey, qui les a exposés, le rappel de la médaille qu'il a déjà obtenue dans les mêmes circonstances.

Elle vous propose encore d'accorder une mention honorable à M. Lambinet, pour ses très-belles fraises des Alpes, qu'il avait accompagnées de semences régénératrices, et pour divers fruits qu'il a exposés.

FLEURS.

Je viens de vous parler des deux parties essentielles et les plus utiles de l'horticulture, la culture maraîchère et la production des fruits; il me reste à vous entretenir de la troisième qui est la plus brillante, je veux dire l'horticulture florale, qui fait l'objet d'un grand commerce parce que le goût des fleurs est devenu général; il s'est répandu dans toutes les classes de la société. En effet, quelle plus pure distraction! Quelle plus innocente jouissance! Tout le monde les aime, et vous l'avez vu : on s'arrêtait, comme on le fait encore aujourd'hui, avec prédilection devant cette brillante exposition. Essayer de peindre l'effet qu'elle a produit, rappeler quelle était la surprise, au fond de nos Vosges, de contempler avec admiration ce que la saison peut produire de plus riche, de plus gracieux et de plus séduisant, est une tâche que je n'entreprendrai pas. Cependant reportons-nous un instant dans la salle de l'exposition et passons en revue les produits exposés; commençons, si vous le voulez, par ce qui appartenait à M. Crousse. Quoi de plus magnifique que la réunion de toutes ces fleurs, leur belle verdure et la parfaite végétation de toutes ces plantes d'agrément de divers pays et de climats différents!

Quel beau coup d'œil, quels soins infinis, quelle admirable coquetterie dans l'arrangement de ces fleurs, groupées avec art, suivant leurs formes et leurs couleurs, de manière à les faire ressortir et à les faire valoir les unes par les autres ! A ces indices, déjà on reconnaît le goût du maître et l'habile jardinier. Dans la collection de ce floriculteur éclairé, pas un rameau flétri, pas une feuille desséchée; vraiment nous n'étions point à l'automne ! Ses fleurs se pressent, elles se succèdent sans interruption, variées suivant les saisons, aussi belles qu'admirables par leur fraîcheur et leur parfait état de santé.

Sans parler du superbe Fuschia corymbiflore, des élégantes verveines, des bruyères gracieuses, des cactées de formes bizarres et aux fleurs anomales qui se distinguaient dans son exposition, on ne peut omettre de mentionner quantité de nouveautés, entr'autres les Achimenes coccinea et grandiflora, l'Erica spurea, le Burkelia capensis, le Cuphea floribunda aux fleurs si délicates, les fuschia Chauvieri, nova et Stormontii, les plus beaux du genre, un Franciscea mutabilis aux corolles changeantes, la clématite bicolore, imitant la fleur de la Passion, les belles roses thé, Bougère, Stombio, Noisette, Aimée Viber, si recherchées des amateurs, divers mimosa aux feuilles aussi élégantes que les fleurs sont belles, un Cèdre pleureur et un jeune Paulownia imperialis, remarquable autant par sa nouveauté que par l'intérêt soutenu que le monde horticole attache à cet arbre magnifique, qui déjà deux fois a fleuri sous le climat de Paris. Une si riche collection, comprenant tant et de si brillantes nouveautés, a mérité à M. Crousse la médaille d'ensemble; votre commission, encore à l'unanimité, vous propose de la lui décerner, et une mention honorable à M. Houillon déjà nommé, dont nous allons énumérer les principaux objets étalés : ce sont d'abord un

cadre de Dahlias comprenant cent variétés, presque toutes nouvelles et d'une grande beauté, les Fuschia Vanskeri, dolstoniana, splendens, insignis et divers autres, les superbes Gloxinia caulescens et rubra, l'Oranger d'O Taïti, les élégantes et gracieuses Erica concinna, hirta, transparens, etc., la Bignone à feuille de jasmin, le magnifique Rochea falcata aux larges et brillants bouquets de fleurs, et nombre d'autres plantes d'agrément bien tenues et d'une parfaite végétation.

Nous arrivons ensuite près de la remarquable collection de Dahlias de M. Pécheur fils. Ce jeune floriculteur affectionne particulièrement ce beau genre; le dahlia, cette reine des fleurs de l'automne, comme la rose est la reine des fleurs de l'été, est sa passion. Lorsque le souffle brûlant de cette époque a détrôné sa rivale, le dahlia brille encore de la richesse de ses mille couleurs tendres, foncées, éclatantes, et passant à toutes les nuances insensibles ou tranchées; voyez quelle peine infinie il s'est donnée pour prolonger pendant trois jours et concentrer votre admiration sur cet incomparable ornement de nos jardins; ce ne sont pas des fleurs isolées qu'il vous présente, ce sont des rameaux entiers qui figurent la plante. M. Pécheur a été assez heureux pour nous offrir des gains qu'il a obtenus et qu'il a dédiés à nos gloires vosgiennes, ainsi nous avons les dahlia Le Lorrain, Gilbert et Pellet, dignes des noms qu'ils portent. Il expose aussi 40 variétés de Fuschia, cette plante si à la mode, et parmi lesquelles se trouvent les plus nouvelles et les plus estimées; sur ses gradins, on remarque encore l'œillet d'Espagne, sept verveines nouvelles et plus gracieuses encore que leurs aînées; le Pinus australis aux longues aiguilles, le magnifique Calceolaire royal-étendart, jusqu'alors un des plus beaux du genre, et enfin, à cette époque avancée de l'année, un cadre charmant de pensées

anglaises, fleurs délicates et chéries, au masque fantastique et bizarre, toutes remarquables par leur grande dimension, le mélange et l'infinie variété de leurs brillantes couleurs.

Le jury, toujours à l'unanimité, vous présente M. Pécheur fils comme digne de la médaille de nouveautés.

Tels sont, Messieurs, les résultats importants que nous a présentés la première exposition horticulturale qui a eu lieu dans les Vosges; et maintenant applaudissons-nous, car nous avons été bien servis dans nos vœux. Sans doute, ce succès qui a dépassé toute attente n'est que le prélude de celui qui est réservé à nos habiles horticulteurs.

Espérons qu'animés d'une nouvelle émulation, ils feront progresser encore l'art charmant et utile du jardinage, qui nous procure de si nombreuses et de si vraies jouissances.

PRIMES ET MÉDAILLES

DÉCERNÉES LE 2 MAI 1844.

AGRICULTURE.

1° CULTURE PERFECTIONNÉE.

M. Poirel, avocat général à Nancy : pour construction-modèle et exploitation d'un vaste domaine ; médaille en argent.

M. Thouvenel (Claude), cultivateur à Remoncourt : médaille en argent.

M. Lung (Eugène), cultivateur à la ferme de Martinpré, commune de Saulcy ; médaille en argent.

M. Basquin-Apté, cultivateur à Sainte-Marguerite ; médaille en argent.

2° CRÉATION ET IRRIGATION DE PRAIRIES.

M. Clément (Dominique), cultivateur à Lignéville ; médaille en argent.

M. Thiaville (Hubert), à Éloyes ; médaille de bronze.

M. Beaudouin (Joseph), à la Chapelle-aux-Bois ; médaille de bronze et une prime de 35 francs.

M. Renaud (Jean-Baptiste), propriétaire à la Chapelle-aux-Bois ; mention honorable.

M. Claudel (François), cultivateur à Vaubexy ; mention honorable.

3° PRAIRIES ARTIFICIELLES.

M. Cartel (Jean-Baptiste), cultivateur à Contrexéville; médaille de bronze.

M. Bastien (Victor), cultivateur à Bettoncourt; mention honorable.

M. Gaignier (Charles-Victor), cultivateur à Hennecourt; mention honorable.

4° DÉFRICHEMENTS.

M. Maudru (Benoît), cultivateur à Adompt; médaille de bronze.

M. Balland (Antoine), propriétaire à Éloyes; une prime de 50 francs.

5° TRAVAUX DES CHAMPS.

M. Salmon (Jean-Nicolas), garçon de labour à Gigney; médaille en bronze et une prime de 50 francs.

Melle Médy (Marie-Jeanne), de Bouvacôte, près de Gerardmer; médaille en bronze et une prime de 50 francs.

Melle Valentin (Catherine), de Sapois; médaille en bronze et une prime de 50 francs.

6° REPEUPLEMENT DES FORÊTS.

M. Toussaint, maire de Gemaingoutte; médaille de bronze.

M. Durain (Charles), garde brigadier forestier à Épinal; médaille de bronze.

M. Villaume (Joseph), garde forestier à Urimenil; médaille de bronze.

M. Pessé (Jean-Baptiste), garde forestier à Ramonchamp ; mention honorable.

M. Béhem (Jean-Nicolas), garde forestier à Brouvelieures ; mention honorable.

7° INDUSTRIE.

M. Grandmontagne (Étienne), forgeron mécanicien à Uzemain ; médaille d'argent.

M. Louis (Nicolas), ouvrier menuisier à Épinal ; médaille de bronze.

M. Cayrol (Antoine), ouvrier ajusteur à Épinal ; médaille de bronze.

M. Philippot, chevalier de la Légion d'honneur à Épinal : art séricicole, production et filature de cocons ; prime de 50 francs.

M. Levitre, ouvrier tailleur à Épinal ; médaille de bronze.

MM. Géhin et Remy, pêcheurs à la Bresse ; médaille de bronze et une prime de 100 francs pour éclosion artificielle d'œufs de poissons.

8° ACTES DE VERTU.

Femme Leclerc, à Golbey ; médaille de bronze et une prime de 100 francs.

HORTICULTURE.

1° LÉGUMES.

Médaille d'ensemble : MM. Pécheur frères ; médaille de bronze.

Mention honorable : M. Houillon.

Médaille de belle culture : M. Adelphe (Jean-Jacquot); médaille de bronze.

Mentions honorables : MM. Romary (Alexis) et Boulay, dit Bernard.

2° FRUITS.

Rappel de médaille : M. Perrin (Joseph), de Golbey.

Mention honorable : M. Lambinet (Nicolas).

3° FLEURS.

Médaille d'ensemble : M. Crousse (François), médaille en argent.

Mention honorable : M. Houillon.

Médaille de nouveautés : M. Pécheur fils; médaille de bronze.

EXAMEN

DU

PROJET DE CANALISATION

DE LA SAÔNE A LA MOSELLE

ET A LA MEUSE.

M. Maud'heux, vice-président, donne lecture du rapport fait au nom d'une commission composée de MM. Berher, Deblaye, Dutac jeune, Mathieu, Munschina, Claudel, Gley, Mougeot et Maud'heux, et chargée de rechercher les documents statistiques nécessaires pour bien apprécier l'importance d'une navigation établie dans les Vosges et l'utilité relative des lignes proposées. Ce rapport est ainsi conçu :

Au moment où des projets destinés à porter la navigation à travers le département des Vosges sont soumis à la formalité des enquêtes, la Société d'Émulation, dont tous les efforts tendent à féconder les éléments de prospérité que ce département recèle, ne pouvait rester muette et demeurer étrangère à des questions que, depuis sa création, elle n'a jamais perdues de vue, et que, dans toutes les occasions favorables, elle n'a jamais négligé de rappeler à l'attention du Gouvernement.

Toutefois, en formant une commission chargée de leur examen, la Société a suffisamment témoigné qu'elle n'entendait pas lui imposer la mission d'étudier les questions d'art et de tracé des différents projets, mais qu'elle lui demandait seulement de rechercher les documents statistiques propres à faire apprécier l'importance d'une navigation établie dans les Vosges, et à révéler la direction la plus favorable aux intérêts du département et à l'activité de la navigation future. C'est dans cette limite que votre commission a renfermé ses travaux.

Votre commission n'a pas dû porter ses recherches sur toutes les lignes que les études de M. Lacordaire ont embrassées, sur toutes les variantes dont le détail descriptif est consigné dans ses mémoires. Elle a dû se circonscrire dans l'hypothèse dont l'adoption, d'après les observations de M. Lacordaire, semble la plus probable.

Sous le nom de projet présenté, cet ingénieur désigne un projet qui, bien certainement, doit rallier toutes les sympathies des Vosges. C'est celui qui se compose d'un tronc commun remontant la Saône jusqu'à Senonges, d'une ligne navigable par les vallées du Vair et de la Meuse, portant à Mauvage une nouvelle ressource alimentaire au canal de la Marne au Rhin, d'un canal alimentaire partant de Remiremont et passant à Épinal pour aboutir à Senonges, et d'une troisième ligne quittant le canal alimentaire auprès d'Épinal et allant, par les vallées de l'Avière, de la Moselle et de la Meurthe, rencontrer le canal de la Marne au Rhin à Dombasle. Ce projet constitue un admirable réseau portant les bienfaits de la navigation dans quatre arrondissements distincts, et appelant tous les éléments d'importation et d'exportation qui appartiennent aux localités parcourues, en même temps qu'il dessert toutes les directions principales du commerce extérieur. Certes, nous n'hésiterions

pas à placer ce projet en premier ordre et nous eussions porté nos investigations sur toutes les branches dont il se compose, si nous n'eussions eu le regret de penser que le Gouvernement l'avait en quelque sorte condamné d'avance en prescrivant l'étude de la ligne du Madon. Cette conviction, qui nous inspire de vifs regrets, nous a déterminés à concentrer nos études sur les deux lignes qui nous paraissaient devoir seules rester en présence, la ligne du Madon, qualifiée de projet préféré, et la ligne du Coney, que des études nouvelles permettraient de rendre plus courte et de perfectionner dans son tracé. Cette ligne, reléguée parmi les variantes, dont la dépense serait de plus de huit millions inférieure à celle de la ligne du Madon, offre l'avantage d'être la véritable ligne des intérêts français, tandis que celle du Madon les sacrifie en réalité, en vue des intérêts d'un commerce extérieur moins important, et qu'à notre avis la ligne du Coney dessert suffisamment.

Nous voudrions, Messieurs, avoir mal apprécié les chances du projet présenté, mais si le Gouvernement reportait ses vues sur ce bel ensemble de navigations, le travail que nous allons vous soumettre ne perdrait rien de son importance. En effet, la direction des lignes dont ce projet se compose démontre qu'il attirerait non-seulement tout le mouvement commercial qui appartient à la ligne du Madon et à la ligne du Coney, mais encore tous les transports que l'une ou l'autre de ces deux lignes laisseraient aux voies de terre, par exemple, le mouvement de nos bois et de nos planches vers les départements de la Haute-Marne et de la Meuse. Nous pouvons donc le dire dès-à-présent, si notre travail prouve que les nécessités commerciales du pays exigent impérieusement qu'une ligne navigable percée dans les Vosges touche par un point

quelconque à la ville d'Épinal, cette condition est parfaitement remplie par le projet présenté : elle l'est également bien par la ligne du Coney : mais elle ne peut l'être par celle du Madon qu'au moyen d'un embranchement navigable, ouvert depuis Épinal jusqu'au bief de partage de Lerrain. Si cette vérité est bien comprise, et elle doit acquérir un tel degré d'évidence que personne ne pourra la contester, il restera à mettre en regard, outre les conditions d'art que nous ne traiterons pas, les conditions de dépense qui seraient, 1° pour le projet présenté avec tous ses accessoires, de 72 millions; 2° pour la ligne du Coney, de 28 millions; 3° pour la ligne du Madon avec un embranchement navigable jusqu'à Épinal, de 45 à 50 millions.

Ces réflexions préliminaires nous ont paru d'un vif intérêt; elles seront confirmées par les résultats des recherches dont nous allons maintenant vous rendre compte.

Votre commission ne s'est préoccupée ni du commerce extérieur, ni du grand commerce intérieur. Sans doute, elle n'admet pas que l'une et l'autre ligne les favoriseront au même degré, puisqu'à ses yeux il est incontestable que la ligne du Coney, aboutissant à Dombasle par un trajet plus court, desservira mieux le grand commerce des houilles, des sels et des blés que la Lorraine expédie en si grande quantité vers le midi : mais elle a cru devoir se renfermer exclusivement dans la question départementale.

Sous ce point de vue, il est une vérité qui a dû devenir la base des investigations de la commission : c'est qu'une contrée qui manque presque absolument d'établissements industriels, qui produit toutes les denrées nécessaires à la consommation de ses habitants, n'est appelée ni à recueillir un grand profit de la navigation, ni à contribuer efficacement à son activité. Il est une autre vérité dont la

commission a dû aussi reconnaître l'influence : c'est que les bienfaits de la navigation sont en proportion décroissante à mesure que l'on s'écarte de la ligne navigable, de telle sorte que, pour les marchandises de courte expédition, l'addition d'une seule journée de transport par terre annule entièrement le profit que la navigation semblait devoir assurer.

En partant de ces deux bases, votre commission a cherché à déterminer les conditions respectives des deux lignes du Madon et du Coney.

Il est incontestable que la première, dans tout son trajet depuis Cendrecourt jusqu'à Toul, ne rencontre qu'un bien petit nombre d'établissements industriels : nous ne connaissons que les forges de Droiteval et de la Hutte, et quelques verreries situées aussi dans le voisinage de Darney, qui puissent donner à la ligne du Madon quelques transports en matières premières et en produits industriels. De Darney à Toul ou à la Neuveville, nous n'apercevons aucune manufacture, aucune industrie, et nous ne pouvons sérieusement faire entrer en ligne de compte ni la fabrication des violons, ni celle des dentelles qui occupe Mirecourt et les communes rurales environnantes.

Les forêts de Darney fournissent des bois de construction et des merrains dont une partie est exportée par la Saône : mais, et cette remarque s'applique aussi aux transports des usines dont il vient d'être parlé, Darney est si peu éloigné du point où la Saône est déjà navigable, qu'il est difficile d'attacher une grande importance aux transports dirigés de Darney vers le midi. Hors de ce canton et jusqu'à Toul, les forêts sont rares, clair-semées, et suffisent avec peine au chauffage et aux autres besoins locaux.

L'arrondissement de Mirecourt a une population d'environ 72,000 habitants. Il produit, suivant la statistique que la Société d'Émulation a fait dresser en 1836,

En froment.	198,238 hect.
En méteil.	7,741
En seigle.	18,295
Total des grains. . . .	224,274 hect.
Dans les pays de culture, la consommation du grain est relativement plus considérable et peut être évaluée à 3 hectolitres par tête ; ce qui donnerait pour celle de l'arrondissement de Mirecourt	216,000
Resterait un excédant de. . .	8,274 hect.

Ce chiffre est inférieur à la quantité absorbée par les semences : mais il y a lieu de croire que celles-ci et une certaine quantité de grains sont tirés du dehors, puisqu'il est certain qu'il vient de l'arrondissement de Mirecourt, sur Épinal et sur Remiremont, plus de 8,000 hectolitres de grains.

En réduisant l'évaluation de la consommation à 2 hectolitres et demi par tête, l'excédant, toujours abstraction faite des semences, serait de 44,274 hectolitres. En l'ajoutant à celui que fournirait la partie du département de la Meurthe située entre Toul et la limite des Vosges, contrée généralement aussi agricole que les meilleures parties de l'arrondissement de Mirecourt, et en évaluant celui-ci au même chiffre de 44,274 hectolitres, on trouverait sur la ligne du Madon de 88 à 90,000 hectolitres de grains destinés à l'exportation, ou en poids, à raison de 75 kilogrammes par hectolitre, la quantité de 66,000 à 67,500 quintaux métriques, ou de 6,600 à 6,750 tonnes.

Mais ces grains s'expédient principalement sur Charmes, à la destination des montagnes des Vosges, et l'on a lieu de penser que la création du canal du Madon ne les détournerait pas de cette destination, parce qu'ils trouvent à Charmes et à Épinal des moulins qui les convertissent en

farines et qui expédient celles-ci vers les montagnes. On peut donc considérer comme certain que la ligne du Coney à la Moselle favoriserait mieux que la ligne du Madon ce mouvement spécial, surtout si la rigole alimentaire de la première ligne était rendue navigable jusqu'à Remiremont.

L'arrondissement de Mirecourt produit, d'après les mêmes statistiques, environ 215,000 hectolitres d'avoine : on y compte 15,000 chevaux. Leur consommation et celle des chevaux du roulage réunies à la quantité exigée pour les semences, excède certainement 105,000 hectolitres; il resterait 110,000 hectolitres pour l'exportation. Nous portons ce chiffre à 150,000, en y comprenant la production de la partie de la Meurthe située entre le département des Vosges et Toul. Le poids de l'hectolitre étant de 45 kilogrammes, l'exportation possible serait donc de 67,500 quintaux métriques ou 6,750 tonnes.

Mais ici encore et en observant le mouvement actuel de ce produit, nous voyons qu'il s'expédie en majeure partie sur Toul, Nancy, Lunéville et la haute Alsace, quoiqu'une partie descende à Gray. On ne peut pas supposer que la création de la ligne du Madon supprime les envois dirigés sur les garnisons de cavalerie du département de la Meurthe, ni ceux qui sont destinés à la haute Alsace. La ligne du Coney, surtout avec une rigole navigable jusqu'à Remiremont, favoriserait parfaitement le transport de ceux-ci.

L'arrondissement de Mirecourt produit aussi des vins dont les mêmes statistiques évaluent la quantité à 90,800 hectolitres. Mais ce que la localité ne consomme pas, n'est expédié ni vers la Saône, ni vers Toul, ni vers Nancy, mais bien encore dans les arrondissements d'Épinal et de Remiremont. Car, s'il est un fait incontestable, c'est que les produits agricoles de l'arrondissement de Mirecourt sont tous dirigés vers les montagnes des Vosges.

Il résulte de tout ce qui précède que l'arrondissement de Mirecourt ne peut exporter en produits destinés à l'industrie ou en provenant, que des quantités très-minimes de marchandises qui, avec les produits forestiers, ne peuvent pas excéder . . . . 3,000 tonnes.

Qu'en tenant compte des expéditions des grains et des vins conduits vers les montagnes des Vosges, on peut tout au plus évaluer l'exportation de ces denrées par la ligne du Madon, à 6,000

Et qu'en comptant même tous les autres produits divers pour environ 1,000

On arrive à peine à . . . 10,000 tonnes,

quantité qui comprend cependant tous les éléments spéciaux d'exportation que cette ligne peut rassembler depuis la Saône supérieure jusqu'à Toul.

Quant aux éléments d'importation, les localités qu'elle traverse produisent tout ce qui est nécessaire à leur consommation; il en résulte que l'importation ne peut comprendre que les marchandises d'expédition lointaine, qui ne rentrent pas dans le cercle de nos évaluations.

Si maintenant nous portons notre attention sur la ligne de la Moselle par le Coney, ligne qui cotoie les montagnes des Vosges et qui suit les directions naturelles de leur commerce, nous remarquons qu'elle est merveilleusement placée pour le desservir. En effet, c'est par la Haute-Saône et en grande partie de la Haute-Saône, c'est par la Meurthe et en grande partie de la Meurthe, que la contrée des Vosges reçoit ses denrées de consommation et les matières premières qu'emploient ses usines; c'est par les mêmes départements qu'elle expédie presque tous ses produits naturels et industriels. Il s'agit d'apprécier l'importance de ce mouvement d'exportations et d'importations.

Nous commencerons d'abord par l'industrie. Ses établissements dans les Vosges appartiennent à trois catégories principales, les fers, les papiers, les cotons.

L'industrie des fers compte des usines nombreuses et importantes placées sur les rivières du Coney, de la Seymouse, du Combeauté, de la Mortagne, etc. : quelques-unes, en petit nombre, sont sur le territoire de la Haute-Saône, mais elles doivent servir de base à nos calculs comme appartenant à la ligne du Coney, de même que les produits des cantons de Haroué et de Vezelise, situés dans la Meurthe, ont dû entrer dans les calculs établis pour la ligne du Madon. Toutes ces usines tirent de la Franche-Comté et de la Bourgogne toutes les fontes qu'elles travaillent, et emploient à peu près exclusivement le charbon de bois. Elles comprennent ensemble 55 feux d'affineries, dont chacun produit par mois 20,000 kilogrammes de fer. Pour 1,000 kilogrammes de fer produit, la consommation est de 1,350 kilogrammes de fonte et autant de charbon de bois. La consommation totale de ces usines est donc :

En fonte, de	178,200 quintaux mét.	ou	17,820 tonnes
En charbon, de	178,200	*id.*	ou 17,820 *id.*
et la production en fer de	132,000	*id.*	ou 13,200 *id.*

La navigation offrira pour le transport des fontes une voie économique qui sera universellement utilisée : nous ne compterons cependant pour ce mouvement spécial que. 15,000 tonnes

Les fers produits par ces usines sont généralement expédiés sur Paris ou vers le midi. En tenant un juste compte de la consommation locale et des expéditions destinées à l'Alsace et aux autres contrées situées en dehors de la ligne du Coney, expéditions d'ailleurs peu importantes, nous croyons pouvoir admettre

Report.	15,000 tonnes
comme chiffre minimum	10,000
Les fabriques de fers-blancs emploient des produits accessoires, tels que : étains, graisses, acides, etc. Il en est de même des fabriques de couverts ; en ajoutant à ces articles les fontes moulées, les machines, etc., nous trouvons un autre élément qui peut être évalué au moins à	2,000
Le charbon de bois ne parvenant aux usines que par les voies de terre, ne peut être recueilli que dans un rayon peu étendu ; mais dès qu'une ligne navigable apportera les houilles à bas prix et les fera entrer dans la consommation privée, dès que cette ligne traversant les parties forestières des Vosges ou s'en rapprochant, permettra de faire les approvisionnements de charbon de bois à de plus grandes distances, la navigation servira à leur transport et y trouvera, ainsi que dans les bois de construction destinés aux usines, un mouvement qui sera au moins de	3,000
Ainsi, pour la seule industrie métallurgique, nous arrivons à un chiffre qui ne peut être inférieur à.	30,000 tonnes

Nous eussions pu, en ce qui concerne la métallurgie, tenir compte de l'emploi des houilles. Dans une comparaison entre la ligne du Coney et celle du Madon, il eût été juste d'établir des calculs en ce qui concerne les houilles, puisqu'il est bien certain que la première, à proximité de nombreuses usines, apportera un bien plus grand tonnage de cette marchandise que celle du Madon, à peu près complétement dépourvue d'usines : mais nous avons voulu nous renfermer dans la

situation actuelle des choses. Or, notre département étant, comme le prouvent les rapports des ingénieurs des mines, au nombre des douze qui paient la houille le plus cher, nous devons reconnaître que nos usines en consomment très-peu, et ce motif nous a encore déterminés à laisser cet article au nombre des marchandises générales dont nous ne tenons pas compte. Toutefois, si l'on veut envisager l'avenir, on reconnaîtra que le salut de nos usines de fer est attaché à l'abaissement du prix de ce combustible. Malgré la perfection de leurs produits, le haut prix des bois leur rend la concurrence des usines travaillant à la houille de plus en plus difficile à soutenir, à mesure que les procédés de celles-ci s'améliorent et donnent plus de qualité à leurs fers. Le moment n'est peut-être pas éloigné où les usines des Vosges ne pourront plus exister qu'en recourant à l'emploi de la houille, et alors on comprend quel mouvement considérable cette nécessité apportera à la ligne du Coney, et combien dès-à-présent cette ligne devient indispensable.

Mais il y a plus à espérer encore dans cette hypothèse. Car en obtenant la houille à un prix convenable, les usines des Vosges prendraient de larges développements et utiliseraient les nombreuses chûtes des rivières où cette industrie est déjà établie. Ce serait la conséquence naturelle du concours, de l'abondance et du bon marché des deux combustibles, le charbon de bois et la houille.

L'industrie des papiers compte aussi des établissements nombreux et de première importance dans les arrondissements d'Épinal et de Remiremont et dans la partie de l'arrondissement de Saint-Dié qui les avoisine. Ces usines peuvent être évaluées, y compris les mécaniques, à une force d'au moins 108 cuves, produisant par jour 10,000 kilogrammes de papier et employant pour cette production 15,000 kilogrammes de chiffons et autres matières. En

réduisant la fabrication à 300 jours par année, à raison des fêtes et des chomâges, on arrive aux deux résultats suivants :

matières premières employées	45,000 q. m.	ou 4,500 tonnes.
papiers produits	30,000	3,000
Total. . . .	75,000 q. m.	ou 7,500 tonnes.

La réputation depuis long-temps établie des papiers des Vosges les attire naturellement vers la capitale, d'où proviennent en grande partie les chiffons et autres matières premières, dont une autre quantité est tirée du midi. Nous supposerons cependant que l'importation et l'exportation par terre ou dans d'autres directions que le canal pourrait s'élever à peu près au tiers des chiffres que nous venons de poser, et nous ne porterons, afin d'être rigoureusement exacts, pour l'industrie des papiers, qu'un mouvement spécial de 5,000 tonnes.

Ici encore, nous devons faire remarquer que la difficulté et la cherté des transports ont seules ralenti l'essor qu'il y a quelques années cette industrie, introduite dans les Vosges depuis plus de quatre siècles, avait commencé à y prendre. La création d'une ligne navigable, en faisant disparaître ce double obstacle, promet donc un accroissement considérable dans son mouvement spécial.

Depuis quinze années à peu près, l'industrie cotonnière a porté ses établissements dans l'arrondissement de Remiremont et dans l'arrondissement de Saint-Dié. Ses progrès y ont été rapides, considérables, et leur importance continue à s'accroître. Mais nous devons l'avouer : tous nos efforts, pour établir le mouvement spécial de cette nouvelle industrie vosgienne, pour connaître le poids des cotons qu'elle tire du Hâvre ou de Marseille, le poids des produits qu'elle expédie dans toutes les directions, ont été com-

plétement sans succès, et nous n'avons pas voulu substituer des données hazardées aux chiffres rigoureux que nous désirions vous soumettre. Pour ceux qui connaissent les établissements fondés dans l'arrondissement de Remiremont et dans la partie de l'arrondissement de Saint-Dié qui y touche, il n'est pas douteux que cette industrie porterait à la navigation un élément très-considérable.

Ce qui nous a surtout embarrassés dans nos recherches, c'est l'impossibilité de séparer les arrivages destinés aux usines des Vosges, de ceux qui se dirigent vers la haute Alsace; mais nous pensons que si un temps plus long nous eût été laissé, avec le concours de l'administration, qui certes eût mis son empressement ordinaire à nous l'accorder, nous eussions pu parvenir à notre but. C'est un regret de plus à ajouter à tous ceux qu'a généralement inspirés l'intervalle si court accordé pour des enquêtes qui portent cependant sur des projets si compliqués et si importants.

Nous pensons qu'il serait du plus haut intérêt que l'administration se livrât à ces investigations que nous n'avons pu faire; par exemple, qu'elle voulût bien consulter la chambre de commerce de Mulhouse sur les provenances et les expéditions que la haute Alsace reçoit et envoie au moyen de la route royale n° 66, par les arrondissements de Remiremont et d'Épinal. Nous sommes convaincus qu'il résulterait de cette recherche, la démonstration d'un chiffre très-considérable de transports spécialement attachés à la ligne de la Moselle par le Coney; et nous ne saurions vous offrir une meilleure garantie à l'appui de notre conviction que l'opinion même de M. Lacordaire qui, dans son projet présenté, et en vue de notre industrie cotonnière et des grands établissements de la vallée de Saint-Amarin, de Thann, et de Mulhouse, faisait remonter la navigation

du canal alimentaire jusqu'à Remiremont. Deux petites journées de marche séparent cette ville du chemin de fer de Thann, et il nous semble évident que, soit dans l'état actuel de la communication qui les unit, soit avec les perfectionnements dont elle est susceptible, soit enfin avec les voies nouvelles qui pourraient lui être substituées, le mouvement si considérable qui existe entre la Suisse, Mulhouse, Thann et la vallée de Saint-Amarin d'un côté, le Hâvre et Paris de l'autre, serait desservi par la ligne du Coney et de la Moselle, surtout avec une rigole navigable jusqu'à Remiremont, tout aussi bien que par les canaux de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin. Nous sommes également convaincus qu'au contraire la ligne du Madon ne pourrait aucunement soutenir cette concurrence.

Dans l'indispensable nécessité d'établir un chiffre, nous nous sommes reportés à la délibération prise par le conseil général des Vosges, dans sa session extraordinaire ouverte le 22 décembre 1841, où nous trouvons, page 55, pour l'industrie cotonnière des Vosges et de la haute Alsace et les autres industries du même genre,

Transports du Hâvre et de Paris. . .	150,000 tonnes.
Transports des produits fabriqués . .	75,000
Total.	225,000 tonnes.

Nous réduirons notre chiffre à 30,000 tonnes seulement, bien convaincus que, quoi qu'il arrive, ce chiffre sera constamment dépassé, bien convaincus qu'il est même considérablement inférieur à la réalité actuelle.

En tout cas, la ligne du Coney ne desservirait-elle que l'industrie cotonnière de l'arrondissement de Remiremont, celle-ci favorisée par la navigation se développerait avec une grande rapidité, en utilisant les nombreuses chûtes

d'eau que la haute Moselle et ses affluens lui offrent de toutes parts.

A côté de ces trois grandes industries, nous rencontrons encore celles des verreries de Portieux, des poteries de Rambervillers, des marbres d'Épinal, etc., etc. Tout en admettant que la facilité et l'économie des transports fera revivre l'exploitation des granits qui existait autrefois dans l'arrondissement de Remiremont, nous n'insérerons, pour le mouvement spécial de ces industries, que le chiffre qui nous semble correspondre à l'état actuel des choses et que nous croyons pouvoir fixer à 2,000 tonnes.

L'avenir, nous n'en doutons pas, le triplerait en peu d'années.

Avant de rapprocher et de totaliser tous ces chiffres, nous devons faire remarquer que, de toutes les industries dont nous venons de parler, aucune ne compte un seul établissement dans la contrée comprise entre la ligne du Madon et la ligne du Coney; les plus rapprochées de la première sont les forges situées sur le Coney. Or celles-ci en sont encore à une journée de marche et ne peuvent y parvenir que par des chemins tracés en montagne, ou en faisant un long détour pour suivre les grandes routes. On peut donc compter que celles-là même n'emprunteront la ligne du Madon, ni pour leurs expéditions, ni pour leurs arrivages, à raison des frais de chargement, de déchargement et de transports par terre. A plus forte raison, en sera-t-il ainsi des forges situées sur la Seymouse, le Combeauté et la Mortagne, des papeteries situées sur la Vologne et de l'industrie cotonnière de l'arrondissement de Remiremont! Leurs grandes expéditions sur Paris ou venant de Paris prendraient ou quitteraient la navigation à Nancy, tandis que les provenances de la Saône quitteraient cette rivière à Port-sur-Saône, pour pénétrer dans les Vosges par

les voies de terre et réciproquement. Dans notre conviction, une bien petite quantité des marchandises de grande expédition utiliserait la ligne du Madon.

Nous croyons donc pouvoir considérer comme exclusivement attaché à la ligne du Coney et de la Moselle, le mouvement spécial provenant des industries des Vosges et que nous avons porté :

1° Pour les forges à	30,000 tonnes.
2° Pour les papeteries à.	5,000
3° Pour les industries secondaires à. .	2,000
4° Pour l'industrie cotonnière et le transit sur la haute Alsace et la Suisse à . . .	30,000
En tout. . . .	67,000 tonnes.

La localité des Vosges ne peut fournir, en produits agricoles, que l'exportation des bestiaux et des fromages. Nous ne pensons pas que le premier article soit susceptible d'évaluation, mais nous croyons pouvoir en établir une pour le second.

Les statistiques que nous avons déjà citées indiquent, pour l'arrondissement de Remiremont, et pour les quatre cantons de Brouvelieures, Corcieux, Fraize et Gerardmer, qui appartiennent à l'arrondissement de Saint-Dié, la quantité de 31,000 vaches laitières : une vache donne, en moyenne annuelle 150 kilogrammes de fromage. Toutefois, pour tenir un compte exact de la consommation locale, surtout en laitage et en beurre, nous prenons pour base 15,000 vaches, et pour produit moyen 100 kilogrammes par tête : ce qui nous donne 15,000 quintaux métriques ou 1,500 tonnes.

Mais il est juste de tenir compte de la production des Vosges alsaciennes, où la fabrication des fromages est au moins aussi importante que dans les Vosges lorraines. Ces

produits réunis sont presque tous expédiés sur Paris et Lyon, où ils se vendent sous les noms de *vachelin* et de *giraumé*. En partant de ces bases, nous croyons exact de dire que l'exportation des fromages par la ligne de la Moselle et du Coney s'élevera au moins à 2,000 tonnes.

Si la localité des Vosges est ainsi dénuée de produits agricoles exportables, c'est précisément parce que son agriculture, loin de lui fournir un excédant, suffit à peine à la moitié de ses besoins.

En embrassant dans un même groupe l'arrondissement de Remiremont et les quatre cantons que nous lui avons réunis, nous trouvons une population de 105,000 habitants dont nous ne portons la consommation qu'à un hectolitre et demi de grain par tête : ce qui donne 157,500 hectolitres qui, au poids de 75 kilogrammes l'hectolitre, représentent. . . . . 118,125 q. m. ou 11,812 tonnes.

La localité ainsi envisagée produit, d'après les statistiques déjà citées, environ 82,608 hectolitres qui, étant pour les 3/4 composés de seigle, ne peuvent être comptés qu'à un poids de 70 kilogrammes par hectolitre; ce qui donne	57,825 q. m. ou	5,782 tonnes.
Reste à recevoir par l'importation	60,300 q. m. ou	6,030 tonnes.
à quoi il faut ajouter les semences tirées aussi du dehors pour environ . .	10,000 q. m. ou	1,000 tonnes.
Total. . . .	70,300 q. m. ou	7,030 tonnes.

Or les grains consommés dans cette localité proviennent presque tous de la Meurthe et de l'arrondissement de Mirecourt, par Charmes. Dans notre opinion, cet état de choses, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne pourrait être changé par la création de la ligne du Madon, tandis que la ligne de la Moselle pourrait bien augmenter les envois du département de la Meurthe. Toutefois, pour rester dans les conditions actuelles, nous ne compterons la quantité importée par la navigation que pour 4,000 tonnes.

On a pu remarquer que nous n'avons porté la consommation par tête qu'à un hectolitre et demi, tandis qu'en la fixant à deux et demi, comme nous l'avons fait pour la population des rives du Madon, nous serions arrivés à un résultat plus considérable : mais, pour conserver une exactitude scrupuleuse, nous avons dû avoir égard aux habitudes et au genre de vie particuliers à chaque localité, et comme il est bien connu que le montagnard qui achète le grain en consomme moins que l'habitant de la plaine qui le produit, nous avons admis une différence qui sera plutôt considérée comme exagérée que comme trop faible.

Il résulte des documents fournis par l'administration des contributions indirectes, que l'arrondissement de Remiremont reçoit du département de la Haute-Saône 19,943 hectolitres de vin et d'eau-de-vie et de celui de la Meurthe 33,333 hectolitres ;

Et que l'arrondissement de Saint-Dié reçoit du département de la Haute-Saône 6,266 hectolitres de ces liquides.

Nous nous bornons à ces chiffres, d'une part, parce que nous considérons comme appartenant au mouvement général des marchandises, mouvement dont nous ne nous occupons pas, toutes les provenances des départements plus éloignés ; d'autre part, parce que les vins expédiés de la Meurthe dans l'arrondissement de Saint-Dié ne suivront

pas la ligne de la Moselle; enfin parce qu'à nos yeux ceux qui proviennent de l'arrondissement de Mirecourt pour entrer dans celui de Remiremont, n'emprunteraient qu'en faible partie cette navigation.

Les chiffres que nous obtenons ainsi, à 100 kilogrammes par hectolitre, nous donnent un poids total de 59,542 quintaux métriques, ou . . . . 5,954 tonnes.
nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de le réduire, pour les transports par terre, de plus de 1,954

Ce qui nous laisse. . . . . 4,000 tonnes.

Selon nous, ce chiffre représente de la manière la plus exacte le mouvement spécial que les vins et les eaux-de-vie de consommation ordinaire apporteraient à la ligne du Coney à la Moselle, et dont la ligne du Madon ne transporterait pas un seul hectolitre.

Nous eussions pu établir aussi pour les bières, pour les huiles et pour un certain nombre d'autres produits agricoles, des calculs du même genre. Mais nous pensons que ces calculs alongeraient inutilement notre travail et que personne ne sera tenté de contester le chiffre auquel nous fixons leur importance. Ce chiffre est de 1,000 tonnes.

Avant de quitter l'agriculture, il nous reste à parler de cet engrais que nos montagnards vont chercher jusqu'à 30 ou 40 lieues de distance. Il n'est personne qui n'ait rencontré sur nos routes et sur celles des départements voisins, ces longs convois de voitures sur lesquelles ils ramènent les cendres, amendement indispensable de leurs terres et de leurs prairies. Il nous a été impossible de savoir en quelle quantité ce produit arrive par les diverses directions d'où il provient. Ce que nous savons, c'est que, dans l'état actuel des choses, les besoins de notre agriculture montagnarde sont loin d'être satisfaits et qu'il lui importerait

beaucoup qu'une ligne navigable lui permît de tirer les cendres d'une distance plus grande : mais si l'on considère que la ligne de la Moselle les apporterait au centre des localités qui les emploient et qu'elle communique vers le nord et le midi, par les autres lignes, aux contrées qui ne peuvent les utiliser, on peut être assuré que ce produit fournirait un élément également très-considérable à l'activité de la navigation.

Dans l'impossibilité d'en déterminer exactement le chiffre actuel, nous avons cherché à l'apprécier au moyen des calculs qui suivent :

Il résulte des relevés fournis par le cadastre que l'arrondissement de Remiremont, la partie voisine de l'arrondissement de S[t]-Dié, et la partie de l'arrondissement d'Épinal qui forment ensemble la contrée où la cendre est indispensable comme amendement, comprennent environ 120,000 hectares de prairies et de terres arables. En ne portant qu'à 10 hectolitres par hectare un bon amendement annuel, on obtient un chiffre de 1,200,000 hect. La cendre est toujours vendue après et non avant son emploi pour le lessivage, par conséquent mouillée et non sèche, par conséquent d'un poids qui est au moins de 100 kilogrammes par hectolitre.

Suivant ce calcul, les 120,000 hectares convenablement amendés exigeraient 1,200,000 quint. mét. ou 120,000 tonnes.

Nous sommes loin d'admettre que la consommation actuelle atteigne la moitié de ce chiffre : mais quelle que soit l'importation par terre, la navigation pourrait en apporter plus de 100,000 tonnes avant que les besoins fussent dépassés. Nous n'inscrirons toutefois, pour les premières années, qu'un chiffre de 25,000 tonnes.

Mais nous devons insister ici sur quelques considérations spéciales. Le montagnard qui va à 25 lieues chercher des

cendres, dépense en route au moins trois francs par jour, perd huit journées de travail et l'engrais que ses chevaux laissent sur la route. Totalisées, ces pertes représentent pour le pays un déficit considérable. D'un autre côté, l'insuffisance de cet amendement réduit de moitié les produits de la terre, et constitue l'obstacle le plus grand à la mise en valeur des terrains improductifs. Ces deux considérations doivent suffire pour faire comprendre quels immenses résultats l'agriculture des Vosges recueillerait d'une ligne navigable qui lui apporterait les cendres en abondance et à bas prix.

Aux produits industriels et agricoles, nous avons encore à ajouter les produits forestiers et les produits minéraux.

Quant aux premiers, nous avons déjà, à l'occasion des forges, indiqué le mouvement spécial des charbons de bois qu'elles emploient. Le chauffage domestique en occasionnerait un autre que nous ne voulons cependant pas porter en ligne de compte.

Dans l'état actuel des choses, Épinal et Remiremont sont les centres d'un commerce qui embrasse les produits forestiers de ces deux arrondissements, et des bassins de la Vologne et de la Mortagne dans l'arrondissement de Saint-Dié. Toutes nos forêts fournissent des merrains, des bois de sciage et des bois de charpente. Les merrains sont flottés vers le midi par le Côney, les planches et les bois de construction s'exportent par la Saône et par le flottage de la Moselle.

Des renseignements que nous devons considérer comme parfaitement exacts évaluent à 1,200 milliers la quantité des merrains annuellement flottés sur le Coney depuis le port d'Uzemain; le poids du millier étant de 5,000 kilogrammes, ce produit fournirait seul un mouvement de 60,000 quintaux métriques ou de 6,000 tonnes, chiffre

qui, loin de pouvoir subir une réduction, devrait plutôt augmenter, parce qu'il est hors de doute que, dès que la navigation serait ouverte, une plus grande quantité de merrains prendrait cette direction. Nous devons ajouter que le transport par bateau offrirait sur le flottage l'avantage de ne point altérer la qualité du bois et de supprimer la perte qui résulte de la submersion, perte évaluée à 4 pour 0/0. Nous devons aussi faire remarquer que, dans les années de mauvaises récoltes en vins, la baisse des merrains influe singulièrement sur le prix des bois de chêne, tandis qu'au moyen de la navigation nouvelle, cette essence pouvant être exportée en solives vers Paris, son prix conserverait toujours le même niveau.

Nous avons manqué de données exactes pour estimer le mouvement de la boissellerie qui se fabrique dans les Vosges (cuveaux, sabots, pelles, etc., etc.), nous pensons rester au-dessous de la réalité en le portant à 500 tonnes.

Les autres natures de bois s'écoulent presque en totalité sur la Haute-Saône, sur la Haute-Marne, et par Toul sur la Meuse et sur la Champagne. Nous n'avons pu apprécier exactement ni les besoins de la consommation locale, ni l'exportation sur la Haute-Marne. Les renseignements pris auprès des négociants qui se livrent au commerce des bois nous ont cependant donné la conviction qu'un tiers tout au plus serait absorbé par ces deux destinations. Mais pour pouvoir formuler un chiffre, nous avons dû prendre d'autres bases.

L'administration forestière nous a fourni un relevé duquel il résulte que les produits de la contrée que nous avons embrassée s'élèvent à environ 40,000 stères de bois d'industrie ou de sciage, et à 9,000 stères de bois de charpente; ce qui donne :

Pour le premier, le poids du stère scié calculé à 500 kilogrammes .... 200,000 q. m. ou 20,000 tonnes.
pour le deuxième, le poids du stère calculé à 600 kilogrammes... 54,000 q. m. ou 5,400 tonnes.

Totaux.... 254,000 q. m. ou 25,400 tonnes.

Peu de produits ont autant d'avantages que ceux-ci à espérer d'une ligne de navigation, soit qu'elle les emporte par trains, soit qu'on les charge sur bateaux : en admettant les idées que nous avons émises plus haut, nous porterons seulement, pour ces deux natures de bois, le chiffre de 15,000 tonnes.

Mais nous devons faire observer que nous n'avons pris pour bases que les produits des forêts régies par l'État, et que, faute de documents, nous avons laissé en dehors ceux des forêts privées. Elles eussent pu nous fournir encore un chiffre très-élevé.

A côté des produits forestiers, nous devons évaluer ceux des tourbières, dont un nombre assez considérable se rencontre précisément dans les cantons de Bains et de Xertigny, le long de la ligne du Coney. Le rapport des ingénieurs des mines comptait dans les Vosges, en l'année 1839, 84 tourbières dont 61 en exploitation : il portait leurs produits à 80,652 quintaux métriques ou 8,065 tonnes. Nous croyons encore ici rester au dessous de la vérité, en évaluant le mouvement que cet article fournirait à la navigation, au chiffre singulièrement réduit de 3,000 tonnes.

M. Lacordaire a aussi considéré, comme susceptibles d'apporter un élément considérable, les pierres de construction fournies par les carrières du massif des Vosges, les chaux, les briques, les tuiles et les plâtres que la montagne tire du bassin inférieur de la Moselle.

Ici encore des renseignements nous manquent pour établir des chiffres rigoureux. Ce que nous savons, c'est que les grès tendres des environs d'Épinal sont expédiés par terre à d'assez grandes distances pour divers emplois industriels, tels que polissage, fabrication de faïence, construction de fours, etc.; que les pierres des mêmes carrières s'exportent jusqu'à Toul par voie de terre, parce qu'à partir d'Épinal les grès sont remplacés par les calcaires qui conviennent fort peu aux constructions. Ce que nous savons encore, c'est que les voitures qui vont chercher des cendres dans cette direction emportent souvent des chargements de pierres que les campagnards extraient de leurs champs. Nous croyons donc pouvoir compter ici un chiffre de 6,000 tonnes, avec l'intime conviction qu'en peu d'années il deviendrait quatre fois plus considérable.

Quant au mouvement des tuiles, briques, chaux et plâtres, nous ne pouvons partir que d'une seule base, c'est le nombre des propriétés bâties qui tirent ces produits du bassin de la Moselle au dessous d'Épinal. Il résulte des renseignements que l'administration des contributions directes a bien voulu nous fournir que ce nombre est au moins de 12,000. En ne comptant que 100 kilogrammes pour moyenne annuelle fournie par la navigation à chacune de ces propriétés, on obtiendrait encore un mouvement de 12,000 quintaux métriques ou de 1,200 tonnes.

Nous n'avons pas recherché l'importance du mouvement de divers autres produits minéraux, tels que les laves qui s'emploient si généralement pour les couvertures et qui se trouvent dans les carrières des cantons de Xertigny et de Plombières, les granits taillés en pierres-bornes, marches d'escaliers, etc., qui proviennent de l'arrondissement de Remiremont, les grèves, les pavés et les sables si abondants dans le bassin de la Moselle, et qui en sont tirés pour

des localités très-éloignées. Nous avons préféré négliger quelques articles plutôt que de nous exposer au plus léger reproche d'exagération. Mais nous ne pouvons omettre une observation qui nous frappe, c'est que l'abondance des sables dans le bassin de la Moselle assure une grande économie dans l'emploi des moyens d'étanchement de la ligne du Coney, tandis que le bassin du Madon manquant absolument de ce produit, il faudra le tirer à grands frais du bassin de la Moselle.

Tels ont été, Messieurs, les résultats des investigations auxquelles votre commission s'est livrée. Si vous les approuvez, elle les livrera sans crainte aux vérifications les plus minutieuses de la commission d'enquête.

Il s'agit maintenant de résumer ces résultats ; ce résumé est constitué par les tableaux suivants :

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

qui appartiendraient spécialement à la ligne du Coney et de la Moselle.

INDUSTRIE.

Métallurgie	30,000 tonnes.
Papeterie	5,000
Industries secondaires	2,000
Industrie cotonnière : mouvement sur la Haute-Alsace	30,000
	67,000

PRODUITS AGRICOLES.

Report. . . .		67,000 tonnes.
Fromages	2,000	
Céréales	4,000	
Vins et eaux-de-vie	4,000	
Produits divers	1,000	
Cendres et autres engrais	25,000	
	36,000	ci 36,000

PRODUITS FORESTIERS ET MINÉRAUX.

Merrains	6,000	
Boissellerie	500	
Bois de service et de sciage	15,000	
Tourbes	3,000	
Pierres de construction	6,000	
Chaux, etc	1,200	
	31,700	ci 31,700
Total général		134,700

En tenant compte des articles que nous avons négligés, nous sommes convaincus qu'en réalité ce mouvement devrait être évalué entre 150 et 160 mille tonnes.

Si maintenant nous divisons nos chiffres en deux catégories, l'une comprenant les marchandises de petite expédition, c'est-à-dire, celles qui ne vont pas au-delà de 120 kilomètres de leur point de départ; et l'autre comprenant les marchandises de grande expédition, c'est-à-dire, celles qui parcourent plus de 120 kilomètres, nous obtenons

le tableau ci-après, dont, avec une connaissance un peu exacte du commerce de nos localités, on ne peut pas contester la stricte exactitude.

I° MARCHANDISES DE PETITE EXPÉDITION.

1° Métallurgie. — Les charbons de bois, une partie notable des fontes, une partie moins considérable des fers.	16,000 tonnes.
2° Papeterie. — Une quantité réduite de chiffons et de papiers	1,000
3° Industries secondaires. — Moitié. .	1,000
4° Céréales.	4,000
5° Vins	4,000
6° Produits divers.	1,000
7° Cendres.	15,000
8° Bois de charpente et de sciage. . .	3,000
9° Pierres de construction	4,000
10° Tuiles, briques, etc	1,200
11° Tourbes.	3,000
Total. . . .	53,200 tonnes.

II° MARCHANDISES DE GRANDE EXPÉDITION.

Les quantités restantes sur chaque article et s'élevant au total à 81,500 tonnes.

Il nous paraît incontestable qu'en partant de ces bases il serait facile de démontrer les résultats économiques de la préférence demandée en faveur de la ligne du Coney. Le temps ne nous a pas permis de nous livrer à tous les calculs nécessaires pour faire ressortir cette démonstration, mais nous n'avons pu résister au désir d'établir et de vous communiquer ceux qui vont suivre.

La ligne du Coney se maintient au moins à 30 kilom. de distance de la ligne du Madon, notamment à Épinal, et il est à remarquer, comme nous l'avons déjà dit, que tout le mouvement spécial de la ligne du Coney appartient à la contrée située à l'est de cette ligne, tandis que la ligne du Madon est tracée à l'ouest.

Or, n'est-il pas évident que la nécessité de ramener sur roues, par cette distance de 30 kilomètres, toutes les marchandises de petite expédition, en ajoutant aux frais de ce nouveau transport ceux de chargement et de déchargement, réduirait tellement le bénéfice offert par la navigation que la ligne du Madon ne recevrait pas une seule tonne des marchandises de cette catégorie.

Quant aux marchandises de deuxième catégorie, même en réduisant à 6 francs par tonne le prix du transport sur les 30 kilomètres de routes de terre, on trouve pour les 81,500 tonnes un excédant de frais de 489,000 francs, surcharge énorme que la préférence donnée à la ligne du Madon imposerait au commerce. Ici nous ne tenons pas compte des frais de chargement et de déchargement, quoique la ligne du Coney, en cela seul qu'elle passe aux portes de nombreuses usines, doive épargner ces frais pour toutes les marchandises destinées à ces établissements et à la consommation limitrophe du canal.

Sur les 53,200 tonnes qui emprunteraient la navigation du Coney, et qui échapperont à celle du Madon, l'adoption de cette dernière ligne ferait perdre à l'État, en droits de navigation, calculés à un centime et demi par tonne et par kilomètre, sur un parcours moyen de 60 kilomètres par tonne, une somme de 47,880 francs ; et sur les mêmes marchandises, le bénéfice du transport par eau étant de 15 centimes par tonne et par kilomètre, comparé au transport par terre, la préférence donnée à la ligne du Madon ferait perdre au commerce 478,800 francs.

De ces seuls calculs, il résulte que la ligne du Madon priverait le commerce d'un bénéfice total de 967,800 fr., intérêt annuel d'un capital de 19,356,000 francs; et l'État de 47,880 francs de droits de navigation correspondant à un capital de 957,600 fr. : d'où il suit que, la dépense de la ligne du Coney ne s'élevant qu'à 28 millions, si l'on en retranche le total des deux capitaux ci-dessus, ou 20,313,600 francs, on arrive à trouver qu'elle n'exigerait plus que 7,688,400 fr. pour produire autant de bienfaits que la ligne du Madon, soit au profit de l'État, soit au profit de l'utilité publique.

Ces chiffres pourraient sans doute supporter quelques réductions à raison du plus grand nombre d'écluses sur la ligne du Coney; mais il ne faudrait pas oublier alors qu'ils sont inférieurs à la réalité actuelle, et que, dans un avenir prochain, ils pourront être doublés.

Ainsi, Messieurs, en nous arrêtant aux surfaces et en abandonnant les calculs plus approfondis que nous eussions pu faire, nous voyons se résumer en chiffres très-considérables les résultats fâcheux de la préférence qui serait donnée à la ligne du Madon. Si nous établissions le compte de l'accroissement de valeur que celle du Coney donnerait aux produits annuels des vastes forêts que l'État possède dans les Vosges, nous arriverions indubitablement à trouver que ce nouveau chiffre, réuni à ceux que nous venons d'obtenir, excéderait l'intérêt annuel des 28 millions que l'exécution de la ligne du Coney doit exiger.

Nous n'insisterons pas, Messieurs; nous nous bornerons à vous faire remarquer de nouveau que, pour l'une comme pour l'autre ligne, nous avons laissé complétement à l'écart les marchandises de consommation générale, telles que les houilles, les vins et les fruits du midi, les produits coloniaux, les riz, les huiles d'olive, les étoffes, les plombs,

les cuivres, etc., etc., et que nous nous sommes exclusivement attachés au mouvement des importations et des exportations spéciales de chacune des localités traversées. Dans nos investigations, nous sommes restés constamment au-dessous de la réalité actuelle. A cet égard nous avons une conviction tellement profonde que nous ne craignons pas de défier les vérifications les plus minutieuses.

En suivant cette marche, et avec le désir de ne rien omettre de ce qui appartient au mouvement spécial de la ligne du Madon, nous avons eu peine à le porter à 10,000 tonnes, tandis qu'avec les plus sévères réductions, nous avons trouvé pour celle du Coney et de la Moselle, un mouvement spécial de 134,700 tonnes. Nous devons dire aussi que, dans notre conviction, les 81,500 tonnes de longue expédition ne se reporteront que pour une quantité bien plus faible sur la ligne du Madon.

Si nous eussions voulu jeter nos regards sur l'avenir, sur un avenir qui ne saurait se faire attendre long-temps, nous eussions, d'accord en cela avec M. Lacordaire, porté à plus du double le mouvement navigable de la ligne du Coney, tandis que celui de la ligne du Madon aurait dû rester stationnaire.

En présence de pareils résultats, nous ne pouvons nous empêcher de proclamer bien haut que rejeter la ligne du Coney pour lui préférer la ligne du Madon, serait la mesure la plus désastreuse qui pût affliger le département des Vosges.

Nous devons ajouter, Messieurs, que le besoin de rattacher à la navigation la ville d'Épinal, comme centre du commerce des Vosges, est tellement évident que la ville de Mirecourt, qui insiste de tout son pouvoir pour obtenir la ligne du Madon parce qu'elle passe sous ses murs, proclame aussi haut que tout le reste du département

l'impérieuse nécessité d'un embranchement navigable sur Épinal. Or, la dépense qu'il exigerait et le complément d'alimentation qui paraît indispensable pour cette ligne, élèveraient si haut sa dépense totale, qu'elle ferait disparaître l'économie que l'on aurait voulu obtenir en abandonnant le projet présenté, et doublerait celle qui serait assurée par l'adoption de la ligne du Coney.

Dans cette situation, votre commission vous propose d'exprimer un vœu formel en faveur de cette dernière ligne, et d'adresser votre délibération à la commission d'enquête, afin qu'elle puisse vérifier et utiliser les résultats de nos investigations.

La Société d'Émulation considérant que les calculs consignés dans le rapport qui précède, loin d'être exagérés, sont au contraire inférieurs à la réalité; qu'il y a pour elle entière certitude qu'une vérification approfondie déterminerait à augmenter les chiffres admis et non à les affaiblir,

Déclare approuver le rapport comme l'expression de l'opinion de la Société, et convertir en délibération les conclusions qui le terminent.

La Société en vote ensuite l'impression dans les Annales de 1844, et un tirage à part et immédiat de 500 exemplaires.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

L. BRIGUEL.

SOUVENIRS DE RUSSIE,

PAR

M. PROSPER THOMAS,

MEMBRE CORRESPONDANT.

SAINT-PÉTERSBOURG.

Touristes qui demandez surtout aux voyages de vives impressions, des contrastes frappants, embarquez-vous au Hâvre et ne quittez la mer que pour mettre le pied sur le territoire russe, dans l'île de Cronstadt, à 7 lieues de Saint-Pétersbourg. En France, en effet, la physionomie générale exprime le bien-être, une activité ardente inspirée par le sentiment de la libre concurrence, et cette mâle fierté qu'imprime à chaque visage la conviction de la liberté, seule base de la confiance en soi. Mais en Russie, où le despotisme et l'esclavage pèsent encore de tout leur poids, les visages de la foule sont blêmes, le regard incertain et sans vie, et l'homme de la campagne et des petites villes, couvert de haillons, semble attendre l'ordre du maître pour oser déployer de l'activité et de la force.

Jamais je n'oublierai l'impression que fit sur moi la vue de deux marins qui vinrent à se rencontrer sur le port de Cronstadt, au moment où nous débarquions. L'un était une espèce de géant, de longues moustaches ombrageaient sa figure, et une ample redingote en drap grossier lui descendait presque jusqu'aux talons; il paraissait avoir passé la quarantaine. L'autre était encore un enfant; imberbe et la face blanche et rosée, on lui aurait donné tout au plus 18 ans. A cinq pas de l'enfant, l'homme géant se rangea de côté dans une pose militaire, pleine de respect et de servilité, ôta sa toque et resta immobile jusqu'à ce que l'enfant l'eût dépassé de cinq pas. Ce dernier, pincé comme une guêpe, passa sans y prêter la moindre attention, et ne lui répondit par aucun signe extérieur. J'appris alors que le géant était un simple soldat de marine et l'enfant un officier, l'un noble et l'autre esclave.... En ce moment je compris, comme par instinct, toute l'horreur de l'esclavage, le ciel russe me parut plus sombre, les visages plus farouches; j'eus froid au cœur !

Cronstadt est un port fortifié où les empereurs russes ont entassé à l'envi canons sur canons et pierres sur pierres, afin de fermer l'entrée de la Néva aux flottes ennemies.

Je ne connais rien de plus grandiose que l'entrée à Saint-Pétersbourg par la Néva. Dans toute autre ville, l'œil de celui qui arrive est fatigué par les faubourgs et les petites rues qu'il est obligé de traverser avant d'arriver au centre; mais quand, arrivant de Cronstadt, on fait son entrée par la Néva dans la belle capitale russe, la Palmyre du Nord, on ne peut s'empêcher d'être saisi d'admiration.

Le bateau à vapeur vous conduit jusqu'au cœur de la cité, à travers une innombrable quantité de navires de toute sorte, entre deux quais magnifiques, bordés d'abord de chantiers de constructions navales, puis d'hôtels et de palais somp-

tueux ; devant vous s'étend le pont d'Isaac ; un peu plus loin, à gauche, s'élèvent la bourse, les phares, l'imposante forteresse; à droite, au-delà du pont, l'amirauté, le sombre palais d'hiver, demeure des tsars, puis, couronnant le tableau, viennent se dessiner sur l'horizon, le dôme doré de l'église de Saint-Isaac, les sommets de la cathédrale de Kazan, et la flèche si frêle et si élégante de l'amirauté.

Saint-Pétersbourg est une ville d'hier; elle n'a rien qui intéresse l'antiquaire et fasse rêver l'historien des siècles passés ; mais l'œil y est charmé par la régularité et la longueur des rues, par l'immensité des places et la beauté des maisons ; et si, parfois, le poète désire un peu plus de variété et des rues plus tortueuses, il admire en revanche cette rare propreté, ces superbes trottoirs en granit, où, sans crainte des accidents ni des éclaboussures, il peut se laisser aller à tout le charme de ses rêveuses distractions.

Otez à Saint-Pétersbourg ses portiers, quelques misérables marchands ambulants, ses cochers et ses droschkis, petit équipage russe de louage qui se rencontre presque à chaque pas, et rien, pendant l'été, ne vous indiquera que vous êtes dans une ville russe ; vous voyez que la civilisation a passé par là, enlevant à la ville de Pierre-le-Grand son cachet d'originalité; mais l'hiver, qui ne se civilise pas, le lui rend bien vite. Aussi Pétersbourg n'est-il vraiment intéressant que pendant cette saison pour le voyageur qui veut observer et s'instruire. Mille traîneaux ou voitures montées sur patins glissent rapidement au milieu d'un silence interrompu par le grincement de la neige et par les cochers qui jettent au passant leur cri aigu de padi (gare !). Chacun est chargé de fourrures plus ou moins riches, depuis l'humble peau de mouton (touloup) jusqu'à la moëlleuse zibeline ; le paysan, le marchand russe reprennent leurs pelisses et leurs hauts bonnets fourrés (chapka); tout change d'aspect, la Néva

et tous les canaux, quelques semaines auparavant encore chargés de barques et de riches navires, ne portent plus que les traîneaux qui les sillonnent en tous sens.

Le froid talonne hommes et chevaux; il semble donner des ailes à tous, et c'est un spectacle vraiment fantastique que celui de Pétersbourg, par une belle nuit d'hiver, quand le ciel si limpide du nord a allumé toutes ses étoiles, et que les rues et les riches magasins de la perspective de Newski se sont éclairés. On voit alors circuler comme des ombres dans les rayons de lumière qui arrivent de tous côtés, le piéton hâtif, le modeste traîneau de louage et les somptueux équipages des seigneurs avec leurs lanternes, dont les feux courent et se croisent sans cesse. Le bruit, amorti par la neige, n'est plus qu'un sourd frottement au milieu duquel se font parfois entendre les cris et les jurements des cochers.

L'été étant très-court, tous les seigneurs vont le passer, les uns dans leurs terres, et les autres dans les riches maisons de campagne qu'ils possèdent aux environs de Saint-Pétersbourg. C'est aux îles et dans les résidences impériales que se rendent les plus grands seigneurs. Ces îles n'étaient, il y a 100 ans, que des dunes ou des marais formés par la Néva, à son entrée dans le golfe de Finlande, mais l'omnipotence du despotisme en a fait un lieu de délices pour la voluptueuse mollesse des grands de la Russie. Entrecoupées de canaux que parcourent sans cesse des barques aux couleurs variées, unies entre elles par des ponts élégants, parsemées de cottages étincelants de fraîcheur et de coquetterie, ces îles, pendant le mois de juin, où la nature, en s'éveillant tout-à-coup, semble vouloir se dédommager de son long sommeil, sont bien le séjour le plus délicieux qui se puisse rêver sur terre. Joignez à cela que chaque maison est entourée des plantes exotiques les plus rares, conservées

à grands frais pendant neuf mois dans des serres les plus riches du monde après celles de Moscou, et vous aurez à peine une idée des beautés que ces îles étalent aux yeux émerveillés du voyageur, près du 60e degré de latitude, à quelques pas de la zône glaciale.

La pensée qui domine l'esprit lorsqu'on se promène dans les rues si larges et si propres de Pétersbourg, au milieu de ces palais de la ville monumentale, comme l'appellent les poètes russes, c'est la pensée de Pierre-le-Grand, de ce rude et puissant génie qui fit surgir tant de merveilles du milieu des marais impraticables de l'Ingrie. Aussi parlerai-je avant tout du monument que lui fit ériger la grande Catherine.

Il fallait à Pierre Ier un monument simple, mais imposant et sauvage comme lui, durable comme ses œuvres, impérissable comme sa renommée; telle était la pensée de Catherine II, cette femme toujours grande, même jusque dans ses vices. Falconnet, artiste français, appelé par l'impératrice, comprit cette pensée; il se rendit dans les montagnes de la Finlande, cette Suisse du nord, arracha de leurs flancs un immense rocher, et le jeta presque brut au milieu de la place d'Isaac, pour servir de piédestal à la statue équestre du héros. Dans le roc, Catherine fit graver cette inscription ambitieuse, mais qu'ont justifiée les grands événements politiques accomplis sous son règne :

A PIERRE PREMIER, CATHERINE SECONDE.

Sur la même place, à l'autre bout, entre le palais d'hiver et l'hôtel de l'état-major, s'élève la colonne Alexandrine, érigée par l'empereur Nicolas à son frère Alexandre. Cette colonne, d'un beau granit rouge, pris aussi dans les riches carrières de la Finlande, est d'un seul fût monolithe; elle est surmontée d'un ange qui tient une croix, et auquel

l'artiste a voulu faire courber la tête ; malheureusement il n'a réussi qu'à lui donner l'air d'un bossu. L'élèvation totale du monument, depuis la base jusqu'à la partie supérieure de la croix, est de 51 mètres.

L'église de St-Isaac, située à l'angle sud-ouest de la place du même nom, a été commencée en 1819 par Alexandre, et doit être consacrée en 1846. Ce sera un des plus beaux monuments de la chrétienté. M. Monferrand, artiste français d'un grand mérite, en traça le plan et fut chargé de l'exécution. Déjà la coupole dorée, soutenue sur 24 colonnes de granit, qu'on s'étonne de voir transportées à une telle hauteur, domine tous les autres monuments de la capitale. Le péristyle principal est aussi soutenu par d'immenses colonnes en granit d'une seule pièce, surmontées de chapiteaux en bronze. L'habile statuaire Lemaire, à qui la Magdelaine doit les sculptures qui décorent son fronton, vient de terminer le fronton du nord de la cathédrale de Saint-Isaac, et cette œuvre est un nouveau titre de gloire pour ce célèbre artiste.

La cathédrale de Kazan a été construite sur le modèle de l'église de Saint-Pierre à Rome ; mais ses proportions sont moins colossales ; la grande colonnade qui en précède l'entrée est en briques plâtrées ; l'intérieur seul serait digne de notre curiosité, si les colonnes de marbre qui en soutiennent la voûte ne portaient pour trophées les drapeaux français trouvés sur la neige ou enlevés aux mains glacées de nos soldats. Le bâton du maréchal Davoust y est suspendu dans une boîte en verre, surmontée d'une inscription que je ne pus lire : d'amères pensées m'arrivaient en foule et des larmes me troublaient la vue !.....

C'est du portail de cette cathédrale que l'empereur Nicolas calma l'orage populaire soulevé en 1831 par les ravages du choléra. *A genoux !* s'écria-t-il à la populace qui vocifé-

rait des cris de mort contre les médecins et les employés du gouvernement; *à genoux! priez Dieu de chasser le fléau, lui seul en a le pouvoir!*... Au même instant les portes de la cathédrale s'ouvraient, tout le haut clergé, couvert de ses riches habits de cérémonie, s'avançait en chantant des hymnes sacrées pour apaiser la colère du Très-Haut, et le peuple, à ce spectacle de son empereur, de son Dieu terrestre qui courbait la tête devant le Dieu du ciel, s'humilia!.. Tous, comme frappés par le doigt de Dieu, se mirent à genoux, implorant leur pardon!...

Un seul resta immobile, c'était un individu coiffé d'un chapeau blanc : depuis ce moment, dit-on, l'empereur n'aime pas les chapeaux blancs.

Parmi les édifices curieux de Saint-Pétersbourg, il faut mettre en première ligne le palais d'hiver, ainsi nommé parce qu'il sert de résidence à la cour pendant cette saison. Consumé en 1837 par un incendie, il fut rétabli l'année suivante, en un an, comme l'avait voulu le tsar; mais 18 mois après, une salle entière s'affaissa sur elle-même : c'était la salle du trône; les mécontents se déridèrent, ils acceptaient l'augure ... Une fois par an, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, les salles de cet immense et riche palais s'ouvrent au peuple; tous, munis de billets dont il se distribue plus de trente mille, peuvent circuler à leur aise dans la somptueuse demeure de leur souverain. Le tsar reçoit son peuple; les gentilshommes de la chambre, en grande tenue, sont chargés d'en faire les honneurs, et jamais cette fête n'a été troublée par le moindre accident, malgré la foule compacte qui se presse dans toutes les parties de ce vaste édifice. C'est qu'en Russie encore, de la part du peuple, tout ce qui tient au souverain est sacré; ce n'est plus du respect, c'est une religion; ce n'est plus seulement le tsar, c'est leur Dieu terrestre, comme ils l'appellent.

L'empereur le sait bien et jamais il ne manque l'occasion de se mêler au peuple. Préoccupé par l'idée de tyran attachée à la personne du souverain russe, le voyageur est tout surpris de voir le despote se promener seul, à pied, dans les rues de sa capitale, en simple costume de général.

Le tsar n'ignore pas en effet qu'il n'a rien à craindre dans la rue, car là est le peuple qui l'adore fatalement, quel qu'il soit; ce n'est donc pas là qu'est le danger, c'est plus haut, dans les régions supérieures de l'aristocratie plus éclairée, et par suite plus impatiente du joug; c'est dans son palais impénétrable à l'œil protecteur du peuple.

Un peu au-dessus du palais d'hiver est l'hermitage, autre palais où se trouve la collection de tableaux la plus riche de la Russie.

Plus haut encore est situé le jardin d'été, dont la grille en fer est d'une magnificence digne de sa renommée.

En face du palais d'hiver, de l'autre côté de la Néva, sur une île formée par la grande et la petite Néva, s'élève la sombre forteresse de Petrofski, la Bastille et le Saint-Denis de la Russie.

Parlerai-je du vieux palais Michel, où fut étranglé le fantasque et malheureux Paul; du palais d'Anitchkoff, propriété du grand-duc Michel, frère de Nicolas; du jardin de Tauride, de l'arsenal, des théâtres, des superbes casernes construites sous le règne actuel, de l'académie, de la bourse, des bazars (*Gastinni-Dvor*), etc.... Mais le titre de ce mémoire m'impose des bornes, et dans mon cerveau, où viennent se presser en foule les images et les souvenirs, je suis obligé de faire un choix.

Et maintenant que je viens d'esquisser rapidement la physionomie extérieure de la capitale russe, il n'est pas, je crois, sans intérêt de jeter un coup-d'œil sur sa physionomie morale.

Séjour de la cour la plus fastueuse de l'Europe, cœur de l'empire le plus vaste du monde, où viennent se concentrer les forces d'un hémisphère, habité par tous les grands fonctionnaires de la Russie, possédant dans son enceinte des corporations savantes, des écoles militaires pour toutes les armes et une garnison de 80,000 hommes, dont les chefs sont la fleur de l'aristocratie russe, Saint-Pétersbourg est sans contredit l'une des villes les plus remarquables de l'Europe ! Qu'on joigne à tous ces éléments de prospérité l'activité d'un port très-commerçant, un concours immense d'étrangers qu'attire et retient à Saint-Pétersbourg l'amour du lucre, les relations si actives du corps diplomatique avec toutes les contrées du globe, et l'on comprendra comment la ville de Pierre-le-Grand, sortie des marais glacés de l'Ingrie en 1710, qui, en 1750, n'avait encore que 60,000 habitants, en compte maintenant 450,000, exemple unique d'une pareille prospérité.

A chaque instant, des courriers se croisent dans les rues; celui-ci arrive de Tobolsk, cet autre du Caucase, celui-ci d'Astrakan, celui-là de Constantinople; d'autres portent les ordres du maître aux points les plus reculés de l'empire pour leur donner le mouvement et la vie.

De brillants magasins, qui soutiendraient sans honte la comparaison avec les plus élégants de Paris, étalent leurs richesses dans la perspective de Newski, la plus longue et peut-être la plus belle rue de l'Europe. Aussi le luxe y est-il effréné, ainsi que la corruption, sa compagne inévitable.

Si la France a été affligée par le spectacle d'un procès scandaleux *(procès Hourdequin)*, la Russie est plus malheureuse encore, car elle ne trouverait pas même dans ses tribunaux assez d'hommes intègres pour juger les coupables avec impartialité; la gangrène de la corruption, de la véna-

lité, empeste également toutes les branches de l'administration, depuis l'employé le plus infime jusqu'au fonctionnaire le plus élevé, et les tribunaux sont encore la partie la plus malsaine de l'empire. Malheur à celui qui ignore la marche à suivre dans les bureaux russes afin d'obtenir l'objet de sa demande !...

Les moyens employés par certains secrétaires pour attirer la manne du pot-de-vin dans leurs coffres, rappellent souvent les tours les plus subtils de nos larrons de foire...

Mais tirons un voile sur ces turpitudes dont on ne s'étonne plus en Russie, parce qu'elles sont dans les mœurs des bureaucrates, et transportons-nous dans une de ces réunions où l'on peut juger, superficiellement il est vrai, des hautes classes de la population d'un pays. Allons au théâtre Michel, un des trois jours de la semaine réservés aux représentations de la troupe française.

L'étude de notre langue étant un des apanages de l'aristocratie, nous sommes sûrs de n'y trouver que l'élite de la société russe et quelques étrangers établis à St-Pétersbourg. Dès l'entrée, le théâtre respire un parfum de comfort et de bonne compagnie qu'on ne peut retrouver dans aucun théâtre de Paris, où le public est toujours plus ou moins mêlé. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que le spectateur n'y éprouve aucun de ces petits désagréments qui ne sont que trop fréquents dans nos théâtres. Ainsi, la salle est parfaitement close et chauffée en hiver, dès le vestibule, à une température de 13 à 14 degrés ; toutes les places sont numérotées ; chacun, au parterre même, a son fauteuil ou sa chaise particulière. Le billet d'entrée portant le n° de la place que vous devez occuper, vous êtes bien sûr que cette place est à vous et que nul ne viendra vous l'enlever ; puis l'administration n'ayant qu'un nombre de billets

égal à celui des places, ne s'avisera pas d'entasser 1,000 individus dans un espace suffisant à peine pour 500.

Dès vos premiers pas dans la salle, vous comprenez que ce théâtre n'a été construit que pour le riche; le peuple n'oserait pas s'y montrer; il craindrait de sâlir de ses habits de travail ces banquettes en velours et ces dorures si fraîches; il y serait gêné, et le peuple ne va pas volontiers où il est gêné. Aussi, de quelque côté que vous vous tourniez, vos yeux éblouis ne rencontrent que de brillants uniformes surchargés de croix et tout chamarrés d'or et d'argent, ou les toilettes les plus élégantes, calquées sur les dernières modes de Paris.

Autour de vous, on ne parle que la langue de Racine et de Molière, et vous vous prenez à ne plus savoir si vous êtes en France ou en Russie, ce pays que nous ne pouvons pas nous déshabituer d'appeler barbare.

La toile se lève, et des artistes choisis parmi les meilleurs de Paris, Vernet, Dufour, Allan et sa femme, Melle Mayer, naguère encore Melle Bourbier, attirés à Saint-Pétersbourg par la munificence impériale, transmettent aux Russes les œuvres de notre scène dramatique. A ces applaudissements spontanés, à ce fou rire qui gagne toute la salle, vous voyez que le spectateur n'est étranger ni aux beautés les plus mâles, ni aux subtilités les plus délicates de notre langue; aussi l'illusion est-elle complète, et si ce ne sont pas là les dehors d'une civilisation en progrès, je ne sais où les trouver.

Mais pourquoi tout ce parterre de généraux et d'officiers vient-il de se lever en inclinant respectueusement la tête vers la première loge d'avant-scène, à gauche du spectateur?.. C'est qu'un homme en uniforme de général vient de s'y montrer; une seule étoile brille sur sa poitrine, mais c'est celle de l'ordre de Saint-George. D'une stature colossale, il

semble avoir été taillé sur le modèle d'une belle statue antique. Quelques cheveux blonds couvrent encore les côtés de la tête, lorsque déjà le sommet en est dégarni, ainsi que le front vaste et plein d'intelligence où se dessine une large raie que le soleil des camps y a fortement imprimée. Toute cette figure, haute et fière, porte l'empreinte de la fermeté; les yeux, d'un bleu vif, doivent recevoir tout leur éclat d'une âme forte et énergique. Cet homme, c'est l'empereur de toutes les Russies, source de tout bien et de tout mal pour 60 millions d'hommes, dispensateur de la vie et de la mort dans le plus vaste empire du monde. Pour soutenir cette puissance, qui effraie la pensée, on sent qu'il fallait une aussi puissante organisation; à ce monde, il fallait cet Atlas!... On dit que, dans les moments d'orage, quand la colère fermente dans le cerveau de Nicolas, sa figure s'assombrit; de sévère, elle devient dure, et les plus braves n'en peuvent soutenir le regard!..

Pendant l'hiver, tous les jours sont marqués par de brillantes soirées où s'étalent toutes les richesses d'un luxe souvent extravagant. Il n'est pas rare de voir figurer à un dessert d'énormes plateaux de cerises dont chacune coûte 1 franc. Le noble russe, plein d'ostentation, se ruine avec sang-froid pour ne pas le céder en magnificence à un de ses pairs.

Tout le monde s'accorde à vanter l'hospitalité des Russes; mais à Pétersbourg il y perce toujours un désir de briller qui en détruit tout le charme pour l'étranger de distinction envers lequel on l'exerce d'une façon si obséquieuse. Dans la ville de Pierre-le-Grand, les mœurs nationales sont altérées par les séductions de la cour, par un contact continuel avec les mœurs étrangères, par une ambition et une cupidité sans bornes; c'est à Moscou, dans quelques familles de la haute aristocratie, qu'il faut aller pour retrouver cette hospi-

talité cordiale, franche, pleine de grâce et de simplicité, qui nous rappelle les habitudes généreuses des anciens boïars.

Avant de quitter Saint-Pétersbourg, je veux encore parler d'un lieu que se sont bien gardés de signaler les auteurs du *Guide du voyageur à Saint-Pétersbourg* : du marché *aux poux* (Vchîvoé rinok). C'est une place où la classe infime de Pétersbourg exerce un commerce de brocantage. Rien de plus sale et de plus sauvage que l'aspect de ce marché. C'est là que le filou vend le fruit de sa dangereuse industrie, le soldat déserteur ses effets, le malheureux, les restes de son chétif avoir, là aussi que se fait le commerce réduit à ses plus minimes proportions : il n'est pas rare d'y voir vendre ou acheter pour 1/10e de sou (un diénischka). Tant de misère, de saleté, de faces blêmes et de haillons s'y étalent, qu'on comprend alors pourquoi ce marché porte un si singulier nom; il était impossible d'en donner un plus vrai à cette autre *cour des miracles*.

Si Lyon craint le Rhône, Pétersbourg ne craint pas moins la Néva, source cependant de tant de richesses.

En automne, lorsque le vent d'ouest souffle avec violence, il refoule les vagues du golfe dans la Néva, dont les ondes, refluant vers leur source, inondent la ville et la menacent d'une destruction complète. Des 20 inondations à peu près qui eurent lieu depuis la fondation de Pétersbourg, celle du 7 novembre 1824 a été la plus terrible. Toute la ville, à l'exception de trois quartiers, fut sous les eaux qui s'élevèrent à 13 pieds au-dessus de leur niveau. Des vaisseaux furent lancés au milieu des rues; 482 maisons furent détruites de fond en comble, près de 400 plus ou moins endommagées, et tous les ponts emportés, excepté ceux en pierres. En voyant sur les maisons des quais la ligne rouge indiquant la hauteur des eaux en 1824, on ne peut s'empêcher de frémir en pensant que, chaque automne, cette cité si popu-

leuse et si fière, est menacée d'être engloutie sous les flots. Et cependant, la crainte d'une pareille catastrophe ne chasse personne de la ville... Ne dort-on pas au pied du Vésuve !..

Dès le mois de novembre et quelquefois en octobre, la Néva est gelée à 2 pieds de profondeur, malgré la rapidité de son cours ; la navigation est fermée jusque vers le milieu d'avril. En décembre et au commencement de janvier, le soleil n'apparait au-dessus de l'horizon que vers 11 heures ; son disque est d'un rouge sanglant, toujours enveloppé de brouillards, et ses rayons pâles et obliques sont entièrement privés de chaleur. A 10 heures du matin, on est encore obligé d'avoir de la lumière, et dès 2 heures 1/2, les magasins allument leurs lampes. En revanche, la dernière moitié de juin est sans nuit ; les rayons du soleil couchant se confondent avec ceux de l'aurore, et font de 15 jours un seul jour sans nuit. Rien de plus bizarre que Pétersbourg à cette époque, vers minuit ou une heure du matin. Les rues sont désertes, les boutiques fermées, et cependant il fait grand jour ; on se croit transporté dans une ville enchantée dont une baguette de magicien aurait frappé de mort tous les habitants au milieu de leur sommeil.

MOSCOU.

Il est peu de villes en Europe dont un Français approche avec autant d'émotion que de Moscou. Souvenirs de gloire et de malheurs, pensées d'avenir et de crainte, puis, je ne sais quoi de mystérieux qui se rattache à l'originalité et à l'éloignement de cette ville, tout contribue à faire battre le cœur à la première vue des dômes qui couronnent le Kremlin comme une auréole d'or. Les Russes eux-mêmes ne peuvent se défendre de cette vive émotion, soit qu'ils

arrivent à Moscou pour la première fois, ou qu'ils la revoyent après une longue absence. Dans leur langage naïf, mais souvent énergique, ils l'appellent la *ville sainte*, la *cité aux blanches murailles*, la *mère de la Russie*. Transportez-vous pour un instant sur la *Montagne des Moineaux* (Vorabiôvaïa gara), le point le plus élevé des environs de Moscou, et voyez si, le soir, au coucher du soleil, le spectacle magnifique de la grande cité n'est pas digne de l'admiration que professent pour Moscou tous ceux qui l'ont vue.

Charmés d'abord par l'immensité du tableau, les yeux n'en aperçoivent que l'ensemble, puis insensiblement ils s'enquièrent des détails... A vos pieds, coule lentement la *Moskva*, rivière tortueuse qui, dans ses caprices, semble d'abord entrer dans la ville près du couvent de Diévitchié, puis s'en éloigne tout-à-coup comme si l'entrée était indigne d'elle, fait encore un long détour, vient baigner le pied de la montagne où vous êtes, les jardins attenant à un palais de l'impératrice, les superbes hôpitaux de la ville, se décide enfin à entrer dans la ville et va caresser de ses ondes le quai du Kremlin. Devant vous, de l'autre côté de la Moskva, s'étendent de vastes prairies jusqu'aux murs crénelés et flanqués de tours qui, dans le moyen-âge, défendaient le couvent de Diévitchié contre les attaques des Tatars. C'est dans ce couvent, dont le clocher rouge est si élevé, que sont renfermées plusieurs grandes dames polonaises atteintes et convaincues d'un excès de patriotisme. Au-delà, sur la même ligne, c'est la ville avec ses toits verts, ses vastes jardins, ses clochers nombreux, aux formes si bizarres, aux dômes multiples, dont les couleurs variées brillent au loin sous les rayons d'un beau soleil. Mais c'est un peu à droite que le spectacle est réellement magnifique, digne d'un grand peintre ou d'une plume

plus habile que la mienne. De beaux édifices entourés de verdure, de coquettes maisons s'avancent jusqu'aux murs du Kremlin. Ce dernier, fort heureusement situé au sommet d'une éminence, se dessine vivement sur l'horizon avec ses tours bleues ou grisâtres, ses murailles blanches et crénelées, avec son arsenal, son palais des tsars, moderne et grave construction, son Téréma, antique demeure et harem des grands princes; puis enfin s'élève comme un géant le clocher d'Ivan-Viliki (Jean-le-Grand), surmonté d'un dôme doré semblable à une couronne et d'une croix d'or, emblèmes de la double puissance temporelle et spirituelle des tsars. La cité tout entière qui va se prolongeant dans l'horizon, derrière le Kremlin, aussi loin que la vue peut s'étendre, ne semble être là que pour lui servir de piédestal. Et puis, que de grands et tristes souvenirs viennent à la pensée !... Napoléon, l'incendie de Moscou, ce premier anneau de la longue chaîne de malheurs qui aboutit à Sainte-Hélène!.. Singulier rapprochement! 200 ans avant ce terrible incendie, voici ce qui se passait à Moscou.

A la mort de Jean Vassiliévitch, Théodore, son fils aîné, prince faible de corps et d'esprit, avait confié le gouvernement à son beau-frère Boris Godounoff, personnage aussi rusé qu'ambitieux. Voyant la fin de Théodore approcher, et voulant s'assurer le trône, Boris fit périr le jeune frère de Théodore, Dmitri, qui mettait obstacle à ses désirs ambitieux. Ce fut la source des malheurs de la Russie.

Cette mort, en effet, donna l'occasion aux Polonais de susciter l'un après l'autre plusieurs imposteurs (samozvantsi) qui, se faisant passer pour Dmitri, eurent une destinée plus ou moins heureuse, semèrent la division parmi les Russes et rendirent tout gouvernement impossible. Godounoff, effrayé par les progrès du moine Otrépieff, le premier de ces imposteurs qui fut aussi le plus formidable,

était mort de désespoir. Ce moine trôna un instant au Kremlin ; mais bientôt une conspiration des boïars lui arracha la couronne qu'il venait d'usurper, et Basile Schouïski, l'âme de cette conspiration, fut élu tsar. Cependant les ennemis de la Russie, alléchés par sa faiblesse, marchaient de tous côtés sur Moscou. Un nouvel imposteur, auquel s'étaient joints quantité de Russes, de Polonais et de Cosaques, tailla en pièces l'armée de Basile et s'avança jusque sous les murs de la capitale. Basile ne savait où donner de la tête ; toute la Russie était soulevée. Sigismond, roi de Pologne, assiégeait Smolensk, proposant aux Polonais qui soutenaient l'imposteur de l'abandonner, et aux Russes, d'élire tsar son propre fils, le jeune prince Vladislas. L'hetmann Geolkiefski, par l'ordre du roi, marcha droit sur Moscou à la tête de l'armée polonaise; l'imposteur s'enfuit. Delagardie, général suédois, qui jusque-là avait soutenu Basile, battit en retraite et s'empara de Novgorod-la-Grande.

Ici, je vais traduire le récit de Polévoïe, historien russe d'un grand mérite (1).

Basile tremblant était au Kremlin. D'un côté, s'avançait Geolkiefski, proposant Vladislas ou la mort ; de l'autre, revenait de Kalouga l'imposteur, fortifié par Liapounoff, boïar qui venait de lever l'étendard de la révolte contre Basile. Geolkiefski sut les gagner tous par son adresse. En vain le patriarche Ermogène, personnage plein de sagesse et de sainteté, chercha-t-il à ramener les Moskovites et les boïars ; ils se rendirent tous avec Geolkiefski au champ de Diévitchié (près du couvent dont j'ai parlé plus haut). Là,

(1) J'ai emprunté une partie de cet article à un journal russe; c'est le résultat des nouvelles études historiques qui se font maintenant en Russie. On y remarquera peut-être la tendance de l'auteur à imiter la manière de M. de Barante, dans son intéressante *Histoire des ducs de Bourgogne*.

il leur dit que Vladislas embrasserait la vraie religion, qu'il respecterait les coutumes russes, et que la Russie serait toujours indépendante de la Pologne. Tous prêtèrent serment de fidélité à Vladislas. On s'empara au Kremlin de Basile, sa tête fut rasée, puis on l'enferma dans un monastère. Mais bientôt il devint évident que Sigismond, ou plutôt les jésuites qui le gouvernaient entièrement, avaient trompé tout le monde. Ils n'avaient d'autre but que de s'emparer de la Russie entière et d'y introduire la religion catholique-romaine; ils ne songèrent pas même à exécuter les promesses qu'ils avaient faites aux Russes. Geolkiefski ne savait plus que devenir. Toutchinski et Liapounoff s'étaient enfuis après la nomination de Vladislas; bientôt après Toutchinski fut tué à Kalouga, et Geolkiefski vit bien qu'il lui était impossible d'exécuter les projets des jésuites et de résister si les Russes venaient à découvrir leurs supercheries et à l'attaquer. Il pria Sigismond de consentir au choix de Vladislas; il lui envoya d'abord, au nom de la Russie, le métropolitain Philarète, Avrami Palitsine, moine de Troïtsa, et d'autres encore, mais en vain. Enfin, il se rendit lui-même près du Roi, emmenant avec lui l'infortuné Basile Schouïski. Avant son départ, il avait engagé les boïars à laisser entrer amicalement les Polonais dans Moscou pour la sûreté générale. Ceux-ci attaquèrent le Kremlin, où Geolkiefski tenait renfermés un grand nombre de prisonniers, entr'autres l'ancienne épouse de Philarète, la religieuse Marthe, avec son jeune fils Michel, qu'Ermogène avait déjà proposé pour tsar, à la place de Basile et de Vladislas. Ce Philarète n'était autre que Théodore Romanoff, le chef de cette famille tant persécutée par Godounoff, parce que leur aïeule, Anastasie, avait été l'épouse de Jean-le-Terrible.

Alors un grand nombre de Russes se rétractèrent et reconnurent la fausseté de Sigismond. Il proposait son fils

pour tsar, et cependant il assiégeait Smolensk, envahissait la Russie, violait ses serments, et ses soldats occupaient Moscou, le cœur de la Russie. Le moine Avrami revint de Smolensk et fit connaître les desseins trompeurs du roi : lui et l'archimandrite de Troïtsa (1) se mirent à répandre des proclamations pour faire connaître la vérité, exhortant le peuple à marcher à la défense de l'église et de la patrie.

Les Polonais vexaient les Moscovites par leur orgueil ; ils disaient des messes latines au Kremlin (2); sans respect pour personne, ils offensaient tout le monde. Des querelles s'élevèrent, puis des paroles on en vint aux coups. Le peuple courut aux armes. Liapounoff envoya du secours. Les Polonais, sur le point de succomber au milieu d'une nombreuse population soulevée contre eux, se virent forcés, pour leur salut, d'incendier Moscou. Un combat acharné s'engagea au milieu des flammes. C'est là surtout que se distingua le brave prince Pagearski ; il combattit long-temps avec intrépidité, mais blessé grièvement, il fut emmené mourant à Troïtsa. L'incendie de Moscou fut affreux, tout devint la proie des flammes, excepté le quartier kitaïe et le Kremlin ; dix mille hommes y perdirent la vie. Les Polonais et les dix boïars que Geolkiefski avait laissés à Moscou pour gouverner la ville s'enfermèrent dans le Kremlin et le quartier kitaïe.

Après cela, la paix était devenue impossible. « Moscou n'est plus, les Polonais l'ont brûlée! » Ces mots, comme la foudre, grondèrent partout ; des milliers d'hommes se rendirent en armes à Moscou, prêts à combattre pour la religion et la patrie. Sigismond irrité, ne chercha plus à

(1) La Trinité.

(2) La langue employée dans les églises du culte grec en Russie est le slavon.

cacher ses desseins ; il déclara prisonniers Philarète et d'autres ambassadeurs russes, les envoya en Pologne, prit Smolensk d'assaut, et rentra triomphant dans Varsovie. Basile Schouïski y mourut bientôt après. Le roi prépara une nouvelle armée. Les Polonais de Moscou lui demandèrent des renforts, car de tous côtés ils étaient harcelés par de nombreuses compagnies russes. Par malheur, ces troupes et plus encore leurs chefs songeaient peu à la gloire de la Russie. Les méchants s'étaient mêlés aux bons. Les chefs étaient : le prince Dmitri Troubetskoïe, vieillard faible, Liapounoff, ambitieux avide, et Zaroutski, hetmann des bandes vagabondes des Cosaques. Dans leurs disputes pour le commandement, ils tuèrent Liapounoff. Les Polonais cependant se soutenaient courageusement au Kremlin, et quand les Russes apprirent qu'une nouvelle armée arrivait de Pologne, ils tombèrent tous dans le désespoir, pensant que la Russie devait infailliblement périr. Elle aurait succombé sans doute, dépeuplée, ravagée comme elle l'était par les traîtres, par les Polonais et les Suédois. L'anarchie était au comble. Les imposteurs apparaissaient de tous côtés par dixaines. Partout le sang coulait, partout on se battait ; l'habitant fuyait sa demeure, et les temples du Seigneur, détruits et brûlés, étaient abandonnés des fidèles.

Ecoutons comme, dans son vieux langage slavon, si plein de charme et de naïveté, le brave moine Avrami décrit la situation de la Russie.

« Comment vous dépeindre, mes frères, le malheur inouï
» de notre glorieuse patrie ? La colère du Très-Haut, irrité
» de nos fautes, nous a livrés aux ennemis et aux traîtres.
» Les hommes se sont divisés et beaucoup se sont abandonnés
» à la licence. C'est nous-mêmes qui avons attiré ces maux
» sur nos têtes, qui avons conduit les hordes étrangères

» au sein du pays de nos pères. L'esclave a voulu devenir
» maître, l'insensé a convoité le pouvoir, chacun a désiré
» s'élever et tous sont tombés dans l'abaissement. Qui ne
» poussera des plaintes et des gémissements, qui tarira
» la source de ses chaudes larmes, s'il n'a pas un cœur
» cruel et dur comme la pierre, sur le sort de Moscou, la
» grande et puissante cité !... Combien n'était-elle pas
» vaste, majestueuse, belle et chérie de tous ceux qui la
» voyaient, gouvernée comme elle l'était par des tsars grands
» et généreux; gardée non seulement par de hautes et fortes
» murailles, mais encore par de vaillants guerriers, floris-
» sante par le nombre des temples du Seigneur et de ses
» édifices, embellie par ses richesses et sa nombreuse po-
» pulation ! Et tout étonnante qu'elle était, en une heure
» elle a été consumée par les flammes et détruite par le fer.
» Le crime et la licence renversent les trônes. Ces saintes
» paroles ne se sont-elles pas réalisées ? En effet, la pru-
» dence, la vérité et la charité élèvent, unissent et créent
» tout, mais la folie, le mensonge et la haine détruisent tout
» ce qui a été créé. Ils sont tombés les puissants royaumes
» de Babylone, de Ninive, de Troie et de Jérusalem, par
» la haine et le péché ! Que de fois nous avons pensé, au
» milieu des misères de la patrie : est-il possible que Dieu
» aussi nous abandonne et n'ait pas pitié de nous; lui seul
» nous reste, car tout espoir est perdu dans les hommes,
» quand les forts se sont affaiblis, que les sages ont perdu
» la raison et que tous ont injustement convoité le pouvoir.
» Bien cruelle a été cette année d'épreuve, terrible a été la
» colère de Dieu et bien triste est ce tableau ! »

Ainsi souffrait et gémissait cet homme courageux, adressant à Dieu seul ses vœux et ses prières. Mais le temps de l'épreuve était déjà passé, la colère de Dieu s'était calmée et l'heure du salut avait retenti. « Quand les sages et les

puissants se sont affaiblis, Dieu choisit les humbles pour commander, et ce ne sont plus les insensés, mais les prudents qui triomphent. »

Il y avait à Nijni-Novgorod un boucher nommé Kozma Minine Soukhorouki, connu ordinairement sous la dénomination de Minine, vieillard respectable et vénéré de tous, non pour sa fortune, mais pour sa sagesse.

Il gémissait sur le malheur de la patrie en lisant les écrits d'Avrami; après avoir recommandé son âme à Dieu, il se rendit secrètement près de Pagearski, qui demeurait alors près de Nijni, dans le village Landekh, en attendant la guérison de ses blessures. Minine le supplia de prendre le commandement de l'armée qu'il se chargeait de rassembler. Pagearski reprit courage : « Soyons fermes, s'écria-t-il, et Dieu fera un miracle pour nous. » Minine reparut au milieu de ses concitoyens, les harangua avec chaleur; tous, les larmes aux yeux, lui demandèrent ce qu'ils devaient faire. « Si nous voulons sauver la patrie, disait Minine, nous » devons tout sacrifier. Vendons nos biens, engageons nos » femmes et nos enfants, puis courons combattre jusqu'à » la mort. » Il donna tout ce qu'il possédait. On le choisit pour chef, on l'appela *l'élu de toute la Russie*. Il se rendit avec les habitants de Nijni-Novgorod au village de Pagearski, lui offrit le commandement, et un grand nombre d'hommes vinrent se ranger autour de leurs étendards.

De Smolensk partaient les menaces de Delagardie, de Varsovie, celles de Sigismond. Peu s'en fallut que Pagearski ne fût égorgé par des traîtres, pendant qu'il organisait à Jaroslaff les compagnies russes; alors il perdit courage. Combien ne coûta-t-il pas de peine à Minine et à Avrami accouru à Jaroslaff, pour organiser une armée, lui inspirer du courage et y faire régner l'ordre. Voulez-vous entendre ce qu'écrivait alors Avrami à toutes les villes

russes, pour exhorter les fidèles à se lever en masse et à voler à la défense de la patrie?

« Ne voyez-vous pas, frères et amis, que la discorde » farouche s'est emparée de notre pieux empire, que toute » parenté est foulée aux pieds, que le père se bat contre le » fils, et le frère contre le frère? La foi se meurt, la patrie » n'est plus. Moscou, la grande et glorieuse cité, la cité du » Seigneur gémit sous le pouvoir des Polonais. Livrée par » la trahison aux ennemis des vrais croyants, que n'a- » t-elle pas vu et supporté ?... La ville est brûlée, les » hommes ont péri, les églises sont détruites, le ferme et » inébranlable soutien de l'église et de l'empire, le pa- » triarche Ermogène est cruellement emprisonné, le tsar » est au pouvoir de l'étranger, les boïars et les sages du » conseil gémissent dans l'exil, et la paix et le repos sont » bannis! Entendez-vous ?... Déjà les enfants de la patrie » et de la vraie foi se rassemblent; ils marchent à la défense » de l'empire et de l'église, ils vont arracher à l'ennemi » notre glorieuse cité. Courez-y aussi, mes frères, sou- » venez-vous que nous sommes tous les enfants de la même » église, notre mère, que nous avons juré de lui tout sa- « crifier et de périr pour elle. Ayez pitié de nous, accourez » à notre secours; c'est pour cela que nous venons, les » larmes aux yeux, frapper à vos pieds la terre de notre » front. » De pareils écrits étaient lus par toute la Russie; il se forma à Jaroslaff une armée forte, fidèle, soumise à ses chefs.

Le patriarche Ermogène était dans les cachots du Kremlin, au pouvoir des Polonais. Ceux-ci lui ordonnèrent d'empêcher Minine et Pagearski de se rendre à Moscou. « *Non*, répondit ce vieillard infirme, *je les bénis et maudis les traîtres.* » On le fit cruellement périr de faim, et il mourut sans changer de résolution. Minine et Pagearski vinrent à Troïtsa. Là sur

la montagne de Volkoukha, ils furent bénits par Avrami. Ils se rendirent à Moscou et devancèrent Khotkévitch d'un seul jour. Dans la crainte d'une trahison, Pagearski ne se joignit pas à Troubetskoïe, et campa dans une rue de Moscou appelée l'Arbate. Troubetskoïe se trouvait entre la Moskva et l'Iaouse, petit affluent de la Moskva. Les discussions recommencèrent en présence de l'ennemi, mais il fallait combattre; c'était le 24 août 1612. Abandonné par Troubetskoïe, Pagearski n'était pas en état de tenir long-temps. Il combattit lui-même à côté de Minine, au milieu des simples soldats, depuis le matin jusqu'au soir. Le moine Avrami était alors sur les bords de la Moskva, adressant ses prières au Très-Haut devant les images des saints, avec une grande partie du clergé. Pagearski appela à lui Avrami et le supplia d'entraîner au combat les guerriers de Troubetskoïe. Presque tous les quartiers de Moscou étaient au pouvoir des Polonais qui les avaient fortifiés. Avrami accourut, et à force de reproches, de larmes et de prières, il inspira de la honte aux traîtres : « *Invoquez Saint-Serge le prophète*, s'écria-t-il, *et courez à la victoire.* » Au cri de : Serge! Serge! les bataillons s'ébranlèrent et les postes fortifiés furent enlevés aux Polonais. Pagearski s'avança avec ses forces. Mais Khotkévitch était brave, et Minine seul, repoussé d'abord jusqu'aux portes de Kalouga, décida la victoire en tombant spontanément sur le flanc des Polonais, par le pont de Crimée. Le désordre se mit dans les rangs de Khotkévicth; il fut battu, obligé de se retirer sur le mont Paklonné (1) et de s'enfuir de Moscou. La Russie était sauvée.

En vain, après cela, Troubetskoïe et d'autres renouvelèrent les désordres; le sage Avrami parvint à les ramener

(1) Ce mont est celui d'où l'armée française, en 1812, fut saisie d'admiration en apercevant Moscou.

à la raison. En vain, Sigismond voulut marcher lui-même contre la Russie avec des renforts. Le bruit de sa prochaine arrivée fit agir avec plus d'activité. Les Russes prirent d'assaut le quartier *Kitaïe*. Le Kremlin se rendit. On délivra tous les prisonniers, et les vainqueurs ne virent pas sans effroi l'extrêmité à laquelle leurs ennemis avait été réduits. La famine les avait forcés à se nourrir de chair humaine. On purifia le Kremlin, puis on le sanctifia de nouveau. Il fut résolu de ne plus se souvenir du passé, d'oublier les coupables et d'élire un tsar. Il arriva à Moscou des citoyens de toutes les villes russes. Le roi Sigismond fut forcé de revenir en Pologne, *au milieu d'un hiver cruel.*

Avrami était à Moscou l'âme du conseil. Il proposa, pour éviter les troubles, de ne choisir aucun boïar, mais de donner le trône au jeune Michel Romanoff, fils du malheureux Philarète, alors prisonnier en Pologne. A peine ce nom fut-il proclamé au peuple qui attendait la décision du conseil, que des milliers de voix s'écrièrent : vive le tsar Michel !

L'élection fut confirmée par le serment; on envoya une ambassade à Michel et à sa mère. Aussitôt après leur délivrance des cachots du Kremlin, Marthe et Michel s'étaient retirés sur leurs terres, dans le district de Kostroma. Peu s'en fallut alors que Michel ne perdît la vie. Une bande de Polonais cherchait son habitation. Un paysan nommé Jean Sousanine les trompa ; il les conduisit par un détour, avertit Marthe et périt lui-même victime de son dévouement. Michel et Marthe se cachèrent dans le monastère d'Ipatiefski. C'est là qu'arriva l'ambassade de Moscou, proposant l'empire au jeune Michel Romanoff. Marthe et Michel refusèrent long-temps, mais lorsqu'on leur eut dit qu'ils laisseraient la Russie sans souverain, et qu'ils répondraient devant Dieu des misères qui en seraient la suite, Marthe bénit son fils

avec l'image de la mère de Dieu, et Michel, chef de la famille qui règne actuellement en Russie, s'écria les larmes aux yeux : *Que la volonté de Dieu soit faite !*

Ainsi donc, en 1612, la Russie fut à deux doigts de sa perte ; Moscou fut brûlée, et cependant elle se releva plus puissante que jamais, forte de l'expérience qu'elle venait d'acquérir et de sa nationalité ranimée par les excès de l'ambition étrangère. A partir de cette époque, le pouvoir se concentre, et nous ne sommes pas éloignés du moment où Pierre, abolissant le patriarchat, réunit dans ses mains rudes, mais énergiques, toutes les rênes du gouvernement, abat le clergé qui levait encore la tête, se déclare chef de l'église grecque et parvient à une des plus formidables autocraties dont l'histoire nous ait donné l'exemple.

Un monument a été élevé par l'empereur Alexandre au brave boucher Minine et au noble Pagearski. Ce monument est situé sur la place Rouge (Krasnaïa), entre le sénat et le grand bazar de Moscou. Pagearski, plongé dans le désespoir et affaibli par ses blessures, est assis et appuyé sur son bouclier. Minine, debout devant lui, cherche à le ranimer et semble, en levant le bras, l'appeler à la défense de la patrie en danger. Mais l'expression de ce monument n'est pas assez nette ; les deux statues, en fonte, de grandeur plus que naturelle, sont lourdes, sans grâce, sans énergie, et le costume greco-romain qui couvre à demi les deux héros, est du dernier ridicule. C'est cependant le seul monument que l'on trouve dans cette vaste et antique cité, la mère de la Russie, la nourrice de Pierre-le-Grand.

Moscou n'est réellement beau que dans l'ensemble. Ville de clochers et d'églises aux formes tantôt byzantines, tantôt asiatiques, entrecoupée çà et là de vastes jardins, d'étangs, de boulevards, de promenades, située sur un terrain très-accidenté, elle offre à chaque pas des points de vue divers,

toujours pittoresques et d'un aspect original ; quelques édifices même peuvent attirer la curiosité de l'artiste, mais aucun n'excite son enthousiasme ou son admiration.

Le Kremlin, cet objet de l'intérêt général, devenu encore plus célèbre depuis la grande catastrophe de 1812, est un carré d'un demi-kilomètre, fermé de tous côtés par des murailles qui le défendaient contre les invasions des Tatars, avant l'invention de la poudre à canon. Forteresse autrefois imposante, le Kremlin maintenant ne pourrait pas tenir une heure contre quelques boulets d'un calibre ordinaire. Ces murs que le mauvais goût russe badigeonne tous les ans à neuf, au lieu de leur laisser cette couleur grisâtre qui plaît tant à l'antiquaire et à l'historien, sont flanqués de hautes tours et coupés de créneaux qui en rompent la monotonie. Il y a 25 ans encore, un canal d'eau croupissante et malsaine entourait le Kremlin ; mais depuis, ce canal a été desséché, et de beaux jardins publics, aux allées toujours propres et bien sablées, même en hiver, ont remplacé ce cloaque impur, d'où s'exhalaient des miasmes nuisibles à la salubrité publique.

Le Kremlin est divisé en deux parties, séparées l'une de l'autre par un mur extérieur. Dans l'une, celle qu'on appelle proprement Kremlin et qui aboutit à la Moskva, sont situés la cathédrale, l'arsenal, bordé d'une triple ligne de canons étrangers provenant de la campagne de 1812, le corps du sénat, les tribunaux, le palais impérial que l'on reconstruit maintenant, et l'ancien château des grands-princes, restauré par l'empereur Nicolas et rétabli tel qu'il a dû être sous ses ancêtres : toutes les traditions y ont été religieusement conservées, et c'est vraiment une des curiosités les plus intéressantes de Moscou. C'est entre la cathédrale et le palais qu'est la fameuse cloche de Moscou, pesant 180,000 kilog. C'est aussi dans cette partie du Kremlin

que se trouve un vaste bâtiment appelé en russe Granavîtaïa palata, et que nous pouvons appeler musée national, à cause de sa destination. On y conserve tous les objets précieux appartenant à l'histoire de la Russie. Il s'y trouve une très-riche collection d'armes, la chaise sur laquelle on portait Charles XII à la bataille de Poltava, le grand drapeau des strélitz, cette milice insolente anéantie par Pierre-le-Grand, les bottes de ce dernier, la couronne et le sceptre envoyés à Vladimir Monomaque par Alexis Comnène, travail grec d'une délicatesse et d'un fini admirables; des armoires vitrées laissent briller quantité de vaisselle en or et en argent de toutes les époques, et plusieurs housses enrichies de pierreries, présents offerts par la pusillanimité des sultans et des schahs aux souverains plus adroits et plus heureux de la Russie. Le vestibule est garni des bustes des grands hommes de la Pologne, enlevés au musée de Varsovie. L'autocrate veut probablement aussi *russiser* les morts.

L'autre partie du Kremlin est appelée quartier central (kitaïe), mot tatar qui signifie milieu, centre. C'est là que se trouve le grand bazar de Moscou, immense carré entrecoupé d'arcades dont les voûtes vitrées laissent pénétrer la lumière dans ce labyrinthe de boutiques. Il est divisé en lignes ou galeries dont chacune est consacrée à une sorte de marchandise. Ainsi il y a la ligne de la coutellerie, celle de la quincaillerie, de la draperie, de l'épicerie, etc. Jamais on n'y fait de feu, même en hiver. Les marchands russes ne s'y tiennent que pendant la journée; tous les soirs, au coucher du soleil, on ferme solidement toutes les portes du bazar, et chaque marchand revient au logement qu'il occupe en ville. Enveloppés dans leur peau de renard recouverte de drap, ils se promènent devant leur petite boutique et battent la semelle en attendant les chalands. Le passant est arrêté à chaque pas par les sol-

licitations les plus obséquieuses et les plus polies. « Entrez dans ma boutique » dit le Russe, qui, malgré le froid, tient sa casquette ou son chapeau à la main, « entrez, je vous en prie, Monsieur, vous y trouverez tout ce que vous voulez et vous serez content de moi. » Mais il faut entendre cela dans la langue russe qui abonde en diminutifs caressants et en formules pleines de politesse. Qui ne se laisserait tenter? Prenez garde cependant, ce marchand si poli ne manquera pas de vous demander le triple de la valeur de ce que vous voulez acheter, et si vous ajoutez foi à toutes ses protestations de conscience et de probité, vous êtes volé. Offrez hardiment le tiers du prix demandé, le marchand russe ne s'en offusque pas, il s'y attend, et c'est alors qu'il commence avec vous une lutte de paroles et de serments qui se termine toujours à son avantage.

En voyant ces marchands, qui ont toujours l'air de s'imposer un sacrifice pour plaire à l'acheteur, j'ai souvent songé à la diplomatie russe, qui, dans toutes ses négociations, élève ses prétentions bien au-dessus de ses désirs réels, cède sur beaucoup de points et finit toujours par obtenir ce qu'elle désirait, tout en conservant aux yeux des diplomates à courte vue, sa réputation de magnanimité et de désintéressement.

Le trait le plus saillant du Russe, c'est la ruse; aussi Pierre-le-Grand, discutant s'il permettrait aux Juifs d'habiter son empire, disait : « Je ne les crains pas, le dernier de mes paysans est bon pour deux juifs. » En effet, avec son air doux et patelin, ses yeux petits et caressants, sa politesse servile, le Russe qui vous parle d'affaires semble plutôt votre esclave que votre ouvrier ou votre marchand; mais tout ce luxe de formules et de gestes respectueux n'est qu'un leurre dont il se sert pour vous soutirer vos roubles.

Le grand seigneur, qui les connaît, ne traite jamais une affaire avec eux sans leur prodiguer les douces épithètes de filou, de brigand, de voleur, etc.; à quoi le barbu ne répond que par des excuses et les plus vives protestations de sa bonne foi.

Puisque je viens de parler du marchand russe, il faut que j'explique à peu près la place qu'il occupe dans la société russe, et pour mieux me faire comprendre, je vais parler des divers degrés de l'échelle sociale. Mon travail sera facile, si je me borne aux grandes divisions, car en Russie, toute la nation est classée comme les individus d'une bonne collection zoologique.

Au sommet est la noblesse qui se divise en 14 classes; chacune est assimilée à un grade militaire. Ainsi la 14e classe, au service civil, équivaut au grade de sous-lieutenant, et le conseiller d'état intime, ou noble de la 2e classe, a le même rang que le général en chef. Les feld-maréchaux et les ministres sont seuls de la 1re. Les rangs s'acquièrent, soit par ancienneté de service, soit par récompense.

A chaque emploi est attaché un rang; ainsi certains emplois peuvent vous donner avec le temps la 4e classe, tandis que d'autres ne vous mèneront qu'à la 8e. C'est à partir de cette dernière que la noblesse devient héréditaire, mais la noblesse seulement et non pas le rang, car le fils du feld-maréchal, à son entrée au service, a le même rang que le fils du dernier employé. Le service seul peut donner les rangs; celui qui ne servirait pas, non-seulement n'obtiendrait pas de rang, mais encore perdrait ses droits de noblesse et ne pourrait posséder ni terres, ni serfs. On comprend alors l'immense influence qu'une pareille organisation donne au gouvernement sur tous ses sujets.

Après les 14 classes de la noblesse, vient la corporation des marchands, qui se divise en marchands de 1re, de 2e et

de 3e guilde, selon l'importance de leur commerce. Différents droits y sont attachés, entr'autres l'exemption du service militaire. L'impôt annuel de 3,000 roubles (environ 3,500 francs), pèse sur le marchand de 1re guilde, qui, seul, a le droit de commercer avec l'étranger. Le marchand de 3e guilde ne paie que 700 roubles. La profession de marchand n'est pas incompatible avec le servage; ainsi, tel paysan ou serf, ayant obtenu de son seigneur le droit de commercer, moyennant une redevance annuelle, outre celle qu'il paie au gouvernement, est devenu un gros et riche marchand de 1re guilde, ce qui ne l'empêche pas de rester esclave, tant que son seigneur ne consent pas à lui vendre la liberté.

Après le marchand vient le *bourgeois* (mestchanine); on conçoit bien que ce mot a en russe une acception bien moins générale qu'en français. Le bourgeois est libre; il provient ordinairement de serfs affranchis ou d'ouvriers étrangers naturalisés. C'est parmi les bourgeois que se recrutent la classe ouvrière et les petits boutiquiers.

Le pope ou simple prêtre est à peu près au niveau du marchand; dans les campagnes, sa condition n'est guère au-dessus de celle du paysan, mais le haut clergé est assimilé aux rangs les plus élevés de la noblesse.

Au bas de l'échelle est le paysan ou serf, attaché à la glèbe et appartenant, soit à l'Etat, soit aux nobles qui, seuls, ont le droit de le posséder. Le seigneur a deux moyens de faire valoir ses terres et ses paysans : 1° il peut abandonner toutes ses terres à cultiver aux paysans, en donnant à chaque famille une certaine quantité de terrain proportionnée au nombre des travailleurs qu'elle renferme. Dans ce cas, il fixe la somme annuelle que chaque travailleur (téglo) doit lui payer; 2° il partage ses terres en deux parties : l'une est distribuée aux paysans, l'autre lui reste. Dans ce cas,

le paysan emploie trois jours de la semaine à cultiver son propre champ, les trois autres appartiennent au seigneur, qui en dispose comme bon lui semble.

Il y aurait à ce sujet bien des choses à dire pour faire comprendre jusqu'à quel point l'esclave est la propriété du maître, mais le cadre que je me suis imposé m'interdisant toute excursion dans le domaine de la législation russe, je ne fais qu'indiquer en passant.

Et d'ailleurs, les lois en Russie, diffuses, souvent contradictoires, ne sont jamais un frein : ce n'est qu'un moyen de rendre légaux des actes arbitraires. Le juge russe, toujours rampant près du grand seigneur qui le paie généreusement, sait donner à la loi autant de souplesse qu'il en a lui-même dans l'épine dorsale, et malgré tous les efforts des souverains et surtout de l'empereur Nicolas, elle tourne toujours au désavantage du faible; c'est-là que la société russe patauge encore en pleine barbarie. L'empereur actuel sent bien que ce n'est pas la loi seule qu'il faut réformer, mais encore l'homme qui est chargé de l'interpréter; aussi, en même temps qu'il faisait rédiger un recueil complet des lois, il créait d'excellentes institutions pour arriver à ce but.

Ce système hiérarchique n'est pas aussi exclusif qu'on pourrait le croire; à l'exception du serf, toutes les classes peuvent également parvenir aux postes les plus élevés. Ainsi, le fils du marchand, du prêtre et du bourgeois, qui, après de bonnes études, entre au service civil ou militaire, peut y devenir un noble et puissant seigneur. Tel noble en Russie, tout rayonnant de broderies et de décorations, est né dans les rangs les plus infimes de la société.

L'empereur Nicolas a plus que tout autre favorisé ces subites élévations. Les grands noms l'offusquent, il leur préfère des créatures de sa façon ; comme elles lui doivent

tout, il a plus de raisons pour compter sur leur dévouement. C'est surtout parmi la petite noblesse de ses provinces allemandes de la Baltique qu'il va les choisir ; aussi plus d'un grand seigneur ronge son frein dans l'ombre, impatient de s'en débarrasser.

Rien de plus complexe que les mœurs russes. Les sommités sociales jouissent de toutes les ressources d'une civilisation fort avancée, tandis que les dernières classes sont encore plongées dans les ténèbres de la barbarie.

Ces nobles ont presque tous voyagé et sont devenus, les uns gallomanes, d'autres anglomanes, teutomanes, etc. Il est peu de personnes en Russie, passablement élevées, qui ne parlent deux ou trois langues, et toutes avec une pureté remarquable. C'est ce qui donne tant de prépondérance aux diplomates russes qui connaissent toujours la langue, les mœurs et l'histoire du pays où ils ont reçu la mission de représenter leur souverain. Il y a 30 ans, avant 1812, on se faisait gloire de savoir à peine parler russe, mais depuis, la nationalité s'est ranimée. Déjà elle a créé un parti qui s'est jeté dans un extrême contraire, et veut, de cet amalgame de mœurs et d'idées européennes, constituer une civilisation particulière, la civilisation slave, dont le peuple russe serait le principal agent. Cette idée, qu'ils ont, je crois, empruntée à la préface de M. Michel Chevalier, dans son livre intitulé : *Des intérêts matériels en France*, me semble tout-à-fait erronée. La civilisation devant, en dernière analyse, signifier *perfection de la vie sociale*, ne saurait être complexe ; les voies peuvent être diverses, mais le but est le même. Il ne peut donc y avoir qu'une seule civilisation, qui ne sera ni slave, ni germaine, ni latine ; ce sera la civilisation universelle, c'est-à-dire, l'œuvre de tous. Prétendre le contraire, c'est croire que le monde n'a été créé que pour une lutte perpétuelle, c'est

nier la perfectibilité infinie de notre univers, c'est tomber dans le fatalisme. Quoi qu'il en soit, ce parti, poussé par les exhortations du gouvernement, trouve ses organes dans la presse censurée et soldée, et devient tous les jours plus hostile à tout ce qui est étranger, surtout à ce qui vient de la France, politiquement parlant.

Tout en hâtant les progrès de la civilisation, le gouvernement ne voudrait en accepter que les bienfaits matériels, comme si le progrès moral n'était pas la seule condition de tout progrès matériel. Il se raidit de toutes ses forces contre le libéralisme qui doit tôt ou tard renverser tout l'incohérent et vieil édifice de la société russe; mais le colosse de l'autocratie a beau tourner tous ses efforts contre le progrès moral, l'objet de son effroi, il a beau entasser digue sur digue, le fleuve bienfaisant a déjà pénétré en Russie; il s'infiltre sans cesse et goutte à goutte par les mille et une fissures qu'il s'est déjà créées.

A Moscou, comme à Pétersbourg, comme dans toute la Russie, l'ostentation est le défaut général, avec cette différence que le Pétersbourgeois veut briller par son faste, par les honneurs et les croix dont le gouvernement est si prodigue, tandis que le Moscovite, vieillard blanchi dans les emplois, ou bien grand seigneur disgracié et mécontent, veut qu'on cite le comfort de son hôtel, l'éclat de ses fêtes, la succulence de ses dîners et parfois l'étendue de ses connaissances.

Un beau nom ou du mérite procure toujours à l'étranger un accueil plein de grâce et une hospitalité généreuse, qui rendent le séjour de Moscou cher à tous ceux qui l'ont habité pendant quelque temps.

Une société brillante et choisie rivalise dans les soirées et aux spectacles de bon goût et d'élégance avec les meilleures sociétés de l'Europe. Nos modes et nos livres arrivent

à Moscou quelques mois après leur apparition à Paris, et nos ingénieuses modistes ne trouveraient pas leurs plus sublimes inventions compromises en les voyant adoptées par certaines belles et gracieuses Moscovites. Plus d'un de nos jeunes poètes, entendant leurs œuvres récitées avec intelligence par d'aussi jolies bouches, se prendraient d'enthousiasme et oublieraient bien vîte toute l'amertume des critiques de Paris. Qu'on ne vienne pas dire que les idées manquent en Russie, que la conversation est toujours nulle! Il est vrai qu'en public, l'esprit ombrageux du gouvernement, qui poursuit partout sa bête noire, jette de la crainte dans les relations qui ne peuvent plus être que futiles, mais il ne s'en suit pas que les idées manquent : elles ne courent pas les rues, comme en France, où la presse est brûlante d'activité, mais elles existent, elles grandissent à l'écart, il ne s'agit que de savoir les trouver.

Ces dehors brillants d'une civilisation avancée, je le répète, ne sont encore que le privilége des hautes classes. Quelques degrés plus bas, chez les petits employés, tout change : au fond, l'hospitalité s'y retrouve encore, elle descend même jusqu'au dernier degré de l'échelle sociale, mais elle prend des formes plus grossières : le sourire n'est plus aussi simple, aussi cordial, il est un peu plus empreint d'insolence ou de servilité. Que voulez-vous? ce malheureux peuple a courbé sa tête pendant 200 ans sous le joug tatar. Quand une nation a usé toute son énergie dans une lutte où elle a succombé, la ruse devient son unique défense, et cet organe, le seul dont l'esclave puisse faire usage, prend alors un immense développement au détriment des autres. Le serf russe est cependant doué parfois d'une rare énergie, d'une patience à toute épreuve. Il supporte souvent avec le plus grand stoïcisme la faim, le froid, les privations de

toute sorte et la mort. C'est qu'alors il est soutenu par le fatalisme, la pierre fondamentale du despotisme : *Dieu l'a voulu*, dit-il, et il courbe la tête sans se plaindre.

La classe marchande elle-même n'est pas exempte de cette ostentation que nous avons signalée dans les hautes classes. Le marchand de 1re guilde a une maison divisée en deux parties : l'une qu'il habite est sale, enfumée, peu commode; dans l'autre, au contraire, qu'il n'ouvre qu'aux grands jours de fête, sont étalés sans goût des richesses qu'il craint d'user en les employant tous les jours. Vivant ordinairement de thé, de petits gâteaux, de saucissons qu'apportent au bazar des marchands ambulants, il y a des jours où il entasse sur ses tables des viandes, des pâtisseries et des boissons à régaler dix fois plus de monde qu'il n'en a invité. Alors on s'enivre patriarchalement, au sein de sa famille et de ses amis. Le champagne joue le plus grand rôle dans ces sortes de réunions; pour le Russe un peu fortuné, un grand repas sans champagne n'est pas une fête. C'est au champagne aussi qu'on boit à la santé les uns des autres, avec des salutations pleines de tendresse et les plus chaudes protestations d'éternelle amitié. Il faut voir, à certains jours de grande promenade publique, le 1er mai, par exemple, ou dans la semaine de Pâques, la gravité comique du gros marchand russe. Assis auprès de sa compagne fardée, blanchie et affublée de tous ses plus beaux atours, dans un riche équipage attelé de chevaux magnifiques réservés pour ces grands jours, comme il trône, comme il se prélasse dans son beau manteau neuf, avec sa longue barbe si bien peignée ! Le Grand-Lama ne doit être ni plus beau, ni plus grave, certainement il n'est pas plus heureux. La plupart de ces marchands de 1re guilde sont extrêmement riches, il en est dont la fortune est vraiment colossale.

Au fur et à mesure que la noblesse s'appauvrissait par son luxe et ses folles prodigalités, le marchand s'élevait peu à peu, ramassant avidement les roubles qu'on lui jetait avec dédain. Maintenant ce marchand, naguère encore méprisé comme un esclave, est devenu par ses richesses une puissance que ne dédaignent ni le gouvernement, ni les grandes familles de l'aristocratie. Déjà même ces dernières ne craignent plus de compromettre leur blazon par une mésalliance; elles cherchent au contraire à en relever l'éclat par leur union avec la fortune des marchands enrichis.

La civilisation, du reste, a frappé de sa baguette enchantée le marchand russe; déjà le costume et les préjugés nationaux s'en vont; le long caftan fait place à l'habit et à la redingote; le bonnet en soie ne se voit plus que sur la tête des vieilles femmes, et la jeune fille apprend l'allemand, le français, la danse et la musique.

Il nous resterait encore à parler du pauvre habitant des campagnes, du serf et du simple ouvrier, presque toujours esclave aussi, auquel le maître a fait apprendre un métier parce qu'il espère en tirer meilleur parti; mais l'esclavage n'est-il pas le même dans tous les pays? N'y retrouve-t-on pas toujours bassesse envers le maître, insolence envers le faible, malpropreté, paresse, ivrognerie, abrutissement et corruption? Cependant, du milieu de tous ces vices, surgit encore, chez le Russe que le vodki (eau-de-vie de grain) n'a pas abruti, une merveilleuse aptitude à tirer parti des moindres ressources. Le paysan russe est excellent charpentier; tous, à l'aide de la scie et d'une simple hache, qu'ils manient avec une dextérité rare, sont en état de se construire une maison (izba), sinon élégante, du moins conforme à leurs besoins.

Il y a à Moscou deux théâtres, le grand et le petit. Le premier, un des plus spacieux et des plus beaux de l'Eu-

rope, est destiné aux représentations de la troupe russe. Tous les genres y sont admis, depuis le vaudeville jusqu'à l'opéra. Malgré les soins et la générosité du gouvernement, ce théâtre est très-pauvre en artistes de talent. Il s'y joue plus de traductions que de pièces originales; notre scène est celle que les auteurs russes mettent le plus à contribution.

Le petit théâtre, reconstruit par ordre de l'empereur en 1840, est réservé à la troupe française. Il ne le céderait en rien au délicieux théâtre Michel à Pétersbourg, si les artistes de Moscou avaient autant de talent que leurs compatriotes de Pétersbourg; tel qu'il est cependant, il est très-fréquenté par la meilleure société de Moscou et par les étrangers, qui y trouvent un plaisir d'autant plus vif qu'ils s'y voient pour ainsi dire transportés au sein de leur patrie... J'y ai passé des moments de la plus douce et de la plus complète illusion.

Moscou, ville de 350,000 âmes, renferme un grand nombre d'établissements d'instruction publique. A leur tête est placée l'université, avec ses quatre facultés de droit, de médecine, des sciences et de philosophie.

L'organisation en est calquée sur celle des universités allemandes. Il est inutile de dire que les réglements sont beaucoup plus sévères, quant à la liberté des étudiants et à celle de l'enseignement. Les cours du professeur de philosophie doivent avoir préalablement passé sous l'éteignoir de la censure; aussi cette chaire est-elle presque toujours vacante. Après l'université viennent trois gymnases (colléges) où on enseigne la religion, les mathématiques, l'histoire, la géographie et les langues mortes et vivantes (l'allemand et le français). Nous pouvons certifier que, dans plusieurs de ces établissements, l'enseignement n'est pas inférieur à celui de nos colléges; il est même plus

complet sous le rapport des langues vivantes. Le seul reproche qu'on puisse leur faire, c'est d'affecter une allure militaire. On dirait qu'en Russie le gouvernement veut aligner les intelligences comme ses soldats. Il y a encore l'institut noble, véritable gymnase où, pour toute différence, on ne reçoit que des pensionnaires nobles et point d'externes; des corps de cadets, fournissant des officiers à l'armée, un hospice des enfants trouvés, où chaque enfant reçoit une éducation plus ou moins recherchée, suivant les capacités dont il a fait preuve avant l'âge de 10 ans, époque où on les distribue dans les diverses sections de la maison.

Outre les pensionnats particuliers, qui sont nombreux à Moscou, l'éducation est donnée aux demoiselles dans de superbes établissements ressortissant au ministère de l'instruction publique. Un des professeurs de l'université est chargé d'inspecter et de surveiller les uns et les autres.

L'enseignement primaire est donné *gratis* dans des écoles appelées écoles paroissiales. On y reçoit les enfants de toutes les classes sans aucune distinction. Ces écoles n'existent que dans les villes. Le paysan est encore privé de tout moyen d'instruction, excepté dans quelques propriétés particulières où le seigneur philanthrope tâche de décrasser ses esclaves.

Les deux principales sociétés savantes de Moscou sont la société d'archéologie, dont le comte Strogonoff, curateur de l'université, est le président, et la société d'économie rurale, présidée par son excellence le prince Vladimir Galitsine, général-gouverneur de Moscou.

La première, par ses travaux sur les antiquités de Moscou, en Crimée et sur les bords de la Mer-Noire, a déjà rendu de très-grands services à l'étude de l'histoire. Elle envoie souvent des rapports fort intéressants à la Société archéologique de Rome.

La seconde, ayant à peu près le même but que la Société d'Émulation des Vosges, est en correspondance avec nombre de sociétés savantes de l'Europe. Située entre l'Europe et l'Asie, elle est appelée à relier un jour ces deux belles parties du monde, qui semblent devoir se relayer sans cesse dans le grand travail de la civilisation.

Sur le point de finir, je sens qu'il y a une vaste lacune dans le faible travail que j'offre à la Société. En effet, comment parler de Moscou sans parler de la campagne de 1812, cette plaie saignante encore du plus pur sang de la France? Mais était-ce bien à moi d'aborder un pareil sujet après que tant de plumes éloquentes s'en sont occupées!

Quelques idées, fruit de mes études et de mes observations particulières, c'est tout ce que j'oserai me permettre.

Si le souvenir de cette fatale année est encore si frais dans notre pensée, il n'est pas moins vivace dans l'esprit des Russes.

C'était avant le Français, ou depuis le Français, disent-ils souvent pour rappeler un événement ayant eu lieu avant ou après 1812. Ainsi 1812 est une ère pour eux comme 89 pour nous.

L'impression de cette campagne est encore si puissante sur l'imagination du peuple russe, que souvent des hommes trompés par ces bruits de guerre qui se répandent parfois dans le peuple, me disaient avec effroi : *Est-il vrai, Monsieur, que le Français marche, que le Français se remue?*.... Quel énergique sentiment nous exprime cette personnification de tous les Français en un seul! Comme elle peint bien la grande idée que l'armée française a laissée d'elle dans ces contrées lointaines!

Long-temps les Russes ont soutenu par tous les moyens que nous avions brûlé Moscou, calomnie dont le gouver-

nement s'est servi pour soulever toute la nation contre nous ; aucun auteur russe, il y a une dixaine d'années, n'aurait osé dire la vérité à ce sujet ; Rostoptchine lui-même publia une relation mensongère pour égarer l'opinion sur son œuvre de destruction ; mais depuis, voyant les écrivains étrangers s'extasier devant cet acte d'héroïsme sauvage, ils en ont compris toute la grandeur, et ils avouent maintenant qu'ils sont les auteurs de cet immense incendie qui entraîna la perte de la grande armée.

On voyait encore, il y a quelques années, dans une rue écartée de Moscou, un long pan de muraille tout lézardé et tout noirci par les flammes de 1812, c'était le dernier vestige de l'incendie de Moscou. Depuis, ce mur a été abattu et une belle maison neuve l'a remplacé.

Toute la vérité n'a pas encore été dite sur cette malheureuse campagne. On se figure généralement que les Russes ont été unanimes dans leur patriotisme contre les Français ; beaucoup cependant m'ont avoué qu'ils étaient sur le point d'aller trouver Napoléon, si l'incendie n'avait rendu indispensable la retraite de notre armée. De vieux paysans m'ont aussi raconté, dans mes parties de chasse, qu'ils n'auraient pas demandé mieux que de rester dans leur village et d'attendre les Français pour leur vendre leurs denrées : *Mais les cosaques nous chassaient de nos maisons*, disaient-ils, *ils nous poursuivaient au loin, dans les bois, puis pillaient et brûlaient notre village pour nous empêcher d'y revenir. Tous ceux des nôtres qui ont pu rester et sont venus avec le Français à Moscou, ont été très-bien traités ; les vôtres ne mangent pas les enfants, comme on nous le racontait ; ils sont doux, humains et ne faisaient aucun mal aux pauvres paysans comme nous.*

Le Russe est loin de nous mépriser ; il a au contraire une haute idée de notre bravoure, de notre intelligence,

et jamais, dans sa bouche, l'épithète de Français n'est une injure comme celle de Niémetz (Allemand).

Avant nos guerres avec les Russes, aucun grand souvenir de gloire ne les rattachait à leur patrie ; le sentiment de la nationalité, fortement ébranlé par les réformes de Pierre-le-Grand, vient de se réveiller plus vigoureux, plus égoïste que jamais.

On est fier maintenant de se dire Russe ; on est glorieux de faire partie de ce peuple *qui chassa les quatorze nations étrangères de son territoire envahi*, *qui battit le Français et s'empara de Paris;* paroles que je n'ai que trop souvent lues et entendues !.... On ne craint plus de grandir Napoléon, d'élever sa gloire jusqu'aux nues ; chaque famille a plusieurs portraits du grand homme ; mais cette gloire dont ils font tant de bruit, c'est un piédestal qu'ils se dressent ; n'ont-ils pas soin de proclamer bien haut : *Napoléon, ce héros, ce grand capitaine, nous l'avons vaincu !*

DE SAINT-PÉTERSBOURG A KIOF.

La Russie est vraiment le pays des contrastes. Le palais abrite l'humble cabane, l'extrême richesse étale son orgueil auprès de la misère, et la civilisation la plus raffinée coudoie à chaque instant la barbarie. Ainsi, le voyage de Saint-Pétersbourg à Moscou (800 verstes) (1) n'est qu'une charmante promenade. D'excellentes diligences à l'européenne vous y mènent en trois jours et demi par une chaussée magnifique. A chaque relai, de bons hôtels vous offrent, pour réparer vos forces, des mêts et des vins dont les prix sont

(1) La verste russe vaut à peu près un kilomètre.

fixés par le gouvernement, désireux de rogner les ongles rapaces du Russe au profit de votre bourse. Mais là, pour ainsi dire, s'arrêtent les bienfaits de la civilisation. Sur tout autre point, le voyage est une affaire difficile, même dangereuse; c'est l'extrême opposé. Plus de chaussée, plus de diligences, plus d'hôtels. Les routes ne sont plus des routes que parce que les voyageurs ont l'habitude d'y passer; en revanche, elles sont très-larges. Qu'un passage en effet soit devenu impraticable, l'iemchtchik (postillon), prend à côté, à travers champs, ce qui rend en quelques endroits la route d'une immense étendue. L'habileté du cocher consiste à choisir le passage le plus facile. Six chevaux suffisent souvent à peine à un équipage que deux chevaux traîneraient facilement sur une de nos routes.

L'hiver seul aplanit en quelque sorte ces difficultés; la gelée durcit tout; mares, ruisseaux et rivières disparaissent sous le même tapis de glace, et le commerce lointain, impossible en été, ne se fait qu'en hiver. C'est, malgré le froid, la moins mauvaise saison pour voyager en Russie, lorsqu'on veut aller vîte (2).

Que d'ennuis avant de se mettre en route, surtout pour un étranger! Il faut acheter son traîneau, prendre un padorôgené (feuille de route) qu'on n'obtient pas sans de nombreuses et pénibles démarches, et sans lequel il est impossible de se faire délivrer des chevaux de poste. Puis vient le chapitre des provisions; malheur en effet à celui qui s'aventurerait sans sucre, thé, pâtés, pain, etc....

(2) Dire cependant qu'il n'y a pas d'autre chaussée que celle de Saint-Pétersbourg à Moscou, serait une erreur. L'empereur Nicolas en a fait commencer d'autres, mais il n'y a encore que des tronçons achevés : telles sont la chaussée du midi, de Moscou à Kiof, et celle de l'est, de Moscou à Kazan.

A peine trouverait-il çà et là, excepté dans les villes si clair-semées en Russie, du pain noir, un mauvais gruau d'avoine ou de sarrasin, et une espèce de brouet sale fait avec des choux aigris, qu'ils décorent du nom de soupe aux choux (chtchi).

C'est le 12 décembre que je partis pour Kiof, où j'allais remplir les fonctions de secrétaire intime du comte Lévaschoff, général-gouverneur de la Kiovie, de la Volhynie et de la Podolie. J'étais seul, sachant à peine quelques mots russes, juste ce qu'il fallait pour demander le nécessaire, et j'avais 1580 verstes, à peu près 400 lieues à parcourir.

Il y avait en quelque sorte du danger à partir ainsi, dans une pareille saison, mais le temps s'était maintenu jusque-là assez doux ; et puis, n'avais-je pas un sabre, bien ficelé à la vérité au fond de ma malle, un canif dans ma poche et 23 ans ? Avec cela et ma passion pour les voyages, qui pouvait m'effrayer ?...

De St-Pétersbourg à Novgorod (180 verstes), le voyage est facile ; on suit la grande et belle chaussée de Moscou, mais, à partir de Novgorod jusqu'à Kiof même, les routes sont dans le plus pitoyable état. Novgorod est situé sur le Volkhoff, qui, sorti du lac Ilmène, va, après un cours de 170 verstes, verser ses eaux dans le lac Ladoga. Un assez beau pont en bois sert de communication aux deux rives. Qui croirait, si l'histoire n'était là pour nous l'affirmer, que cette bicoque, où végètent à peine 3,000 habitants, était autrefois la grande Novgorod, république puissante, dont le commerce s'étendait des rives de la Baltique aux bords de la Mer-Noire, qui dicta des lois aux pays voisins, lutta long-temps contre les Russes, les Polonais, les Suédois, et ne succomba définitivement que sous la main dévastatrice de Jean-le-Terrible, en 1579, après une lutte de 11 ans. Voilà le fleuve où cet autre Timoor-Lang précipita

les boïars et les *gîtie lioudi* (notables). Voilà la place où la *vetcha* (cloche transportée à Moscou) appelait les habitants au conseil. Ces murs décrépits, ce kreml (fort) noirci et lézardé, tels sont les restes de son ancienne splendeur. Pour surcroît de misère, Novgorod, avec ses 3,000 habitants, entretient 2 couvents et 62 églises. Misère, superstition et despotisme, n'allez-vous pas toujours ensemble, l'un portant l'autre !...

Où sont-ils ces temps où, libre et républicaine, Novgorod élisait annuellement ses magistrats, où le *stépennoïe possadnik*, premier magistrat, n'osait rien entreprendre sans appeler au conseil, au son de la *vetcha*, les *tissiatskoïe glavoui*, députés chargés par un mandat de leurs concitoyens de veiller à l'inviolabilité de leurs droits et de leurs personnes ?... Tout ce passé, si beau qu'on ne peut s'empêcher de le comparer aux beaux jours de la Grèce, n'est plus qu'un vague souvenir à Novgorod, et l'on a besoin de s'entourer de toutes les autorités de l'histoire pour y ajouter foi.

De Novgorod à Staraïa Roussa il y a 120 verstes. C'est une ville assez importante par son commerce. On y compte environ 6,000 habitants ; 9 salines y cuisent 60,000 quintaux de sel par an. Mais ce qui intéresse le plus à Staraïa Roussa, ce sont les colonies militaires. Ces maisons en bois, si bien alignées le long de la route, abritent les paysans colonisés, tout à la fois soldats et cultivateurs. C'est sans doute une grande idée que d'entretenir ainsi, à peu de frais, une armée forte et aguerrie qui se recrute et se nourrit d'elle-même ; mais qu'un jour une pensée de liberté vienne à animer ces hommes, que la baïonnette se mette à penser, et gare à l'autocratie ! En 1831, Staraïa Roussa a été le théâtre d'une révolte qui a donné l'éveil au gouvernement sur le danger des colonies militaires. Le

choléra y régnait. Les colons, égarés par quelques malveillants, s'en prennent à leurs chefs, ils courent aux armes, s'emparent des officiers et les massacrent au milieu des plus horribles tortures. Le Russe, ce mouton de douceur et d'humilité, devient un tigre dès qu'il a flairé l'odeur du sang. Il n'est pas de supplices qu'ils ne firent endurer à ceux qui leur tombèrent sous la main. On trembla à Saint-Pétersbourg. Enfin, la mitraille de la garde eut raison des mutins et la Sibérie en reçut les restes.

Je passerai rapidement de Staraïa-Roussa à Veliki-Louki, célèbre dans les chroniques russes par l'entrevue du grand duc de Kiof Rostislaf avec son fils Sviatoslaf, qui régnait alors à Novgorod, en 1155.

Le froid venait de prendre avec violence; plusieurs fois déjà, j'avais été obligé de me dégeler les pieds et le nez par des frictions de neige; quelques postillons avaient eu les joues gelées. On m'en cita deux à Veliki-Louki qui étaient couchés et très-malades des suites du froid. Au relai qui précède cette ville, aucun n'avait voulu se mettre en route; un seul y consentit, alléché par la promesse d'un bon pour-boire. En arrivant, vers deux heures du matin, le pauvre diable avait les joues et les oreilles gelées. On le lui dit, mais il n'y fit pas la moindre attention; il détela ses chevaux et les mena à l'écurie avant de songer à se frictionner. C'était pour lui chose ordinaire.

A partir de là, mon voyage devint un vrai martyre. A chaque relai où j'arrivais, j'étais raide de froid. Ma respiration, cristallisée autour de moi, pendait en longs glaçons sur mes fourrures; une épaisse poussière de neige et de glace, envoyée par les pieds des chevaux, me couvrait tout entier et me métamorphosait en véritable enfant du Nord.

Il était peut-être imprudent de voyager pendant la nuit, par 28 et 30 degrés de froid, dans un traînéau où je n'étais garanti du contact de l'air que par quelques nattes d'écorce de tilleul; mais à moins de passer trois semaines ou un mois en route, il faut bien se résigner à voyager de nuit, dans un pays où, à cette époque, la nuit dure trois fois autant que le jour. D'ailleurs, c'est le mode de voyage des Russes, pourquoi n'aurais-je pas fait comme eux?.... Si, du moins, en arrivant, j'avais trouvé bon feu et copieux repas, ce n'eût été que des roses. Que de fois, après 5 ou 6 heures d'une course pénible, par une route à peine frayée, j'arrivais le cœur plein d'espoir à l'hôtel de la poste, ou plutôt à la baraque qui en tient lieu, pour n'y trouver que le plus affreux désappointement! La chambre des voyageurs était sans feu, sans lumière; des carreaux brisés y laissaient pénétrer la bise et la neige. Appelez, criez, aucune voix ne répond. Et cependant il vous faut bien vîte des chevaux pour aller plus loin chercher un gîte moins sauvage. Enfin vous faites tant de bruit que vous entendez quelque chose s'agiter dans la chambre voisine, vous y pénétrez à tâtons, et là, à la lueur borgne et sinistre d'une mauvaise lampe, vous apercevez dans un coin un tas de peaux de mouton qui se remue. C'est le surveillant de la poste qui se réveille, bâille, se secoue pour déranger momentanément, dans leur repas, les insectes qui le rongent, puis, regardant en dessous, vous demande d'un ton dolent ce qu'il vous faut. « Des chevaux, voilà ma feuille de route. » Il lit, mais, hélas! vous n'êtes qu'un secrétaire et de plus étranger; voilà pour lui une fameuse aubaine dont il saura profiter. « Je n'ai plus de chevaux, répond-il, ils sont tous en route. » Implorez, criez, fâchez-vous, peu lui importe; l'ours s'enfouit de

nouveau sous ses fourrures, il s'endort, et bientôt vos jurements sont accompagnés du sonore mouvement de va-et-vient de sa poitrine, qui va *crescendo* avec votre fureur. Souvent, dans un accès de rage bien naturel, il m'a pris envie d'écraser de ma botte la face immonde de ces rustres. Mais il á le rang d'officier, et malheur à vous, si vous le touchez, à moins que vous ne soyez au moins colonel ou courrier de Sa Majesté. Il y a bien à chaque relai un livre appelé le *livre noir*, où chaque voyageur a le droit d'inscrire ses plaintes : d'abord, pour en faire usage, il aurait fallu savoir écrire en russe, puis on m'avait prévenu de redouter la vengeance de ces misérables. Le seul moyen efficace, c'est de promettre un gros na-vodki (pour-boire); aussitôt que cette promesse est sortie de votre bouche, le ronflement cesse, les peaux de mouton s'agitent de nouveau, et bientôt après vous avez des chevaux, si toutefois il n'y avait que mauvaise volonté et non impossibilité de vous en donner, ce qui arrive aussi fort souvent. Ces inspecteurs ou surveillants (smotriteli), loin des grandes villes, et surtout en Petite-Russie, sont bien les gens les plus rapaces et les plus insolents que je connaisse en Russie. Jadis ils n'avaient aucun rang, chaque voyageur pouvait les frapper impunément; aussi le seigneur russe ne leur épargnait-il pas les horions; mais des abus graves s'en suivaient; les courriers souvent manquaient des chevaux qui doivent leur être toujours réservés, parce qu'on les avait pris de force, et l'empereur Nicolas, pour y remédier, se vit obligé d'investir ces surveillants d'un rang équivalent à celui d'officier inférieur : dès-lors, celui qui les frapperait serait passible de la peine infligée à celui qui frappe un noble. Cela n'empêche pas les puissants de le faire. A qui se plaindrait le pauvre battu? Les grands ne sont-ils pas tous frères, dit le proverbe russe?

La première ville passable qu'on rencontre après Veliki-Louki est une ville polonaise, Vitebsk, à 689 verstes de Saint-Pétersbourg. Là du moins je fis un bon repas. C'est à partir de ce gouvernement qu'on trouve des Juifs, auxquels un séjour prolongé en Russie est interdit. A peine les plus riches d'entre eux obtiennent-ils, à force d'argent, de séjourner à Moscou et à Saint-Pétersbourg pendant six semaines pour y vaquer à leurs affaires. Encore sont-ils obligés de coucher hors de la ville, dans un hôtel qui leur est spécialement destiné. Cela me rappelle que certaine publication récente sur la Russie, dit qu'il y a une grande quantité de Juifs à Moscou !... Le Juif polonais est sale, criard, aussi poltron que vantard; il bavarde sans cesse, avec une volubilité incroyable; il vous étourdit de son langage mi-polonais, mi-russe, saupoudré de mauvais allemand. Toute carrière libérale lui étant interdite, il est forcé de ne vivre que de petites filouteries qu'il appelle commerce. Beaucoup d'entre eux cependant sont très-riches et font le commerce en grand. Une misérable calotte en velours noir lui couvre le sommet de la tête, d'où pendent de chaque côté de longues boucles de cheveux semblables à des tire-bouchons. Là, plus que partout ailleurs, il est impossible de le confondre avec le reste de la nation. Le type s'y conserve d'autant mieux que la loi est plus dure pour ce malheureux peuple. Que la loi s'adoucisse, et bientôt vous verrez les Juifs de Pologne se mêler à la vie publique et se moraliser comme l'ont déjà fait les Juifs français.

La Dvina arrose Vitebsk. C'est cependant à la petite rivière Vitéba, qui se jette dans la Dvina au-dessous de la ville, après l'avoir traversée, que Vitebsk doit son nom. Dès le xe siècle, elle était déjà connue des historiens grecs; c'était près de là que passaient les peuples du Nord

pour aller en Grèce. La partie de la ville située sur la rive gauche de la Dvina est la plus importante ; le château s'y trouve au-delà de la Vitéba ; il est entouré d'un rempart de terre très-élevé. Il y a, je crois, au moins neuf couvents à Vitebsk pour une population de 13,000 habitants. Cela seul doit suffire pour donner une idée de la misère du pays. Tout à la fois russe et polonaise, on y trouve des moines grecs de l'ordre de Saint-Marc, des Bernardins, des Basiliens, dont le couvent est magnifique, des Trinitaires, des Dominicains et jusqu'à des Jésuites. Les Grecs-Unis, récemment rentrés dans le sein de l'église grecque proprement dite, y ont onze églises et deux couvents de religieuses.

Les routes de ce gouvernement sont un peu meilleures, elles se ressentent du grand commerce que font les habitants avec la Baltique par la Dvina et avec la Mer-Noire par le Dniepr. Quelle magnifique ligne de navigation intérieure offrirait à la Russie la situation si heureuse de ces deux fleuves, si le gouvernement employait à améliorer ses vastes possessions actuelles l'énergie qu'il met à les augmenter ! La mer Baltique unie à la Mer-Noire, le Nord joint au Midi, Riga donnant la main à Odessa à travers 600 lieues d'un pays fertile ; quelle activité, quelle vie donnerait à toutes ces contrées une aussi puissante artère !.... Il est vrai que les ingénieurs russes y travaillent depuis longtemps ; déjà on cherche à tourner les cataractes du Dniepr du côté d'Ekaterinoslaff, mais tout cela se fait avec la lenteur et la rapacité propres à tous les employés russes.

Le gouvernement (province) de Vitebsk est très-boisé, ainsi que celui de Smolensk ; la marine en tire ses meilleurs et ses plus beaux bois de construction. Les routes sont bordées de ces bouleaux dont le feuillage est si délicat, si mobile en été, mais dont l'aspect est si triste et si mo-

notone en hiver. En suivant ces lignes lugubres d'arbres qu'on aurait crus frappés de mort comme le reste de la nature, au milieu de ces plaines couvertes d'un linceul de neige, je ne pouvais m'empêcher de songer à nos soldats de 1812, alors qu'ils revenaient de Moscou. Mon imagination me les montrait exténués de misère et de froid, marchant la tête basse, l'œil morne et sans vie, vers un but qu'ils n'espéraient plus atteindre. Ça et là, je croyais voir leurs cadavres glacés gisant sur la neige; et, certes, en ce moment, par un hiver presque aussi rude, quoique bien couvert de fourrures, je comprenais à mes souffrances toute l'horreur de leur position, et il me semblait que les peintres de cette époque avaient plutôt affaibli qu'exagéré les couleurs du tableau.

Je n'étais pas loin moi-même de me trouver à une terrible épreuve.

J'étais à 20 verstes environ de Mohilef, vers 11 heures du soir. Assoupi depuis un instant, je fus tiré de ma torpeur par les cris du postillon qui se démenait comme un diable pour faire avancer ses chevaux. Nous gravissions lentement une côte qu'un dégel précédent avait mise à nu; la route n'était plus qu'un sable glacé où s'arrêtaient les patins de mon traîneau, et mes chevaux épuisés finirent par s'arrêter à mi-côte. J'eus beau descendre pour aider le postillon et frapper les pauvres bêtes, elles avaient fait leur dernier effort, et rien ne pouvait plus les obliger à avancer. Que faire en pareil cas? Dételer un cheval et aller chercher des chevaux d'aide au village voisin, qui était encore à 2 lieues de distance, c'était laisser à la merci du postillon tout mon petit bagage, autant valait le lui abandonner tout-à-fait. Attendre le passage de quelque convoi de marchandises? il était probable que je n'en verrais pas avant le jour. Mon postillon me proposa

d'aller lui-même me chercher des chevaux ; ce moyen me paraissant le plus raisonnable, je le laissai partir au galop. Je pensais qu'il pouvait être de retour au bout de 3 heures. Pour l'exciter à revenir plus vite, je n'avais pas épargné les promesses. J'étais donc seul au milieu de la route, à 2 lieues au moins de toute habitation. Malgré l'absence de la lune, la nuit n'en était guère moins resplendissante de lumière. Des milliards d'étoiles scintillaient au firmament. Nulle part on n'en voit autant que dans le Nord, par une belle nuit d'hiver. L'âpreté du froid me forçait à me tenir éveillé ; je sautais autour du traîneau pour maintenir la circulation de mon sang. J'avais tout à redouter et de la nature et des hommes et des animaux. Des charretiers, en me trouvant seul, au milieu de la route, à une pareille heure, se seraient facilement débarrassés de moi pour profiter de mes dépouilles. D'un autre côté, je ne craignais pas moins les loups qui abondent en Russie, comme on le sait. Quant à ces derniers, j'avais un moyen de les tenir à l'écart, et je m'en servais largement. A l'arc en bois (douga) qui couronne la tête du cheval, suivant le mode d'attelage propre aux Russes, est suspendue une clochette qui, mise en mouvement par la course du cheval, retentit au loin et effraie les loups affamés. Je crois ce moyen très-efficace, car, dans mes nombreux voyages en Russie, je n'ai jamais vu qu'un loup, encore était-ce sur la route de Saint-Pétersbourg à Moscou où les diligences n'emploient pas de clochettes, à cause du nombre des voyageurs qui rend le danger nul. De temps en temps alors, je montais à cheval et j'interrompais le silence effrayant de la nuit par les sons aigres de ma clochette. Si quelque loup, pressé par la faim, m'examina dans l'ombre, alléché par l'odeur de la chair fraîche et l'espoir d'un copieux régal, mon bizarre carillon le tint à une distance

respectueuse et me débarrassa de sa fâcheuse connaissance. Les plus rapprochés se contentèrent vers le matin de m'annoncer leur présence par de lugubres hurlements. C'est ainsi que je passai, non pas 3 heures, mais toute la nuit jusqu'à 8 heures du matin. Des voituriers qui vinrent à passer consentirent, à force de prières et d'argent, à me prêter quelques chevaux d'aide, et j'arrivai au village voisin à demi-mort de froid et de faim; mes provisions étaient converties en glaçons où n'aurait pas même pénétré la dent aigüe de mes camarades de nuit. Quant à mon postillon, on ne put me le retrouver. Probablement qu'à son arrivée au village, le drôle était allé se coucher chez un mougik de sa connaissance, sur un poële bien brûlant, où, bientôt endormi, il avait oublié et le froid, et ses chevaux et son pauvre voyageur. Mes pieds et mon nez étaient gelés, je ne m'en aperçus qu'à mon arrivée, parce qu'ils avaient perdu toute sensibilité. Des frictions de neige rappelèrent bientôt le sang au visage, mais les pieds, serrés dans des bottes trop étroites, ne purent être dégelés par le même moyen. Je ne sais ce que je serais devenu si une bonne vieille ne m'avait dit de les mettre dans de l'eau glacée, dont la surface serait gelée. Ce moyen me réussit complètement, et quelques heures après, arrivé à Mohilef, chez M. Holinski, maréchal de la noblesse (dvorianské predvoditel) (1), pour lequel j'avais une lettre de recommandation, il ne me resta plus de cette triste nuit que le souvenir d'un grand danger passé.

Je fus reçu chez ce grand seigneur, propriétaire de 6,000 paysans et l'un des premiers dignitaires du pays, avec cette

(1) Cette place est élective. Le maréchal de la noblesse est le défenseur, auprès du gouvernement, des droits et des intérêts de la noblesse : pour la plupart du temps, ce n'est qu'une dérision.

gracieuse hospitalité commune à tous les rameaux de la nation slave. Polonais lui-même, sa femme était russe; aussi sa conduite politique ne l'ayant pas compromis dans la dernière révolution, il s'était maintenu à son poste, qui est purement honoraire. Du reste, le mouvement insurrectionnel de 1831 n'avait eu que peu de retentissement à Mohileff. Sa maison était le rendez-vous de tous les gentilshommes fortunés du pays. On dansait le soir de mon arrivée et je m'en donnai de tout mon cœur. Mon aventure, à laquelle les dames surtout prirent une part très-vive, inspirait de l'intérêt à tous. Ainsi, je me trouvais transporté d'un désert glacé, où j'avais failli périr, au milieu de tous les enchantements de la civilisation.

Les seigneurs de la province partagent leur temps entre la table, le jeu et la chasse. Le pays abonde en ours et en loups. Pendant les deux jours que je passai à Mohileff, j'appris qu'un gentilhomme venait de mourir dans d'horribles souffrances, des suites de la morsure d'un ours. Sur les indications d'un chasseur qui avait trouvé un repaire, on traquait des ours, le mâle et la femelle. Il paraît qu'en ce moment, cette dernière était absente. Attirée par les hurlements de détresse de son compagnon, elle accourt; le bruit de ses pas, amorti par la neige, lui permet d'avancer sans être entendue; tout-à-coup un cri horrible retentit. On se retourne et les chasseurs aperçoivent un des leurs aux prises avec l'ourse; déjà les griffes de l'animal s'enfonçaient dans les yeux du malheureux pour lui arracher le crâne. Au même instant, six coups de fusil partent, et la bête farouche roule sanglante sans qu'aucune balle atteigne sa victime, tant Polonais et Russes sont habiles chasseurs.

On me proposa aussi une chasse au loup que je me gardai bien de refuser. J'avais à cœur de prendre ma revanche sur

ces gaillards-là, et de voir s'ils auraient aussi peur de moi que j'avais eu peur d'eux.

Vers 8 heures du soir, on attelle deux traîneaux et nous partons. Le ciel était pur; le baromètre marquait 28^d Réaumur; tout nous présageait une bonne chasse. Arrivés dans la forêt, à une demi-lieue de la ville, nous fîmes halte pour vaquer à nos préparatifs Dans le premier traîneau se trouvaient le cocher et un domestique chargé de faire crier un jeune cochon vivant qu'il tenait entre ses jambes. A ce même traîneau était attaché un cochon empaillé debout sur une planche qui glissait sur la neige à 20 pas à peu près derrière le traîneau. Le second était occupé par le cocher, puis par un comte Tolstoïe, excellent tireur, et par moi. Aussitôt que nous fûmes prêts, ainsi que nos aides, nous nous remîmes en route; les deux traîneaux allaient au pas à 10 mètres l'un de l'autre et presque de front. Nous avions la face tournée du côté du cochon empaillé. Notre cochon vivant seul, vivement secoué par le domestique chargé de l'opération, interrompait notre profond silence et faisait retentir les bois de ses cris plaintifs. Au bout de 10 minutes de marche : « Attention, me dit mon voisin, en voilà un. — Où? lui dis-je, car je ne voyais encore rien. — Là bas, à travers les arbres, voyez-vous ces deux tisons immobiles? Il est seul et n'ose pas avancer, mais, patience! il aura bientôt des camarades et il sera plus hardi. » En effet, un instant après, des hurlements se firent entendre; multipliés par les échos, ils semblaient partir de tous côtés. Presqu'aussitôt le comte mit en joue par-dessus mon épaule, le coup partit et je vis rouler dans la neige, dans la direction du feu, un loup énorme qui n'était pas à plus de 30 pas de nous. Les hurlements avaient cessé, je croyais la chasse finie et déjà je me préparais à descendre pour aller voir notre victime;

mais le comte m'arrêta en me disant : « Gardez-vous en bien ! ils sont aujourd'hui trop nombreux ; nous allons les voir reparaître, et je ne répondrais pas de vous si vous vous écartiez un peu. » Quelque temps après les hurlements recommencèrent ; j'eus bientôt l'occasion de tirer mes deux coups de fusil ; je n'oserais affirmer s'ils portèrent ou non : ému par l'étrangeté du spectacle, du lieu, par le sentiment d'un danger auquel je n'étais pas habitué, j'avais tiré avec trop de précipitation pour être sûr de mes coups.

« C'est assez, me dit le comte, il vaut mieux revenir. Il y en a trop aujourd'hui ; ce grand froid les a affamés et nous ne sommes pas ici sans danger. » On délia les clochettes de nos traîneaux, puis nos chevaux furent mis au trop et nous revînmes à la maison, toujours accompagnés par ces affreux hurlements que nous entendîmes presque jusqu'aux portes de la ville.

Le lendemain je dis au comte : « Eh bien ! nos loups, est-ce que nous n'allons pas les chercher ? — Ah bien oui ! les chercher, me dit-il, c'est tout au plus si nous en retrouverons quelques débris épars sur la neige. — Qui donc les a mangés ? — Leurs frères. — Mais les loups ne se mangent pas, dit la sagesse des nations. — Vous ressemblez donc à votre patron l'incrédule ; venez alors et vous mettrez le doigt dessus. »

Une heure après nous étions sur le théâtre de notre fusillade de la veille, et j'acquis la certitude, à la vue des taches de sang, du poil que je trouvai çà et là, que les loups s'étaient mangés. « Le proverbe a donc menti ? dis-je au comte. — Non, tant que les loups sont debout ; mais morts, c'est différent, vous le voyez. — C'est donc comme parmi nous, et nous devrions modifier un peu le proverbe, pour qu'il reste toujours vrai. »

Le Dniepr arrose la partie occidentale de la ville. Charles XII traversa ce fleuve, le 5 août 1708, au-dessous de la ville, avec toute son armée, pour courir à sa perte, sous Poltava. Plus polonaise que russe, Mohileff a souvent été reprise par ces deux peuples. Enfin, le partage opéré sous Catherine en 1778 l'incorpora définitivement à l'empire. On y trouve une grande quantité de Juifs qui y exercent toutes sortes d'industries. Les tanneries y sont en grand nombre. Il y a environ 9 à 10,000 habitants. Après avoir visité le palais de l'archevêque grec et celui de l'archevêque catholique, je demandai à voir ce qu'il y avait d'intéressant dans la ville. « Hélas ! me dit celui qui m'accompagnait, vous avez tout vu. »

Telles sont à peu près toutes les villes russes de province. Sauf quelques exceptions, ce sont partout les mêmes rues, larges et mal pavées, formées par de rares maisons en bois et quelquefois en briques, séparées l'une de l'autre par des cloisons et des jardins. Quelques quartiers, ceux où se trouvent les boutiques, où se tiennent les marchés, sont plus populeux, plus animés. Les édifices du gouvernement, les églises, les couvents tranchent un peu sur le reste, et voir une seule de ces villes de second et de troisième ordre, c'est pour ainsi dire les avoir vues toutes. C'est entre Mohileff et Tchernigof, autre ville de gouvernement, la seule un peu considérable entre Mohileff et Kiof, que la Bérésina se jette dans le Dniepr. Je traversai de nuit, sur la glace, cette rivière fameuse dans nos annales par tant de malheurs et de courage; comme je désirais beaucoup la voir, j'appris, non sans regret, que, plus heureux que mes pères, j'avais effectué le passage sans m'en apercevoir.

Le gouvernement de Tchernigof est très-fertile et produit une grande quantité de blé. On y récolte beaucoup de lin,

de chanvre et du tabac d'une médiocre qualité. L'éducation du bétail et des abeilles est aussi une des principales branches d'industrie. Le climat est plus doux qu'à Saint-Pétersbourg ; les hivers, quoique moins longs, sont cependant presqu'aussi rudes.

Des guerres fréquentes, un massacre général des habitants par les Tatars en 1239, ont entièrement ruiné la ville de Tchernigof, qui fut long-temps libre et gouvernée par ses propres souverains. Il ne lui reste plus de son ancienne grandeur qu'un mur de terre et une espèce de citadelle, entourée d'un fossé et de palissades, dans laquelle on voit l'église cathédrale bâtie en pierres dans le XIe siècle, une autre église en bois et un couvent de moines.

Enfin, après dix jours d'un voyage assez pénible et non sans danger, j'arrivai sain et sauf à Kiof, et certes, il était temps; j'étais las de la barbarie, du froid, de la neige, de mon traîneau qui m'avait toujours servi de lit, excepté à Mohileff. J'étais fatigué de mes luttes avec les postillons pour les faire avancer au gré de mon impatience, et surtout de mes querelles avec les maudits inspecteurs des postes, toujours plus avides et plus stupides au fur et à mesure que je m'avançais dans le pays. Les paysans de la Petite-Russie parlent une langue intermédiaire entre le russe et le polonais que je ne comprenais plus. Les sons gutturaux y abondent. Le paysan petit-russien est mou, très-lent et d'un entêtement si apathique que vingt fois j'eus envie de prendre un bâton pour les ranimer, si je n'avais redouté qu'ils ne me fissent un mauvais parti.

KIOF.

La situation de Kiof, sur la rive occidentale du Dniepr, entre le nord et le midi de l'Europe, serait déjà une preuve

suffisante de son antiquité, lors même que l'histoire ne nous en aurait pas conservé d'autres preuves encore plus positives.

C'est dans ces plaines arrosées par l'antique Borysthène (Dniepr), qu'ont dû lutter entr'eux tant de peuples barbares, avant de tourner leurs efforts contre l'empire, pour retremper à leur jeune et audacieux génie une civilisation décrépite et corrompue. C'est d'ici que couraient au pillage de Constantinople, entraînant avec eux les nations qui se trouvaient sur leur passage, ces terribles Normands dont l'esprit aventureux n'épargna aucune des côtes de l'Europe. Rurik, Oleg, Igor, Sviatoslaff, barbares auxquels il ne manqua qu'un Homère pour être des héros ! Que de peuples aux noms bizarres, aux mœurs plus ou moins farouches, poussés les uns sur les autres par une force irrésistible, sont venus planter leurs tentes sur les côteaux qui dominent la vallée du fleuve !

Kiof est la plus ancienne des capitales de la Russie, qui en eut deux ou trois avant Moscou (Vladimir, Yaroslaf). Quelques historiens russes affirment qu'elle est antérieure à l'ère chrétienne. Son nom vient du mot sarmate *kiovi* ou *kii* (haut, montagne), et ses habitants se nommaient *Kivi* (montagnards). Les Slaves qui habitaient sur le Danube ayant été chassés par les Romains, quelques-uns d'entr'eux vinrent jusqu'au Dniepr, soumirent les Sarmates, s'y établirent et adoptèrent les dénominations de ces derniers qu'ils traduisirent dans leur langue. C'est pourquoi les Kivi s'appelèrent Ghoriani, montagnards ; ceux de la plaine, Poliani, de pôlé, champ (d'où Polak, Polonais); ceux qui allèrent plus au nord, Sévériani ou du Nord. Les chroniques russes ne commencent à donner des notions justes de l'histoire de cette contrée que depuis le milieu du IXe siècle (860). Askold, envoyé de Novgorod par Rurik

pour délivrer les Kioviens du joug des Khozars, fut leur premier souverain.

Jusqu'au XIIe siècle, elle resta la capitale de la Russie. Le grand prince André Bogolubski (aimé de Dieu) ayant transféré le siège de la grande principauté de Kiof à Vladimir, elle déchut beaucoup de sa grandeur et changea si souvent de maîtres qu'à la fin les princes de Lithuanie et les Polonais s'en emparèrent en 1205. En 1239 le fameux Bati, khan des Mongols, s'en rendit maître et elle resta 80 ans sous le joug des Tatars. En 1320, elle fut prise par les Lithuaniens, et en 1481, Monghi-Ghirey, khan de Crimée, la reprit, la saccagea et emmena les habitants prisonniers avec leur voïévode lithuanien. Pendant le gouvernement polonais, les catholiques romains y avaient un évêque, un collége de jésuites et un couvent de dominicains, ainsi que plusieurs églises; leurs rites ayant été abolis dans la suite, elles furent changées en églises grecques. La paix d'Androussof en 1667 laissa Kiof pour un certain temps aux Russes et elle leur fut définitivement assurée en 1686.

En 1710, lors de la division de l'empire en gouvernements, Kiof fut un chef-lieu de gouvernement, et ses gouverneurs-généraux commandaient à Tchernigof, Néjine, Péréïaslaf, ainsi que sur toute la frontière de l'empire, du côté de la Pologne, de la Turquie et de la Crimée.

D'après la nouvelle division de 1796, Kiof resta chef-lieu d'un gouvernement, mais les villes annexées alors à sa juridiction furent presque toutes sur la rive droite du Dniepr et prises parmi celles qui venaient d'être enlevées à la Pologne.

La ville de Kiof actuelle est divisée en trois parties bien distinctes : le Petchersk, le Crechtchatka et le Padol. Chacune de ces parties forme pour ainsi dire une ville à part; elles sont séparées l'une de l'autre par un assez long espace

inhabité : le Petchersk couronne la montagne qui borde le Dniepr, au midi ; le Crechtchatka, ou vieux Kiof, est situé sur le flanc de cette montagne et assez loin du Dniepr, et le Padol dans la plaine, comme l'indique son nom, et tout-à-fait sur le bord du fleuve. La forteresse, à laquelle on travaillait activement pour l'augmenter lors de mon séjour dans cette ville, devait englober dans son enceinte presque tout le Petchersk. C'est là que se trouvent les plus beaux bâtiments et les monuments les plus intéressants de Kiof. La Lavra, cette belle cathédrale, à laquelle tient le monastère de Petcherskoïe, fondé dans le XI[e] siècle, est l'objet de la plus grande vénération de la part de tous les Russes. Un bon Russe ne mourrait pas tranquille s'il n'avait fait au moins une fois dans sa vie le pélérinage de Kiof. Tous ces pélérins, lors de la fête patronale de l'église, sont réunis dans la vaste enceinte qui sépare la cathédrale du couvent. On en compte souvent jusqu'à 6,000. C'est un spectacle vraiment curieux au plus haut degré que celui de tous ces hommes que la foi amène là, à une même heure, dans une même pensée, des points les plus reculés du vaste empire russe. Quelle singulière étude de costumes, de mœurs et de langages on pourrait y faire ! Mais aussi que de tristes pensées vous assaillent à la vue des figures hâves, des pieds ensanglantés de ces malheureux, qui souvent ont fait 2 ou 300 lieues en vivant d'aumônes, pour apporter leur prière et leur offrande à la Lavra.

C'est ainsi que devaient être les premiers croisés. Mais alors une grande pensée les soutenait ; ils voulaient délivrer le tombeau du Christ, sauveur du monde, tandis qu'ici ils ne sont entraînés que par un esprit de superstition nécessaire au despotisme pour conserver son ascendant sur ces malheureux. Moines vaniteux, quelle doit être votre satisfaction, à la vue de ces infortunés épuisés de fatigue, accourus de

si loin pour témoigner de votre domination sur ces faibles intelligences !

Aucun de ces pélérins ne manque de visiter la petite église en bois de Saint-Nicolas le Thaumaturge, située à l'endroit où était le tombeau du célèbre Askold, sur une hauteur, près des bords du Dniepr. Cette église est le monument le plus ancien de la chrétienté en Russie; elle fut construite par les premiers chrétiens, qui long-temps furent obligés de se cacher dans des souterrains ou catacombes qu'ils creusèrent eux-mêmes et dont le nom russe, *pestchéra*, a été donné au couvent de Petcherskoïe et à cette partie de la ville.

Lorsque je visitai ces catacombes, remplies de tombeaux de moines, de reliques et d'objets miraculeux, j'étais avec deux jeunes seigneurs, l'un polonais, l'autre russe élevé à Strasbourg.

Après avoir été demander la permission au supérieur, on nous donna, pour nous accompagner, un moine au teint jaune, au front sévère, mais dont nous ne remarquâmes par les traits d'abord, tant nous étions préoccupés par la visite que nous allions faire.

Il nous fit passer par une petite porte située dans le mur de l'église du couvent, à gauche de la grande porte d'entrée. Nous étions dans le grand souterrain, celui qu'on appelle Crypta Antonia, du nom de son premier abbé Antoine.

On descend aussitôt par une peute insensible, en tournant en tous sens, comme dans un labyrinthe, entre des murs gris assez rapprochés l'un de l'autre pour qu'il soit presqu'impossible à deux hommes d'y marcher de front. Notre moine nous précédait, portant un flambeau allumé. De temps en temps nous remarquions à droite et à gauche, pratiquées dans le mur, des portes étroites et basses, soli-

dement verrouillées ; ce sont probablement les casemates du monastère. Comptant sur l'ignorance de notre compagnon enfroqué, nous nous permettions à ce sujet, mais en français, toutes les folles suppositions qui peuvent venir à l'esprit de trois jeunes étourdis. Enfin, au bout de 10 minutes, nous arrivâmes dans les caveaux où se trouvent les tombeaux des bienheureux et les reliques de quelques saints. Nous étions à environ 50 mètres sous terre. Le moine nous montra dans une cellule grillée les tombeaux de sept frères qui, par un excès de piété, s'étaient laissés mourir de faim, puis beaucoup d'autres tombes sans aucun intérêt, si ce n'est celle de Nestor, moine qui a laissé une chronique sans laquelle l'histoire russe aurait une lacune de plusieurs siècles. Enfin arriva la partie miraculeuse. C'était d'abord une tête noire, placée sur un plat d'argent dans une petite niche, et d'où suintait une huile regardée comme sacrée et que les moines vendaient pour remède souverain contre diverses maladies. Rien d'aussi grossièrement imaginé que ce miracle ; il est très-facile de voir que cette huile arrive par derrière, d'une chambre où pénètre seul l'auteur du miracle. Inutile de dire les folies que nous débitâmes à ce sujet et les rires étouffés qu'elles excitèrent. Puis vint, pour combler notre joie, une tête enfoncée dans la terre jusqu'au menton ; elle était là depuis un temps immémorial, s'enfonçant tous les ans un peu plus, et le moine nous dit que la fin du monde devait arriver quand cette tête aurait entièrement disparu sous la terre. Je voulais que le monde, pour reculer sa fin, priât le supérieur de consolider le terrain sous cette tête, afin d'en arrêter la complète disparution. Le polonais désirait au contraire l'enterrer sur-le-champ pour assister à la fin du monde et vérifier l'exactitude du fait.

Tout-à-coup notre moine, se retournant vivement et avec une sorte d'impatience, nous dit en très-bon français :

« Messieurs, désirez-vous aller plus loin? » Qu'on juge de notre stupéfaction. La figure de ce moine, à la lueur vacillante de son flambeau, nous parut terrible. Nous restâmes interdits et confondus. Enfin l'un de nous, probablement le plus effrayé et le plus désireux de quitter ces lieux où nous étions à la merci du moine, lui répondit que cela suffisait ainsi. Nous remontâmes dans le plus profond silence et la respiration ne nous revint complétement que sur le seuil de l'église, où le moine nous reconduisit, et nous salua de nouveau en bon français, très-poliment et avec le plus grand calme.

Ce qui avait causé notre erreur, c'est l'opinion généralement vraie de l'ignorance du clergé en Russie, surtout des moines; celui-ci pouvait être un homme du monde qui avait pris le froc, soit par conviction, soit pour fuir un monde où il ne pouvait plus vivre. Ce couvent renferme une bibliothèque très-riche en manuscrits grecs et autres. Qui sait les trésors qu'un bibliophile érudit pourrait y retrouver ?

Le commandant de la forteresse, le gouverneur-général et toutes les autorités habitent le Petchersk, qui est, sans contredit, la partie la plus importante de la ville.

Le nom de Crestchatka vient, je crois, de ce que les premiers chrétiens russes y furent baptisés. On voit, à droite de la route qui conduit du Crestchatka au Padol, une petite chapelle très-modeste; elle abrite une fontaine où, dit-on, sous Vladimir Monomaque, furent baptisés les premiers Russes qui se firent chrétiens ostensiblement.

Au centre du Crestchatka, sur une éminence qu'entoure encore un vieux rempart, est située la cathédrale de Sainte-Sophie, fondée en 1037 par le grand-duc Yaroslaf Vladimirovitch, à l'endroit même où il remporta une victoire sur les Petchénègues. Elle est remarquable par sa construction,

sa magnificence, et surtout par la richesse des vases sacrés et des habits sacerdotaux qu'elle possède.

Je m'y trouvai, le jour de Pâques, pour assister à l'office divin.

Chez les Russes, la messe, ce jour-là, se dit à minuit. Jusqu'à cette heure, tout est morne et silencieux ; les fidèles glissent dans l'ombre pour se rendre aux églises ; un jeûne prolongé et très-sévère (1) a creusé les joues, éteint les regards. Tout le clergé se tient derrière le maître-autel, qui, dans le rite grec, dérobe une grande partie de la cérémonie aux regards des assistants, et ne laisse pénétrer jusqu'à eux que des chants et la fumée odorante des encensoirs. La ville entière, l'intérieur des maisons, l'église elle-même, tout est dans le deuil et l'obscurité. Tout-à-coup, vers 3 heures du matin, les portes du maître-autel s'ouvrent, le métropolitain, accompagné de tout le haut clergé, dont les riches habits ruissellent d'or et de pierreries, s'avance en disant d'une voix ferme : *Jésus-Christ est ressuscité ;* son diacre lui répond : *en vérité, il est ressuscité.*

Au même instant, tous les fidèles s'embrassent en répétant ces paroles ; des flots de lumière inondent l'église, la ville entière s'illumine, le canon de la forteresse gronde, toutes les cloches s'ébranlent, et l'on croit réellement assister à la résurrection du sauveur des hommes.

Jamais spectacle ne m'a aussi vivement ému. Tout, comme par enchantement, a pris un air de fête et de joie qui doit durer 8 jours. Cette cérémonie seule mériterait, de la part d'un touriste, le voyage de Moscou, où elle se passe encore avec plus de grandeur et de solennité.

(1) Le carême grec prohibe jusqu'au laitage et souvent même le poisson.

Malheureusement, vu l'état d'ignorance et de dépendance où l'on tient le clergé, toute cette piété n'est qu'extérieure; de même que la loi, la religion n'est pas un frein : c'est au contraire le moyen de gagner l'impunité pour le passé et l'avenir. Ce marchand qui fait cent génuflexions à la seule vue d'une église, qui baise dévotement toutes les reliques et images, et donne un cierge à quelque saint, s'en retourne ensuite la conscience débarrassée de ses fraudes et pense à en commettre de nouvelles avec la plus grande tranquillité d'âme et d'esprit. Que les Russes ne viennent donc pas nous parler de leur piété! Nous avons vu des femmes qui, vendues à poids d'or, refusaient de prendre une tasse de thé au lait parce que c'était pendant le carême. A S[t]-Pétersbourg, le grand-maître de police me raconta qu'un mougik, propriétaire d'un petit traîneau de louage, venait d'être pris conduisant dans la Néva le cadavre d'un vieillard. — « Où devais-tu le conduire? lui dit-on. — A l'hôpital. — Qui l'a tué? — Moi. — Pourquoi? — Je croyais qu'il avait de l'argent. — Lui en as-tu trouvé? — Il n'avait que quelques sous et des petits pâtés à la viande. Je n'ai pris que l'argent. — Et les petits pâtés, tu les as mangés? — Suis-je donc un Tatar pour manger gras en carême! » répliqua-t-il indigné.

Telle est, en général, la religion des Russes. Dans les basses classes, et souvent même plus haut, on croit à la théurgie, à la magie, enfin à toutes les erreurs du moyen âge.

Le Padol, partie basse de Kiof, n'est habité que par les marchands et les ouvriers de tout état. Cette partie est la moins intéressante de la ville. Elle est dominée par un beau couvent, celui de Saint-André, dans une position très-pittoresque, d'ou l'on découvre les 3 étages de la ville et une immense étendue de la vallée septentrionale du Dniepr.

A l'époque où je me trouvais à Kiof, la ville était encore pleine des souvenirs et des suites de la révolution polonaise. Journellement des gentilshommes polonais plus ou moins compromis y venaient, ou de gré, ou de force, pour y attendre le jugement qui devait décider de leur sort. Les uns étaient libres, soumis seulement à la surveillance de la police, tandis que d'autres, ou plus coupables, ou plus à craindre, gémissaient dans les cachots de la forteresse. Les premiers étaient très-bien accueillis dans la société russe. Journellement le général-gouverneur en invitait à sa table. Généreux, affable, désireux de faire oublier sa naissance illégitime et presque roturière, le lieutenant-général Lévaschoff, récemment nommé comte, avait adopté envers les Polonais un système de fusion et de douceur qui avait rétabli le calme, tant à Kiof que dans les provinces soumises à ses ordres. On dansait journellement; Polonais et Russes se confondaient dans les mêmes pensées de plaisir; jamais, à les voir réunis, on n'aurait pu croire à la haine profonde qui séparera éternellement ces deux peuples de même origine.

Ici, peut-être est-ce le lieu de placer une observation que j'ai pu faire fréquemment pendant mon séjour en Russie. C'est à tort souvent qu'on accuse l'empereur de toutes les cruautés par lesquelles il espère punir et réprimer les troubles de l'empire. C'est presque toujours ou les fautes, ou la faiblesse, ou la malveillance des gouverneurs qui en est la cause primitive. Ainsi, l'administration du comte Lévaschoff n'avait été signalée par aucune violente répression. Une querelle de préséance avec le feld-maréchal Sacken, qui, vieux et infirme, n'en commandait pas moins un corps d'armée considérable, mais se laissait dominer par son chef d'état-major, s'étant terminée par la disgrâce du comte

Lévaschoff, il fut remplacé par le comte Gourief. Ce dernier, craignant le même sort que son prédécesseur, crut bien faire en suivant envers les Polonais une ligne de conduite diamétralement opposée. Aussi bientôt éclatèrent des troubles dans l'intérieur, et l'on découvrit une conspiration parmi les étudiants polonais de l'université. Le comte Gourief, jugé trop faible pour de pareilles circonstances, fut rappelé; le général B..., homme sévère et impitoyable, vint prendre sa place. Voulant prouver son zèle et son activité, il envoya des rapports monstrueux à l'empereur. Quantité d'étudiants furent exilés en Sibérie, d'autres faits soldats et incorporés dans les régiments du Caucase, enfin les moins coupables furent envoyés en exil, dans les villes les plus reculées de l'empire. J'aurai plus tard occasion de parler de ceux d'entr'eux que je retrouvai à Kazan; un professeur, B..., qui avait chez lui comme pensionnaires plusieurs étudiants et avec lequel j'étais intimement lié, fut condamné après une longue détention à être pendu. Il fut mené avec deux autres Polonais sur le lieu de l'exécution; on leur mit la corde au cou, puis arriva une commutation de peine. L'empereur leur laissait la vie; mais, privés de leur nom, de leur fortune, ils devaient partir immédiatement pour les mines de Nertchimsk, au fond de la Sibérie, sur la frontière de la Chine. Telles sont les grâces de Nicolas, quand d'injustes rapports ont exaspéré son ressentiment et fait bouillonner en lui les mauvaises passions.

Parfois cependant ce même empereur montre de la clémence et même de l'esprit dans sa clémence. Un pauvre diable, ivre, se permettait de sales propos dans un cabaret de Saint-Pétersbourg. « Comment! lui dit le cabaretier, en lui montrant un mauvais portrait de l'empereur pendu à la muraille, tu dis de pareilles choses en présence de Son Auguste Majesté. — Bah! l'empereur! je m'en moque

et je crache sur lui, dit le rustre. » Aussitôt saisi, on le mène au grand-maître de police, qui fait son rapport et le présente avec d'autres affaires à l'empereur. Il avait conclu à cent coups de verges et quinze jours de détention. L'empereur, après avoir lu, écrivit au bas du rapport : Ah! Ivan Ivanitch a craché sur moi! Eh bien! moi aussi, je crache sur lui, et qu'on le laisse aller[1]...

Je reviens à Kiof. L'université de Saint-Vladimir, dont je viens de parler, fut fondée après l'abolition de l'académie polonaise de Krzemeniec. Tous les fonds, la bibliothèque, et même celle de Vilna furent transportés à Kiof. Les jeunes Polonais de ces provinces sont obligés, pour terminer leur éducation et entrer au service, de venir étudier à cette université. L'empereur les aime mieux là, sous sa main, qu'au centre de la Pologne, au milieu d'une population dont il n'est pas sûr.

De mon temps, il arriva une troupe ambulante d'acteurs français qui s'établit à Kiof; ils donnèrent quelques représentations qui furent assez suivies. Les fêtes, les bals étaient aussi fréquents qu'à Saint-Pétersbourg; enfin, on ne parlait plus de Kiof que comme de la troisième capitale de la Russie. La disgrace et le départ du comte Lévaschof, arrêtèrent cet essor de prospérité et de progrès, et Kiof redevint ce qu'elle avait toujours été, une grande ville de province triste et monotone. Je me souviens encore qu'à cette époque, la haute société joua la comédie en français et en russe, au profit de la société de bienfaisance, dont la comtesse Lévaschof était la présidente. Les recettes furent assez considérables pour qu'il fût possible de fonder un pensionnat où 24 jeunes filles nobles et orphelines reçoivent un asile et de l'éducation. Je suis heureux d'y avoir contribué de ma faible part, et je n'oublierai jamais que j'ai joué le *philtre champenois*, en présence d'un ambassadeur turc et de sa

suite qui revenaient de Saint-Pétersbourg à Constantinople. Tous ces détails, je l'espère, me seront pardonnés; ils font mieux que bien des phrases connaître la physionomie morale de ce pays, si peu et si mal connu en France.

Le climat est doux et généralement sain ; le pays est extrêmement fertile ; la grasse Ukraine, comme on le sait, nourrit d'innombrables troupeaux de bœufs qui approvisionnent Moscou, Saint-Pétersbourg, et vont même jusqu'en Suisse, en traversant l'Autriche. Les productions, vu la conformité du climat, sont à peu près les mêmes que dans le nord de la France. J'y ai vu de la vigne le long des murs du couvent de Petcherskoïe, mais le raisin n'y mûrit pas tous les ans. On y fait un grand commerce de confitures sèches; celles de Kiof sont si célèbres qu'on n'oserait pas en revenir sans en rapporter une copieuse provision.

Le paysan petit-russien est sobre, mais nonchalant, ignorant, superstitieux et têtu; il est parfois, en fait de calcul, d'une stupidité incroyable et qui me les a fait donner souvent à tous les diables. Il ne porte pas toute la barbe comme le paysan russe, mais il se la coupe avec des ciseaux, ce qui lui fait sous le menton une brosse hideuse à voir. On le reconnaît facilement à son large pantalon de toile, toujours couvert de taches de cambouis, et dont il replie la partie inférieure dans ses bottes, à la mode des Turcs. Leurs habitations sont malpropres, incommodes et malsaines. Quelques anecdotes qu'on se raconte à Kiof achèveront de prouver combien ils sont sournois, peu communicatifs, taciturnes et stupides.

Deux paysans de l'Ukraine se rencontrent. Ils sont du même village, voisins, et ne se sont pas vus depuis plus de huit ans. L'un arrive de la foire, l'autre y va. Le second dit au premier : « D'où? — De la foire, répond celui-ci. — Quoi? — Ce bœuf, et il le lui montre. — Combien? —

60 roubles. — Hum ! hum !.. » Puis ils se saluent poliment et continuent gravement leur chemin.

On disait à un petit-russien : « Que ferais-tu si tu étais empereur ? » Après mûre et longue réflexion, il répond : « Je frotterais mes bottes de goudron et je me coucherais sur le poële. « C'est pour eux la suprême jouissance. Cela me rappelle ce pâtre français qui voulait être roi pour garder ses moutons à cheval.

On demandait à un autre : « Que ferais-tu si on te donnait la caisse de l'empereur ? — Je volerais 100 roubles (environ 115 francs), et je me sauverais. » Cent roubles sont pour lui le plus grand des trésors.

La seule chose qui me plaise dans les campagnes, ce sont les chants nationaux ; ils sont si beaux, si empreints d'une douce mélancolie qu'ils m'allaient droit au cœur. Musique et paroles semblent regretter des temps plus prospères, une vie plus libre ou une patrie perdue. Il y aurait là de belles études à faire pour un habile compositeur. Beaucoup de ces chants ont déjà été reproduits dans des opéras russes et y ont obtenu presqu'aussitôt un succès populaire.

Qu'on ne se figure pas que ce peuple a toujours été aussi barbare, aussi malheureux ! L'Ukraine, la patrie des cosaques (1), a conservé les traditions de ses beaux jours passés. N'a-t-elle pas eu ses temps de gloire ? N'a-t-elle pas joui d'une mâle et fière indépendance ? Ses cavaliers si agiles, si braves, n'ont-ils pas lutté long-temps contre les Russes, les Lithuaniens, les Polonais ? Traditions saintes, vous êtes la conscience des peuples ? Aussi l'Ukraine conserve-t-elle religieusement les siennes ; elles se transmettent d'âge en âge,

(1) Il ne faut pas confondre le cosaque de l'Ukraine avec les Baschkirs, les Kirghis, ces hideux cavaliers armés de carquois, dont la vue, en 1813, nous obligea à faire du mot cosaque le synonyme de sauvage.

de génération en génération ; elles fermentent dans quelques têtes, et un temps viendra sans doute où la steppe retentira des cris de ses guerriers soulevés pour voler à la conquête de la liberté !...

Ces pensées, j'ai cru les retrouver plus tard dans une pièce russe inédite. Elle est de Releïef, poète d'un grand mérite, qui fut exilé au Caucase pour avoir pris part à Saint-Pétersbourg au mouvement insurrectionnel de 1825.

Voici cette pièce, telle que les difficultés de la traduction m'ont permis de la transmettre dans notre langue.

CONFESSION DU COSAQUE NALIVAIKA.

Cesse de m'effrayer d'un discours superflu,
Péché ou non, qu'importe, ô mon père ! Sais-tu ?
J'accepterais sans peine, à jamais, en mon âme,
Tout péché de Tatar, tout vol de Juif infâme,
Tout crime d'Uniate et traître et renégat,
Du Sarmate cruel le plus grand attentat,
Pour rendre libre un jour et la grande Russie,
Et toi, fertile Ukraine, Ukraine, ma patrie !...
Cesse donc de prêcher. Pour moi, le paradis
Serait la liberté rendue à mon pays.
Le plus noir des enfers, c'est de gémir esclave
Sous le joug du grand tsar, fléau du monde slave.
J'étais encore enfant, couché dans mon berceau,
Lorsque vint en mon cœur, allumer son flambeau,
La sainte liberté : tes chants, mère chérie,
M'enseignaient le passé si beau de ma patrie !
Alors, mon père, alors le cosaque indompté
Portait bien haut le front ; fier de sa liberté,
Il passait sans trembler tous les jours de sa vie ;
Pour lui, ni frein, ni joug pesant d'ignominie ;
Le noble Polonais le traitait en ami
Et s'alliait en frère au cosaque insoumis.

Et tout a disparu, tout, comme une ombre vaine !
Depuis long-temps déjà, la malheureuse Ukraine
Ne voit en ses alliés que de cruels tyrans.
Pareils à des troupeaux de corbeaux dévorants,
Juifs et Lithuaniens, Polonais, unitaires
S'arrachent à l'envi les débris de nos terres ;
La loi dans Varsovie, écharpée, en lambeaux,
Vient de périr aussi sous les coups des bourreaux !
La grande voix du peuple en vain se fait entendre ;
La liberté n'est plus, qui pourrait nous la rendre !...
Aussi je sens grandir et gronder en mon cœur
Une haine sans frein ; mon sang bout de fureur.
Je veux la liberté ; cette seule pensée,
Et la nuit et le jour à ma suite empressée,
Me poursuit comme une ombre horrible et sans pitié.
En vain je cours la steppe au gré de mon coursier,
Elle me suit au camp, au fort de la mêlée.
Jusque dans l'intérieur de l'église sacrée.
Une secrète voix à mes côtés gémit :
De l'Ukraine il est temps d'abattre l'ennemi.

La mort, je sais, attend le premier brave
Qui, fatigué de souffrir en esclave,
Se lèvera, vengeur saintement irrité
Contre le bras qui nous opprime.
Il périra ; mais quand, dis-moi, la liberté
Se conquit-elle sans victime ?...
Mon père, c'en est fait, je veux perdre la vie,
Martyr des libertés de notre beau pays.
Est-il sort plus heureux ? Mon âme en est ravie.
Destin sacré, je te bénis....

DE MOSCOU A KAZAN.

Dans son action lente, mais certaine, la civilisation tend à niveler tous les peuples. Partout où elle a pris racine, les aspérités disparaissent, les lignes de démarcation s'effacent plus ou moins rapidement et tout marche vers la forme qui

est le symbole de la civilisation la plus avancée. Qu'ils sont loin de nous ces temps où des différences si tranchées existaient en Europe, non-seulement de royaume à royaume, mais même de province à province et de ville à ville ! Est-il besoin de modifier ses habitndes, son costume, je dirai même son langage pour parcourir la plus grande partie de l'Europe? La vie du grand monde à Paris, à Londres, à Berlin, à St-Pétersbourg et à Vienne n'est-elle pas la même ?... Déjà la voix puissante d'hommes d'une haute portée d'esprit a proclamé qu'un temps viendra où le sentiment national, cet égoïsme des peuples, fera place à un sentiment plus large, plus compréhensif, au sentiment humanitaire.

Mais que de révolutions encore il en coûtera à l'empire russe pour voir les mille peuplades qu'il renferme dans ses vastes limites, se confondre dans cette grande uniformité de bien-être et de civilisation ! Quelle variété de langage, de costumes, de mœurs, de qualités physiques et morales elles offrent à nos investigations! Celle-ci vous rappelle une nation jadis puissante et maintenant tombée en décrépitude; cette autre, nomade encore, vous reporte aux premiers âges du monde. A voir ainsi ces peuples si divers unis sous le même joug, on ne peut s'empêcher d'admirer la puissance de cohésion qui les retient tous dans le même cercle de fer.

Kazan, avec ses Tatars, ses Tchouvaches, ses Tchérémisses, etc...., excitait depuis long-temps ma curiosité. Je m'étais bien promis de ne pas quitter la Russie avant d'avoir visité ce vaste gouvernement, si intéressant à tant d'égards.

Enfin, le 2 janvier 1842, je me mis en route pour Kazan, où j'allais remplir les fonctions de professeur à l'université de cette ville.

De Moscou à Kazan (800 verstes ou kilomètres), il n'y a que deux villes qui méritent d'être citées. C'est Vladimir et Nijni-Novgorod ou Novgorod l'inférieure.

La première, comme la plupart des villes de l'empire russe, fut autrefois puissante et riche; mais deux fois mise à feu et à sang par les Tatars, il lui reste peu de souvenirs de ce qu'elle fut dans les XIIe et XIIIe siècles, jusqu'en 1328, époque où le grand-prince Ivan-Danilovitch Kalita transféra le siége de son gouvernement à Moscou. Vladimir n'a que 3,000 habitants, elle est située sur la rive gauche de la Kliazma. Que de fois, sur cette route de l'est, qui est celle de Sibérie, il m'arriva d'être attristé par un bruit lointain de ferrailles ! Habitué que j'étais à ce bruit pour l'avoir souvent entendu, je savais que c'était la chaîne des condamnés à la Sibérie qu'on entraînait lentement vers leur froide et immense prison. J'eus cet horrible spectacle à la pointe du jour, en sortant de Vladimir. Nous fîmes quelque temps route côte à côte avec eux. A notre passage, ils saisissaient bien vîte de la main restée libre leur bonnet qu'ils tendaient vers nous en implorant notre pitié. Leur tête, rasée tantôt en croix, tantôt seulement sur les tempes, sur la nuque ou d'un seul côté, nous indiquait la nature du crime pour lequel ils étaient condamnés. Soldat déserteur, juif voleur ou contrebandier, paysan révolté, incendiaire, sacrilége ou meurtrier, tous étaient unis par le même lien de fer et confondus dans la même destinée. Avant d'arriver là, chacun d'eux avait préalablement subi la peine du knout. En général, nous nous faisons en France une fausse idée de ce terrible châtiment, et nous croyons qu'on l'inflige à tout propos. Quelques mots suffiront pour détruire cette erreur. Le knout est un instrument composé d'un manche très-court et d'un nerf de bœuf beaucoup plus long, terminé par de minces lanières en cuir. Ces lanières sont elles-mêmes armées au bout de crochets en fer. Le patient est nu et lié à une planche horizontale. L'exécuteur des hautes œuvres, presque toujours quelque grand criminel reconnu apte à cet

emploi, recule de quelques pas derrière le condamné, puis s'élance, lève son knout qui siffle dans l'air et frappe le malheureux, dont les chairs, labourées sur toute la longueur du corps, restent pantelantes aux petits crochets en fer. Dix coups appliqués vigoureusement, quand le bourreau n'a pas été gagné par les parents du supplicié, comme il l'est presque toujours, suffiraient pour lui donner la mort. Les condamnations vont rarement jusque-là. Après le supplice du knout, on guérit le malheureux dans un hospice, puis on l'envoie en Sibérie. Il y a vingt-cinq à trente ans, on arrachait les narines, on marquait sur les joues et sur le front, on coupait les oreilles, mais heureusement pour l'humanité, ces infâmes exécutions ne se font plus. On se contente du knout et de l'exil en Sibérie pour les grands criminels; d'autres punitions corporelles, telles que les coups de corde, les verges, le bâton punissent les délits moins graves. J'oubliais que, par un privilége tout particulier, les chefs de l'insurrection de 1825 ont été pendus. Cette barbare pénalité est une des plus horribles plaies de la Russie. « Mais, disent les Russes, notre peuple ne comprendrait pas d'autres punitions. » Oh! Messieurs, voilà une bien grande vérité qui vous échappe; votre peuple est donc bien abruti, bien démoralisé, puisque, semblable aux bêtes de somme, il ne marche qu'à coups de fouet.

J'ai hâte de détacher mon esprit de toutes ces misères. Heureusement pour nous, nos rapides traîneaux ont bientôt dépassé la chaîne, et la nature, par un de ces tableaux propres au climat du nord, vient récréer mon imagination en l'arrachant à la réalité pour la jeter dans le monde des illusions et des fantaisies.

Nos chevaux semblent voler sur une légère couche de neige tombée de la veille. Le cocher, joyeux de leur bonne volonté, leur adresse une chansonnette qui, selon lui, doit

leur inspirer de l'émulation. Le ciel est bleu comme une mer calme, et l'air rempli de ces petits cristaux qui, arrêtés à tous les objets, y prennent le nom de givre. Sapins, bouleaux, trembles, toute plante, tout fêtu en est surchargé et semble écrasé sous le poids de cette blanche parure d'hiver. Mais rien encore n'attire vivement l'attention, jusqu'à ce que le soleil, animant peu à peu le tableau, fait étinceler les arbres de mille diamants, puis, pénétrant à travers les rameaux, convertit la forêt en châteaux fantastiques, en souterrains aux voûtes d'argent, donnant à tout de la vie, de la couleur, à la fumée, qui monte en spirales vers le ciel, aux colombes, qui glissent en miroitant dans l'espace, à l'horizon qui, illuminé tout-à-coup, semble noyé dans un océan d'or et de lumière.... L'esprit alors jette instinctivement des êtres surnaturels au milieu de cette bizarre nature. On y croit voir circuler les fées, les enchanteresses, les vèdma (1), tous ces produits de l'imagination rêveuse des peuples du nord. Et puis, qui sait? cette branche de sapin, aux contours si frêles, si élégants, où le givre se dessine en découpures d'une finesse qui échappe à l'œil, a peut-être inspiré à l'homme une de ses plus belles pensées, celle de l'architecture gothique....

On trouve des Tatars dès le gouvernement de Nijni-Novgorod. Ce sont les restes de ces hordes si fières qui, sous les ordres de Bâti, soumirent pour deux cents ans les Russes au joug le plus humiliant, puis finirent, après de longues et terribles luttes, par tomber au pouvoir de leurs anciens tributaires. Leur soumission, commencée sous le grand-prince de Moscou Vassili-Dmitriévictch, en 1397, fut enfin terminée après bien des vicissitudes, sous le tsar Jvan-Vassiliévitch II, en 1552.

(1) Sorcière russe.

L'histoire de ces temps nous montre déjà la Russie s'immisçant en protectrice aux guerres civiles de ses voisins, guerres que souvent elle excite, reculant parfois pour mieux cacher ses desseins et viser plus juste, puis enfin, quand l'heure a sonné, frappant le coup décisif qui établit à jamais sa domination. Cette marche lente de la politique russe, mais progressive et toujours certaine dans ses envahissements, a-t-elle changé de nos jours? Hélas! les événements de ce siècle et ceux du siècle dernier prouvent avec trop d'évidence combien la puissance russe est éloignée d'avoir terminé sa période d'accroissement.

Le Tatar soumis à la Russie est musulman; il exerce librement son culte et jouit presque d'une complète autonomie; seules, les autorités supérieures sont russes; en un mot, on a cherché à lui rendre le joug aussi léger que possible; aussi, depuis la prise de Kazan, ils ne firent aucune tentative pour recouvrer leur indépendance.

Industrieux, actif et robuste, le Tatar cultivateur est bien supérieur aux Tchouvaches, aux Tchérémisses et même aux Russes qui l'entourent. Les chevaux sont excellents et renommés par toute la Russie. On s'aperçoit bien vite à la qualité des chevaux, à l'intelligence et à la douceur des cochers, qu'on n'a plus affaire aux Russes. Les Tatars négociants sont les courtiers les plus actifs du commerce russe avec l'Asie. Leur conformité d'origine, souvent même de langage, de costume et de religion, avec quantité de peuples limitrophes de la Russie d'Asie, les rend à cet égard très-précieux au gouvernement.

Le Volga fait un coude au nord vers Nijni-Novgorod; la route d'hiver, par cette raison, ne traverse pas cette ville; on laisse Nijni à gauche et l'on fait route à travers la plaine jusqu'au Volga, au-dessous de Nijni.

Cette ville, où je passai quelques jours à mon retour de Kazan, est remarquable par la foire immense qui s'y tient tous les ans au mois de juillet. Sa situation, au confluent de l'Oka et du Volga, en a fait une ville très-commerçante. L'Oka lui apporte les produits des provinces méridionales, et le Volga ceux du nord-ouest, de l'est et du sud-est. Un système de canaux peu considérable unit le Volga au lac Ladoga et forme une navigation intérieure non interrompue, depuis Astrakan dans la mer Caspienne jusqu'à Saint-Pétersbourg, environ 1,000 lieues.

Nijni n'a ordinairement que 10,000 habitants, mais à l'époque de la foire qui dure un mois, ce nombre s'élève souvent au-dessus de 80,000. Vraie tour de Babel pour le langage, on y rencontre les marchands des contrées les plus éloignées : le Chinois de Kiackhka apporte son thé, l'habitant de la Bokharie des pierres précieuses et le Sibérien ses fourrures. Le gros marchand russe y fraternise avec le Lyonnais ou le Parisien établi à Moscou ou à St-Pétersbourg. A chaque instant vous êtes coudoyé par un Indien, un Grec, un Persan, et cette foire, où l'Europe et l'Asie se réunissent pour échanger leurs produits, est sans contredit l'une des plus intéressantes de l'Europe.

Au-dessous de Nijni, le chemin d'hiver suit non pas la rive, mais le cours même du Volga, dont l'onde unie, solidifiée par le froid et recouverte d'une épaisse couche de neige, se trouve convertie en une large route qui vous mène presque sans interruption jusqu'à Kazan. Le pays étant très-plat, surtout sur la rive gauche, le fleuve a parfois un kilomètre de largeur, et il est très-important de ne pas s'écarter de la ligne jalonnée par les petits sapins que l'administration fait planter dans la glace. Souvent des sources jaillissant du sein même du Volga, empêchent la glace de

s'y former. La neige ne recouvre le gouffre qu'imparfaitement, et malheur à celui qu'égare un cocher aveuglé par l'eau-de-vie, ou par le *métiel* (chasse-neige) : hommes et chevaux, tout disparaît dans les flots et va servir de pâture aux esturgeons.

Dans un pareil voyage, tout contribue à impressionner vivement le voyageur parcourant ainsi pour la première fois les 100 lieues qui séparent Nijni de Kazan. Ces petits chevaux noirs, trapus, à l'œil sanglant, à la longue crinière, au poil hérissé, appartiennent aux Tchouvaches ou aux Tchérémisses, tribus finoises dont je parlerai plus bas. Qui n'admirerait la rapidité de leur course ! Qui croirait, à les voir lorsqu'on les attelle, que ces petits animaux, gros tout au plus comme des ânes, sur le dos desquels l'étrille n'a jamais passé, vont parcourir à bride abattue 30 à 40 kilomètres. C'est surtout au moment d'arriver que leur course devient pour ainsi dire infernale. Leur conducteur et maître, jusque-là impassible, qui s'était contenté de soutenir leur ardeur du geste et en fredonnant un air monotone et triste comme son pays, s'anime alors, secoue violemment les rênes, et bientôt tout se confond autour de vous dans un tourbillon de neige et de glace réduite en poussière.... Ce fleuve immense, tant aimé des Russes qu'il se retrouve presque dans tous leurs chants populaires, est alors dompté par l'âpreté du froid. Mais, à ces côteaux de la rive droite arides et rongés par les débordements, au bruit souterrain qui parfois mugit autour de vous, à ce brouillard qui s'élève au-dessus des sources, vous pressentez que le Volga redeviendra libre un jour, et que, brisant ses liens, il sera d'autant plus terrible qu'il a été plus long-temps enchaîné.... Le chasse-neige, cet ouragan du nord, vient quelquefois aussi vous surprendre

au milieu du voyage. La neige, chassée avec une violence incroyable, pique, glace et aveugle les hommes et les chevaux. En plein midi, on ne voit plus à quatre pas devant soi. Toute trace de route disparaît, tout s'efface et reste enseveli sous le même linceul. L'unique ressource alors est de s'arrêter, de dételer les chevaux, qu'on place tous en cercle et le plus près possible, la tête tournée vers le même point, puis on renverse le traîneau sur soi et l'on reste ainsi pendant toute la durée de l'ouragan. Malheur à vous s'il se prolonge au-delà de vos forces !.... Heureusement pour nous, cette situation ne dura que quelques heures, le vent s'apaisa et nous pûmes courir le reste de la poste sans autre mal qu'une horrible peur.

Les relais, placés en été sur les hauteurs, au midi du Volga, sont transportés en hiver dans les villages adossés à la rive droite du fleuve. Les cochers sont d'une témérité incroyable; secondés par la force et la hardiesse de leurs petits chevaux, je les ai vus gravir ou descendre presque à pic des côteaux de plus de 10 mètres de hauteur, soit à l'entrée, soit à la sortie des villages. Je suis encore à me demander comment il se fait que des quatre traîneaux occupés par mes compagnons de route et moi, un seul a versé et cela même sans aucun accident.

Les villages tchouvaches et tchérémisses deviennent plus fréquents dès le district de Kozmadémianski, dans le gouvernement de Kazan. Ces tribus, très-intéressantes sous le rapport ethnographique, ont souvent déjà attiré l'attention des voyageurs, mais les notions qu'ils ont recueillies sont pour la plupart entachées d'erreur. Presque toutes elles se contredisent. Rien en effet n'est plus difficile à bien approfondir que les mœurs et la religion de ces peuplades païennes et à demi-sauvages. Persécutés dans leurs croyances

par le clergé russe, ils sont forcés de n'exercer leur culte qu'en secret, dans les ravins, au milieu des immenses forêts qui les entourent.

Peut-être trouvera-t-on quelque intérêt dans les notions que m'a permis de recueillir mon séjour dans le pays; je les dois en grande partie aux confidences du vieux docteur Fuchs, ancien recteur de l'université de Kazan, et qui, établi depuis 40 ans dans ces contrées, a souvent visité les Tchouvaches pour les soigner dans leurs maladies. Son extrême bonté, les services qu'il leur a rendus, l'ont fait l'ami de ces peuples qui n'ont plus de secrets pour lui.

Il y a de 2 à 300,000 Tchouvaches dans le gouvernement de Kazan; ceux de Simbirsk, d'Orenbourg, de Viatka et de Penza en renferment encore un plus grand nombre.

Leur origine est incertaine, cependant voici ce qu'en disent les historiens russes. Vers le Ier siècle de notre ère, les nombreuses tribus des Finns ou Finois, occupaient toute la Scandinavie, la Finlande, la Russie centrale et septentrionale jusqu'aux monts Ourals et à l'Obi, sous différents noms, entr'autres ceux de Tchouvaches et Tchérémisses. Elles s'étendaient même dans le midi au-delà de Moscou. Leur principale occupation était la chasse et le commerce des fourrures. Il paraît aussi qu'ils étaient déjà célèbres comme sorciers, réputation qu'ils ont conservée de nos jours parmi leurs voisins les Suédois et les Russes. Plus tard, la race lithuanienne qui habitait les bords de la Baltique, ayant été refoulée vers l'est par les Slaves, vint s'établir au milieu de la zône occupée par les Finns, qui furent rejetés, les uns à l'ouest (Esthonie, Livonie, Courlande); les autres à l'est, dans les gouvernements cités plus haut. Des études d'anatomie comparée font présumer qu'ils sont d'origine mongole. Toujours opprimés par les Bolgares ou Volgares, riverains du Volga qui, jusqu'au XIIIe siècle,

avaient un empire puissant dans ces contrées, puis par les Tatars et enfin par les Russes, ils sont restés isolés au milieu des nations qui les possédaient; leurs mœurs se sont peu modifiées et leur religion porte le cachet de la plus haute antiquité. Depuis quelque temps, les efforts des Russes et leurs persécutions ont forcé une grande partie des Tchouvaches et des Tchérémisses à se convertir au christianisme; mais cette conversion n'est qu'apparente, la religion des soi-disant convertis n'est qu'un bizarre mélange des deux cultes.

Les dieux de leur religion pure sont :

Tora, le chef, le Jupiter;

Amogé, sa mère;

Pélixé, son ministre;

la mère de *Pélixé*;

Asladi, le dieu du tonnerre;

Asladi-Sozimbé, le dieu des éclairs;

Khoar, l'esprit malin des routes;

Esrel, la mort; elle soutire l'âme par la nuque, et l'âme va non pas chez *Tora*, mais chez *Esrel*;

Kvel, le soleil;

Kvel-Amogé, sa mère;

Sille, le dieu du vent;

Les Kébées, anges gardiens;

Schalouga-Ara, le dieu des chemins et des carrefours;

Jrikh, petits morceaux d'étain suspendus à un rameau de sorbier, qu'ils jettent chaque année à la rivière pour les remplacer par de nouveaux.

Je me borne à cette nomenclature; il serait trop long de donner ici toute leur mythologie.

Chose singulière! tous ces dieux ont une mère. Demandez-leur qui est leur père, ils l'ignorent.

Le jomsa, ou prêtre, est en même temps sorcier; ils le consultent dans tous les graves accidents de la vie. Il leur

dit quel est le Dieu qu'ils doivent apaiser et comment; leur ordonne de sacrifier soit un cheval, soit une vache, une brebis ou une volaille quelconque, achetée au prix demandé par le vendeur; sans cette dernière précaution, le sacrifice reste sans résultat. Les Tchouvaches baptisés commencent d'abord dans une maladie par avoir recours au Jomsa; s'ils ne guérissent pas, ils vont à la première église porter une chandelle au *Dieu russe* et à Saint Nicolas. Ils croient que l'homme riche dans ce monde le sera encore dans l'autre, et qu'il exercera la même industrie ou profession. Selon eux, tous les morts, petits et grands, des deux sexes, se réunissent dans sept cimetières, passent d'un cimetière dans l'autre, en chantant et en jouant de divers instruments, et célèbrent des mariages, mais de telle sorte que les hommes ne peuvent pas les voir, tandis qu'ils sont vus des chevaux et des chiens. Si, par malheur, un homme ou quelqu'animal les rencontre dans leur course, et ne parvient pas à s'en écarter, il meurt, à moins qu'il ne se dépêche de les apaiser par des sacrifices.

Voici comment ils procèdent aux enterrements : ils placent dans le cercueil, près du défunt, sa faucille en été, et son côuteau en hiver; ils y ajoutent l'instrument principal de sa profession. La pipe, le tabac et le briquet sont indispensables. Debout dans la maison du défunt et leur petit chapeau sous le bras gauche, ils en sortent pour le conduire à l'église, s'ils sont baptisés, ce qu'ils ne font qu'avec des marques visibles d'impatience et de mauvaise volonté. Au sortir de l'église, ils mènent le corps dans la fosse, toujours en traîneau, même en été, puis ils jettent le traîneau dans un ravin et ne s'en servent plus. Avant de prendre congé du mort, ils sèment sur son tombeau des mies de pain et y plantent non pas une croix, mais une pique. Chaque jeudi,

pendant six semaines, ils disent des prières pour le défunt, puis ils lui sacrifient un jeune étalon, si c'est un homme, et une genisse, si c'est une femme. La chair des victimes leur sert de nourriture; la tête seule est laissée sur le tombeau avec une tasse de bière et une cuillère. Cette cérémonie a lieu la nuit, à la lueur d'un grand feu, avec une musique lugubre et des danses qui durent presque jusqu'au jour; ils ont soin de jeter dans un ravin profond les vêtements du défunt et le plumon sur lequel il couchait.

Voici la description détaillée d'un mariage tchouvache, auquel j'assistai avec le docteur Fuchs. Rien n'est plus drôle, un mariage russe ou tatar n'est rien en comparaison.

Partis de Kazan à 5 heures, nous étions dans le village à 9. Tout était déjà prêt pour la cérémonie chez le père de la future. La cour de l'*izba* était, contrairement à la coutume, propre et bien balayée; des bancs semblables à ceux que dressent à la hâte nos acrobates ambulants régnaient tout autour de la cour. L'un de ces bancs était surmonté de deux jeunes bouleaux secs, à l'un desquels pendait une chemise brodée en laine : c'est dans la chemise qu'ils mettent toute leur coquetterie. Cette place était occupée par les parents de la mariée, lesquels, gravement assis, restaient immobiles et ne détournèrent pas même la tête à notre arrivée. J'ai observé en général que ces peuples, bien différents des Russes et surtout des femmes tatares, sont très-peu curieux. Quantité d'hommes et de femmes buvaient la bière sur les autres bancs. Je remarquai surtout la coiffure de ces dernières. Celle des femmes mariées se nomme *kaschpa*, et celle des filles, un peu différente de la première, *toufia*. C'est une sorte de bonnet très-élevé et très-large, formé avec de petites planches recouvertes de mouchoirs blancs bordés de rouge; à ces mouchoirs sont suspendus des chapelets, de petites pièces de monnaie et des morceaux de métal.

La future était absente depuis trois jours ; elle courait en chariot les environs pour faire ses adieux à ses amis et connaissances, ce qui dure ordinairement jusqu'au moment même du mariage. Tout resta silencieux pendant une demi-heure. Tout-à-coup, un grand tumulte se fit entendre ; les clochettes des chariots, les grincements de cordes tendues sur des vessies gonflées, les cris sauvages des cochers firent un épouvantable charivari, et une troupe bruyante, pareille à une bande d'ennemis, se précipita dans la cour. C'était le marié qui venait avec sa suite chercher sa fiancée. Il y avait au moins vingt-cinq cavaliers derrière eux ; on conduisait pour cadeau aux parents un tonneau de bière et une petite barrique de vin russe, fait avec du seigle. Tous firent par trois fois le tour des bancs au galop, puis s'arrêtèrent. Le compère du marié, ou garçon de noces, parla au beau-père et lui offrit le cadeau. Celui-ci montra la place réservée à son beau-fils dans une remise nouvellement construite. Le marié descendit de cheval et alla prendre place, puis on se remit de plus belle à boire la bière et le vin. Quelque temps après, un tumulte semblable au premier se fit entendre, et la future, en long kaftan bleu, recouverte d'un voile, entra aux sons de la musique sauvage dont j'ai déjà parlé. A sa vue, le fiancé se précipita au-devant d'elle et la transporta sur ses bras dans la maison ; toutes ses compagnes la suivirent. Il revint aussitôt reprendre sa place. Je m'approchai alors de l'izba, et quel fut mon étonnement ! la jeune mariée pleurait et hurlait si fort que je fus obligé de me boucher les oreilles ; ses parents au contraire, chantaient et dansaient autour d'elle pour la consoler ; elle embrassait tout le monde et gémissait de son mieux en offrant de la bière dans une tasse jusqu'à ce qu'on y eût déposé une petite pièce de monnaie, ce qu'on se dépêchait de faire bien vite pour s'en débarrasser. Enfin, quand

elle eut assez poussé de gémissements et recueilli assez de *kopecks* (sou russe), ses compagnes la menèrent près de ses parents pour qu'elle leur dît adieu. Le fiancé alors, qui venait d'orner un cheval aussi bien qu'il avait pu, y plaça sa future, que les autres jeunes filles couvrirent d'un voile immense qui pendait jusqu'aux pieds du cheval. Au même instant, deux vieilles commères et une trentaine d'individus montèrent à cheval et se mirent en route, toujours accompagnés de leur singulière musique. A la sortie du village, la troupe fit halte et le marié appliqua à sa nouvelle compagne trois coups de fouet si violents qu'elle en poussa des cris de douleur : c'était pour lui faire perdre ses habitudes de jeune fille et l'habituer aux douceurs du mariage. Comme ils devaient s'arrêter dans chaque village, nous arrivâmes chez le père du futur avant eux. Tout y était disposé comme dans l'izba que nous venions de quitter. L'arrivée de la noce, quoique bruyante et tumultueuse, n'excita aucune attention ; la jeune fille, toujours couverte de son immense voile, alla s'asseoir tranquillement dans un coin. Un jeune garçon entra brusquement, tenant en main un long bâton armé d'un grand crochet. Il fit en courant trois fois le tour de la salle, puis arracha avec son crochet le voile de la mariée. Les vieilles commères l'enlevèrent aussitôt et la portèrent sur le lit conjugal dans une espèce de remise. Elle en revint après une assez longue absence, portant des cadeaux d'une main et ayant l'autre enveloppée d'un linge. Son beau-père lui ayant ordonné sur-le-champ d'aller chercher de l'eau et de cuire le *salma*, sorte de ragoût, je remarquai qu'une grande inquiétude se peignait sur tous les visages. Elle prit les seaux et se rendit à la rivière. Sa propre sœur puisa elle-même de l'eau et plaça les seaux devant elle, mais deux fois elle les renversa d'un coup de pied. A la troisième fois, feignant d'être fâchée, la sœur porta elle-même les seaux. La

mariée alors courut après elle, les lui prit en l'embrassant et les porta jusqu'à l'izba, puis elle se mit à préparer son ragoût, avec l'aide de toutes les jeunes filles. Quand il fut prêt, elle le servit dans les tasses. L'anxiété qui, jusque-là, n'avait pas cessé, redoubla. Enfin, le beau-père d'abord, puis tous se mirent à dévorer le *salma*, comme le plus succulent des mets, et la joie revint sur tous les visages. Cela signifiait que la jeune mariée était restée pure jusqu'à son mariage. Dans le cas contraire, le beau-père aurait ordonné de jeter le *salma* aux chiens.

Après ces cérémonies, tous, vieux et jeunes, hommes et femmes, se mirent à boire, à danser et à hurler. Les vieilles femmes qui ne pouvaient plus ni danser, ni chanter, frappaient dans leurs mains et criaient à tue-tête. Je croyais assister à une scène du sabbat. Désireux alors de me sauver, et sachant du reste que cela devait se terminer comme toutes les fêtes de ces peuples, par une ivresse dégoûtante et générale, je m'approchai d'un vieux *jomsa* qui parlait un peu russe, et je lui criai : « Qu'y aura-t-il encore ? — Oh ! ce n'est pas fini, il y aura encore de belles choses, me dit-il d'un air qui signifiait : voilà seulement que cela commence. — Mais quoi ? — Il y aura des œufs, des gâteaux, de la viande... » Ceci n'étant plus de notre goût, nous revînmes bien vite à Kazan.

Les Tchouvaches et les Tchérémisses, qui leur ressemblent beaucoup, ont une fête qu'ils célèbrent dans les bois, pendant la floraison du blé ; ils la nomment les uns : *Sourem* ou *Chouram*, les autres *Sinsia*. Elle dure ordinairement quinze jours et se termine par de grands sacrifices et des orgies : ils croiraient impie de remuer la terre pendant qu'elle accomplit pour eux son plus beau travail.

Le lieu sacré des Tchérémisses, *Kérémett*, est au fond des forêts. Ils choisissent les plus beaux tilleuls ou chênes,

y suspendent à 3 ou 4 mètres de hauteur des rameaux dont ils forment une sorte de niche, dans laquelle ils placent la petite figure d'étain dont nous avons déjà parlé. N'est-ce pas une curieuse ressemblanee avec nos ancêtres, les Gaulois ?

Ils sont chez eux d'une malpropreté incroyable ; je n'aurai besoin, pour en donner une idée, que de décrire l'habitation du meunier chez lequel nous fûmes obligés de nous arrêter, dans le district de Tchéboksar, à une centaine de verstes de Kazan. Dès l'entrée dans la seule chambre de l'izba, une odeur infecte vous saisit l'odorat à vous renverser. Le plancher a disparu sous une couche épaisse de crasse, il ressemble à un fumier durci sous les pas. Les murs, le plafond se confondent dans la même teihte enfumée, ainsi que les tables et les bancs qui, de plus, sont saupoudrés de la poussière du moulin délayée dans les restes des repas. La meunière, assise dans un coin et vêtue d'un sale paquet de haillons, aspire avec insouciance une large prise puisée dans une tabatière d'écorce de bouleau. Elle n'a pas l'air de voir qu'un petit enfant dans une auge, se vautre sur le plancher, portant à sa bouche la nourriture préparée pour les poulets. Un autre plus petit est suspendu au plafond dans une espèce de boîte qui lui sert de berceau. Des tasses, des cuillères en bois et des gamelles sont éparses çà et là sur le plancher, sur la table, partout ; un mauvais coffre contenant tout le butin est ouvert, et pour animer le tableau, des poules, les véritables maîtresses du logis, s'y promènent gravement, déposant partout d'abondantes traces de leur passage. Il me fut impossible d'y rester plus de 2 minutes. Qu'on se figure ce que doit être l'izba des pauvres Tchérémisses, lorsqu'on saura que celui-ci, comme meunier, passait pour avoir quelqu'aisance. On m'a dit cependant que ceux qui habitent la rive montueuse du Volga sont plus propres ou plutôt moins dégoûtants.

Le Tchouvache et le Tchérémisse riverain du Volga se plaît surtout au milieu des forêts. Chasseur intrépide, il entretient les marchés de Kazan et de Nijni de cette immense quantité de gelinottes, de coqs des bruyères, qui, gelés, se transportent en hiver dans toute la Russie. Les lièvres y sont si nombreux qu'ils se vendent tout au plus 50 kopecks, environ 60 centimes : ils prennent au piége les écureuils et les martres. En été, une multitude effroyable de moustiques, de cousins, engendrés dans les vastes marais du Volga, dévorent ces malheureux chasseurs, qui, souvent, reviennent meurtris et le visage enflé des piqûres de ces insectes. Leur malpropreté, leur amour effréné pour l'eau-de-vie et leur insouciance les tuent de bonne heure. Maigre, pâle, l'œil sans vie, le Tchouvache ne va guère au-delà de 50 ans. Ils meurent presque tous poitrinaires ou phtysiques. Cette race semble diminuer tous les jours avec les forêts qui lui servent d'habitation.

Seul, le Tchérémisse des hauteurs se livre à l'agriculture; il est plus actif, plus laborieux, et beaucoup plus robuste que ses frères de la plaine. En hiver, il fait avec l'écorce du tilleul découpée en minces lanières, des sacs, des souliers de paysan (liapti) et des nattes, dont l'usage est si répandu en Russie. C'est de cette écorce aussi, découpée plus finement encore, qu'on se sert pour la friction dans les bains russes. On distingue le Tchérémisse du Tchouvache à sa chaussure qui est noire, tandis que celle du Tchouvache est grise. Les femmes ont la manie de porter d'énormes souliers; plus une Tchérémisse est riche, plus son pied doit être gros; j'en ai vu dont le bas de la jambe et le pied étaient vraiment monstrueux. Chinoises de la Chine et de la France, que n'étiez-vous là; combien vous auriez ri!...

KAZAN.

Kazan, en tatar, signifie chaudron. Que ce nom lui vienne d'un chaudron perdu par un chef tatar dans la Kazanka, petite rivière qui en arrose les murs, ou de la situation du centre de la ville entre des collines élevées, peu nous importe. Que ce chef tatar soit Sayn, roi de la grande horde ou le khan Altin-Beg, ceci est encore une question qu'il faut laisser débattre aux érudits du pays.

Pour être convaincu de l'origine tatare de Kazan, il suffit de monter au sommet du magnifique observatoire construit par l'empereur Nicolas, à côté des bâtiments de l'université, sur le point le plus élevé de Kazan. A vos pieds s'étend la ville basse, peuplée principalement par les Russes, marchands et ouvriers; vous le reconnaissez aux églises dont les dômes nombreux sont surmontés de la croix. Mais un peu plus à gauche, vers l'est, voyez-vous ces tourelles dont le sommet est terminé par une galerie : c'est de là que les mullahs au turban blanc appellent les fidèles à la prière.

Au-dessus des *metchets* (1), l'aigle à double tête tient dans ses serres le croissant renversé, symbole de la domination russe. Puis, les surpassant de bien haut, s'élève sur le clocher de l'église grecque la croix triomphante qui semble témoigner de la victoire remportée par le génie du Christ sur celui de Mahomet.

(1) Mosquée tatare.

Le Volga passe à 7 kilomètres environ au sud de Kazan; mais, pendant le débordement du printemps, qui arrive vers le milieu de mai et dure près de deux mois, tout cet espace se trouve couvert d'eau. Le Volga et la Kazanka confondent leurs ondes; on ne peut plus entrer dans Kazan par terre que du côté de l'est, par la porte de Sibérie. Des vaisseaux chargés de marchandises arrivent jusque sous les murs de la forteresse; les villages, construits sur des hauteurs, paraissent sortir du sein des flots: c'est ainsi que je me figure l'Égypte, pendant le débordement du Nil. A cette époque, Kazan ressemble à un port de mer : la plus grande activité règne dans la ville, c'est plus qu'une foire, c'est une véritable fête.

Le plus beau bâtiment est l'université, immense édifice qui comprend une bibliothèque très-riche, surtout en manuscrits orientaux et chinois, une superbe clinique récemment construite et un bel observatoire doté depuis quelques années d'un réfracteur de la plus grande dimension.

La citadelle, bâtie en briques, est formée par une enceinte entourée de hautes murailles flanquées de 13 tours dont deux sont remarquables par leur hauteur. C'est là que se réfugièrent les habitants de Kazan lorsque Pougatchoff s'empara de la ville et la saccagea en 1774. Ce brigand, à la tête d'un ramassis de cosaques et de vagabonds, mit tout l'est de la Russie à feu et à sang et fit même trembler Moscou. La trahison seule put en finir avec lui : il fut pris et exécuté à Moscou.

Ce kreml ou forteresse renferme la cathédrale de l'Annonciation, premier édifice chrétien élevé à Kazan. Elle fut bâtie d'abord en bois, puis plus tard en briques par le tsar Ivan Vassiliévitch, en 1552. On y voit aussi la

fameuse tour de Tsioumbeka attenant à un ancien palais des khans de Kazan.

Pendant mon séjour dans cette ville, on y comptait 35,000 habitants, 41 églises et 4 couvents. Tout vous y annonce le voisinage de l'Asie. Outre les cours supérieurs de langues orientales professés à l'université par des Persans érudits en costume national, les éléments de ces langues sont enseignés à la jeunesse dans un institut spécial. Le gouvernement, pour compléter l'éducation de ces jeunes gens, fait voyager, à ses frais, dans tout l'Orient et pendant quelques années, les plus distingués d'entr'eux, qu'il emploie ensuite dans les consulats et les ambassades. Deux ans avant leur départ, ils portent le costume oriental, afin que rien en eux, ni le langage, ni les habitudes, ni la tournure ne les empêche de fraterniser avec les habitants du pays.

A ces minutieuses précautions, on jugera sans peine du génie adroit et prévoyant de la politique russe. Qu'on ne s'étonne donc plus si la diplomatie russe passe pour être la plus habile de toutes les diplomaties de l'Europe.

A chaque pas on rencontre des Tatars aux bas de cuir, aux manches pendantes et à la tête rasée, à l'exception d'une légère touffe de cheveux qu'ils laissent croître au sommet. Leurs yeux petits, mais noirs et très-vifs, leur front dégagé annoncent de l'intelligence. Ils sont bien supérieurs aux Russes de la basse classe. Chacun d'eux sait lire et écrire l'arabe, de plus ils apprennent soigneusement l'arithmétique qu'ils regardent comme un péché d'ignorer. Les plus riches d'entr'eux envoient leurs enfants étudier dans les grandes écoles de la Bukharie. Les femmes, excepté les plus pauvres, ne sortent que voilées. Leur costume est le même que celui des hommes, seulement il est mieux

ajusté et dessine plus élégamment les formes. Leur tête et leur poitrine sont ornées de colliers de pièces de monnaie, de médailles, de coraux et quelquefois de petites boules creuses remplies de parfums exquis.

Riches et pauvres, tous s'adonnent au commerce ou exercent quelqu'industrie. Ils sont excellents ouvriers en tout genre. Leurs cuirs et leurs savons sont renommés par toute la Russie. La parole d'un tatar est sacrée et ils n'emploient ni contrat, ni aucune transaction écrite, excepté avec les Russes, dont ils se méfient avec raison.

La femme, comme dans tout l'Orient, est leur propriété. Une fois achetée, elle ne s'appartient plus. Le voisinage des Russes n'a encore rien enlevé aux mœurs tatares de leur cachet original.

Je demeurais en face des prisons de la ville. Depuis plusieurs jours, je trouvais, en rentrant chez moi, une pauvre femme tatare, qui, assise sur notre seuil, se lamentait en regardant la porte de la prison. La pitié m'engagea à lui demander quel était le motif de son chagrin. « Hélas ! Monsieur, me dit-elle en mauvais russe, mon mari est en prison. — Qu'a-t-il donc fait? — Oh ! Monsieur, presque rien; il a pendu une de ses femmes qui m'avait battue par jalousie. — Mais, lui dis-je, pendre une femme, c'est un grand crime. — Comment, un grand crime ! c'était cependant bien la sienne et il n'avait pas volé la corde pour la pendre... » Ma pensée alors se reporta sur les principes proclamés en France par quelques bas-bleus au sujet de l'émancipation des femmes; je me plaisais ainsi à rapprocher les deux extrêmes.

La haute société est composée comme dans les grandes villes de la Russie. J'y fis une observation qui, à la vérité, n'était pas nouvelle pour moi, mais qui se fortifia encore à Kazan. Presque tous les seigneurs se connaissent d'un

bout à l'autre de la Russie. Chacun d'eux me parlait de Moscou, de Saint-Pétersbourg, de Kiof, d'Odessa comme s'il eût habité ces villes et qu'il eût été en relation avec les personnes de ma connaissance. C'est qu'en effet les Russes sont encore à demi-nomades. Rien de plus ordinaire pour eux que les voyages. Ils vont se voir à 2 ou 300 lieues de distance, et cela, malgré le mauvais état de leurs routes. Que serait-ce donc s'ils avaient les mêmes facilités que nous pour se transporter d'un lieu dans un autre ?..

Le carnaval est à Kazan un moment de réjouissances. Ce qui lui donne un aspect original, c'est l'arrivée de 5 ou 6000 Tatars qui s'y rendent avec un petit traîneau attelé de deux chevaux. Pour 2 ou 3 sous, ils vous font faire au galop le tour de la ville, plaisir que chaque habitant, même le plus pauvre, ne manque pas de se donner.

Je trouvai à Kazan trois jeunes Polonais que j'avais connus à Kiof. On ne saurait croire combien ils me témoignèrent d'amitié ; ils étaient si heureux de retrouver quelqu'un qu'ils avaient vu dans leur patrie et avec qui ils pouvaient exprimer sans crainte leurs regrets et leurs espérances. Condamnés à finir leurs études à Kazan, ils devaient servir ensuite pendant 10 ans en Russie, sans avoir même le droit de visiter leurs parents. Beaucoup plus intelligents et plus travailleurs que les Russes, ils l'emportaient sur eux dans les études, et le curateur Mousine-Pouschkine les affectionnait particulièrement. Ils auraient fini par se plaire à Kazan, si le climat eût été moins rude, moins pernicieux, et surtout s'ils avaient pu arracher de leur cœur le souvenir de la patrie, ce sentiment que grandissent l'éloignement et les années.

La position de Kazan, sur le point le plus élevé de toute la vaste plaine qui commence à la mer Glaciale, en rend le climat plus froid que celui de Moscou, quoique sous la

même latitude. Il y règne en tout temps un vent furieux. Le thermomètre y descend parfois jusqu'à 40 degrés. Alors les administrations ferment leurs bureaux et l'université ses cours ; chacun reste chez soi, car il y va de la vie à sortir par de pareilles gelées. L'été y est brûlant, et dès le mois de mai, des millions de moustiques et de cousins, engendrés par les marais du Volga débordé, viennent vous dévorer jusque dans l'intérieur des maisons.

Chaque printemps des fièvres endémiques retiennent au lit le quart des habitants. Un fait remarquable et que m'ont affirmé les médecins les plus habiles de Kazan, c'est que depuis le passage du choléra en 1831, ces fièvres avaient presque totalement disparu, mais il y avait un principe cholérique dans toutes les maladies graves. Cette influence cessa en 1842, l'année de mon séjour, et les fièvres reprirent avec plus de violence. En six semaines, sur une garnison de 4000 hommes, il en mourut 1345. Le tiers des habitants au moins était au lit. Moi-même j'en fus atteint deux fois : alors la frayeur me prit et je résolus de rentrer en France aussitôt que l'état des chemins me le permettrait et que le débordement ne serait plus assez considérable pour fermer les communications.

Le jour où j'allai prendre mon passe-port chez le gouverneur-général, j'appris par un secrétaire que je connaissais intimement, qu'il y avait des troubles dans les campagnes, sur ma route. Les Tchouvaches et les Tchérémisses s'étaient révoltés : poussés par une extrême misère, suite de deux mauvaises années, ils s'étaient armés de bâtons et de faux, et avaient pillé les magasins à blé du gouvernement dans les districts de Kazan et de Tchéboksar ; la révolte menaçait de s'étendre plus loin. Déjà le général-gouverneur avait envoyé ses aides-de-camp pour les

ramener par la douceur, mais en vain. Il paraît que le gouvernement, pour prévenir les fréquentes disettes qui déciment ces populations, voulait les forcer à cultiver en commun des terrains vagues, afin d'en emmagasiner les produits et de les réserver pour les mauvaises années. Mais, peu confiants dans la bonne foi des employés qui se seraient emparés par ruse des récoltes, ils s'y étaient refusés. De là des punitions qui les avaient exaspérés et amenés à la révolte. Ce jour-là même on faisait partir le maître de police de Kazan avec deux compagnies d'infanterie, pour les ramener à la raison.

Malgré ces événements, je me mis en route avec M. Simonof, professeur d'astronomie, qui se rendait à Saint-Pétersbourg. Nous vîmes bien quelques villages déserts, mais du reste le pays était calme. Déjà en effet la révolte était apaisée. Voici comment s'y était pris le maître de police de Kazan, allemand russisé, que nous trouvâmes à un petit village où il avait établi son quartier-général. Je vais le laisser parler lui-même et me contenterai de traduire ses paroles.

« A mon arrivée je leur intimai l'ordre de m'envoyer, pour m'exposer leurs griefs, les plus malins d'entr'eux. Au lieu de cela, ils arrivèrent tous en masse, au nombre de plus de 6,000, levant leurs bâtons et hurlant comme des bêtes féroces, en demandant du pain. Je fis alors ranger ma petite troupe en bataille et charger les armes. Aussitôt la frayeur s'empara des pauvres diables qui s'enfuirent à toutes jambes. Je réitérai mes ordres primitifs, en demandant un homme sur dix. Au bout de deux jours de délibération il m'en arriva quelques centaines. Après les avoir rangés sur une seule ligne, je les mandai près de moi un à un, et les fis entrer dans une remise où deux soldats vigoureux leur appliquèrent une correction paternelle d'une quaran-

taine de coups de bâtons. Après ce piquant exorde, je les trouvai très-bien préparés au reste de mon discours et je les fis sortir par l'autre côté de la maison. Tous y passèrent jusqu'au dernier et tous me jurèrent d'apaiser leurs camarades, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire, car je viens d'apprendre qu'ils commencent à rentrer dans leurs villages.»

Le capitaine P.... entremêla tout ce récit d'éclats de rires et de plaisanteries sur ces malheureux; il était tout fier d'avoir aussi heureusement rempli sa mission.

Au même instant on vint lui annoncer que les insurgés du district de Tsivilsk venaient de piller plusieurs magasins, et il se prépara à recommencer la même expédition. Je ne doute pas qu'il n'ait réussi.

Cependant deux mois après, à mon retour en France, les journaux m'apprennent que Kazan vient d'être la proie des flammes, que le feu y prit à plusieurs endroits à la fois et qu'on attribue cet incendie à la malveillance. Comment alors ne pas me rappeler ce que j'avais vu dans le pays quelque temps auparavant et ne pas considérer cet événement comme le résultat des mesures paternelles employées par le capitaine P... Déjà, en 1834, Toula brûlée et de fréquents et terribles incendies dans les campagnes et les villes de l'intérieur n'avaient-ils pas protesté contre les persécutions exercées contre les Polonais et les Juifs transportés violemment loin de leur patrie ?...

Tel est donc l'empire russe, ce colosse dont la chevelure va se blanchir dans les frimas du pôle, qui baigne ses pieds dans la Mer-Noire et dont les bras s'étendent à la fois sur l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Il est immense sans doute, et sa grandeur effraie l'imagination; mais qu'on en sonde le

cœur, que le scalpel soulève cet extérieur de puissance et de force, et l'on trouvera que le cœur est corrompu, que le sang circule mal dans les veines, que la vermine de la bureaucratie le ronge, et que des plaies saignantes, la Pologne, par exemple, ce vautour avide de vengeance, en dévorent les flancs et le forceront plus d'une fois encore à pousser des cris de détresse et d'angoisse !...

RAPPORT

ADRESSÉ

A MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

SUR

LES OBJETS CONCERNANT L'HISTOIRE NATURELLE

DÉPOSÉS AU MUSÉE VOSGIEN,

DEPUIS LE MOIS DE MAI 1843 JUSQU'AU MÊME MOIS 1844,

PAR M. LE DOCTEUR MOUGEOT,

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'HISTOIRE NATURELLE A LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ÉTABLIE PRÈS DE CET ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL.

MESSIEURS,

Le temps marche si vite qu'il me semble que c'était hier que je vous rendais le dernier compte anunel des accroissements de la galerie d'histoire naturelle au musée vosgien ; je vais reprendre aujourd'hui le même sujet, mais je n'aurai pas une énumération aussi étendue à dérouler sous vos yeux que celle de l'année dernière, et toutefois j'ose espérer qu'elle sera encore digne de votre attention. Vous éprouverez, avec les membres de la commission de surveillance près de cet établissement départemental, le

besoin d'exprimer publiquement la reconnaissance dont ils sont pénétrés envers les fauteurs du musée, chez lesquels la générosité ne tarit point et restera toujours la principale source de l'augmentation successive des richesses qu'il est destiné à conserver. M. le directeur du musée vous fera connaître, de son côté, combien les autres collections, surtout celles en archéologie et plus particulièrement en numismatique, ont acquis d'extension par cette générosité de nos concitoyens, et il viendra joindre ses remercîments aux nôtres.

GÉOLOGIE, MINÉRALOGIE.

J'ai déjà dit bien des fois et je le redirai long-temps encore, que plus on visiterait les diverses localités des Vosges, sous le point de vue géologique, et plus on arriverait à des découvertes toujours intéressantes, toujours utiles. Les variétés des roches cristallisées se multiplient en vérité à l'infini, à mesure qu'on s'applique à leur recherche. L'importance de cette recherche va sans cesse en augmentant, parce qu'elle conduit à faire mieux connaître le gissement, la puissance, les moyens d'exploitation et de transport de ces roches. Naguère encore, les granites et les porphyres des Vosges n'entraient dans les constructions du pays que comme moëllons; aujourd'hui, on commence à les tailler comme la pierre de grès et de la manière dont cela se pratique en Bretagne et en Normandie, mentionnée dans notre rapport de l'année dernière. Bien mieux que cela, la tentative du sciage des granites, récemment faite dans les ateliers de la marbrerie d'Épinal, vient d'obtenir un succès tout-à-fait inattendu; des blocs de granite ont pu y être sciés aussi facilement que les blocs calcaires des terrains primitifs et de transition mis en œuvre dans ces

ateliers ; il a fallu seulement un peu plus de temps ; les ouvriers sont en effet parvenus à scier quatre centimètres en profondeur, pendant la journée de travail, dans un bloc de granite porphyroïde gneissique, de l'étendue de deux mètres, tandis qu'ils ne parviennent à scier, dans les blocs calcaires de Laveline, par exemple, d'égale longueur et pendant ce même espace de temps, que cinq centimètres. Voilà, certes, un immense progrès qui ne peut manquer, entre des mains habiles, de donner lieu parmi nous à la reprise d'une industrie abandonnée depuis plus d'un demi-siècle, à raison de la lenteur du sciage de ces magnifiques roches cristallisées, si brillantes de couleur, propres par leur dureté à recevoir le poli le plus éclatant, et capables aussi, même exposées à l'air, de résister presque éternellement aux agents destructeurs. Cette industrie mérite, certes, encouragement de la part de l'administration départementale ; la Société d'Émulation devra en faire ressortir toute l'importance, et alors on la verra se relever, s'améliorer d'année à autre, comme on a vu se perfectionner l'exploitation des marbres vosgiens, qui aujourd'hui rivalisent en nuances, en éclat de couleurs et de dessins, avec les plus beaux marbres de France. Les roches les plus compactes, les plus dures, céderont à l'action mécanique de la scie ; il suffira de les y soumettre telle qu'on vient de la pratiquer sur les granites, afin d'obtenir un résultat qui serait une conquête immense pour l'industrie de l'exploitation des porphyres vosgiens.

Les roches cristallisées déposées au musée pendant l'année qui vient de s'écouler ont donc été reçues avec empressement. M. Bernard, des Arrentés-de-Corcieux, a fourni plusieurs variétés de gneiss avec filons de fer oligiste de cette partie des Vosges, et le beau granite à grandes lames de mica argentin, qui, par la présence de ces lames d'un

brillant métallique, trompe sans cesse les personnes qui ne connaissent pas la minéralogie, en croyant avoir rencontré une mine d'argent. De nouveaux échantillons de gneiss graphiteux de Wisembach ont été ajoutés à ceux provenant de l'exploitation d'Allegoute près de Laveline, arrondissement de Saint-Dié. M. Mareine a continué ses envois de roches des vallées de la Moselle, de la Thur, des pentes méridionales de la chaîne des Vosges, qui s'étend des ballons de Giromagny et de Servance jusqu'à Plombières : c'est à lui que l'on doit le plus grand accroissement des échantillons de roches primitives. Une série de syénites porphyroïdes du ballon de Servance, très-variée par les teintes de couleur des grands cristaux de feldspath qui entrent dans la composition de cette roche; des porphyres rouges de diverses nuances du ballon de Giromagny; des porphyres à pâte brune, des diorites passant à l'ophite du même ballon, au côté nord de la pointe nommée *Bærenkoff*, méritent particulièrement d'être mentionnés. M. Mareine a ajouté à ces roches cristallisées :

1° Les porphyres moins compactes et ceux à vacuoles (Spilites) de Faucogney, les Grauwack d'Ufholtz, enveloppant des débris organiques ayant appartenu aux genres de plantes nommés *Strigmaria* et *Calamites ;* des schistes de Bussang, de la vallée du Sachenat avec empreintes végétales;

2° Une suite de roches rapportées par M. Hogard au vieux grès rouge (1), provenant de la couche arénacée inférieure du Val-d'Ajol, amassées plus particulièrement à la montagne de la Veche, dans la vallée du Gehard et constituant des Arkoses et des Quarzites;

(1) Voyez *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, tome 4, p. 376 et suivantes.

3° Des Arkoses de couleur rougeâtre homogène, ou bien rubanées; des brèches quarzeuses de la Poirie sur la rive droite de la Moselle, appartenant selon toute apparence à la même époque de formation que les Arkoses du Val-d'Ajol;

4° Des argiles endurcies du grès rouge *(Todtliegende)* de la Beuille et de la Croisette, tantôt à pâte blanchâtre, verdâtre, rougeâtre, uniforme, tantôt à pâte bicolore, mélangée de rouge et de blanc, et ces dernières connues dans le pays sous le nom de pierre à four, à raison de leur emploi dans la construction des fours, où elles résistent à l'action du feu en changeant seulement de couleur, où la pâte rougeâtre devient alors d'un rouge plus foncé.

Toutes ces argiles endurcies du grès rouge au Val-d'Ajol, pétries parfois de nodules également argileux, de diverses grandeurs, désignées sous le nom d'Eurite terreux compacte ou amygdalaire, d'Argilolithe, d'Argilophyre, d'Anagénite terreuse, quarzeuse, etc. etc., varient à l'infini et il ne faut pas s'en étonner, vu le grand nombre de dépôts isolés qui existent dans les terrains stratifiés du système géologique des Vosges : aussi l'étude de ces roches présente-t-elle des difficultés que les observations de M. Hogard sur celles dont il vient d'être parlé conduiront infailliblement à lever, et la réunion au musée vosgien des roches de tous ces dépôts isolés viendra à son tour contribuer à aplanir ces difficultés. M. Mareine, plus à portée que tout autre géologue, par son séjour dans l'arrondissement de Remiremont, par la surveillance des travaux qui s'exécutent aux routes de cet arrondissement et qui l'oblige à le parcourir, continuera ses observations et ses envois de roches au musée vosgien : nous en sommes assurés par le désir qui l'anime d'être utile à cet établissement, et nous le sommes d'autant plus qu'il vient de renouveler les échan-

tillons de trop faible dimension des roches envoyées précédemment, par d'autres échantillons taillés et choisis avec un discernement géologique. M. Mareine a même poussé la générosité jusqu'à préparer deux collections des roches de l'arrondissement de Remiremont destinées au muséum de Paris et à celui de Strasbourg, afin de mettre la commission de surveillance près le musée vosgien en mesure de continuer les échanges d'objets d'histoire naturelle, entrepris avec les administrateurs des deux plus grands sanctuaires consacrés en France à la conservation des merveilleuses productions sorties des mains du Créateur (1).

Je dois aussi enregistrer le dépôt fait par M. Mareine d'un plâtre de 25 centimètres de large sur 35 centimètres de haut, qu'il a exécuté lui-même. Ce plâtre représente des stries remarquées par M. Hogard sur les rochers de la vallée de Rupt, arrondissement de Remiremont. Les stries restées gravées sur le roc le plus dur, sont parallèles entre elles, parallèles à l'axe longitudinal de la vallée. Elles sont rectilignes, suivent leur direction en montant ou en descendant, selon toutes les irrégularités de la roche, sans dévier de cette direction. M. Hogard a préparé un plan des coupes, des dessins et une note ayant rapport à ce phénomène qu'il rattache au frottement des roches mobiles sur celles restées en place. Nous lui demandons de nous faire part le plus tôt possible de ses observations sur un sujet qui, par sa nouveauté aux Vosges, son importance géologique, pique vivement notre curiosité.

(1) M. Mareine, désirant augmenter ses collections géologiques, offre en échange d'objets qui ne se trouvent pas aux Vosges, une suite de roches de nos montagnes, à partir des formations primitives jusqu'au grès bigarré. La taille des échantillons qu'il peut fournir ne laisse rien à désirer et il leur donne le format qu'on lui indique. On peut lui adresser les demandes à Remiremont et à l'adresse de M. Mareine, conducteur des ponts et chaussées.

Les roches du grès bigarré ont encore été augmentées de plaques avec dendrites, provenant du Saut-le-Cerf, d'empreintes végétales et de coquilles. M. le docteur Mougeot fils vient d'adresser à la Société d'Émulation la 3e et dernière livraison des plantes fossiles de ce grès bigarré de la chaîne des Vosges, consacrée exclusivement aux fougères (1).

L'isolement ordinaire des tiges et des frondes des fougères dans les couches de la terre rend très-obscure la détermination des rapports les unes aux autres, et a nécessité, de la part de tous les auteurs qui se sont occupés de ces végétaux fossiles, leur description séparée.

Les tiges du grès bigarré proviennent ou de fougères arborescentes ou de souches rampantes, et quoique, dans le système de classification des fougères vivantes, cette différence n'entre pour rien dans leur distinction générique, cependant MM. Schimper et Mougeot fils ont cru leur donner assez d'importance pour établir des caractères de genre.

Sous le nom de *Caulopteris* (Lindley et Hutton), ils comprennent les tiges arborescentes, et sous celui de *Cottæa* (Gœppert), les souches horizontales à pétioles persistants et disposés en spirale. Les tiges arborescentes appartiennent à 3 ou 4 espèces distinctes, tout-à-fait nouvelles, et sont désignées sous les noms, 1° de *Caulopteris tessellata* (2) découverte seulement à Ruaux près Plombières par M. Puton notre collégue; 2° de *Caulopteris Voltzii*, la plus commune de toutes, provenant des carrières de Saverne, du Saut-le-Cerf près d'Épinal, de Grandvillers près Bruyères et de Baccarat, où l'ont rencontrée MM. Voltz,

(1) *Monographie des plantes fossiles du Grès bigarré de la chaîne des Vosges,* par W.-P. Schimper et A. Mougeot. Leipzig, chez Guill. Engelmann, 1844, 3e partie (acotyledonées).

(2) C'est le tronc de cette fougère dont il est fait mention dans les *Annales de la Société d'Emulation,* tome 3, p. 617.

Hogard, Mougeot fils et Lesaing, de Blamont; 3° de *Caulopteris micropeltis*, des carrières de Grandvillers, et 4° de *Caulopteris Lesangeana* dédiée à notre collégue Lesaing qui l'a obtenue des carrières de Baccarat.

La seule espèce du genre *Cottæa*, est la tige que M. Brongniart a figurée planche 80, dans son histoire des végétaux fossiles, et qu'il regarde comme étant celle de la fougère qu'il a nommée *Anomopteris Mougeotii*. Les auteurs de la monographie ne peuvent se prononcer à cet égard, n'ayant trouvé jusqu'à présent aucune preuve des rapports de ces parties toujours rencontrées isolément les unes des autres.

Les frondes de fougères du grès bigarré appartiennent à cinq ou six espèces, dont deux seulement, l'*Anomopteris Mougeotii* et le *Crematopteris typica*, ont été trouvés avec des traces de fructification. Le manque de cette partie essentielle pour la classification dans les autres espèces, a engagé MM. Schimper et Mougeot fils à suivre l'exemple de M. Brongniart, et à ranger ces dernières dans les genres *Neuropteris* et *Pecopteris*. La présence du *Sphenopteris* dans la formation du grès bigarré ne se trouve pas bien constatée : les *Neuropteris Palmetta* et *Myriophyllum* Ad. Brongniart ne leur semblent que des squelettes, l'un, du *Neuropteris intermedia*, l'autre, d'un *Pecopteris* voisin du *Sulziana*, mais la réduction qui résulte de là, se trouve compensée par la découverte de deux espèces nouvelles du *Neuropteris*. De toutes les empreintes de frondes de fougères, celles de l'*Anomopteris* sont les plus communes, les autres sont infiniment plus rares, et toutefois c'est par erreur que, dans leur monographie, le *Crematopteris* n'est indiqué que dans les carrières de Sultz-lès-Bains, car, depuis plusieurs années déjà, M. Mougeot fils en a rencontré dans les carrières de Grandvillers près Bruyères.

Le Muschelkalk (Calcaire à Ceratites) a aussi fourni son contingent au musée vosgien. L'admirable publication sur les poissons fossiles de M. Agassiz a été terminée à la fin de 1843. On y trouve les renseignements les plus instructifs sur les débris de poissons ensevelis dans cette formation calcaire. Toutefois, M. Agassiz se réserve de publier des monographies par terrain, qui feront surtout ressortir le mode d'association des poissons fossiles aux différentes époques géologiques, en même temps qu'elles serviront de complément au grand ouvrage aujourd'hui terminé, et qui offre un tableau général de l'ensemble des poissons fossiles de toutes les formations, au moyen duquel on peut rattacher les nouvelles découvertes au plan général établi par ce célèbre naturaliste. Il vient d'accorder la préférence à la monographie de l'histoire des poissons fossiles du vieux grès rouge qu'il publie maintenant : le tour du Muschelkalk viendra bientôt, et nous avons laissé entre ses mains plusieurs objets de cette formation provenant des carrières de la Lorraine, non encore décrits et dont il sera parlé dans la monographie qui nous est promise. En attendant cette dernière publication, qui nous intéresse plus particulièrement, M. Agassiz nous apprend, dans la 2e partie du tome 2, p. 237 de ses *Recherches sur les poissons fossiles*, que les *palais* de poissons que nous rapportions aux Pycnodontes, appartiennent en effet à cette famille, qui n'a plus aucun représentant dans la création actuelle, et que ces *palais* constituent le genre nouveau, qu'il nomme *Colobodus*. Ces plaques de dents très-serrées, disposées en pavés irréguliers, tiennent, dit M. Agassiz, le milieu par leur taille entre les *Microdon* et les *Sphærodus*. Ces dents, de forme arrondie et cylindracée vers la base, ont leur couronne renflée en forme de massue, et sur le milieu de la couronne s'élève encore un petit mamelon tronqué, ce qui a valu à ce

genre son nom de *Colobodus* (*Kolos*, tronqué). Toute la surface des dents est finement striée verticalement. Une première espèce a été nommée par M. Agassiz *Colobodus Hogardi*, en mémoire des travaux sur la géologie de notre collaborateur M. Hogard, c'est celle déposée au musée, trouvée dans les carrières de Girecourt, de Lunéville, et dont M. Perrin vient de nous donner derechef un bel échantillon. Mais nous devons en outre à ce généreux géologue une petite mâchoire d'une seconde espèce de *Colobodus*, qui pourra recevoir le nom de C. *Perrini*, dont les dents en pavés sont disposées plus régulièrement sur six rangées longitudinales, d'une forme mamelonnée avec le petit bouton qui s'élève du milieu de chacune d'elle, et avec les rides verticales qui caractérisent le *Colobodus*. M. Agassiz, à qui nous avons communiqué les dessins de cette petite mâchoire exécutés par M. Hogard, la rapporte aussi au genre *Colobodus*.

Les carrières du Calcaire à Cératite de Girecourt, de Vaudéville, sont assez riches en dents isolées du *Placodus Gigas* Agass., faciles à reconnaître par les ouvriers à la couleur noire de l'émail. Cette année, les carriers ont rencontré des portions de voûte palatine et des branches de l'os maxillaire inférieur, qui nous ont mis à même d'étudier mieux la structure des parties osseuses de la tête de ce grand poisson. M. Agassiz le range provisoirement dans la famille des Pycnodontes, où se trouve le *Colobodus*, parce qu'il offre deux sortes de dents comme dans le genre *Pycnodus*, des dents molaires à couronne large et plate, tapissant le fond de la gueule, et des dents incisives destinées à saisir ou à retenir une proie. Les *Placodus*, au dire de M. Agassiz, sont un type très-remarquable, et, comme on ne les a trouvés jusqu'ici que dans la formation triasique, on peut, jusqu'à un certain point les envisager comme les représentants et les précurseurs des vrais *Pycnodus*, qui apparaissent pour

la première fois dans la formation jurassique. Tous les débris de la tête du *Placodus* que nous avons pu réunir jusqu'alors, le plus souvent brisés par l'inadvertance des carriers, ne suffisent pas encore pour décider si le Muschelkalk de la Lorraine renferme d'autres espèces de *Placodus* que le *Gigas* Agass., ce que nous pouvons toutefois présumer par la diversité des dents, celle des portions d'os du crâne et de la mâchoire inférieure, obtenues déjà, et ce que viendront sans doute confirmer plus tard les découvertes auxquelles on doit s'attendre dans les immenses dépôts de ce Calcaire à Cératites de nos contrées. Les gissements du même Calcaire près de Bamberg et de Bayreuth, ont fourni à M. le comte de Munster les *Placodus Gigas* Agass. *Pl. Andriani* Munst., *Pl. Munsteri* Agass., et le *Pl. rostratus* Munst.

Les fragments de voûte palatine et de mâchoire inférieure du *Placodus*, retirés des carrières de Girecourt et de Vaudéville, m'ont démontré de la manière la plus évidente les dents de remplacement qui se trouvent placés au-dessous de celles qui s'useront d'abord. Les deux couches de dents, à la voûte palatine, ne paraissent séparées par aucune substance intermédiaire, elle reposent immédiatement l'une sur l'autre; mais les dents de remplacement à la mâchoire inférieure, situées plus profondément, sont séparées des dents superficielles par une lame osseuse qui s'use et se détruit à mesure que la dent de remplacement pousse et s'élève. Cette particularité est très-visible dans une portion de cette mâchoire inférieure, où, des trois grandes mollaires qui la garnissent, deux sont encore intactes, tandis que la dent la plus antérieure, la 3[e] mollaire, est brisée et laisse apercevoir, dans l'épaisseur de l'os usé et perforé, la dent de remplacement. L'examen de cette dernière vient aussi confirmer l'assertion de M. le comte de Munster, que les dents de *Placodus*, dans leur jeunesse, sont rugueuses,

et que leur surface devient de plus en plus lisse avec l'âge, au point de ne plus présenter que des sillons concentriques plus ou moins marqués : en effet, la dent renfermée dans l'os maxillaire inférieur dont je viens de parler, offre à sa surface des rugosités très-prononcées. M. Agassiz, en traitant du genre *Placodus* (1), s'est très-peu étendu sur les dents de remplacement, et il ne les figure pas sur ses belles planches n[os] 70 et 71. Cela m'avait porté à croire un instant que mes observations sur cette particularité dans ce genre de poissons fossiles, pourraient offrir quelqu'intérêt sous le rapport de sa nouveauté, et j'avais préparé une notice que je voulais offrir à la Société d'Emulation; mais ayant ouvert les mémoires sur les pétrifications de M. le comte de Munster, j'y ai lu des faits semblables à ceux que je viens de mentionner (2). Malgré cela, je pense pouvoir revenir plus tard sur ce point de zoologie, pour lequel je continuerai de réunir des matériaux capables de le mieux faire ressortir, persuadé qu'à l'aide du crayon de notre collégue M. Hogard, ce sujet enrichi de planches méritera

(1) *Recherches sur les poissons fossiles*, tome 2, 2[e] partie, page 221, ligne 19.

(2) Merkwürdig in zoologischer Hinsicht : ist an diesem Gaumenknochen auch der deutlich daran ersichtliche Wechsel der Zühne. Der obere zur Rechten des Kopfes sitzende hintere grosse Gaumenzahn, welcher durch die gewaltsame Verdruckung des Scheitelknochens etwas aus seiner natürlichen Lage gekommen zu seyn scheint, ist auf der obern Flâche sehr abgenutz; es muss daher eins chon alter Zahn seyn; der dazu gehôrende gleichzeitige Zahn auf der linken Seite ist schon ausgefallen, und ein-junger Zahn hat den Gaumen durchbrochen und ist bereits zur Hâlfte sichtbar. Einige bruchstücke des gaumenknochens vom Placodus Gigas, sowohl in meiner als in der Kreis-Sammlung, zeigen im Profil-Durchschnitte die noch über ein ander zitzenden alten und neuen Gaumen-und Backen-Zâhne. *Beitrâge zur petrefacten-kunde, herausgegeben von Georg Graf zu Munster, Bayreuth* 1839, page 120.

de trouver place dans les Annales de la Société d'Emulation. On me pardonnera, je l'espère, les longs détails qu'on vient de lire, et je le demande, parce que la présence des genres *Placodus* et *Colobodus* parmi les poissons fossiles, caractérise le Muschelkalk.

Une découverte récente faite par le docteur Mougeot fils, dans ces mêmes carrières de Girecourt, est celle d'un vaste polypier, qui peut appartenir au genre *Sarcinula*. Jusqu'alors on n'avait rencontré dans le Muschelkalk de la Lorraine que le *spongia triasica* Mich., à Lunéville (1), et le *Sarcinula Archiacii* Mich., à Magnière, mentionnés par M. Michelin, avec l'*Astrea basaltiformis* Mich., sans indication de localité, dans la première livraison de son *Iconographie zoophytologique* (2). Le polypier de Girecourt paraît une espèce différente du *Sarcinula Archiacii* Mich.; elle sera décrite et figurée par le docteur Mougeot fils, et ce petit travail communiqué à la Société d'Emulation.

Dans l'énumération des plâtres modèles, obtenus du muséum de Paris, publiée l'année dernière (3), on a oublié le n° 51, plâtre représentant le crâne du *Simosaurus Gaillardoti*, exécuté avec une perfection admirable, sur une pièce originale des carrières de Lunéville. En ajoutant ce n° 51 après le n° 50, on comprendra la dernière phrase du paragraphe consacré à cette énumération : « ces trois dernières » pièces moulées sur les originaux du Muschelkalk des » Vosges. » Tandis qu'en oubliant encore le n° 51, il faudrait remplacer le mot *trois* par celui *deux*.

(1) *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*, tome 3, page 618.

(2) *Iconographie zoophytologique, description par localités et terrains des polypiers fossiles de France et pays environnants, par* Hardouin Michelin, *Paris* 1841-1844, 12 livraisons in-4°, avec 6 planches.

(3) *Annales de la Société d'Emulation*, tome 5, page 128.

M. Moinel, employé à l'étude du canal de la Saône à la Moselle, dans les arrondissements de Mirecourt et de Neufchâteau, a envoyé au musée vosgien des fossiles des formations liasique et jurassique de ces arrondissements, entre autres des *Gryphœa arcuata* et *Cymbium*, des térébratules, des articles de Pentacrinites, des moules de Pholadomie, avec *Plicatula spinosa* Defr, cette dernière amassée à St-Paul, canton de Châtenois, où M. le professeur Gaulard l'avait déjà observée. Et à l'occasion de ce *Plicatula spinosa* Defr, je ferai remarquer que cette conchyfère a été dénommée dans les *Annales de la Société d'Emulation*, tantôt Placune pectinoïde (1), tantôt *Plicatula pectinoïdes* (2), mais qu'il faut lui conserver le nom que nous lui donnons ici avec Defrance, qui a fait connaître dans le dictionnaire d'histoire naturelle l'erreur commise par Lamark, relativement au synonyme Placune pectinoïde.

M. Guibal a fait don de sa notice géologique, accompagnée d'une carte, faisant partie de la statistique du département de la Meurthe par M. Lepage. Ce nouveau travail de notre collégue est d'une grande importance, en ce qu'il conduit sûrement et pour la première fois à la connaissance exacte d'un département qui touche à celui des Vosges et dont les divers terrains sont semblables à ceux de nos arrondissements de la plaine ou à ceux de nos cantons situés à la base de nos montagnes. La frontière à l'est du département de la Meurthe présente en effet une zône de grès vosgien appuyée sur l'eurite et le gneiss, auquel succède une autre zône de grès bigarré; puis toute l'étendue de ce département jusqu'à ses frontières occidentales offre successivement nos formations calcaires, telles

(1) *Annales de la Société d'Emulation*, tome 3, page 420.
(2) *Annales de la Société d'Emulation*, tome 4, page 313.

que le calcaire à Cératites *(Muschelkalk)* avec gypse et silex stratifiés, les marnes irisées *(Keuper)* avec gypse et basalte, le lias, le grès infraliasique et les étages inférieur et moyen de l'oolithe. Tous ces terrains sont désignés sur la carte par différentes teintes de couleur, qui tracent les limites de chacun d'eux aussi rigoureusement qu'il était possible de les établir sur une carte en une seule feuille. Comme il y aura un rapport fait à la Société d'Émulation sur ces communications de M. Guibal, nous nous bornerons à ce que nous venons d'en dire.

Aux échantillons géologiques indigènes déposés au musée vosgien, il faut ajouter des roches, des pétrifications et des minéraux rapportés de l'Algérie et donnés par M. Krantz, ingénieur des ponts et chaussées. Parmi les premiers, se trouvent des granites à grandes lames de mica avec tourmaline, des schistes plus ou moins talqueux passant au gneiss et au micaschiste, pris dans diverses localités; des calcaires saccharoïdes des terrains de transition, entre autres celui de Boudyariah près d'Alger, exploité comme pierre à chaux et fournissant en outre la pierraille employée dans le béton aux travaux du port d'Alger; des brêches calcaires plus modernes des environs de Ber Khadem, et de l'Oued el Keber. Parmi ces fossiles, se voyent des moules de coquilles bivalves retirées du calcaire tertiaire de Kouba, le test d'une tortue trouvé à Orléans-Ville près du Chélif; et parmi les minéraux, des échantillons d'un mélange d'hématite brune et de carbonate de fer d'Edongh, province de Bône; des rognons de fer sulfuré dans le calcaire saccharoïde de Boudyariah, du fer oligiste et du fer oxidé rouge de Bône; des minérais de cuivre du Teniah, de Mouzaiah et des Bibans, un mélange de carbonate et d'oxidule de cuivre observé près de Ténès; enfin de la plombagine amassée au pied du Boudiariah.

Notre collégue M. Toillier, pharmacien, ayant été appelé récemment par M. le Préfet à faire partie de la commission de surveillance établie près le musée vosgien, a signalé son entrée parmi nous en offrant une série nombreuse de minéraux fort intéressants, dont nous citerons seulement : le Soufre natif, l'Arsenic métallique, l'Urane, le Tellure aurifère, le Manganèse, le Cobalt arsenical, le Molybdène sulfuré, l'Antimoine sulfuré, les Fers chromaté, carbonaté, le Titanite de fer, le Plomb sulfuré et phosphaté, le Cuivre oxidulé, etc., etc. M. Toillier deviendra surtout un collaborateur actif, utile, au sein de la commission de surveillance, par ses connaissances étendues et solides en minéralogie et en chimie.

M. le professeur Gaulard a envoyé des échantillons de Strontiane sulfatée du lias inférieur de Mirecourt.

M. Meynier, garde général des eaux et forêts, a fait don des plus belles roches de la Corse, particulièrement des variolites des vallées de Saint-Agno, de Nicolo, de plusieurs variétés de porphyre orbiculaire, entre autres celle de Curzo, avec orbes détachés de ce porphyre; d'échantillons d'amiante de la forêt de Stella, de fer oxidulé, en filons dans les serpentines de Farinolo et de plomb àrgentifère de Borbaggio.

Mais le plus important, le plus utile ornement de la galerie d'histoire naturelle obtenu pendant cette année, consiste en un exemplaire de la carte géologique de France, dressée par MM. Elie de Beaumont et Dufrenoy. Nous sommes redevables de cet immense document, si précieux, si savamment exécuté, aux soins empressés de M. le vicomte Siméon près de M. le Ministre des travaux publics. Il était réservé à celui des préfets des Vosges, fondateur de cette galerie d'histoire naturelle, de l'enrichir du plus beau travail qui ait été entrepris en vue de faire rigoureusement connaître

les richesses de la terre de France, et tout ce que le génie de l'homme peut en obtenir.

BOTANIQUE.

M. le docteur Godron, notre collégue, a terminé la *Flore de Lorraine*, comprenant les départements formés de cette ancienne province, la Meurthe, la Moselle, la Meuse et les Vosges, et il a fait déposer dans la bibliothèque du musée les 3 volumes dont se compose ce travail, devenu si nécessaire et exécuté de main de maître. Un rapport détaillé sur les sources où a puisé M. le docteur Godron, sur l'appui qu'il a trouvé chez tous les botanistes de ces quatre départements, sur les difficultés qu'il a su surmonter avec tant de succès, sera présenté à la Société d'Emulation, au sujet de cette *Flore lorraine*, ce qui me dispense d'entrer ici dans les détails relatifs au mérite de cette publication. J'ajouterai toutefois que M. le docteur Godron a enrichi l'herbier des Vosges des espèces et variétés du genre *Rubus*, qu'il a étudié avec une persévérance bien louable, au moyen de laquelle il est parvenu à établir des caractères propres à les distinguer.

M'étant associé M. Schimper, conservateur des collections du museum d'histoire naturelle de Strasbourg, pour la publication des plantes cryptogames vogeso-rhénanes, nous avons pu faire paraître la douzième centurie, bien riche derechef en mousses et hépatiques, et nous avons l'espoir d'augmenter encore cette collection (1).

(1) *Stirpes cryptogamæ vogeso-rhenanæ quas, in Rheni superioris inferiorisque, necnon Vogesorum præfecturis*, collegerunt J.-B. Mougeot, Bruyeriensis, med. doct., C. Nestler, Argentinensis facult. med. Argent. botan., Prof. et W. P. Schimper, musei ad histor. natur. Acad. argent. conservator. Bruyerii Vogesorum, 1843, fasc. XII, in-4°.

J'ai ajouté à l'herbier général du musée des mousses, des hépatiques, des lichens recueillis en Abyssinie, par le

INDEX SISTENS SPECIERUM NOMINA FASCICULI XII.

Amblyodon dealbatus *Palis.*
Anacalypta latifolia *Nees* et *Hornch*
Arthonia lyncea *Ach.*
——— – pruinosa *Ach.*
Barbula muralis var. æstiva *Brid.*
——— aciphylla *Bruch* et *Sch.*
Bartramia calcarea *Bruch* et *Sch.*
Bryum Funkii *Schwæg.*
——— nutans var. bicolor *Bruch* et *Sch.*
——— nutans v. subdenticulatum *Bruch* et *Sch.*
——— versicolor *Braun.*
——— Wahlenbergii *Schwæg.*
——— Zierii *Dicks.*
Calicium nigrum *Schær.*
——— stilbeum *Schær.*
Catoscopium nigritum *Brid.*
Cenomyce cæspiticia *Ach.*
——— coniocræa *Delise.*
——— fimbriata v. cornuta *Ac.*
——— pyxidata *Ach.*
Chara aspera var. dasyacantha *Br.*
——— gracilis *Smith.*
Clavaria juncea *Fries.*
Cytispora foliicola *Libert.*
Dacrymyces stillatus *Nees.*
Dycranum curvatum *Hedw.*
——— virens *Hedw.*
Didymodon inclinatus *Swartz.*
Dilophospora graminis *Desmaz.*
Dothidea geographica *Fries.*
——— latitans *Fries.*
Encalypta apophysata *Ness* et *H.*
Encalypta commutata *Ness* et *H.*
——— rhabdocarpa *Br.* et *Sch.*
Fissidens incurvus v. fontanus *B.* et *Sch.*
Fusisporium Buxi *Fries.*
Geaster hygrometricus *Fries.*
Grimmia montana *Bruch* et *Sch.*
Gyalecta cupularis *Shcær.*
Gymnostomum rupestre *Schwæg.*
Gyrophora hirsuta v. papyria *Ach.*
Hypnum fastigiatum *Brid.*
——— glareosum *Bruch* et *Sch.*
——— rivulare *Bruch* et *Sch.*
Hysterium elongatum *Fries.*
——— Prostii *Dub.*
Jungermannia deflexa var. implexa.
——— emarginata v. aquat.
——— emarginata v. saccat.
——— epiphylla v. ærugin.
——— inflata *Huds.*
——— orcadensis *Hook.*
——— subapicalis, minor *Nees.*
——— undulata v. purpur.
Labrella Pomi *Montag.*
Lecanora Parella *Ach.*
——— Parella v. palescens *A.*
——— Parella v. upsaliensis *A.*
——— Smithii *Ach.*
Lecidea aurantiaca *Ach.*
——— canescens *Ach.*
——— fuliginea *Ach.*
——— luteo-alba et v. pyracea *A.*
Lepraria candelaris *Fries.*

célèbre voyageur Schimper ; des Eriocaulées, Restiacées, Cypéracées et Graminées de la Guyane française ; des plantes choisies dans les familles décrites dans le 8e volume du *Prodromus*, par de Candolle, en disposant cette partie de l'herbier général selon la méthode adoptée pour ce volume, et de cette manière, l'herbier a été augmenté d'espèces appartenant aux familles Primulacées, Myrsineacées, Sapotacées, Oleacées, Apocynacées et Asclépiadées. M. Decaisne a aussi contribué à l'augmentation de cet herbier par l'envoi de cinquante espèces de plantes de l'Amérique septentrionale ; M. Soyer Willemet a derechef communiqué les plantes cultivées dans son jardin en 1843, qu'il avait obtenues des graines provenant de Russie. Il y avait là des Graminées qu'il sera utile d'introduire dans les cultures de la Lorraine. M. Krantz avait aussi recueilli sur les rochers baignés par les eaux de la mer, dans le voisinage d'Alger, plusieurs

Meesia uliginosa v. alpina *Bruch et Sch.*
Mnium orthorhynchum *Brid.*
——— serratum *Brid.*
——— spinosum *Schwœg.*
——— stellare *Hew.*
Mycinema phosphoreum *Agardh.*
Octodiceras julianum *Brid.*
Paludella squarrosa *Brid.*
Peziza (Lachnea) Godroniana *Mon.*
——— (Phialea) atrata *Pers.*
Pestalozzia Guepini *Desmaz.*
Phacidium Ranunculi *Libert.*
——— Tini *Dub.*
——— Vaccinii *Fries.*
Phoma concentrica *Desmaz.*
Polypodium vulgare var. serratum *Willd.*
Protoccus nivalis *Desmaz.*
Riccia canaliculata *Hoffm.*
Sclerotium minutum *Desmaz.*
Septoria Ribis *Desmaz.*
Sphæria arundinacea *Sowerb.*
——— Arundinis *Fries.*
——— excipuliformis *Fries.*
——— gangrena *Fries.*
——— Galii *Guépin* in *Fries.*
——— myriadea *D. C.*
——— orecades *Fries.*
——— Rusci *Wallr.*
——— salicella *Fries.*
——— setacea *Pers.*
——— stercoris *D. C.*
——— Trifolii *Pers.*
——— Vincæ *Fries.*
Splachnum gracile *Schwœg.*
——— serratum *Hedw.*
Ulva crispa *Lightf.*

varecs, parmi lesquels se trouvaient les *Sargassum vulgare*, *Cystoseira ericoïdes*, *granulata*, *sedoïdes*, *etc.*, et il les a joints aux roches mentionnées plus haut.

M'étant chargé, pour la statistique du département des Vosges, de ce qui concerne la végétation spontanée dans toute l'étendue du département, et la flore alpestre de sa partie montueuse offrant aussi quelques plantes alpines, j'ai cru nécessaire de revoir les Alpes helvétiques, afin de mieux établir les différences et les ressemblances qui existent entre la végétation des montagnes des Vosges et celle des régions alpestres et alpines de la Suisse. A cet effet, je me suis rendu l'été dernier aux Alpes des Grisons : j'en ai rapporté une quantité de plantes vasculaires et cellulaires, dont j'ai déjà déposé au musée vosgien la majeure partie. Dans ce voyage aux monts rhétiens, j'ai presque constamment fait mes recherches et mes récoltes sur les terrains calcaires, et j'ai besoin de me retrouver sur les formations granitiques. Je me propose en conséquence de me rendre aux Alpes du Valais au mois de juillet prochain, et de rentrer en France par la chaîne calcaire du Jura, dont les localités peu élevées au-dessus du niveau de la mer offrent, dans leur végétation, tant d'analogie avec celle du terrain jurassique de notre arrondissement de Neufchâteau. J'espère, après ces pénibles herborisations, coopérer bien mieux au succès d'une statistique départementale à laquelle j'ai cru pouvoir prendre part.

Quelques fruits indigènes ont encore été ajoutés à la collection carpologique. M. Billot a envoyé celui de la châtaigne d'eau, (*trapa natans* Linn.) plante de la famille des onagrariées, dont les feuilles viennent s'étaler à la surface des eaux en même temps que les fleurs s'y fécondent. Ce fruit est bon à manger, on le vend dans certains pays sur les marchés. La châtaigne d'eau, fort répandue dans les

eaux tranquilles autour de Haguenau, était autrefois abondante en Lorraine (1), mais elle y est devenue très-rare à raison du dessèchement des marais et des étangs. Nous avons jeté dans une pièce d'eau de nos jardins à Bruyères quelques-uns de ces fruits, et cette plante s'y plaît et y prospère.

ZOOLOGIE.

La principale acquisition pour les collections zoologiques, est celle d'un squelette d'homme adulte de haute stature, donné par M. le docteur Mansuy, chirurgien major au 7e régiment de cuirassiers, auquel le musée vosgien est déjà redevable de plusieurs préparations anatomiques très-instructives. Ce squelette a été monté sous la direction du docteur Mansuy par M. Dumoulin, armurier audit régiment, et cela avec beaucoup d'adresse et d'intelligence. On a employé, pour mettre les os en rapport entre eux, rétablir leurs mouvements les uns sur les autres, le fil de laiton galvanisé et des plaques d'une composition métallique connue sous le nom de maillechort (2).

Les articulations ont été ingénieusement conservées, de manière à permettre les grands mouvements naturels. Dans les articulations à gynglymes ou à charnières, les mouvements s'opèrent au moyen de ces plaques métalliques glissant les unes sur les autres et cachées dans l'épaisseur des os. Les mouvements orbiculaires (arthrodiens) ont aussi été établis dans les membres abdominaux au moyen des mêmes plaques, à raison de la profondeur de la cavité

(1) Je l'ai observée en 1798 entre Saint-Nicolas et Rosières.

(2) Cette composition est un alliage dont le cuivre est la base, mais où ce métal est blanchi et rendu plus dur par le nikel.

cotyloïde, permettant à la tête du fémur de ne pas quitter cette cavité pendant le glissement des deux plaques l'une sur l'autre : mais on n'a pu le faire ainsi pour les membres thorachiques, vu le peu d'excavation de la cavité glénoïde de l'omoplate; on s'est contenté d'unir l'humerus à la surface articulaire de l'omoplate au moyen de petits crochets, ce qui n'a aucunement détérioré la tête du premier de ces os et toutefois permet assez de mouvement de rotation, d'abaissement ou d'élévation. Pour ne pas faire déborder le sommet de la tête par la tige en fer qui maintient tout le squelette dans la position verticale, en traversant le canal vertébral, on a adapté dans l'intérieur du crâne et fixé au trou occipital, une lame en maillechort en forme de bobèche renversée, qui reçoit l'extrémité de cette tige, ce qui permet les mouvements latéraux de la tête, et ici c'est la première vertèbre qui roule sur la seconde.

Le squelette du loir commun a été envoyé par le vénérable curé de Dompaire, M. Lallemand, qui n'oublie pas le musée vosgien. Cette préparation est d'une délicatesse infinie, et renfermée dans une boîte en verre qui permet, par sa transparence, d'étudier toute l'ostéologie de ce petit animal, en même temps que cette boîte le met à l'abri de la poussière et du contact de l'air. Une série de squelettes analogues des petits animaux du pays serait une bien précieuse collection pour le musée vosgien, et la commission de surveillance me charge de la solliciter de l'obligeance de M. Lallemand, tout en lui adressant des remercîments.

M. le docteur Lhommé a continué ses envois des productions naturelles qu'il a rapportées de l'Algérie. Nous mentionnerons ici une tête de porc-épic à crinière (*Hyltrix cristata* Linn.); dans un instant nous nous arrêterons sur d'autres de ses dons.

Notre collégue M. Mathieu n'a pas interrompu ses préparations ornithologiques, malgré les occupations multipliées auxquelles il est obligé. Le musée lui doit derechef d'avoir monté plusieurs peaux d'oiseaux étrangers, au plumage le plus varié et le plus riche en éclatantes couleurs, tels que le *Guigui*, l'*Émaillé*, le *Coq de roche*, le *Cottinga*, de Cayenne. Le même a également préparé un individu, jeune âge, du *Stercoraire pomarin* (*Lestris pomarinus*), tué en 1843, sur la Moselle, par M. Moinel; le grand *Butor de Buffon* (*Ardea purpurea*) donné par M. Gerard-georges, associé, l'*Œdicnème criard* (*Œdicnemus crepitans*), jeune âge, recueilli vivant avec un autre de la même espèce dans la plaine de Golbey, par M. Colin, etc., etc.

Douze reptiles renfermés dans des bocaux remplis d'alcool et provenant encore de l'Algérie, ont été ajoutés par M. le docteur Lhommé à la collection erpétologique. Là se voyent des lézards, entre autres le grand lézard vert (*Lacerta ocellata* Daud.) le Gecko des murailles, des Hemidactyles, des seps, des anguis, des salamandres aquatiques et terrestres et cette dernière bien différente de celle des Vosges. Nous ne parviendrons à déterminer rigoureusement ces reptiles de l'Algérie qu'aidés des travaux de la commission scientifique envoyée dans le nord de l'Afrique, qui doivent être bientôt livrés à l'impression. En attendant ces renseignements certains, nous continuerons à réunir au musée vosgien toutes les productions naturelles de cette partie du globe où flotte le drapeau français. Nous savons qu'il nous reste à obtenir de la libéralité de M. le docteur Lhommé des roches et minéraux de l'Algérie.

Deux énormes serpents originaires de Pondichéry, cette ancienne colonie française, parfaitement conservés et préparés dans l'attitude du repos, ont été placés à côté des reptiles que nous venons d'énumérer. Le premier a été



nommé serpent à lunette (*Naja tripudians*) à raison d'une tache brune en forme de lunette située sur l'élargissement du cou. Ce serpent, long de plusieurs pieds, est extrêmement vénimeux, et malgré le danger de sa morsure, les bateleurs de l'Inde le dressent (après toutefois lui avoir arraché les crochets ou dents qui renferment le venin), à faire certains mouvements d'ondulation que les oisifs attroupés appellent une danse. Ou bien, comme nous l'apprend le célèbre Cuvier, en lui pressant la nuque avec le doigt, ces jongleurs mettent cet animal dans une espèce de catalepsie qui le rend raide et immobile, et le changent ainsi en *verge* ou *bâton*. L'habitude qu'a le serpent à lunette de se redresser quand on en approche, avait fait croire aux anciens Égyptiens qu'il gardait les champs qu'il habitait; ils en faisaient l'emblême de la divinité protectrice du monde, et c'est lui qu'ils sculptaient sur le portail de tous leurs temples, des deux côtés du globe. C'est incontestablement (au dire du grand naturaliste auquel nous empruntons la majeure partie de ces détails) le serpent que les anciens ont décrit sous le nom d'*aspic*.

Le second serpent de Pondichéry, un peu moins grand que celui à lunette, est encore un *Naja* tout aussi vénimeux, dont nous ne pouvons maintenant désigner l'espèce.

Un nouvel échantillon de *Gordius aquaticus*, presque aussi délié qu'un crin de cheval et de la longueur d'un mètre, trouvé dans une fontaine à Retournemer, a été ajouté à l'échantillon moins long qui existe déjà au musée.

Nous citerons derechef avec plaisir M. le docteur Lhommé à l'égard du Scorpion d'Europe (*Scorpio europœus* Linn.), à 9 dents aux peignes, et du Scorpion rousseâtre (*Scorpio occitanus* Amor.), à 28 dents et au-delà aux peignes, provenant encore de cette terre de Barbarie, pour la ma-

nière ingénieuse dont il a su placer 6 échantillons dans une boite en verre, où l'on peut étudier les caractères génériques et spécifiques de ces arachnides. Nous lui devons enfin deux très-longs insectes myriapodes, qui rentrent dans le genre *Scolopendra* Linn.

La partie entomologique de la collection vosgienne ne peut s'accroître beaucoup chaque année; cependant les lépidoptères et les coléoptères ont été augmentés de quelques espèces et entretenus dans un état de conservation satisfaisant, ce qui déjà est beaucoup pour les collections de cette nature.

J'arrive, Messieurs, à la dernière grande division du règne animal, aux Zoophytes ou animaux rayonnés. M. de Lapierre a fait cadeau d'un superbe test d'oursin de la mer des Indes, et M. Krantz, de polypiers de la mer d'Alger. Parmi ces polypiers, existent une grande et magnifique Gorgone liante *Lamx.* (*Gorgonia viminalis* Gmel.); des *Crisia eburnea*, *Jania rubens*, l'élégante Manchette de Venus (*Retepora cellulosa* Gmel.), tous curieux objets parasites sur des plantes maritimes.

Je finirai, Messieurs, en relatant ici le dépôt au musée vosgien de plusieurs monstruosités, qui offrent un grand intérêt anatomico-physiologique,

1° Celui d'une petite fille aneucephale venue avant terme, et qui a vécu une demi-heure, reçue de M. le docteur Haxo. La naissance de ce fœtus avait donné lieu aux bruits les plus absurdes, dont un journal s'était fait l'écho, et c'est pour y répondre et les faire cesser que M. le docteur Haxo a cru devoir conserver ce cas si curieux de tératologie et le déposer au musée;

2° Celui d'un chevreau acéphale, présenté par M. Mathieu.

Ce phénomène tératologique est peut-être le cas le plus remarquable qu'on ait encore pu observer d'*acéphalie* dans

les mammifères. En effet, il y avait absence complète de la tête, du rachis et des côtes. Les deux extrêmités postérieures, exactement développées et *à terme*, existaient seulement. Point d'os du bassin, si ce n'étaient les tubérosités ischiales. L'abdomen, en supposant qu'on puisse nommer ainsi une sorte de cul-de-sac, ne renfermait qu'un intestin rudimentaire aboutissant au-dehors par une faible ouverture située entre les fesses. C'est à ce principe d'organe que se rendaient les vaisseaux ombilicaux. Aucune trace d'estomac, de foie, de vessie, ni des autres viscères du corps; seulement deux petits corps garnis d'un pinceau de poils se voyaient sur les côtés de la ligne médiane au lieu où sont situées les mamelles. Ce tronçon fœtal était pénétré dans tout son intérieur et dans les mailles de son tissu cellulaire d'un liquide diaphane, légèrement visqueux et salé. Les muscles étaient peu fibreux, comme lavés, et d'une consistance graisseuse.

La chèvre qui a mis bas cette production anormale, avait déjà, dans le même part, donné le jour à deux chevreaux exactement conformés.

Ces deux produits de conception insolite méritent certes l'attention du naturaliste; l'étude des monstruosités dans les animaux et les végétaux, est devenue, par les savantes recherches anatomiques et physiologiques faites de nos jours, et plus particulièrement par M. Geoffroy de Saint-Hilaire, une étude raisonnée et positive, qui a dissipé les superstitions, les terreurs que causait dans l'antiquité l'apparition des monstres, placés à cette époque hors des choses naturelles. « On notait d'infamie, dit M. de Saint-Hilaire, ou même « l'on punissait de mort, les mères de ces productions re- » prouvées. L'indignation publique croissait en raison de » l'origine attribuée à ces désordres d'organisation, car ils » étaient regardés comme un signe de la colère des Dieux,

» comme la punition d'une dépravation portée à son » comble. »

Estimons-nous heureux de vivre dans un siècle où le droit d'examen des phénomènes physiques est en plein exercice, et permet de combattre avec succès l'ignorance et le fanatisme.

RAPPORT

SUR LES

ACCROISSEMENTS DES COLLECTIONS

DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL,

PAR M. JULES LAURENT,

MEMBRE TITULAIRE.

MONSIEUR LE PRÉFET,

A l'approche de la session du conseil général, je dois vous faire connaître la situation du musée départemental, et c'est avec bonheur que je puis vous parler de sa prospérité toujours croissante.

Ce résultat heureux, Monsieur le Préfet, nous le devons à vos bons offices près du conseil général, dont la générosité éclairée ne se ralentit pas, à ceux de M. le vicomte Siméon près de M. le Ministre de l'intérieur, au zèle ardent et généreux de M. le docteur Mougeot, membre du conseil général, ainsi qu'au désintéressement d'un grand nombre de personnes qui ont consenti à se priver, au profit du

musée, d'objets rares et précieux ; elles ont compris, ces personnes, que les objets disséminés chez des particuliers étaient perdus pour las eience, tandis que, groupés dans un lieu accessible à tous, ils seraient étudiés par les amateurs, pour lesquels leur rapprochement les uns des autres en augmenterait encore beaucoup l'importance, et que d'ailleurs cette réunion d'objets d'art et de science pouvait développer chez les jeunes gens le goût de l'étude.

C'est cette même pensée qui a dicté au conseil municipal d'Épinal, sur notre demande appuyée vivement par M. le Maire, l'arrêté par lequel les médailles de la bibliothèque doivent être transportées au musée départemental, pour y être classées avec celles que possède déjà ce dernier établissement.

C'est une bonne résolution que la ville d'Épinal a prise, et dont tous les amis de la science lui sauront gré ; car une collection complète de médailles est, Monsieur le Préfet, une chose vraiment importante, puisque la suite des monnaies d'un peuple nous fait connaître les changements qui, à différentes époques, se sont opérés dans ses mœurs, sa religion, son gouvernement ; et que, par le titre des matières avec lesquelles elles ont été frappées, on reconnait les temps de longue paix et de bonheur, ou de ces terribles guerres qui ruinent un pays et le font retomber pour des siècles dans la barbarie.

Si, comme exemple, nous étudions l'histoire monétaire de notre France, nous voyons d'abord nos ancêtres les Gaulois, encore sauvages, chercher à imiter, par des essais informes de monnayage, ces admirables types des monnaies grecques que le commerce immense de la colonie phocéenne de Marseille avait répandues dans le pays ; puis, au temps où les Romains victorieux partout avaient enfin franchi les Alpes et s'étaient établis dans la Gaule narbonnaise, les Gaulois

copient grossièrement les deniers consulaires; enfin, pendant les guerres de César, sur ces pièces, dont quelques-unes contiennent les noms de ces chefs que l'immortel conquérant des Gaules a rendus célèbres en les nommant dans ses *Commentaires*, sur ces pièces, dis-je, l'amélioration des types est rapide jusqu'au temps où la nationalité gauloise disparaissant, l'art gaulois se confond dans l'art romain, pour frapper cette foule de médailles, si belles dans les temps où l'empire est florissant, et bonnes encore sous les Gordiens. Mais dès-lors, les malheurs de l'empire amènent rapidement la décadence de l'art monétaire, qui se relève un peu sous Constantin pour redevenir, sous les Mérovingiens, aussi barbare que lorsque les Gaulois firent leurs premiers essais. Pendant des siècles il reste presque stationnaire, et ce n'est que vers le 13e siècle qu'il commence à renaître pour arriver enfin à une grande perfection, lorsque, sous Louis XIII et sous Louis XIV, le célèbre Varin fut chargé de la direction des monnaies.

Dans notre Lorraine, membre de la grande famille française, dont par la faiblesse des successeurs de Charlemagne elle fut long-temps séparée, l'art monétaire suit exactement la même marche; cependant, nous devons dire que, peu après sa renaissance, dans les 14e et 15e siècles, l'art jeta en Lorraine un plus vif éclat; car les charmantes monnaies des Thiébaut II, des Ferri IV, des Charles II, des Raoul de Coucy, sont bien supérieures à celles que, à la même époque, les rois de France faisaient frapper.

Cette digression sur l'importance des collections numismatiques m'amène à vous parler d'abord, Monsieur le Préfet, des augmentations de notre collection d'antiquités.

Les augmentations seront très-considérables dans notre médailler, lorsqu'aux achats, échanges et dons, se joindra la collection dont la ville fera le dépôt aussitôt que l'inven-

taire dont je m'occupe sera terminé (ce qui aura lieu dans quelques jours); en effet, la suite gauloise, qui n'était que de trente-quatre pièces, sera, abstraction faite des doubles, de cent huit : la collection de la ville aura fourni une vingtaine de types; deux en or, une en argent et une en bronze ont été achetées dans différentes localités du département, et le restant vient de la trouvaille de Robache, commune de Saint-Dié, dont quelques pièces nous ont été données par MM. Febvrel, membre du conseil général, de Lesseux, propriétaire à Saint-Dié, le maire de la ville de Saint-Dié et l'abbé Martin, vicaire général du diocèse.

Cette découverte importante de monnaies gauloises, dont je n'ai pu me procurer qu'un nombre bien restreint, nous a fait regretter encore une fois qu'il n'y ait pas un fonds mis à votre disposition, Monsieur le Préfet, pour les cas, très-rares d'ailleurs, où des occasions se présenteraient d'acquérir une masse de ces monuments précieux de notre histoire.

Notre suite romaine sera augmentée d'une trentaine de têtes impériales, dont 7 en or, et de plus de 400 revers différents dans les trois métaux que nous avons obtenus par achats et échanges, du dépôt de la ville et des dons faits par MM. Bruyant, architecte à Saint-Dié, le docteur Courcier de Châtel, Dumont, membre du conseil général, Floriot, maire de Lamarche, Gauthier, teinturier à Épinal, Grillot, architecte du département, Hogard, agent-voyer directeur, le docteur Lesaing, de Blamont, Jules Main, coutelier à Épinal, Mangin, membre du conseil général, Marchal, percepteur à Grand, le docteur Mougeot, membre du conseil général, Perdrix, percepteur à Liffol-le-Grand, Prost, directeur de la poste à Mende, et Remonville, boulanger à Épinal.

La suite française, composée de 128 pièces lors de mon dernier rapport, est à présent de 190. Nous avons acquis deux tiers de sol d'or, un écu d'or du roi Jean, un de son fils Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, deux de Charles VI, un noble à la rose d'Edouard IV, magnifique pièce frappée en France et trouvée dans un défrichement près de Vittel, enfin un écu d'or de Henri III. En outre de ces pièces, la collection de la ville nous fournira trois tiers de sol d'or mérovingiens, quelques pièces en argent peu importantes mais qui nous manquaient encore, et quelques monnaies curieuses frappées dans les premières années de la révolution. Les dons pour cette section ont été faits par MM. Coly, notaire à Bulgnéville, Finck, pharmacien à Bruyères, Léon Grillot, d'Épinal, Guérin, de Laval, Hogard, agent-voyer directeur, Iverneau, contrôleur des contributions directes, Mangin, membre du conseil général, le docteur Mougeot, membre du conseil général, l'abbé Perrin, curé de Châtenois, et Bernard, des Arrentés-de-Corcieux.

Nous avons continué à faire tous nos efforts pour augmenter encore la collection de monnaies des ducs héréditaires et des évêques de la Lorraine, parce que cette suite offre un intérêt bien puissant pour la localité, et nous sommes déjà parvenu à en faire, par le nombre et la rareté des pièces qui la composent, une des plus importantes de la province. L'année dernière, nous ne possédions encore que 115 monnaies ducales, le nombre en est à présent de 167 et de 69 monnaies épiscopales ou baronnales. Dans les 52 nouvelles monnaies ducales, deux sont en or, l'une de Réné II, l'autre de Léopold, et c'est encore à M. le docteur Mougeot que nous devons cette dernière, ainsi que plusieurs en argent : les autres donateurs sont MM. Arnauld, curé de Chenimenil, Bataille, pharmacien à Epinal, Bou-

rion fils, négociant à Rambervillers, Braconnot, concierge du musée, Grillot, architecte du département, Hacquard, maire de Moyemont, Hogard, agent-voyer directeur, Laurent, employé de l'octroi d'Épinal, Bernard, des Arrentés-de-Corcieux, Salnier, de Gorhey, et Toussaint, orfèvre à Épinal.

Outre ces suites monétaires, nous avons en bronze l'œuvre presque complète du graveur lorrain Saint-Urbain, et des médailles frappées en l'honneur d'hommes célèbres, ou pour perpétuer des faits mémorables : plusieurs nous ont été données par MM. Bruyant, architecte à Saint-Dié, Lorentz, menuisier à Saint-Dié, le docteur Mougeot, Mathieu, employé de la préfecture, Roppert, major de cavalerie en retraite, Tihay, employé de la préfecture, et Thiaville, maire d'Éloyes.

Depuis long-temps déjà nos tablettes sont doublées et nous ne pouvons mettre en vue une partie de la suite romaine en argent, ainsi que toute la suite en bronze et celle des médailles modernes; mais l'augmentation considérable dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler rend désormais tout classement impossible, si nous n'avons une nouvelle verrière, qui nous permettra alors d'exposer aux yeux du public toutes nos richesses, et de le faire profiter du fruit de nos soins et des dépenses faites pour son instruction : M. l'architecte du département vous a fait la demande de cette verrière qui devra avoir huit mètres de longueur.

Nous avons aussi augmenté notre collection d'objets divers : ainsi un vase antique en terre cuite, d'une forme tout-à-fait originale, et différentes antiquités ayant été trouvées à Grand, nous en avons fait l'acquisition; Melle Prevost nous a donné une meule à moudre antique en lave d'Auvergne, d'une dimension tout-à-fait extraordinaire et trouvée à

Grand ; MM. les maires de Domptail et de Moyemont ont envoyé quelques fragments en bronze trouvés dans leurs propriétés, l'instituteur de Baudricourt, M. Thomas, des coutelas gaulois, M. Girardin, pharmacien à Neufchâteau, une hache antique, M. de la Pierre, de Saint-Dié, une hache en bronze trouvée avec douze autres semblables sous un des nombreux dolmens de la Bretagne, M. Bonneau, bijoutier à Remiremont, trois pierres gravées, et M. Lebègue de Passoncourt, deux épées du temps de Henri IV.

Les coins des jetons de présence des membres du cabinet du bon roi Stanislas nous ont été donnés par M. le docteur Mougeot, membre du conseil général, et nous venons encore d'acheter une cornaline antique et gravée en creux, trouvée près de Plombières, un sceau en bronze trouvé dans la Moselle : c'est celui d'un certain *Renaldus*, chanoine de l'église de St-Gengould, de Toul, et comme les armoiries de ce personnage sont gravées sur le sceau, nous aurions pu reconnaître à quelle famille il appartenait, si nous avions eu à notre disposition l'armorial général dont la possession nous eût été utile bien des fois.

Dans la galerie de tableaux, nous n'avons de nouveau qu'un charmant petit croquis de Girardot, c'est la première idée d'une de ses statues; nous l'avons obtenu par échange au moyen de 4 médailles en bronze dont nous possédions plusieurs exemplaires. Mais nous devons espérer que cette collection s'accroîtra bientôt aussi rapidement que les autres, car M. le vicomte Siméon, député et membre du conseil général, a bien voulu se charger de nos intérêts près de M. le Ministre de l'intérieur, auquel il a présenté une demande dans ce sens, et dont il a déjà obtenu pour notre bibliothèque un exemplaire de la belle carte géologique de France exécutée par ordre du Gouvernement.

Enfin, pour notre galerie d'histoire naturelle, nous avons reçu un grand nombre d'échantillons envoyés par le musée d'histoire naturelle de Paris et par différents amateurs. C'est aux démarches incessantes de M. le docteur Mougeot que nous devons toutes les acquisitions de cette section, que lui-même a enrichie de beaucoup d'échantillons des différents règnes, et dont il a bien voulu, comme de coutume, faire connaître toutes les nouvelles richesses.

Telles sont, Monsieur le Préfet, les augmentations de toutes nos collections, et tout doit nous faire espérer que l'année prochaine j'aurai encore à vous en faire connaître de plus importantes.

HISTOIRE MÉDICALE

DE

LA DYSENTERIE ÉPIDÉMIQUE

QUI A RÉGNÉ A CHARMES

ET DANS PLUSIEURS LOCALITÉS VOISINES,

PENDANT LES MOIS D'AOUT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1842,

PAR CHARLES-AUGUSTE CHEVREUSE,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES.

> Je conjure tous les médecins qui ont à cœur la conservation des hommes, d'être très-soigneux et très-exacts à ramasser les histoires des maladies épidémiques dont ils sont témoins, et de remarquer, chacun dans leur pays, la disposition présente et précédente des saisons, l'état des vents, etc., et de rassembler dans chaque histoire tout ce qui est nécessaire pour la rendre entière et complète : d'y joindre conséquemment la méthode qu'ils auront suivie dans le traitement et l'événement de la maladie.
>
> FRÉDÉRIC HOFFMANN.

Charmes est une jolie petite ville de trois mille âmes, située à l'est de la France, à 26 kilomètres d'Épinal, chef-lieu du département des Vosges, dont elle fait partie. Elle est assise sur le plateau d'une colline qui s'élève à plus de quinze mètres au-dessus de la rive gauche de la Moselle, majestueuse rivière dont les eaux limpides et vagabondes

roulent à ses pieds, sur un lit de sable et de cailloux, à travers une large et magnifique vallée ouverte dans la direction du sud-est au nord-ouest. Sujette à des débordements assez fréquents, au moment surtout de la fonte des neiges et des glaciers de nos montagnes, la Moselle n'abandonne jamais sur ses rives ou dans leur voisinage ces détritus de matière végétale qui imprègnent l'air de miasmes délétères. Du sable, des cailloux de nature siliceuse, tels sont les seuls produits de ses débordements. Ces cailloux et ce sable, mélangés avec la terre végétale, forment la composition principale du sol environnant.

Une seule rue de la ville est située aux pieds de la colline, sur les bords d'un large canal, qui n'est lui-même qu'un bras de la Moselle et qui alimente plusieurs usines.

Charmes, envisagé sous des rapports hygiéniques, réunit nombre de conditions favorables. Les rues en sont larges, bien aérées, et présentent de tous côtés une inclinaison favorable à l'écoulement des eaux; partout règne la plus grande propreté.

Une montagne d'une étendue assez considérable, et dont les flancs sont couverts de vignes, domine la ville tout entière du côté du midi. Cette montagne la défend contre les vents qui soufflent dans cette direction; mais elle est peu ou point abritée contre ceux du sud-est, de l'est, du nord et de l'ouest.

Cinquante habitations environ existent sur la rive droite de la Moselle. Un pont de 371 mètres de longueur est le seul moyen de communication établi entre ces maisons et la ville elle-même dont elles dépendent. Ce pont est la mesure exacte de la largeur de la vallée où coule la Moselle, dans cet endroit seulement, car nulle part cette vallée n'est aussi étroite.

Des hauteurs de ce pont, côté du sud-est, on découvre au loin quelques montagnes appartenant à la chaîne des Vosges, et dont le faîte apparaît couvert de neige, au moins huit mois de l'année (1).

La température qui règne à Charmes est singulièrement variable; froide pendant l'hiver, qui dure ordinairement long-temps dans ces contrées, très-chaude en été, cette température est soumise à des vicissitudes extrêmement brusques et fréquentes. C'est ainsi qu'en été, et au milieu du jour, la chaleur y est très-forte, tandis qu'à l'approche de la nuit, le froid s'y fait sentir parfois d'une manière assez vive.

Les vents qui soufflent habituellement, joints à l'évaporation continuelle des eaux de la Moselle, entretiennent une certaine fraîcheur; ce qui fait dire aux habitants de la ville que l'air est très-vif à Charmes. Ces vents sont ceux du nord et du sud. Le premier, soufflant précisément dans la direction d'une rue qui aboutit au pont, contribue à rendre cette rue beaucoup plus froide que les autres, et que la rue principale surtout, qui est ouverte du sud-est au nord-ouest.

Charmes et son voisinage ne renferment ni marais, ni étangs, ni aucunes eaux stagnantes de quelque étendue, et qu'on puisse accuser d'être pour lui une cause permanente d'insalubrité. Partout, dans le pays que j'habite, la culture s'est emparée des terrains marécageux et les a fertilisés.

(1) Quand ces montagnes sont bien visibles au fond de la vallée, qu'aucun brouillard ne les dérobe à l'œil qui les observe, c'est, pour les habitants de Charmes, un pronostic de pluie. Le beau est assuré, au contraire, quand ces montagnes se trouvent environnées de brouillards.

Grâce à ses efforts louables et persévérants, on a vu disparaître, avec les causes qui leur donnaient naissance, ces miasmes délétères, jadis source incessante de maladies.

A un kilomètre de la ville, dans la direction du nord à l'est, de vastes et magnifiques forêts enrichissent l'air d'une prodigieuse quantité d'oxygène, lorsqu'elles sont frappées par les rayons du soleil.

Telle est la situation topographique de cette petite ville envisagée dans ses rapports avec l'hygiène.

Les affections que l'on y observe le plus communément sont : les phlegmasies gastro-intestinales, les coryzas, les catharres bronchiques, les pneumonies ou pleuro-pneumonies, les ophtalmies, les amygdalites, les méningites, les adénites lymphatiques, les arthrites rhumatismales, les maladies éruptives, les névralgies. Aussi la méthode antiphlogistique obtient-elle chaque jour les plus heureux résultats.

Sur la fin d'août 1842, après une suite non interrompue de jours très-chauds, le thermomètre Réaumur indiquant 20 à 24 degrés, au milieu d'une sécheresse telle que les puits étaient sans eau, et que le lit de la Moselle se trouvait prodigieusement réduit, la dysenterie s'est déclarée épidémiquement, à Charmes et dans quelques localités voisines.

Les symptômes de cette affection ont été les suivants : au début, frissons, malaise, lassitude, faiblesse, douleurs lombaires, céphalalgie, anorexie, nausées ou vomissements d'un liquide séro-bilieux, coliques. Leur durée variait d'un à trois jours au plus. Alors apparaissaient les symptômes caractéristiques de l'affection dysentérique, tels que : douleurs abdominales ayant leur siége autour de l'ombilic, dans les flancs, les régions iliaques ; borborygmes, selles liquides, diarrhéiques, plus ou moins abondantes et fréquentes. Quelques personnes en ont eu près de deux cents

dans les 24 heures. Parfois les efforts du malade n'amenaient absolument rien. C'est alors que le ténesme s'accompagnait, chez les enfants principalement, de la chute du rectum. Ce ténesme a été souvent le symptôme le plus insupportable de la maladie.

Dans certains cas, la dysenterie débutait tout-à-coup, sans prodromes, par des coliques et de la diarrhée.

La matière des selles variait, non seulement chez les divers individus, mais encore chez le même sujet, dans le cours de sa maladie. Dans les cas ordinaires, les premières matières évacuées étaient bilieuses; mais bientôt le malade ne rendait plus qu'un mucus sanguinolent ou blanchâtre, mêlé à une sérosité rougeâtre, à des concrétions membraneuses, à du sang pur, à de la bile, à des gaz.

A mesure que l'état du malade s'améliorait, les selles changeaient de nature, elles devenaient jaunâtres, analogues à une purée dont la consistance augmentait avec les progrès vers la santé. Mais pendant long-temps on y remarquait des mucosités et du sang.

Chez quelques personnes, pendant toute la durée de leur affection, la matière des selles a ressemblé à de la lavure de chairs.

Plusieurs malades m'ont offert des matières analogues à du méconium, à de l'huile de chenevis. Toujours, dans les cas graves, les matières évacuées exhalèrent une puanteur horrible. L'appartement du malade, et parfois la maison tout entière s'en trouvaient infectés.

Mme B.... qui a succombé après 47 jours de maladie, m'a présenté, au début de sa dysenterie, d'abord des selles bilieuses, puis sanguinolentes, plus tard analogues à de la lie de vin, et contenant une substance comme albumineuse et concrète, une matière puriforme d'une fétidité extrême, ensuite séreuse, puis de nouveau comme de la

lie de vin, du sang pur, et en dernier lieu une sérosité noirâtre et du sang. De temps en temps, entre les évacuations de cette nature, il en survenait une d'une tout autre apparence; c'était une matière moulée, assez consistante.

Le pouls était en général dur et fréquent, au commencement de la maladie; il perdait bientôt de sa dureté et de sa fréquence, puis il devenait faible, lent, presque insensible, si la dysenterie continuait à faire des progrès. Quand la fièvre existait pendant toute la durée de la maladie, ce qui a été le cas le plus rare, elle présentait assez souvent des exacerbations, surtout vers la nuit, et dans la nuit elle-même.

Malgré les plus vives coliques et des évacuations nombreuses, la plupart de mes malades restaient dans une apyrexie complète.

La peau a été rarement moite, pendant la durée des évacuations, excepté chez quelques sujets jeunes. Elle a été parfois brûlante et sèche; mais, en général, sa température m'a semblé diminuée.

La bouche était ordinairement pâteuse, la langue muqueuse, quelquefois sèche, l'haleine fétide. Quelques personnes ont accusé de la douleur à la gorge, une saveur de poivre, des vapeurs aigres. Dans la majeure partie des cas, la soif était nulle; dans un petit nombre, le désir des aliments s'est conservé.

Excepté dans la dernière période de la maladie, durant laquelle il était rétracté, et comme accolé à la colonne épinière, l'abdomen m'a toujours paru souple, assez développé, sans être ballonné.

Pendant l'apyrexie, les urines ont été limpides, en quantité médiocre; elles ont été rouges, sédimenteuses, pendant la fièvre.

Dans tous les cas où l'affection a acquis un certain degré d'intensité, l'œil est devenu cave, les joues creuses, les pommettes saillantes; le malade a accusé une grande faiblesse. Dans les cas où l'affection était même légère, le malade a été forcé de s'aliter.

Chez aucun de mes malades les facultés intellectuelles n'ont été lésées. Si parfois j'ai observé quelques rêvasseries, un léger délire, ce n'a été que passagèrement. Ceux qui sont morts ont joui, jusqu'au dernier moment, de l'intégrité de ces facultés. En voici un exemple : le sieur C...., atteint d'une dysenterie combattue pendant quinze jours par du vin chaud, était envisagé comme mort par sa famille, qui exprimait près de son lit l'intention de faire venir au plus tôt un fils qu'il avait à Mirecourt. La surprise de cette famille fut extrême, quand elle entendit C..... crier d'une voix sépulcrale qu'il en serait temps encore quand il aurait rendu l'âme, ce qui ne tarderait pas ! il vécut encore quelques heures.

Une terminaison heureuse avait pour prélude ordinaire les symptômes suivants : selles plus rares et plus épaisses, d'une odeur moins fédide, se rapprochant davantage de l'état normal *(in alvi profluviis mutationes excrementorum juvant, nisi in prava mutentur.* HIPPOCRATE); douleur abdominale moindre; langue moins muqueuse, humide; désir des aliments.

En même temps les yeux s'humectaient de larmes; la membrane pituitaire, qui était devenue sèche, commencait à sécréter de nouveau des mucosités; la fièvre tombait; les forces se ranimaient; la voix avait un timbre meilleur; le facies présentait plus d'animation ; les urines fluaient plus abondantes de la vessie; le sommeil reparaissait, etc. Tels ont été les phénomènes, principaux avant-coureurs de la convalescence.

Les symptômes suivants préludaient à une terminaison fâcheuse : selles de plus en plus diarrhéiques et fétides; prostration croissante; sécheresse de la langue; face cadavéreuse; voix cassée; froid des extrémités, du nez, des doigts, dont la peau se ridait et dont les ongles présentaient cette teinte violacée observée chez les cholériques, hoquet, respiration gênée, déglutition difficile, odeur de décomposition exhalée par le corps du malade, pouls de plus en plus concentré, parfois irrégulier, etc. Cet état a persisté souvent assez long-temps avant que la mort vînt y mettre un terme.

Parfois aussi, quand la mort était prochaine, j'ai observé que le pouls redevenait large et régulier, d'insensible et d'irrégulier qu'il était auparavant; symptôme de nature à inspirer une fausse sécurité au médecin sur l'état de son malade. Il semble alors que la nature fasse un dernier effort pour ressaisir le lien qui est prêt à s'échapper, comme on voit une lampe qui va s'éteindre, faute d'aliment, briller tout-à-coup d'un plus vif éclat.

La présence des aphthes, l'expulsion des vers, ont été signalées, par certains auteurs, comme annonçant une terminaison fâcheuse. Je ne puis partager leur opinion, car un assez grand nombre de personnes qui m'ont offert cette complication ont guéri. Dans quelques cas, la mort a été précédée de souffrances horribles. Ainsi, un pauvre enfant de cinq ans poussait des cris aigus qui déchiraient l'âme. Ses dents craquaient avec une violence telle qu'on craignait qu'elles ne vinssent à se briser. Malgré d'aussi vives douleurs, le petit malheureux avait toute sa connaissance, et ses yeux mourants s'arrêtaient sur sa mère désolée. Dans des cas plus nombreux, les douleurs qui précédèrent la mort parurent supportables. Souvent même les douleurs qui avaient

été vives cessaient un certain temps avant son arrivée. Le ténesme surtout disparaissait entièrement.

Une seule fois, j'ai vu une hydropisie ascite précéder la mort. C'était chez une femme de 28 ans, atteinte de gastro-entérite depuis plusieurs années. Une médication rationnelle fut impuissante contre la dysenterie, dont elle présenta tous les symptômes à un haut degré. Tout présageait une terminaison fatale, quand une médication tonique fut mise en usage (1). On crut un instant qu'on allait être victorieux.

(1) Cette observation n'est pas la seule qui prouve qu'une hydropisie ascite peut être le résultat d'une médication incendiaire, lorsque la membrane muqueuse gastro-intestinale se trouve dans un état d'inflammation. Quelquefois aussi une gastrite ou gastro-entérite latente est la cause de cette ascite. Tout récemment j'en ai acquis la preuve.

Une jeune fille d'Hergugney, âgée de 18 ans, vint me consulter au sujet du volume extraordinaire que présentait son ventre depuis plusieurs mois. Il me fut impossible de méconnaître l'existence d'une ascite aux symptômes suivants : fluctuation manifeste, matité, développement progressif du ventre de bas en haut.

Quelle était la cause de cette hydropisie ? Je l'ignorais, cette jeune fille ne me donnant aucun renseignement propre à m'éclairer sur sa nature. Elle m'apprenait seulement que ses règles avaient cessé de paraître depuis trois mois, et que déjà, avant leur disparition, elle s'était aperçue que son ventre grossissait. Il n'existait, chez cette jeune fille, aucun des symptômes caractéristiques d'une affection gastro-intestinale.

Je prescrivis le traitement suivant : décoction de pariétaire nitrée ; sirop de digitale de Labélonie ; frictions sur le ventre et sur les cuisses avec la teinture de scille et de digitale ; bains de jambes excitants ; application fréquente, aux grandes lèvres, d'un petit nombre de sangsues dont on ne devait point laisser saigner les piqûres ; vapeur chaude dirigée vers l'utérus ; cataplasmes sinapisés aux cuisses.

Ce traitement continué avec persévérance pendant plus de quinze jours ne modifia pas avantageusement son état ; l'hydropisie s'accrut au contraire, et l'estomac devint douloureux. Quant aux règles, elles ne reparurent point.

Pendant quelque temps, en effet, sous l'influence d'aliments toniques, de vin d'Espagne, la malade parut se

Je pris alors conseil du docteur D..... qui, malgré les douleurs gastriques, prescrivit l'usage des poudres de scille et de calomel ainsi formulées :

Scille———	8 grammes.
Calomel——	2 ———
Sucre———	16 ———

Diviser en 24 doses; commencer par 2 paquets et au plus 4 par jour.

Il fallut aussi renoncer à l'usage de ces poudres, les douleurs d'estomac devenant plus intenses et le ventre plus volumineux.

Je pensai alors qu'une phlegmasie latente de la muqueuse digestive pouvait être la cause de l'ascite et de l'aménorrhée. C'est pourquoi je prescrivis un traitement en harmonie avec la lésion présumée. La malade accusant, pour la première fois, de la céphalalgie frontale, des vertiges, et le pouls ayant un certain degré de plénitude, une saignée générale fut d'abord pratiquée. Elle fut suivie de la disparition des phénomènes cérébraux et de l'arrivée des règles. Des sangsues ou des ventouses scarifiées sur l'abdomen; des grands bains tempérés, rendus excitants par le sel commun (hydrochlorate de soude), à la sortie desquels la malade était placée dans son lit, emmaillotée nue dans de la flanelle; l'usage du lait cru, comme remède et comme aliment, ainsi que le prescrit M. Chrestien de Montpellier; plus tard un large vésicatoire sur le ventre, puis au bras, tels furent les moyens mis en usage. Sous leur influence, d'abondantes sueurs s'établirent, et la guérison eut lieu au bout de quelques mois.

Pendant la durée de ce dernier traitement, la malade, rappelant ses souvenirs, m'avait déclaré que bien long-temps avant de voir son ventre grossir et ses règles cesser, elle souffrait à l'épigastre, et éprouvait une sensation de plénitude après l'ingestion des aliments; qu'elle avait de mauvais goûts à la bouche, et qu'elle souffrait, surtout dans la région de l'estomac, de la position qu'elle était obligée de prendre quand elle se livrait à la broderie.

Ces données vinrent à propos corroborer la croyance que j'avais qu'il existait, chez cette jeune fille, une phlegmasie gastro-intestinale latente, cause de l'ascite et de l'aménorrhée. L'hydropisie guérie, et la malade ayant repris son régime habituel, j'observai, à diverses reprises, les symptômes de cette affection des voies digestives.

On ne saurait donc interroger les malades avec trop de soin, et s'enquérir des causes des maladies soumises à notre observation.

ranimer, mais une hydropisie ascite, résultat probable de cette médication incendiaire, vint abréger les jours de la malade, et anéantir les espérances que l'on avait semblé concevoir de l'emploi de moyens aussi opposés aux lésions constitutives de la maladie.

Dans deux cas, à ma connaissance, la dysenterie a exercé une influence favorable sur des affections antérieures à son développement. Ainsi un israélite, âgé de 21 ans, fut radicalement guéri, depuis sa dysenterie, d'une diarrhée fort ancienne, puisqu'elle datait de son enfance. Il passait rarement un jour sans avoir quatre ou cinq selles diarrhéiques. Un refroidissement, quelques écarts dans son régime habituel, l'usage des excitants gastriques, accroissaient beaucoup ses accidents.

Trois mois et demi se sont écoulés depuis qu'il a été guéri de sa dysenterie, et jusqu'alors l'affection ancienne n'a point reparu. Cependant sa profession de marchand ambulant l'expose journellement à l'influence fâcheuse des causes capables de la reproduire.

Une femme de 40 ans m'a déclaré qu'elle était délivrée de *maux de reins* fort anciens, depuis une dysenterie qui l'avait retenue au lit pendant quinze jours. De quelle nature étaient ses maux de reins, comme elle les appelle? je l'ignore entièrement. Toute douleur, quelle que soit sa nature, ayant son siége dans la région lombaire, est appelée mal de reins par le vulgaire, qui l'envisage

Si le lait, comme le pense M. Chrestien, jouit de propriétés diurétiques, il jouit aussi, comme cette observation me l'a prouvé, de la puissance de provoquer la sueur. Cette dernière propriété ne lui sera contestée par aucun paysan. Tous les habitants de la campagne attesteraient, au besoin, que le lait ne convient pas quand ils se livrent à leurs rudes travaux, parce qu'en provoquant la sueur, il leur ôte une partie de l'énergie qui leur est nécessaire.

ordinairement comme étant le résultat d'une violente contraction musculaire ; bien que cette douleur soit très-souvent sympathique d'une affection inflammatoire des viscères abdominaux, d'une gastro-entérite, par exemple. J'ai connu d'autres personnes atteintes de gastro-entérite depuis un grand nombre d'années, et chez lesquelles l'affection dysentérique n'a exercé aucune influence favorable. Guéris de la dysenterie, ils se trouvaient comme auparavant.

Quelle a été la cause de cette dysenterie épidémique ? elle m'est entièrement inconnue, comme celle de la plupart des affections épidémiques et du choléra en particulier, avec lequel la dysenterie m'a présenté une si grande analogie.

Les épidémies, ces fléaux trop communs, disait Richard aux ministres de Louis xv, semblent accuser en quelque sorte la médecine de n'avoir pas porté ses lumières assez loin pour pouvoir les soumettre à des règles, ainsi que les autres maladies : cependant elles sont assujetties à celles de la nature ; elles ont toutes leurs causes dans la constitution particulière et actuelle du pays où elles exercent leurs ravages.

Les auteurs qui ont observé la dysenterie épidémique lui ont assigné des causes infiniment variées. Ainsi on attribua à l'usage du raisin vert la dysenterie qui, en 1792, moissonna l'armée prussienne en Champagne. L'abus des oranges, des citrons et des fruits du midi, amena des dysenteries assez graves parmi nos soldats qui traversaient, en 1830, la Provence, pour aller à la conquête d'Alger.

L'impression du froid humide sur le corps a été indiquée par quelques médecins, et par Pringle surtout, comme une cause presque spécifique de la dysenterie. A la bataille de Dettingue, l'armée française fut exposée à une pluie abondante, et les soldats conservèrent pendant toute

la nuit leurs vêtements mouillés. Un grand nombre d'entre eux furent atteints de la dysenterie, tandis qu'un corps de réserve qui se trouvait à quelque distance, et qui n'avait pas été soumis à la même cause, en fut exempt.

Dans d'autres circonstances, l'affection qui m'occupe a paru engendrée par de fortes chaleurs jointes à une longue sécheresse.

Hippocrate lui-même avait déjà fait cette remarque, car il s'exprime ainsi : *Post diuturnas siccitates et æstus nimios, alvi fluxus, dysenteriæ.*

En 1825, année remarquable par sa forte chaleur et sa longue sécheresse, M. Mondière observa, dans le canton de Loudun (Vienne), une épidémie de dysenterie qui moissonna un grand nombre d'individus, tant dans la ville que dans les campagnes, choisissant surtout ses victimes parmi les enfants et les vieillards.

L'été de 1842 aussi s'est fait remarquer par de fortes chaleurs et une excessive sécheresse. Je suis donc porté à envisager ces conditions comme ayant été favorables au développement de la dysenterie que j'ai observée. Mais quel est le mode d'action des conditions que je viens de signaler dans la production de la dysenterie? Pourquoi quelques localités seulement en ont-elles été atteintes? Pourquoi les mêmes conditions existant, du moins en apparence, n'observons-nous plus une autre année les mêmes effets? Pourquoi enfin, au milieu ou à la suite de fortes chaleurs, voyons-nous régner une année le choléra, une autre année la fièvre typhoïde, la grippe, etc.? C'est que, nous sommes forcés de le reconnaître, un des éléments puissants dans la production de la plupart des affections épidémiques a échappé jusqu'alors à nos moyens d'investigation. Analysez l'air qui semble pourtant le véhicule de l'agent morbifique, analysez-le au milieu des ravages les plus cruels d'une

épidémie, au sein de ces habitations où sont entassées pêle-mêle les malheureuses victimes du fléau dévastateur, et vous le trouverez composé à peu près des mêmes éléments que dans les lieux étrangers à la maladie.

Et cependant où chercher ailleurs que dans l'air la cause des affections qui règnent épidémiquement? Le fluide électrique qui abonde dans l'atmosphère prendrait-il une part active à la production de ces maladies? Par quels moyens arriver à la constater? Déjà Volta et Saussure ont fait des études sur l'électricité de l'air, et elles sont restées jusqu'aujourd'hui sans résultat. Abandonnons donc l'étude de cette cause prédisposante, et cherchons à apprécier les autres conditions favorables au développement de la dysenterie.

L'observation a prouvé depuis long-temps que quand une affection règne épidémiquement, la cause la plus légère suffit pour lui donner naissance. Chez quelques personnes, la dysenterie s'est déclarée après quelques écarts de régime, un usage immodéré de fruits mal mûrs, après un refroidissement, une émotion vive, etc. Mais le plus grand nombre m'ont déclaré ignorer entièrement la cause de leur dysenterie.

Les personnes atteintes de gastro-entérite chronique m'ont paru contracter plus aisément l'affection que je décris.

Les hommes comme les femmes, les adultes comme les vieillards et les enfants, m'ont semblé prédisposés également à cette affection.

Comme cela arrive dans toutes les épidémies, celle qui m'occupe a sévi d'abord sur la classe indigente, qui d'ordinaire leur sert comme de pâture. Cinquante habitations environ sont placées sur la rive droite de la Moselle, qui

les sépare de la ville elle-même, située sur la rive opposée. Ces maisons, pour la plupart, sont habitées par des indigents. C'est là que les premiers cas de dysenterie ont été observés. De là la maladie s'étendit sur la rue du Four, peuplée de malheureux, et ensuite sur les autres points de la ville, qui offre toutes les conditions désirables de salubrité.

Une dame âgée de 37 ans habitait une maison de campagne située à deux kilomètres de la ville, sur le sommet d'une colline assez élevée, plantée de vignes, entourée de forêts, exposée au nord-est. Jamais habitation n'offrit, sous tous les rapports, des conditions hygiéniques plus favorables.

De temps en temps cette dame venait faire ses provisions à la ville, mais elle n'y séjournait pas, et n'eut qu'une fois des rapports avec un charpentier convalescent de dysenterie. Pendant quelque temps cependant, elle surveilla des ouvriers occupés à mettre en vernis ses appartements de la ville.

Le 10 septembre elle fut prise de dysenterie. L'affection s'annonça d'abord d'une manière assez bénigne, et pendant deux jours la malade y fit peu d'attention. Elle n'en continua pas moins ses promenades ordinaires autour de sa propriété. Elle se borna seulement à suivre un régime adoucissant, et à faire usage d'une tisane de même nature.

Il lui arriva un jour d'être mouillée et d'éprouver une vive frayeur. A partir de ce moment, les accidents dysentériques s'accrurent et se terminèrent par la mort le 27 octobre suivant.

Malgré la médication la plus rationnelle, malgré l'assistance éclairée de plusieurs collégues qui me secondèrent pendant toute la durée de la maladie, nous eûmes la douleur de voir nos soins frappés d'insuccès.

Quand j'interrogeais la malade sur les causes qui avaient pu faire naître chez elle la dysenterie, elle me répondait qu'elle les ignorait; que peut-être fallait-il la rapporter à l'usage immodéré des raisins, du melon et autres fruits.

Chez cette malade, la dysenterie fut accompagnée d'une fièvre très-intense qui éleva le nombre des pulsations jusqu'à 120 à la minute. Il y eut de la céphalalgie, des vertiges, de la photophobie, de la rougeur à la face, des rêvasseries, des soubresauts dans les tendons, symptômes qui, chez un sujet éminemment nerveux, nous firent craindre plusieurs fois une affection cérébrale. Aussi employâmes-nous, concurremment avec les demi-bains et les grands bains tempérés, les cataplasmes émollients, etc., les saignées abondantes et réitérées à l'anus, sur l'abdomen, les corps réfrigérants sur la tête. L'affection cérébrale ne se manifesta pas, mais l'inflammation de la muqueuse intestinale prit une extension plus grande vers les intestins grêles et vers l'estomac lui-même. Nous jugeâmes à l'altération profonde des traits de la face, à l'intensité de la fièvre, à la fréquence et à la nature des selles surtout, qui, séro-bilieuses au début, devinrent bientôt sanguinolentes et muqueuses, puis puriformes, exhalant une odeur d'une fétidité horrible, qu'il existait chez cette intéressante malade une lésion profonde du tube digestif.

A plusieurs reprises, avant l'apparition des symptômes d'hypérémie cérébrale, après leur disparition, à des époques où la fièvre offrait moins d'intensité, les préparations opiacées furent mises en usage. Des quarts de lavement amylacés et laudanisés, des potions gommeuses contenant de l'acétate de morphine, calmèrent les coliques et diminuèrent les selles. Ainsi, sous l'influence d'une de ces potions contenant deux centigrammes et demi de morphine, les selles furent réduites à trois au plus, de cinquante qu'elles étaient avant

l'administration de ce médicament. Quoique plus rares pendant quelque temps, les selles n'en furent pas moins toujours d'une mauvaise nature.

Durant huit jours cependant, un mieux notable se déclara. Ainsi le facies se ranima, l'œil parut moins cave, la bouche moins sèche et moins pâteuse ; le désir des aliments se fit sentir ; les évacuations alvines devinrent plus rares et se rapprochèrent davantage de l'état normal ; les forces elles-mêmes semblèrent renaître ; le sommeil fut moins agité. L'odeur cadavéreuse exhalée par le corps de la malade disparut presque entièrement ; la fièvre seule persista à peu près au même degré, le nombre des pulsations variant de 90 à 96 environ.

Jamais chez cette malade il n'y eut la plus légère sueur, malgré des bains rendus excitants par le sel commun et la potasse ; jamais le plus léger effort de la nature en faveur de la guérison. Tant il est vrai de dire que, quand cette nature, si souvent bienfaisante, n'est pas disposée à provoquer des sueurs, l'art seul est impuissant à les faire naître.

La dysenterie est-elle contagieuse ? Cette question m'a présenté quelque temps de l'incertitude, mais aujourd'hui j'ai une opinion bien arrêtée à cet égard. Si, par contagion, on entend la transmission d'une maladie d'un individu à un autre, par le moyen d'un contact médiat ou immédiat, je dois avouer que je n'ai aucun fait en sa faveur ; mais si, donnant à ce mot contagion une signification moins restreinte, on l'admet pour toute maladie dans laquelle le corps du sujet qui en est affecté, produit un principe susceptible de communiquer le même mal à un individu sain, quelles que puissent être d'ailleurs l'origine primitive de ce principe, les conditions qui rendent son imprégnation plus ou moins facile, les voies par où elle a lieu et la manière dont

elle s'effectue : je crois à la contagion de la dysenterie épidémique.

Quant à la dysenterie sporadique, que j'ai observée assez fréquemment pendant une période de dix années au sein des campagnes, elle ne m'a jamais paru contagieuse. Dans les hôpitaux où le même vase est commun à deux malades, où les latrines sont les mêmes pour tous, où les mêmes garnitures servent à tous ceux qui se succèdent dans le même lit, la dysenterie se transmettrait, au moins dans quelques cas, d'un individu à l'autre, si elle était contagieuse. Or, je ne me souviens pas d'avoir observé cette transmission.

Mais il n'en a pas été de même de la dysenterie épidémique qui m'occupe : celle-ci avait évidemment un caractère contagieux. En effet, j'ai vu fréquemment des gardes-malades jouissant de la meilleure santé contracter la dysenterie, après avoir été en rapport avec les personnes atteintes de cette affection et auxquelles elles avaient prodigué leurs soins. Cette croyance de la transmission de la maladie était si répandue, qu'on trouvait assez difficilement des gens qui consentissent à donner les soins nécessaires. J'ai vu fréquemment aussi les personnes alitées dans les chambres des dysentériques, contracter la même affection. C'était principalement dans les appartements peu spacieux, où se trouvaient entassés un plus ou moins grand nombre d'individus, dans ceux où l'air n'était point renouvelé, que j'observais cette facilité de transmission de la maladie.

Les émanations qui se dégagent du corps des malades, de la matière si fétide qui constitue leurs excréments surtout, m'ont paru les agents de cette transmission. On ne sera pas surpris de cette opinion, quand on se rappellera que la dysenterie a été produite nombre de fois par les émanations qui se dégagent des matières animales en putréfaction, principalement dans les saisons et les climats chauds, où la

décomposition de ces matières est plus rapide. Desgenettes, lors de son séjour au Caire, fut, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes, attaqué de cette maladie, pour s'être exposé aux émanations qui se dégageaient de la peau putréfiée d'un énorme cerf. Lorsque j'étudiais à la faculté de médecine de Paris et qu'il m'arrivait de passer un temps assez long dans les amphithéâtres d'anatomie, j'ai été maintes fois obligé de quitter la salle où se trouvaient entassés un plus ou moins grand nombre de cadavres en putréfaction, parce que j'étais pris de colique et de diarrhée. J'ai observé, dans le cours de l'épidémie qui m'occupe, que quand il m'arrivait de séjourner quelque temps près d'un malade, j'éprouvais des borborygmes, parfois de légères coliques qui se dissipaient aussitôt ma sortie. Une sage-femme m'a déclaré qu'elle avait contracté la dysenterie en soignant les personnes qui en étaient atteintes. Séjournait-elle quelque temps près de Mme B., elle ne tardait pas à éprouver des borborygmes, des coliques, et à rendre des vents d'une puanteur horrible, et analogues aux émanations qui s'échappaient du corps de la malade.

Melle C. B. est venue soigner sa belle-sœur, dans les derniers moments de sa maladie. Jamais elle n'avait eu de coliques, ou du moins elle n'en avait pas le souvenir. Le lendemain de son arrivée, elle en éprouva d'assez vives. Plusieurs autres personnes de la maison éprouvèrent aussi quelques douleurs passagères dans le ventre. Cette maison, il est vrai, fut, pendant assez long-temps, un foyer d'infection telle que tous les locataires s'en plaignirent.

Mais de quelle manière agissent, dans la production de la dysenterie, les miasmes qui se dégagent, soit du corps des malades qui en sont atteints, soit de la matière de leurs excréments? Sont-ils portés avec la salive dans le conduit digestif et mis en contact immédiat avec sa membrane

interne ? ou bien sont-ils absorbés par la peau, par la membrane des voies aériennes ? Portent-ils seulement leur action sur le système nerveux, sur les nerfs olfactifs particulièrement, et ces nerfs la transmettent-ils sympathiquement à ceux des intestins ? Ces questions sont du nombre de celles qu'il n'est pas encore possible de résoudre d'une manière précise. Nous devons seulement faire remarquer ici que les personnes exposées à l'action de ces miasmes éprouvent, en même temps que la sensation d'une odeur très-infecte, une impression désagréable dans la bouche, et bientôt après du malaise à l'épigastre, quelques nausées, des mouvements dans le ventre et des borborygmes, phénomènes qui semblent marquer le trajet d'un agent morbifique porté successivement dans ces diverses parties.

Marche, durée et pronostic. Rien ne varie comme la marche et la durée des maladies en général et de la dysenterie en particulier. Violente dès le début, ou bien n'atteignant son plus haut degré d'intensité que progressivement, cessant tout-à-coup ou diminuant graduellement, se terminant en 48 heures, ou se prolongeant pendant un ou deux mois et même plus, la dysenterie n'a réellement ni marche fixe, ni durée déterminée. En général, sa durée moyenne a été de huit à quinze jours. Toutes les fois ou presque toutes les fois que la dysenterie intense s'est prolongée au-delà de cette époque, les malades sont morts, malgré le traitement le plus énergique et le plus rationnel. La durée de cette affection m'a semblé dépendre beaucoup de la soumission plus ou moins grande des malades au régime qui leur était prescrit. Toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui ont observé la diète d'une manière rigoureuse, au début surtout de l'affection régnante, ont guéri plus promptement. Ceux qui ne s'y sont pas soumis régulièrement

ont vu s'aggraver la dysenterie, ou n'ont pas tardé à éprouver des rechutes.

Le pronostic variait selon l'âge du malade, sa constitution, l'intensité de l'affection, ses complications, le bon ou le mauvais état des organes digestifs, antérieur au début de la dysenterie. Il était généralement favorable toutes les fois que j'avais à traiter un adulte doué d'une bonne constitution et qui jouissait, avant la maladie, de l'intégrité de ses fonctions digestives. Il était grave quand j'avais à traiter des jeunes enfants ou des vieillards, ou bien des adultes affaiblis depuis long-temps par des maladies antérieures. Il l'était aussi, quand l'affection sévissait avec une grande intensité, qu'elle envahissait une étendue considérable de la muqueuse digestive, etc.

Caractères anatomiques. Il ne m'a pas été possible de m'éclairer, par l'autopsie, sur les lésions qui constituaient la dysenterie. Mais tous les auteurs qui ont observé cette affection épidémique, et qui ont pratiqué l'ouverture des cadavres des malades qu'elle a enlevés, s'accordent sur sa nature inflammatoire. Ainsi, selon ces auteurs, la membrane muqueuse qui tapisse les intestins a été trouvée enflammée et quelquefois ulcérée, dans les gros intestins particulièrement. Souvent aussi les deux autres membranes celluleuse et musculaire ont été vues hypertrophiées et offrant jusqu'à plusieurs lignes d'épaisseur. Quelquefois la tunique musculaire est à nu ; ses faisceaux sont disséqués, dégarnis de tissu cellulaire et tapissés d'une couche purulente concrète ; enfin, l'ulcération finit par envahir cette tunique elle-même, s'étend en largeur et en profondeur ; la membrane séreuse est atteinte, quelquefois même perforée, accident heureusement fort rare, mais qui a été observé quelquefois. Dans un certain nombre de cas, l'inflammation dysentérique se

termine par gangrène. La membrane muqueuse est alors ramollie en bouillie, présente çà et là des taches noirâtres, et exhale une odeur de gangrène très-évidente.

M Bally, il y a quelque temps, a fait un rapport à l'académie de médecine sur un mémoire présenté par M. le docteur A. Fouquet. Ce médecin avait imaginé une nouvelle théorie de la dysenterie, et par suite un nouveau traitement. Suivant M. Fouquet, la dysenterie n'est point une inflammation des gros intestins, comme on le croit généralement : c'est une affection du grand sympathique; et si l'on trouve l'intestin enflammé et ulcéré, ces lésions sont dues au fluide irritant sécrété. M. Fouquet, en conséquence, blâme fortement l'emploi des sangsues, et recommande des infusions anti-spasmodiques et des injections d'une solution de nitrate d'argent.

Le rapporteur, tout en donnant des éloges à ce travail, n'a pas partagé les opinions de l'auteur sur la nature et le traitement de la maladie, et M. Rochoux a fait remarquer à cette occasion que les ouvertures de cadavres démontraient l'existence de l'inflammation intestinale, tandis qu'on n'a vu aucune altération du grand sympathique.

Le traitement de la dysenterie épidémique se divise en traitement prophylactique et en traitement curatif. Les moyens prophylactiques consistent à se soustraire avec soin à toutes les causes ordinaires des maladies, parce qu'il est prouvé qu'au temps d'une épidémie, le plus léger écart dans son régime habituel, la plus petite imprudence, lui ont souvent donné naissance. Est-ce à cette observation constante des lois de l'hygiène que je dois d'avoir traversé impunément plusieurs affections épidémiques telles que le choléra asiatique, la grippe, la gastro-entérite, la fièvre typhoïde, et tout récemment celle qui fait l'objet de mon travail?

On doit particulièrement éviter toutes les causes qui ont sur le tube digestif une influence soit directe, soit indirecte. Ainsi le froid et l'humidité qui, en diminuant ou en arrêtant la transpiration cutanée, refoulent vers la membrane muqueuse digestive les éléments de cette sécrétion, peuvent engendrer l'affection dysentérique. Les émotions tristes, telles que le chagrin, par exemple, agissent aussi de la même manière. L'usage immodéré des boissons alcooliques, des aliments épicés ou de haut goût, en produisant une stimulation de cette membrane, déterminent souvent son inflammation. J'en dirai autant des purgatifs, qui cependant ont été conseillés par les auteurs comme propres à prévenir la dysenterie. Mais que n'a-t-on pas conseillé dans le traitement préservatif et curatif de cette affection? Hérédia, médecin espagnol, qui a écrit sur la dysenterie une intéressante monographie, avoue qu'il n'y a point de maladie qui présente autant de difficultés, sous le rapport thérapeutique : *Nullum affectum tantis difficultatibus implicitum invenio, præsertim in ejus curatione.*

Tissot et Zimmermann conseillent l'usage des fruits bien mûrs, et surtout des raisins, comme le remède préservatif et curatif par excellence de cette affection.

« Toutes les fois, dit l'observateur de Lausanne, que j'ai vu des dysenteries, j'ai mangé moins de viandes et beaucoup de fruits, et je n'en ai jamais eu la plus légère attaque : plusieurs médecins suivent la même méthode avec le même succès. J'ai vu onze malades dans une maison ; neuf furent dociles, ils mangèrent des fruits, et guérirent. La grand'mère et un enfant qu'elle aimait mieux que les autres, périrent. Elle conduisit d'abord l'enfant à sa mode, avec du vin brûlé, de l'huile, quelques aromates et point

de fruits, il mourut; elle se conduisit de la même façon et eut le même sort. »

La dysenterie régnait encore à Charmes et dans quelques villages voisins quand on fit les vendanges. On dut nécessairement manger beaucoup de raisins; la dysenterie cependant n'étendit pas ses ravages; à partir de cette époque, au contraire, je n'observai plus de nouveaux cas (1); j'ajouterai que les premiers jours de la récolte furent pluvieux, circonstance favorable en apparence au développement de l'épidémie.

Cette observation, ajoutée à celle des médecins que j'ai cités, détruit ce préjugé répandu dans les campagnes, et qui fait envisager toute espèce de fruits comme la cause de toute espèce de dysenteries. Je ne dois pas oublier de dire que les raisins avaient cette année, à l'époque des vendanges, un degré de maturité qui a bien pu prévenir les accidents qui, dans certains cas, ont paru engendrés par les mêmes fruits mal mûrs.

Je ne dois point omettre de signaler non plus comme préservatif de la dysenterie épidémique, la respiration d'un air pur, souvent renouvelé, le dégagement du chlore dans les appartements habités par les personnes atteintes de cette affection. Quand bien même ce gaz n'aurait pas pour effet de neutraliser l'influence des miasmes délétères qui s'échappent du corps des malades et de leurs excréments, on devrait encore en conseiller l'usage, parce que la con-

(1) Ce n'est pas à l'usage des raisins que j'attribue la cessation de l'épidémie, seulement je constate qu'ils ne furent pas nuisibles. Je crois plutôt que c'est à l'influence d'une température moins chaude qu'il convient de la rapporter.

Nos soldats, en Afrique, sont fréquemment atteints de dysenterie, et on leur interdit avec soin l'usage des fruits.

fiance qu'il inspire, comme préservatif, est telle que le moral des infirmières est plus tranquille.

Les évacuations sanguines locales, les émollients et les opiacés, secondés de la diète, ont été les principaux moyens curatifs de la maladie.

Dans aucun cas la saignée générale n'a été pratiquée par moi au début de la dysenterie; non pas parce que, comme le prétendent la majeure partie des auteurs, ce moyen ne réussit pas dans les inflammations des membranes muqueuses gastro-intestinales; car l'expérience m'a démontré que, dans un certain nombre de gastro-entérites, si fréquentes dans ces contrées, la saignée, pratiquée au début, est avantageuse pour abréger la durée de ces affections. Bien souvent ce n'a été qu'après cette évacuation sanguine générale que les sangsues m'ont paru utiles. Dans l'affection qui m'occupe, le pouls ne m'a jamais semblé assez large, les phénomènes d'hypérémie cérébrale assez intenses, pour nécessiter l'emploi de la saignée générale. L'extrême affaissement, la prostration que j'observais assez promptement m'ont empêché de recourir à ce moyen, prôné cependant par M. le docteur Peysson, médecin en chef de l'hôpital militaire de Lyon. Ce médecin assure que, par ce seul moyen, on obtiendra la guérison de presque toutes les dysenteries, lorsqu'elles seront à l'état aigu, et que l'inflammation n'aura pas encore désorganisé l'intestin. M. Peysson recommande même la saignée générale dans cette période avancée de la dysenterie, alors même que les forces semblent abattues, que le pouls est petit, misérable, et que le malade est plongé dans une prostration extrême. Il est vrai que cet état résulte d'une inflammation trop étendue; mais je n'ai aucun fait à l'appui du moyen qu'il propose, et je me borne à signaler le traitement que j'ai mis en usage.

Je débutais ordinairement par une application de douze ou quinze sangsues à l'anus, aussitôt que les selles contenaient du sang. Souvent même je ne me dirigeais pas d'après les selles sanguinolentes pour conseiller ce moyen. Quand l'état du malade le permettait, l'application des sangsues était suivie d'un demi-bain émollient. Ce bain favorisait l'écoulement du sang et tendait à amener la résolution de l'inflammation intestinale, en relâchant les tissus abdominaux. J'ai fait continuer parfois assez long-temps l'usage de ce demi-bain. Dans quelques cas, j'ai fait plonger le malade dans un bain entier. J'ai constaté, comme le dit Billard (*Traité des maladies des enfants*), qu'un bain calmait leurs cris et amendait assez promptement leur état.

Je prescrivais en même temps les cataplasmes émollients de farine de lin sur le ventre ou bien les embrocations huileuses, si ces cataplasmes fatiguaient par leur poids ou incommodaient par leur odeur. Dans ce dernier cas, de la ouate était maintenue sur le ventre à l'aide d'une serviette.

Les tisanes recommandées par moi ont été les suivantes : décoction de riz gommée et sucrée, ou édulcorée avec les sirops de gomme ou de guimauve; celle d'orge, de chiendent, de guimauve, également gommée, et dans chaque verre de laquelle quelques gouttes de jus de citron étaient ajoutées pour prévenir la saveur pâteuse que ces boissons déterminent ordinairement. La décoction de corne de cerf, la décoction blanche de Sydenham, les infusions légères de graines de lin, l'eau albumineuse sucrée et aromatisée avec l'eau distillée de fleurs d'oranger ; telles ont été les tisanes de mes malades : dans un grand nombre de cas, l'eau pure et froide leur était accordée, quand ils étaient dégoûtés de toutes les boissons que je viens d'indiquer.

Je prescrivais rarement, dans cette maladie, les boissons tempérantes, parce qu'elles ont l'inconvénient d'accroître, à mon avis, l'irritation intestinale. Il m'est arrivé bien souvent, dans le cours de mes études, à Paris, de me purger avec une carafe de limonade préparée seulement avec un citron, et que je prenais, durant les fortes chaleurs, dans la vue de me désaltérer. Les selles que cette limonade déterminait étaient presque toujours colliquatives. Je dois avouer, il est vrai, que je suis doué d'un tube digestif aisément excitable. Les malades eux-mêmes, interrogés sur l'effet de la limonade ou des autres boissons acidules, convenaient que leur usage déterminait des aigreurs et des coliques.

Un tiers de lait bouilli avec les deux tiers d'eau d'orge composait ordinairement la tisane des enfants à la mamelle.

Je prescrivais aussi des quarts de lavement de riz et d'amidon auxquels je faisais ajouter, une fois le jour seulement, 12 à 15 gouttes de laudanum de Sydenham. En général, ces lavements laudanisés n'étaient employés qu'après les évacuations sanguines locales. Un assez grand nombre de mes malades n'ont pu retenir ces lavements ; d'autres ont accusé des douleurs si vives, en les prenant, qu'ils renonçaient à leur usage. Dès l'instant qu'un lavement est douloureux dans la dysenterie, on doit, selon moi, en cesser l'emploi, parce que la douleur est un aiguillon qui accroît l'irritation dans la partie qui en est le siége. *Ubi dolor, ibi humorum affluxus*. Une de mes malades accusait des douleurs telles, en recevant et en rendant ses lavements, qu'elle eût préféré mettre au monde un enfant. Ces quarts de lavement, quand ils étaient gardés sans douleur, étaient généralement efficaces ; mais ils étaient rarement tolérés durant cette période de la maladie où les selles étaient si nombreuses. C'est alors que j'observais, chez les jeunes enfants principa-

lement, une rougeur assez vive (erythème) du voisinage de l'anus s'étendant quelquefois aux parties génitales. Dans ce cas, les lotions émollientes et le cérat étaient employés avec avantage. Le cérat, tout en calmant l'irritation inflammatoire déterminée par la matière des selles, protégeait efficacement ces parties contre leur action excitante.

Les saignées locales n'ont pas eu, dans le traitement de cette affection, toute l'efficacité qu'elles ont ordinairement dans celui de la dysenterie sporadique; mais, quand je l'ai pu, j'ai toujours débuté par leur emploi. Je n'en dirai pas autant des préparations opiacées tant vantées par certains auteurs dans le traitement de la dysenterie épidémique. Ces préparations méritent, à juste titre, les éloges que ces auteurs leur ont donnés. Calmer les douleurs, provoquer le sommeil, réduire prodigieusement le nombre des selles, tel est le triple avantage que ce moyen a obtenu. Les préparations opiacées que j'ai mises en usage ont été : le laudanum de Sydenham, l'extrait gommeux d'opium, l'acétate de morphine. Le laudanum servait aux lavements et aux liniments; j'en faisais aussi arroser les cataplasmes, quand il y avait douleur. L'extrait gommeux a été donné rarement et toujours en pilules ou en potions. Ma potion favorite était ainsi formulée :

Potion gommeuse—— 128 grammes;
Acétate de morphine, 5 centigrammes,

à prendre par cuillerée à bouche, de demi-heure en demi-heure, jusqu'à effet calmant.

J'étais sûr que, sous l'influence de cette potion, administrée le soir préférablement, à raison de la nuit que les malades redoutaient si fort, du moins dans le plus grand nombre des cas (*Ah! que la nuit est longue à la douleur qui veille!*), mon malade serait calme et verrait ses selles diminuer. Les contre-indications à l'emploi des prépara-

tions opiacées étaient : la sécheresse de la langue, un état de congestion du cerveau et la fièvre.

On a exagéré prodigieusement, dans le traitement de la dysenterie, les avantages de l'eau albumineuse et les lavements de même nature. Nombre de fois j'ai conseillé cette eau ainsi préparée :

Eau pure et froide............ 1 litre.
Blancs d'œufs................ nº 6 ou 8.
Sucre...................... 64 grammes.
Eau distillée de fleurs d'oranger, 4 grammes.

Favoriser le mélange du blanc d'œuf avec l'eau, en y ajoutant du plomb de chasse et en agitant la bouteille.

Mes malades avaient une assez grande répugnance pour cette boisson albumineuse, qu'ils ne tardaient pas à abandonner, et qui, du reste, continuée avec persévérance durant un certain temps, ne me semblait pas plus efficace que la décoction de riz gommée, l'eau d'orge, l'infusion de graines de lin, etc.

Je n'ai retiré non plus aucun avantage appréciable de la potion de cire blanche préparée ainsi qu'il suit :

Cire blanche . . . . 8 grammes.
Mucilage de gomme arabique préparé avec
une partie de gomme sur deux parties d'eau. 36
Sirop de guimauve. 32
Une véhicule quelconque q. v. . . . . .

A prendre par cuillerée à bouche dans le cours de la journée. Cette potion déplaît aux malades qui la trouvent d'une digestion pénible, et ne me semble pas exercer une grande influence sur le flux dysentérique, M. Steinbrenner, médecin à Wasselone, a cependant publié, dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, plusieurs observations de dysenteries graves guéries par ce moyen.

Je n'ai employé ni les émétiques, ni les purgatifs. Ces agents m'ont paru contre-indiqués par la nature de l'affection évidemment inflammatoire. J'ai entendu un homme, qui avait eu la dysenterie pendant long-temps, se plaindre que son médecin lui avait fait beaucoup de mal en le purgeant. J'en ai vu un second qui s'était trouvé beaucoup plus mal aussi après avoir pris l'ipécacuanha; cet homme succomba, et tous ses parents ont attribué sa mort à l'usage de ce médicament. Le lendemain de son administration, les selles furent plus abondantes; il y eut des aphthes nombreuses, de la constriction à la gorge, etc. Un de mes collégues m'a dit avoir employé une fois l'ipécacuanha, à la dose d'un gramme 10 centigrammes, au début de l'affection dysentérique, alors qu'il y avait saburre, apyrexie, et avoir obtenu assez promptement la cessation de la diarrhée, mais en déterminant une gastrite qu'il a fallu combattre par les sangsues et les émollients; des résultats aussi fâcheux sont peu propres à encourager les praticiens à essayer les évacuants en opposition directe avec les lésions qui constituent la dysenterie. Connaissant depuis longtemps, pour les avoir essayées, l'efficacité des préparations opiacées dans le traitement de cette affection, j'ai imité la conduite prudente et raisonnée de ce maître qui ne renvoie pas un serviteur dont il est satisfait, pour prendre à son service des gens qu'il ne connaît pas, et contre lesquels il est prévenu défavorablement. Loin de moi cependant la pensée de mettre en doute la bonne foi des auteurs qui ont combattu avec avantage certaines épidémies dysentériques à l'aide de ces agents; alors peut-être le génie de ces épidémies n'étant pas le même, il fallait bien recourir à d'autres moyens. Je me borne donc ici à constater uniquement les effets favorables dus aux opiacés principalement : *quod vidi refero.*

Dans quelques cas où le ténesme était très-douloureux, j'ai eu recours à la pommade suivante, préconisée par M. Eugène Bonamy, docteur en médecine à Nantes.

Axonge . . . . 32 grammes.

Extrait de belladone. . . . . 25 centigrammes.

Cette pommade était appliquée autour de l'anus. Je m'en suis servi aussi, chez une seule malade, pour combattre des douleurs de nature nerveuse ayant leur siége aux jambes et aux malléoles. Elle m'a paru utile dans l'un et l'autre cas.

Par quels moyens combattre cette période avancée de la maladie durant laquelle le pouls radial faiblit, les extrémités se refroidissent, la voix se casse, la face devient cadavéreuse, etc? Cette période avait tant d'analogie avec la période algide du choléra asiatique, qu'à part la cyanose, qui dans quelques cas a été observée, et la nature des selles, je n'y voyais aucune différence. J'ai tenté alors, comme je l'avais fait tant de fois dans le choléra, de provoquer la réaction démontrée si puissante dans cette dernière et si grave période de l'affection cholérique. Les bains chauds et rubéfiants, les sinapismes, les vésicatoires, les frictions sèches ou pratiquées à l'aide d'un liquide stimulant, les bains froids, tels sont les principaux moyens usités en pareil cas. Bien que très-utiles pour provoquer une réaction énergique, les bains froids, si vantés aujourd'hui par une médecine qui est encore à son berceau (l'hydrothérapie), n'ont pas été mis en usage. J'ai été retenu par la crainte de ne pas obtenir cette réaction si salutaire chez des sujets débilités par des évacuations nombreuses et long-temps continuées, et d'accroître alors, au lieu de la détruire, la congestion intérieure (1). Les malades

(1) J'ai lu quelque part qu'un enfant âgé de deux ou trois ans, doué d'une faible constitution, succomba dans un bain froid qui avait été con-

ont d'ailleurs pour les bains froids une répugnance difficile à vaincre, et si l'emploi de ce moyen énergique n'était pas suivi d'un résultat favorable, le médecin compromettrait beaucoup sa réputation.

Les frictions sèches ou pratiquées à l'aide d'un liquide excitant ne m'ont pas semblé fort utiles pour procurer l'effet dont je parle. J'en dirai autant des sinapismes qui n'ont guère produit que de la douleur et de la fièvre. Les malades redoutent singulièrement l'emploi de ce moyen, qu'ils envisagent presque tous comme le dernier remède.

Dans quelques cas j'ai eu recours à l'application d'un large vésicatoire sur le ventre. Je ne suis pas encore bien fixé sur l'opportunité et l'efficacité de ce révulsif dans cette période avancée de la maladie, l'ayant employé un trop petit nombre de fois. Mais je dois avouer qu'il ne m'a pas été d'un grand secours, quand il m'est arrivé d'y recourir.

Il m'est arrivé aussi de faire placer mes malades dans des bains chauds et rendus plus excitants par du sel commun et de la potasse. A la sortie de ces bains, on les emmaillottait dans une couverture de laine, après avoir élevé leurs têtes sur des oreillers en crin, et avoir mis une boule d'eau chaude à leurs pieds. Chez quelques-uns j'ai observé de la céphalalgie, de la rougeur à la face, de l'accélération du pouls, de la sueur. Chez le plus grand nombre je n'ai rien obtenu; de tous les malades que j'ai traités, parvenus à cette période si grave de la dysenterie, aucun n'a guéri. Un tel aveu est triste, douloureux; mais

seillé par un médecin, dans la vue de le fortifier. A l'autopsie, on trouva tous les viscères, surtout ceux de la poitrine et du ventre, remarquablement congestionnés; mais il n'y avait ni rupture, ni épanchement, ni lésion organique quelconque qui pût expliquer la mort; peut-être la durée du bain avait-elle été trop prolongée? C'est ce que l'auteur a omis de rapporter.

il est l'expression de la vérité, et je n'ai pas pour habitude d'affirmer ce qui n'est pas.

Je n'ai qu'une observation favorable à l'usage des astringents dans le traitement de la dysenterie. Celui qui en fait le sujet est un jeune enfant de deux ans et demi atteint, depuis plus d'un mois, de l'affection régnante. Une décoction de quatre grammes de racine de simarouba, mêlée à un demi-litre d'eau de riz sucrée, a supprimé sa dysenterie d'une manière extraordinairement rapide. Cette disparition presque subite du flux dysentérique ne fut suivie d'aucun résultat fâcheux. L'enfant jouit, depuis cette époque, de la santé la plus florissante.

Dans quelques cas j'ai employé les pilules suivantes :

Extrait thébaïque . . . . 10 centigrammes.

Sucre de Saturne . . . . 30 centigrammes.

F. S. A. Six pilules dont une était administrée le matin et le soir. Ces pilules, vantées par M. Levrat-Perroton dans le traitement de l'affection qui m'occupe, ne m'ont point paru avoir l'efficacité que ce médecin leur accorde; mais je les ai employées un trop petit nombre de fois pour être bien fixé sur leur utilité.

Certaines gens, atteints de dysenterie, se sont guéris, m'ont-ils dit, en prenant une forte décoction de feuilles de plantain (*plantago major*).

Une femme s'est guérie de la même affection, dans l'espace de deux jours, en buvant une grande quantité d'eau froide (1).

(1) Bon nombre de villageois, atteints de dysenterie, se sont guéris en faisant diète et en buvant de l'eau de riz. J'en connais quelques-uns qui ont continué à boire et à manger comme de coutume, se livrant même à leurs travaux ordinaires. Ils ont guéri comme les premiers. Cependant la plupart de ceux qui n'ont pas reçu les secours de la médecine, avaient senti la nécessité de retrancher quelque chose de leurs aliments. Ils avouaient même qu'ils se trouvaient mieux quand ils ne mangeaient pas.

Plusieurs personnes m'ont déclaré qu'elles devaient leur guérison à l'usage du vin chaud auquel elles avaient ajouté quelquefois de la cannelle. Dans un seul cas, sur la fin d'une dysenterie aigüe, rebelle à tous les moyens rationnels, j'ai vu administrer des tiers de lavement avec le quinquina rouge. Ce remède ne m'a pas semblé exercer la plus légère influence.

Un médicament, importé de l'Amérique du sud, a été récemment introduit dans la matière médicale : c'est le monésia tant préconisé par le docteur Adrien, médecin à Crécy (Seine-et-Marne). Ce médicament lui a réussi dans la dysenterie au-delà dc toute espérance. Je ne l'ai employé que chez quatre malades, et je dois à la vérité de déclarer que non seulement il ne m'a pas semblé utile, mais qu'il a été nuisible. Ainsi, chez l'un, le flux dysentérique s'est accru au point que le lendemain il me demanda si j'avais eu l'intention de le purger. Chez le second, les selles ont été moins fréquentes, mais la langne est devenue plus sèche, des coliques se déclarèrent d'une manière assez vive pour m'obliger à en cesser l'usage. Chez les deux autres, le médicament n'a produit aucun effet. La dose à laquelle il a été administré a varié de dix à douze pilules par jour, de chacune cinq centigrammes. Dans un seul cas, je l'ai donné en sirop.

Si l'abstinence des aliments paraît nécessaire dans un grand nombre d'affections, c'est particulièrement dans celle qui m'occupe. Les médecins qui, à des époques plus ou moins éloignées, ont observé la dysenterie épidémique, sont unanimes à cet égard. Tous préconisent la diète dans la période d'acuité de la maladie. L'expérience m'a prouvé en effet, qu'au lieu de réparer les forces, comme le croit le vulgaire, son ennemi irréconciliable, l'usage des aliments produisait un effet tout opposé. *Impura corpora quò magis*

nutriveris, eò magis lædes, a dit Hippocrate. Ce travail de la digestion active la circulation dans les organes qui en sont le siége, et une inflammation plus vive en est la suite. Mais, dans cette période grave et avancée de l'affection dysentérique où le malade, malgré tous les moyens rationnels, s'épuise de plus en plus, doit-on accorder des aliments? L'expérience, dans ce cas, ne m'a point non plus démontré leur utilité. J'ai toujours vu, au contraire, que leur assimilation n'avait pas lieu, qu'ils étaient rendus à peu près tels qu'ils avaient été ingérés, et que, loin de s'améliorer, la situation de mes malades devenait plus fâcheuse.

La convalescence, ce passage intermédiaire de la maladie qui a cessé à la santé qui n'existe pas encore, mérite, de la part du médecin, une attention d'autant plus sérieuse, qu'elle fixe moins celle du malade et des personnes qui l'entourent. Nous avons signalé ses phénomènes précurseurs, signalons maintenant ceux qui la caractérisent.

La physionomie du convalescent porte, pendant assez long-temps, l'empreinte de l'affection dysentérique, pour peu qu'elle ait été grave. La face reste pâle, les pommettes saillantes, les joues creuses, le nez effilé, les yeux caves, entourés d'un cercle bleuâtre, la voix faible. Tous les convalescents conservent une assez grande sensibilité au froid extérieur, soit à raison du séjour prolongé dans un lit chaud, soit parce que la chaleur est diminuée en eux. La faiblesse surtout est le symptôme dominant qu'ils accusent. Quelques-uns rendent encore, à de longs intervalles, du sang, des pseudo-membranes, au milieu d'excréments assez consistants. Leur appétit reparaît très-violent parfois, et s'il vient à être satisfait, le flux dysentérique se reproduit.

Pendant long-temps l'application de l'esprit est difficile et détermine, chez quelques personnes, de la céphalalgie.

La durée de la convalescence est variable comme celle de la maladie elle-même. Rapide chez les jeunes gens doués d'une bonne constitution, et chez lesquelles la dysenterie a eu une intensité modérée, elle est longue au contraire chez les vieillards et chez les adultes qui ont été gravement atteints.

Des écarts de régime ont occasionné des rechutes fréquentes, chez les enfants principalement, peu dociles aux conseils qui avaient pour objet de régler la quantité et le choix de leurs aliments.

Quelques rechutes m'ont paru aussi occasionnées par les rapports avec les malades, par le séjour trop prolongé dans les appartements qu'ils habitaient, appartements qui ont agi évidemment sur un grand nombre de personnes comme des foyers d'infection. Telles ont été les causes de la plupart des rechutes que j'ai observées. Dans d'autres cas, il m'a été impossible de les rapporter à des causes appréciables.

On comprend donc que j'ai dû recommander aux convalescents de se soustraire à l'influence fâcheuse des causes que je viens de signaler. Mais il ne m'a pas toujours été possible d'obtenir le changement de séjour ; car, chez le malheureux, quelquefois une pièce unique sert de dortoir et de réfectoire à toute une famille. Dans des cas aussi défavorables, je redoublais de précautions, et j'insistais plus fortement encore sur la nécessité de renouveler l'air des appartements, et de neutraliser, par le dégagement du chlore, les miasmes délétères qui ne pouvaient que propager ou entretenir l'épidémie.

Les aliments que je prescrivais le plus ordinairement étaient d'abord les bouillons de grenouilles, de volaille, de veau, soit seuls, soit rendus plus nutritifs par la fécule, la semoule, le vermicelle, le riz ; les œufs frais,

les œufs au bain-marie, les panades, le laitage, leur étaient aussi recommandés.

Les repas devaient être fréquents et peu copieux.

A mesure que la convalescence faisait des progrès, ces aliments devenaient plus abondants et plus nourrissants. Les viandes blanches d'abord, puis les bouillons préparés avec les viandes noires, et ces viandes elles-mêmes, composaient leur nourriture.

Un peu de vin généreux, coupé avec de l'eau, était accordé au moment des repas.

Quant aux fruits bien mûrs, je n'en ai pas sévèrement interdit l'usage, me rappelant que Tissot, qui a observé la dysenterie épidémique, les recommandait avec soin à ses malades; seulement je prescrivais, en tout, la plus grande sobriété. La précaution d'éviter le froid et l'humidité qui, dans certaines épidémies dysentériques, ont paru l'unique cause déterminante, n'a pas dû non plus échapper à mes recommandations.

ÉTAT GÉNÉRAL

DES AMÉLIORATIONS

EXÉCUTÉES

DANS LES FORÊTS DOMANIALES ET COMMUNALES

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

Tant par les entrepreneurs à prix d'argent et par les adjudicataires de coupes de bois, que par les concessionnaires et par les gardes, depuis le 1er janvier 1843 jusqu'au 1er janvier 1844,

DRESSÉ

Par M. MUNSCHINA,

CONSERVATEUR DES FORÊTS,

MEMBRE TITULAIRE.

INSPECTIONS.	TERRAINS REPEUPLÉS PAR entreprises à prix d'argent et par les adjudicataires de coupes		les concessionnaires de terrains		les gardes.		TOTAUX.		TERRAINS CONCÉDÉS A TEMPS, DANS L'ANNÉE.		PLANTATIONS non évaluées en hectare — Nombre de plants employés par les entrepreneurs et adjudicataires de coupes.	gardes.
FORÊTS												
	hect.	ar.	h.	a.	h.	a.	h.	a.	h.	a.		
Épinal	44	65	»		6	00	50	65	»		7,500	»
Mirecourt ..	»		»		3	85	3	85	»		»	»
Remiremont.	11	50	21	75	6	04	39	29	»		488,800	178,00
Neufchâteau.	»		»		»		»		»		17,040	5,30
Saint-Dié...	14	00	»		3	03	17	03	»		85,000	39,60
Totaux..	70	15	21	75	18	92	110	82	»		598,340	222,90
FORÊTS												
Épinal	19	90	»		10	92	30	82	1	00	213,950	»
Mirecourt ..	15	68	»		»		15	68	»		156,000	9,00
Remiremont.	110	89	35	25	»		146	14	»		84,500	»
Neufchâteau.	9	17	»		3	89	13	06	6	60	217,943	70,91
Saint-Dié...	62	74	23	41	3	00	89	15	«		330,780	1,60
Totaux..	218	38	58	66	17	81	294	85	7	60	1,003,173	81,51
RÉCAPI												
FORÊTS domaniales..	70	15	21	75	18	92	110	82	»		598,340	222,90
communales.	218	38	58	66	17	81	294	85	7	60	1,003,173	81,51
Totaux..	288	53	80	41	36	73	405	67	7	60	1,601,513	304,41

SEMIS ...n évalués en hectares. — ...bre de kilog. ou d'hectol. de semences employées				MÈTRES DE FOSSÉS faits à neufs ou réparés par les			RECEPAGE PAR LES		CHEMINS ou ROUTES faits à neuf ou réparés. — Longueur en mètres.
par les ...trepreneurs et ...judicataires ...e coupes.		par les gardes.		entre-preneurs.	adju-dicataires de coupes.	conces-sionnaires de terrains.	entre-preneurs et adju-dicataires de coupes.	gardes.	
...OMANIALES.									
...ilog.	hect.	k.	h.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.
520	»	»	»	11,858	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,364
»	»	»	»	»	»	»	»	»	12,673
»	»	»	3	1,893	»	»	»	»	»
»	»	»	»	5,932	»	2,856	15	»	3,408
520	»	»	3	19,683	»	2,856	15	»	17,445
...OMMUNALES.									
»	»	»	»	63,507	11,196	»	»	»	350
»	20	»	»	32,199	8,157	»	»	»	»
135	»	»	»	22,186	»	»	»	»	3,814
»	25	»	13	39,280	11,969	»	»	»	580
526	50	»	38	15,751	1,892	4,288	»	1,620	»
661	95	»	51	172,923	33,214	4,288	»	1,620	4,744
...ULATION.									
520	»	»	3	19,683	»	2,856	15	»	17,445
661	95	»	51	172,923	33,214	4,288	»	1,620	4,744
181	95	»	54	192,606	33,214	7,144	15	1,620	22,189

RELI

des améliorations exécutées en **1843** *par*

INSPECTIONS.	NATURE ET QUANTITÉ DES DIVERS PRODUITS FORESTIERS DÉLIVRÉS.					NOMBRE DE JOURNÉES		
	Bottes d'herbes de 50 kilogr.	Bottes de genêts de 50 kil.	Bottes de bruyère ou mousse de 50 kilogr.	Stères de souches.	Nombre de journées accordées pour ramasser de la faîne.	dues.	em-ployées.	restai à em-ploye
								FORÊTS
Épinal......	43,392	605	24,565	3,617	4,094	12,569	7,653	4,94
Mirecourt...	13,575	»	1,302	589	12,044	6,885	5,052	1,83
Remiremont.	111,226	2,231	17,665	4,915	2,357	17,843	15,680	2,16
Neufchâteau.	1,647	»	»	2,184	»	4,977	2,762	2,21
Saint-Dié...	145,451	50	25,810	11,164	1,297	13,433	9,968	3,66
Totaux..	315,291	2,886	69,342	22,469	19,792	55,507	41,115	14,79
								FORÊTS
Épinal......	35,988	425	2,500	1,610	2,512	6,800	5,315	1,48
Mirecourt...	10,067	665	288	2,469	11,187	6,888	4,446	2,44
Remiremont.	73,032	450	52,980	2,693	1,528	10,854	6,393	4,46
Neufchâteau.	32,933	»	»	4,020	»	10,553	9,744	80
Saint-Dié...	44,475	»	1,650	9,825	5,100	8,442	8,846	2,26
Totaux..	196,495	1,540	57,418	20,617	20,327	43,537	34,744	11,46
								RÉCAPI
FORÊTS domaniales..	315,291	2,886	69,342	22,469	19,792	55,707	41,115	14,79
communales.	196,495	1,540	57,418	20,617	20,327	43,537	34,744	11,46
Totaux gén.	511,786	4,426	126,760	43,086	40,119	99,244	75,859	26,25

ÉRAL

ssionnaires de menus produits forestiers.

antité de aîne vrée. — itres.	NATURE DES TRAVAUX FAITS AU MOYEN DES JOURNÉES EMPLOYÉES.					
	Nombre d'ares de coupes à repeupler préparés pour recevoir la semence.	Nombre d'ares vides préparés pour recevoir la semence.	Quantité de litres de faîne semée.	Nombre de plants repiqués.	Nombre de mètres de rigoles d'assainissement exécutés ou fossés réparés.	Nombre de mètres de routes réparés ou faits à neuf.
OMANIALES.						
17,253	109 76	60 70	17,783	137,342	12,801	5,645
2,388	23 85	» »	5,280	165,700	4,244	1,800
12,112	8 50	111 »	14,396	2,507,192	16,916	2,240
500	» »	15 74	2,520	38,400	769	1,419
558	42 40	74 41	1,476	600,820	3,719	14,226
32,811	184 51	261 85	41,455	3,449,454	38,449	25,330
OMMUNALES.						
10,178	20 64	61 73	10,222	48,650	6,916	320
2,311	» »	34 58	2,829	312,250	7,637	102
2,810	32 74	67 45	2,062	1,358,955	2,973	3,236
19,022	14 68	47 85	19,696	485,005	6,801	2,095
1,120	53 50	105 88	2,120	387,150	3,867	1,740
35,441	121 56	317 49	36,929	2,592,010	28,194	7,493
ULATION.						
32,811	184 51	261 85	41,455	3,449,454	38,449	25,330
35,441	121 56	317 49	36,929	2,592,010	28,194	7,493
68,252	306 07	579 34	78,384	6,041,464	66,643	32,823

RAPPORT

SUR LE TRAVAIL DE M. MONNIER,

RELATIF

A LA STATISTIQUE AGRICOLE

DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE,

PAR M. CLAUDEL,

MEMBRE TITULAIRE.

MESSIEURS,

Lors de sa dernière réunion, et en mon absence, votre commission d'agriculture m'a renvoyé, pour l'examiner et vous en rendre compte, l'essai de statistique agricole contenu dans un rapport fait par M. Monnier, secrétaire adjoint de la société centrale d'agriculture de Nancy. J'avoue, Messieurs, que si j'eusse été présent au moment où cette détermination a été prise, j'aurais renvoyé à plus capable que moi le soin de vous faire ce rapport; mais comptant sur votre indulgence et ne voulant point laisser suspecter mon zèle, je me suis décidé à exécuter, sans appel, la délibération de mes collègues.

Le travail de M. Monnier est le tableau fait, avec ordre et précision, de la situation agricole de son département, et sauf quelques observations que j'aurai l'honneur de vous soumettre tout-à-l'heure, j'approuve d'autant mieux cet essai de statistique qu'il me semble basé sur des documents recueillis par la société centrale elle-même; je dis elle-même, Messieurs, car je suis convaincu que la statistique agricole n'approchera de la vérité et de l'exactitude, qu'autant que les opérations qu'elle peut nécessiter seront entreprises et exécutées par les sociétés d'agriculture ; elles seules, croyez-le bien, ne seront jamais trompées dans leurs investigations, et devant elles, le cultivateur ne craindra jamais de produire sa *véritable et entière* situation agricole. Vous étiez vous-mêmes, Messieurs, dominés par cette pensée quand vous avez nommé une commission permanente, chargée de veiller à la confection de notre statistique vosgienne.

M. Monnier, après avoir fait connaître l'état de la température, la constitution géologique, les points le plus et le moins élevés au-dessus du niveau de la mer, les cours d'eaux, les étangs et marais, après avoir indiqué par quelques considérations pleines de justesse, les avantages immenses que doivent et peuvent produire les irrigations bien dirigées, présente le tableau de la population et du sol dont dispose l'agriculture de son département. Il traite ensuite des produits accessoires des forêts ; il désirerait particulièrement que les mousses et feuilles sèches fussent utilisées, et que les porcs pussent toujours parcourir les forêts au moment de la glandée. On ne peut, Messieurs, qu'approuver les réflexions de M. Monnier à cet égard, et ses vœux doivent être appuyés, car c'est bien mériter de l'agriculture que de chercher à augmenter ses moyens d'alimentation et ses engrais, qui lui sont si

nécessaires et si précieux, surtout quand ceux-ci ne coûtent pour ainsi dire rien.

Sur la question de défrichement, question bien grave, M. Monnier ne pense pas que le déboisement *dans la Meurthe* ait eu une grande influence sur les prix du marché; il prétend trouver ailleurs les causes du renchérissement, et parmi ces causes il cite,

1° L'exhaussement général de toutes les denrées ou pour mieux dire l'abaissement de la valeur de l'argent;

2° L'exportation toujours croissante;

3° L'augmentation de la population et de l'aisance générale, qui a donné plus de développement à la consommation industrielle, puis la création de nombreuses usines;

4° Enfin le manque de voies de communication : il ajoute qu'au premier aspect, s'il paraît fâcheux de diminuer le sol forestier, il devient cependant indispensable de donner à une population croissante des champs plus nombreux; et au nom de l'intérêt général, il exprime le vœu de voir reboiser les terrains de peu de valeur, et de livrer à la charrue les forêts offrant des terres susceptibles d'une bonne culture. Cet honorable collégue ne craint pas d'ajouter qu'il faudra nécessairement défricher de nouveau pour satisfaire aux besoins de la population; il considère encore les défrichements sous un autre point de vue, c'est de laisser à la culture des terrains non morcelés, regardant le morcellement comme une des causes qui s'opposent aux grandes améliorations agricoles; M. Monnier désirerait même que nos législateurs prissent des mesures pour entraver un trop grand morcellement.

J'approuve, Messieurs, quelques-unes des pensées de notre collégue sur les effets des défrichements, mais je ne puis donner mon approbation à tout ce qu'il a dit à ce sujet; voici pourquoi, et d'abord je signalerai une omission

qui me semble grave ; M. Monnier ne parle point de l'influence des défrichements sur les cours d'eau ; cependant on croit savoir que les forêts sont, sinon les créatrices mais bien les conservatrices de la plupart des sources qui forment nos ruisseaux et rivières ; sous ce point de vue cette puissance condensatrice doit donc être attaquée avec la plus grande circonspection ; j'ajouterai, pour répondre à une autre pensée de notre collègue, que si les terrains non boisés et actuellement improductifs étaient bien cultivés (et ils le seraient si l'on encourageait convenablement l'agriculture), de long-temps la nécessité de défricher encore ne se ferait point sentir. Enfin, Messieurs, quant à ses réflexions sur le morcellement, je ne puis les accueillir entièrement, car si d'un côté, les grandes masses de terre rendent les cultures plus faciles et paraissent plus avantageuses, d'un autre côté, je vois dans le morcellement des causes si puissantes de prospérité et de *moralité* générale, que je regarderais comme un jour malheureux celui que le législateur emploierait à modifier nos lois actuelles sur la transmission de la propriété. Eh ! Messieurs, du temps de nos pères, la grande propriété existait : que l'on me montre, que l'on me signale donc les prodiges que l'agriculture faisait à cette époque ? Ces prodiges, je les signalerai, moi : les principaux consistaient à laisser incultes les 3/4 de nos champs ; puis ils offraient et présentaient le tableau hideux d'une population peu nombreuse, abrutie par l'espèce de servage qui pesait sur elle. Demander le rétablissement de la grande propriété, ce serait donc à mon avis nous conduire à l'abrogation de nos admirables lois sur les successions, ce serait tendre à détruire, bien involontairement sans doute, la *première* cause de l'aisance actuelle de la classe la plus nombreuse de la société, et

surtout la principale cause de la moralité publique ; je dis la principale cause, car placer d'un côté les grands propriétaires, c'est vous montrer de l'autre le reste de la population agricole réduite à l'état de domesticité ; hé bien ! pour moi, la domesticité est la sœur de l'ancien servage, qui entraînait à sa suite l'abrutissement dont j'ai déjà parlé.

On me répondra peut-être que l'Angleterre se trouvant dans une situation analogue à celle que M. Monnier paraît appeler de ses vœux, fait cependant des merveilles en agriculture ; je dirai, moi, que ces merveilles ne sont obtenues qu'aux dépens de la moralité publique et du bonheur d'une nation, qui tôt ou tard brisera les liens qui la retiennent aujourd'hui sous le joug d'une aristocratie imprévoyante ; et soyez certains, Messieurs, que ces moments seraient proches, si l'immense commerce de ce pays, si ses nombreuses fabriques, si sa marine colossale n'appelaient point à leur aide la plus grande partie de la population. Voyez, Messieurs, au surplus, les prodiges que la division de la propriété a opérés chez nous ; les faits parlent, je crois, assez haut pour que je n'insiste pas : 33 millions d'habitants à côté de l'ancienne population, l'aisance générale à la place de l'ancienne et hideuse misère ; aisance provenant du travail ardent et continuel de la famille, qui recueillant *librement, pour elle-même, sur son propre bien*, trouve une nouvelle ardeur dans l'augmentation de son petit patrimoine garanti par des lois équitables, protectrices ; puis comme découlant de tout cela, l'esprit d'ordre, le besoin de la paix et l'attachement à la patrie. Les limites que ne doit point franchir un rapport ne me permettent pas d'aller plus loin sur cette question, qui ailleurs pourrait être traitée avec plus de développement. Mais je

pense vous en avoir assez dit pour vous démontrer que la division de la propriété sera toujours la principale cause de la prospérité et de la moralité publiques.

Maintenant vient la question de la vaine pâture dont M. Monnier réclame la suppression sans réserve; la majorité de votre commission approuve toutes les considérations qu'il a fait valoir à l'appui de ses opinions. Tout ce que dit ensuite M. Monnier sur les assolements, les instruments aratoires, le bétail, les fourrages, les céréales d'hiver et de printemps, les plantes légumineuses ou cultures sarclées, et les industries liées à une bonne exploitation agricole, mérite une entière approbation.

Je terminerai, Messieurs, en formant le vœu de voir notre Société faire, sur la statistique agricole de notre département, un essai semblable à celui que notre collégue a présenté à la société centrale d'agriculture de Nancy.

ÉPIZOOTIES. — *CLAVEAU.*

RAPPORT

A M. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

PAR M. MATHIEU,

SECRETAIRE ADJOINT.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à votre lettre du 15 courant, par laquelle vous m'annonciez qu'une maladie épizootique, présentant tous les caractères du *claveau*, s'étant déclarée sur la race ovine des communes de Monthureux-le-Sec, Dombrot et autres, j'eusse à me transporter dans ces localités pour reconnaître la nature de l'affection, prescrire le traitement qu'elle exige et arrêter avec l'autorité locale les moyens d'en empêcher la propagation, je me suis mis en devoir de répondre à cette importante mission.

Sorti d'Épinal le 17, je crus convenable de passer d'abord à Mirecourt afin d'avertir mon confrère, M. Georgé, du fléau qui frappait plusieurs communes de son arrondis-

sement et de l'engager à vouloir bien m'accompagner dans ma course, qui probablement devrait être longue et pénible. Mon ami souscrivit tout de suite à mon invitation, et ce fut de concert et continuellement dirigés par les mêmes vues, que nous procédâmes à notre grave et délicate opération.

Il n'est que trop vrai, Monsieur le Préfet, que le claveau sévit avec plus ou moins d'intensité sur les bêtes à laine de plusieurs communes de l'arrondissement de Mirecourt. Les localités que jusqu'alors l'épizootie a parcourues sont celles de Saint-Baslemont, de Provenchères, de Lignéville et de Dombrot. Les villages qui leur sont limitrophes craignent pour la santé de leurs troupeaux, et c'est précisément à une alarme pareille, exprimée par M. Mersey fils, cultivateur éclairé à Monthureux-le-Sec et propriétaire d'un superbe troupeau, que l'administration supérieure doit d'avoir été avertie de l'existence de la maladie; aucune plainte n'ayant été élevée à ce sujet de la part des maires, malgré les pertes éprouvées et la propagation de la contagion.

Le claveau étant une des maladies de la bête ovine qui a été le plus savamment étudiée, je me tairai sur sa description; je rappellerai cependant que cette affection est au mouton ce que la *variole* est à l'homme, mais que différemment de la petite vérole, malgré de nombreuses tentatives, elle n'a pas trouvé de préservatif dans la *vaccine*. Cette maladie a donc sa fièvre d'invasion, des pustules, leur suppuration, leur desquammation. Comme la variole, elle laisse de profondes cicatrices dans l'épaisseur du derme atteint, principalement à la face, aux ars, aux flancs; comme elle, lorsque l'éruption est confluente, elle est presque mortelle ou détermine l'aveuglement; comme elle encore, elle n'est susceptible d'attaquer le même individu qu'une fois. Ce sont tous ces rapprochements qui avaient fait

espérer aux premiers expérimentateurs que la *vaccination* serait probablement un moyen de détruire dans la bête qui la subirait, toute disposition à la clavelée. Cet espoir ayant été déçu, on a dû, dans le but d'atténuer les terribles effets d'une maladie aussi éminemment contagieuse, et dont le cours laissé libre ne disparaissait d'un troupeau qu'après une durée de trois mois (trois lunes), on a dû, dis-je, chercher un procédé à l'aide duquel on devait imprimer à l'affection une marche régulière, prompte et bénigne. C'est alors que les vétérinaires ont résolu, à l'instar des médecins avant la découverte de Jenner, d'*inoculer* la maladie même, et les bons effets de cette judicieuse pratique ont prouvé que ce n'était pas sans de puissantes raisons qu'il convenait de recourir au plus tôt, dans une épizootie claveleuse, à cette salutaire opération.

Le claveau est fort rare dans les Vosges, et dans une pratique de près de trente années, c'est pour la seconde fois que je l'observe. D'après mes renseignements, il est hors de doute que, pour le fait actuel, le mal n'a pas pris naissance dans le pays, mais qu'il y a été introduit par quelques animaux *contagiés* qu'un boucher de Darney avait vendus en août et septembre dernier à M. De Finance, de Lignéville. Cette commune, qui possédait 400 bêtes, en a perdu plus d'un huitième, aucun agneau de l'année n'a échappé. De Lignéville, la maladie gagna les troupeaux voisins et y fit d'aussi tristes ravages. Il est grandement à déplorer que, dans l'origine, les autorités locales, ignorant absolument l'éruption d'une épizootie, aient négligé de communiquer à l'administration préfectorale les cas de mort qui se présentaient journellement sur le mouton. Et cependant l'application de remèdes propices, et surtout l'observance sévère du *cantonnement*, pouvaient seuls tempérer la violence de la maladie et arrêter le cours de la contagion.

La nature de l'affection reconnue, voici les instructions que nous avons laissées dans toutes les communes intéressées et que nous avons prises de concert avec les autorités locales.

Mairie de......

La maladie qui attaque en ce moment les bêtes à laine de la commune de...... étant le *claveau*, affection très-contagieuse, l'autorité locale, de concert avec les vétérinaires délégués par l'administration supérieure pour reconnaître la nature du mal et aviser à son extinction, ont arrêté les dispositions suivantes :

1° Le troupeau commun, ainsi que les bêtes à laine qui n'en feraient pas partie sont déclarés atteints ou suspects du claveau, maladie contagieuse, et comme tels soumis *à un cantonnement ;*

2° Les propriétaires des animaux qui viendront à tomber malades ou à succomber devront en avertir sur-le-champ l'autorité ;

3° Toute bête morte sera enfouie, peau tailladée et toison perdue, dans des fosses de 3 mètres au moins de profondeur et éloignées de 200 mètres environ de toute habitation ;

4° Le cantonnement sera provisoirement de 40 jours, pendant lesquels aucun animal ne pourra être distrait sous quelque prétexte que ce soit. Le pâturage ne pourra non plus s'étendre hors du territoire de la commune ;

5° A l'invasion à peu près certaine de la maladie dans une localité, les propriétaires sont invités à faire inoculer sur-le-champ le claveau à leurs moutons, afin de le rendre benin et de hâter sa marche. L'inoculation se bornera à 2 ou 3 piqûres faites près des ars, et la lancette sera chargée de virus pris sur des boutons qui l'offriront *sereux* et non en pus ;

6° Les soins à donner aux animaux malades seront des plus simples; ils se borneront à la diète, à l'administration de fourrages de choix, à des boissons tièdes, farineuses, salées, à des soupes, au renouvellement de l'air des bergeries, à des fumigations de chlore, à une litière sèche et abondante, enfin à la plus sévère propreté;

7° Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus encourra les peines portées par la loi contre les délits en matière de maladies épizootiques et contagieuses;

8° Le sequestre apposé sur le troupeau n'empêchera pas le *trait* de courir, attendu que le berger est chargé de soigner les bêtes à laine à domicile. Fait à... Le maire... Les vétérinaires délégués.

De toutes les communes infectées, il n'y a que celle de Provenchères où le claveau se soit montré benin; dans les autres il a été généralement confluent, meurtrier, ou a occasionné de longues convalescences, des escarres, d'où des cicatrices à la peau larges et profondes, la cécité, la chute de la laine. Les moutons ont le moins souffert, beaucoup de mères ont avorté et pas un des agneaux venus à terme comme de tous ceux agés de moins de six semaines n'a pu être sauvé.

Dans une mission telle que celle d'aller reconnaître une épizootie du type le plus contagieux, de minutieuses précautions doivent être prises par les explorateurs, s'ils ne veulent exciter le reproche qui pourrait parfois leur être justement appliqué, que leur visite a favorisé la propagation du mal. Nous avions prévu ce que, dans certaines circonstances, cette observation aurait de fondé; aussi est-ce après avoir recueilli tous les renseignements possibles sur les lieux où le claveau existait rarement, que nous avons commencé notre inspection dans les bergeries saines pour la finir dans celles infectées.

Quoique la bête à laine, considérée isolement, soit ordinairement d'une mince valeur, il n'en est pas moins vrai, Monsieur le Préfet, que la perte renouvelée de plusieurs animaux, ne laisse pas que d'être critique. C'est précisément le cas qui se présente pour l'épizootie actuelle, et d'autant plus que les possesseurs des animaux morts sont de malheureux fermiers, qui, la plupart, ont encore l'animal en cheptel. Parler de leur pénible situation, c'est être assuré que votre bienveillance leur viendra en aide.

J'ai également, Monsieur le Préfet, à vous dire l'actif et intelligent concours que j'ai rencontré dans mon confrère et digne ami le vétérinaire de l'arrondissement de Mirecourt. Je lui en ai témoigné ma sincère reconnaissance; mais l'administration ne remplirait-elle pas un acte de bonne justice et de puissant encouragement en manifestant à son tour sa vive satisfaction à M. Georgé?

Je souhaite ardemment, Monsieur le Préfet, que les dispositions arrêtées méritent votre entière approbation et qu'elles soient bientôt suivies du plus grand succès. J'aurai soin de vous tenir au courant de leur résultat.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MATHIEU.

CROQUIS FAITS EN COURANT,

PAR M. MANSION,

MEMBRE TITULAIRE.

Il est bien froid et bien triste l'hiver des contrées de l'est de la France, au milieu des montagnes ou dans la plaine, lorsque le vent a chassé pendant tout le jour une pluie mêlée de givre et de verglas, et que, depuis le matin, les pieds dans la neige ou dans des flaques d'eau, marchant sous la calotte opaque d'un ciel gris, les vêtements imprégnés d'une humidité pénétrante, le pauvre voyageur, fatigué, transi, grelotant, arrive le soir, dans une auberge où il n'est point attendu, et où il ne trouve, dans une chambre nue, qu'un mauvais lit que son corps privé d'aliments réparateurs ne réchauffera qu'avec peine.

Ce n'est ni la taverne flamande avec ses allures pittoresques, son confortable et son mouvement, ni même le cabaret illustré par Lantara et les chansons de Maître-Adam : il n'y a point de tableau pour Téniers, pour Rembrant ou pour Vanderbruk; nulle chaleur dans les pâles reflets du feu; point d'ombres noires et point de visages brillamment éclairés; point de rouge ni de vert; point de jaune ni de bleu foncé dans les vêtements des servantes et des buveurs; le bistre et le bitume ne dominent point avec leur transpa-

rence dorée sur des murs revêtus d'un bois vernis par le temps ; mais la veste grise, le bourgeron blanc et la blouse informe, qui a remplacé le costume national des anciennes provinces, confondent leur uniformité avec les tons monotones et blafards d'une salle blanchie à la chaux, sans harmonie et sans couleur.

Si, dans l'âtre, au-dessus du foyer presque éteint, se trouve accrochée une lampe en fer, au lumignon enfumé, nauséabond et sans clarté, c'est qu'il y a deux ou trois buveurs traînards, ou des ouvriers que la fatigue absorbe et qui dorment à moitié dans une atmosphère viciée par l'odeur concentrée d'un tabac détestable, et par les émanations délétères des haleines avinées.

Des ondulations formées par la poussière sont les seuls ornements des murailles mal crépies ; et si, par hasard, quelque ton chaud frappe la vue, c'est le vert noirâtre que recouvre un duvet cotonneux, végétation parasite, engendrée par l'humidité qui suinte et répand une odeur de moisissure, une vapeur de marais qui rend la lumière encore plus filante et tout-à-fait sépulcrale.

Cependant, il arrive quelquefois que, sur les routes fréquentées et dans les gros bourgs, l'auberge est plus confortable : on y trouve un foyer flamboyant et de la lumière. Sur une plaque chaude et luisante, en fonte ou en fer battu, sont étalés des charbons ardents, sur lesquels mitonnent ou cuisent précipitamment, selon leur nature, des aliments pour le souper des voyageurs, puis il y a le *poële*, c'est-à-dire la salle où l'on se chauffe au calorique irrégulier, triste et malsain, d'un coffre en tôle qu'on nomme une *taque ;* mais quel bruit, quelle cohue, dans ces lieux où les marchands ambulants et les commis voyageurs se trouvent rassemblés, et font assaut de jurons éclatants et d'impertinence grossière !

Malheur au touriste qui se trouve obligé de rester là, tout le jour, un dimanche surtout, lorsque les environs n'offrent rien d'intéressant à visiter, ou que la pluie contraint de se tenir renfermé. Dans ces réceptacles d'hôtes incommodes,

> Pour moi, grâce au destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
> Je me sauve où je puis et comme il plaît à Dieu.

C'est bien souvent à l'écart, dans quelque coin, où j'écris sur mes genoux les souvenirs d'un temps meilleur; car, plus heureux le voyageur quand le printemps revient, quand l'air doux fait sortir du sein de la terre une végétation tendre comme les caresses de l'espérance, et que le soleil éclaire la surface verdoyante des prairies et les versants des collines qui bornent l'horizon, son cœur s'ouvre aux impressions et se sent vivre. Quelle puissance alors ont sur lui les rencontres fortuites ou prévues de ces débris de vieux châteaux, à côté desquels s'élèvent des constructions nouvelles où l'industrie travaille, et des fermes où l'agriculture triomphante et généreuse inféode à son tour, sur les ruines de la féodalité, des magasins et des greniers consacrés à des récoltes abondantes! Car c'est un fait bien digne d'intérêt, que là où la tyrannie des seigneurs avait ses tours et ses casemates, son luxe indigent, sa glèbe et sa taille, son cusage, la ferme est venue s'édifier comme centre de l'activité agricole et comme une réparation d'honneur à la terre autrefois presque toute en friche, et à la dignité de l'homme alors si indignement avilie.

La Lorraine surtout, si féconde et si laborieuse, si pittoresque et si riche, est pleine, notamment dans les Vosges, de ces résurrections de la véritable noblesse, celle de la production et du travail.

Et ses montagnes, ses cours d'eau, ses cascades, ses forêts de sapins, ses lacs, ses torrents : quelle puissance, quelle animation, quelle couleur!.. Celui qui n'a pas vu Schirmeck et la vallée de la Bruche, la Vologne, la Mortagne, Gérardmer et le Val-d'Ajol, ne peut se faire une idée des ressources et des beautés que la nature a multipliées dans ce pays. Il ne sait pas les progrès immenses que, depuis vingt-cinq ans, l'industrie et l'agriculture ont faits dans ces contrées; il n'a pas l'idée des améliorations introduites par le génie des routes, par celui des arts et par l'industrie; il ne sait pas combien la nature est belle sur ces montagnes du Donon, du Honeck, du Valtin, et des deux ballons de Servance et de Saint-Maurice.

Mais le ballon de Saint-Maurice est le rendez-vous des amateurs et des artistes, c'est le plus élevé des points culminants de la chaine des Vosges; allons-y.

ASCENSION AU BALLON.

En partant de Remiremont à deux heures de l'après-midi, on arrive à six heures du soir à Saint-Maurice. Les habitations de ce village sont construites au pied des collines, sur un bras de la Moselle qui prend sa source à quelques kilomètres au-dessus de Bussang, qui n'en est qu'à une lieue environ.

Les édifices principaux de Saint-Maurice sont : l'église pauvre et toute moderne, le presbytère nouvellement construit et quelques manufactures de tissage. L'industrie des cotons est importée depuis peu dans la montagne et menace d'envahir ce pays, comme il y a quelques années l'ont envahi les forges; puisse-t-elle ne pas aboutir comme elles

à la ruine de la plupart des fabricants ! Il y a encore dans le village de Saint-Maurice les maisons d'école.

En mai 1844, ces refuges de l'enfance sont incommodes. La maison de l'institutrice est insuffisante et malsaine. Elle contient deux tables et deux bancs vermoulus, une grande cheminée qui tient lieu de ventilateur, beaucoup d'humidité, à peine de lumière ; elle a neuf mètres au plus de superficie et reçoit en hiver plus de soixante enfants. La maison de l'instituteur est dans un état aussi déplorable. Hâtons-nous de dire que, sur les instances de M. Rougier de la Bergerie, préfet des Vosges, et par les soins de la municipalité de Saint-Maurice, aidée de l'Etat qui vient au secours de cette commune, comme il vient au secours de tant d'autres grâce à la loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire, on construit sur un des bras torrentueux de la Moselle un vaste bâtiment qui contiendra les écoles de garçons et de filles. L'instituteur ainsi que ses élèves y seront bien logés ; l'institutrice s'y dévouera comme par le passé, sans qu'on ait à redouter que, pour prix de ses longs services, elle soit dans sa vieillesse accablée par les infirmités qu'engendrent toujours les lieux humides, privés d'air et de jour. Que l'administration en soit louée, car l'institutrice est une bonne sœur de la Providence, pâle et douce personne qui instruit le mieux possible les enfants qu'elle aime tous et qui lui devront beaucoup. A mon passage à Saint-Maurice, elle était calme et résignée comme une sainte, un sourire de paix entrouvrait ses lèvres ; un sourire aussi bienveillant animait le visage de sa consœur de Bussang qui la visitait.

Bonnes sœurs de la Providence, les montagnes des Vosges n'auront jamais assez d'échos pour redire tout le bien que vous avez fait et celui que vous ferez encore !

J'ai nommé Bussang, village au sein d'une vallée et renommé par son eau minérale. Pour m'y rendre depuis Ventron, j'ai gravi péniblement la montagne du col, où l'on veut ériger un oasis d'hiver, destiné, comme un autre Saint-Bernard, à prévenir ou à réparer les malheurs qu'occasionnent les avalanches. La construction de ce petit établissement est ajournée, soit parce qu'on reconstruit à grands frais l'église de Ventron, soit parce qu'on a le projet de percer une route qui supprimera le passage du col, que la neige intercepte pendant plusieurs mois de l'année.

Charité, courage, dépêchez-vous de vous unir !

Pour vous, touristes, qui voyagez moins par ton que par amour du beau, partez de Remiremont, la coquette aujourd'hui, la sainte au temps de Romaric. Montez ensuite à Vagney, passez à Saulxures-le-Canton, ou revenez par Basse-sur-le-Rupt, Sapois, voyez Rochesson, le pays des roches; gravissez à votre droite la montagne qui mène à la Bresse, ce pays arriéré qui pendant si long-temps a gardé ses coutumes. Quand vous serez là, n'allez pas encore au Honeck; réservez-vous de gravir au sommet pendant un autre voyage, quand vous viendrez visiter le chemin du Schnüg qui devrait s'appeler la merveille Hartmamn, car ce sont les frères Hartmann qui ont fait ce chef-dœuvre, considéré long-temps comme impossible; mais revenez sur Cornimont, Ventron, Bussang : c'est ainsi que j'ai fait sur la foi des gens du pays. Vous serez bientôt à Saint-Maurice; il ne faut pas plus d'un beau jour de juin pour en finir avec ce trajet si pittoresque, et dès le lendemain vous serez au Ballon.

Je l'ai vu : on m'avait tant vanté la splendeur du lever du soleil sur cette montagne qui domine toute la chaîne

des Vosges, et du haut de laquelle la vue s'étend sur les plaines fertiles de l'Alsace et sur le Rhin qui baigne la frontière; on m'avait tant de fois répété que du sommet du Ballon, bien loin à l'horizon, j'apercevrais distinctement les Alpes, pareils à des fantômes qui semblent s'envelopper d'un épais manteau blanc et se rire de la proportion relative des monts de la Vosge, que je me reportai en idée à mes émotions d'Amérique, à mes ascensions sur ces puissantes Cordilières, qui sans doute, suivant les règles de l'analogie, représentent aux habitants de la lune et des autres planètes quelque visage aux sourcils arqués et bien noirs, aux traits bien accusés, comme à nous, nous apparaît, mais dans le vague et sans formes bien arrêtées, le visage problématique de l'astre lumineux que les anciens ont appelé Phæbé. Il me tardait de comparer les effets d'un soleil de France, se levant pur et radieux, avec les effets d'un soleil des tropiques, se levant dans l'espace avec magnificence, comme dans la mer des Caraïbes, comme dans la mer des Antilles, comme dans l'horizon qu'on voit des sommets du Zacatecas, du Popotepec et même du mont Colorado, alors que les rayons de l'astre de feu semblent sortir de l'Océan, près de la grande île de Cuba, surnommée Havana l'orgueilleuse, ou encore dans le golfe du Mexique, sur les côtes de la Floride, ou enfin du fond de la mer du Sud, sur les côtes de Panama.

Il était déjà tard quand j'arrivai à la maison d'école; j'y fus reçu par l'instituteur public, vrai citoyen de la montagne, cultivateur, chantre à l'église, greffier de la mairie et parlant au mieux le patois.

A propos de patois, c'est un vilain reste de barbarie que ce langage dont l'intelligence est radicalement interdite à toute personne qui n'est point de la contrée. De canton à

canton, de village à village, il subit des transformations qui disputent entr'elles de rudesse et de sauvagerie; c'est comme une barrière opposée à la lumière qui vient s'y briser, sans éclairer là où ses rayons la rencontrent. Le prince royal défunt, en passant à Plombières, eut bien raison de l'anathématiser et de faire des vœux pour que la suppression des idiômes locaux vînt resserrer enfin les liens de notre nationalité. Pauvre prince, noble prince! les Vosges vous doivent, comme première manifestation de ces vœux patriotiques, la fondation d'une école de français pour les femmes et les filles adultes dans la petite ville de Schirmeck, et quelles que soient les mesures qui, dans la suite, pourront être prises opportunément pour extirper les mauvais langages, nés des anciennes divisions de territoire et du contact avec les frontières, votre nom restera comme la pierre angulaire du monument que la reconnaissance du pays élèvera dans l'histoire pour constater ce grand résultat; oh! que vos vœux soient accomplis!

Quiconque n'a pas pénétré chez les habitants de la montagne, déjà si avancés dans les Vosges sous le rapport de l'aisance dans l'intérieur des habitations, sera surpris de l'étonnement que j'éprouvai en entrant au presbytère.

La chambre où je trouvai le prêtre était moins que modestement meublée. Il y faisait froid, car ce soir la bise soufflait fort, saturée par les neiges des plateaux culminants du ballon d'Alsace et du ballon de Servance. Elle entrait dans ce réduit où je passai les premiers instants de mon arrivée à causer avec le prêtre, officiellement d'abord, et par conséquent sans corriger l'état de l'atmosphère, ce jour-là humide et pénétrante.

Le bon curé qui dessert la commune de Saint-Maurice est jeune et studieux : je le trouvai penché sur un in-

quarto qui, vu à distance, pouvait à la rigueur passer pour un incunable. Sur son bureau de bois brut, une écritoire, des plumes et des cahiers manuscrits, noircis par l'usage, témoignaient que le pasteur aime et cultive l'étude. Eh! que deviendrait dans la montagne un prêtre sans l'étude? Au milieu des neiges amoncelées, enseveli dans un entonnoir inabordable, sevré de toute relation, si pendant les longues veillées de l'hiver, l'étude ne venait pas remplir son âme et son esprit de ses lumières et de ses émotions consolantes, il ne vivrait pas, il ne végéterait pas même; il serait abruti. Il est vrai que le digne abbé demeure avec sa vieille mère, et que ses saintes affections de fils trouvent dans cette compagnie du bonheur pour tous les jours, et en donne à cette brave femme, pleine d'attention et de bienveillance pour son bon fils et pour ses hôtes.

J'étais son hôte et je parcourus son domaine : c'est un presbytère tout neuf, que le maçon qui l'a construit a barbouillé du haut en bas et sur toutes les faces d'une couche indélébile d'ocre jaune, qui se détache désagréablement sur les beaux fonds verts des sapins de la montagne. On dit que plus d'un architecte barbouillent ainsi les bâtiments officiels que les conseillers municipaux confient à leur génie. Si ces Vitruves de la montagne ont adopté cette couleur, c'est, m'a-t-on dit, mais je n'en crois rien, afin de pouvoir distinguer les œuvres de leur génie parmi les humbles bâtiments à teintes grises mais harmonieuses que les paysans ont semés dans les collines. On dit encore, et je ne le crois pas davantage, que c'est en guise de phare que ces édifices officiels sont ainsi barbouillés, afin que le voyageur les apercoive du plus loin qu'il se trouve et les suive des yeux, comme des jalons directeurs, dans sa marche à travers les sentiers tortueux jusqu'au village libérateur. Dans tous les cas, si de bien loin quelque touriste

jovial, comme dirait Sterne, venait à les prendre pour quelques plantes colossales ou pour des champs de genêts fleuris, il est certain qu'il ne les classerait pas, pour peu qu'il fût homme de goût, parmi les plus riches parures de la Flore des Vosges, illustrée par les docteurs Mougeot père et fils, de Bruyères.

Le presbytère de Saint-Maurice est au milieu d'un verger, d'un pré, d'un jardin. Il n'y a en mai que des pommiers qui soient fleuris; plus tard, en juin et juillet, à quelque distance, presque sous la neige, on cueillera des fraises d'une saveur parfaite, douces comme le miel qui provient des sapins et des plantes aromatiques que *butine la gentille abeille*, comme a dit M. Albert Montémont, chansonnier vosgien, dans des couplets qu'il a faits entre une traduction de Walter-Scott, les *chants golos*, refrain natal, et un ode aux mânes de Dumont d'Urville.

Jusqu'au sommet des monts où elle a fait écho, la question à l'ordre du jour c'est la liberté d'enseignement. Les noms des Villemain, des Cousin, des Broglie, des Montalembert s'élèvent au-dessus des nues, à la lettre, et un journal de Nancy va dire au pasteur exilé les nouvelles du moment. Providence de famille qui sauve le pauvre prêtre de son isolement forcé, elle permet encore au voyageur de se croire parfois au milieu du mouvement des villes qu'il a quittées momentanément, et de savoir comment, jusques dans les plus simples villages, sont appréciés et compris ces graves débats qui, pendant quelques jours, dominent tous les intérêts.

Puis, en causant des faits, on juge aussi les hommes : on parle de leurs œuvres, on dit ce qu'on pense de leurs doctrines, de leurs lumières, de leurs erreurs. On les

compare aux écrivains leurs devanciers ou leurs contemporains. Des noms fameux reviennent à la mémoire, ils animent l'entretien, le stimulent, le colorent; et alors, quel bonheur n'est-ce pas, au milieu d'une nature presque sauvage et qui au premier aspect semble étrangère à tous progrès, d'entendre sortir de la bouche d'un philosophe de bonne foi, chrétien par la pensée et chrétien par le cœur, de ces aperçus fins et judicieux, de ces jugements sains, de ces rapprochements ingénieux, sans système et sans amertume, qui rappellent que le lieu où l'on est pour quelque temps encore n'est qu'un point de la surface du beau pays de France; que, non loin à l'horizon, caché par les hauteurs, il y a tous les chefs-d'œuvre de la civilisation, les arts, les lettres, l'industrie, le génie du monde enfin, et que le moindre des bienfaits du progrès, consacré par la presse et la liberté de conscience, est d'inspirer la bonté à ces hommes dévoués qui passent une vie intelligente dans l'abnégation d'eux-mêmes, pour accomplir les devoirs obscurs mais difficiles du prêtre qui comprend et sait aimer son ministère. Ainsi les noms des hommes dont le savoir honore l'humanité sont redits partout, et c'est peut-être lorsqu'on les répète dans le silence des montagnes, sans passion, librement, sans système, qu'ils s'élèvent comme un encens pur jusqu'aux cieux. Vous Newton, vous Descartes, vous Fénélon, Bossuet, Demaistre; vous aussi, hommes de notre temps, Villemain, Béranger, Cousin, Thiers, Lamennais, Lamartine, Hugo, on vous analyse, on discute vos œuvres, on vous aime plus ou moins, toujours on vous admire; c'est un hommage que l'on rend d'instinct aux libertés que la civilisation a conquises, et au progrès qui marche avec elles, dans les fins de Dieu qui vous a dit : Allez...

Il faut deux grandes heures pour monter de Saint-Maurice au Ballon par la traverse, en coupant quatre ou cinq fois la route de Belfort construite par Louis XIV ; et c'est à quatre heures du matin, quelquefois même à trois, qu'il faut être au-dessus des *chaumes* pour voir le lever du soleil. Aussi le bon curé a-t-il fait pour minuit, heure fixée pour le départ, tous les préparatifs indispensables ; mais le lendemain, des devoirs impérieux l'enchaîneront au hameau ; il ne peut être du voyage. En revanche, il convie à souper l'instituteur qu'il estime. Il lui signale la lanterne prévoyante, le manteau protecteur contre le frais de la nuit, le bâton noueux pour gravir aisément : il lui remet la longue-vue et lui dit : « Maître, vous serez ici à minuit. » Que de regrets obligeants de ne pouvoir m'accompagner, et, jusqu'au lit sur lequel je m'étendrai pendant quelques heures en attendant minuit, que de bienveillantes attentions, que d'égards, que de sainte hospitalité ! et il semble qu'il soit l'obligé au milieu de ces attentions multipliées qui doivent leur source à son éducation supérieure, à cette habitude d'aimer ses semblables et au besoin d'en être aimé.

A minuit le ciel était sans nuages, les étoiles du firmament ne brillaient pas mieux quand Lamartime est monté aussi haut qu'elles pour les chanter. L'ascension que nous faisions, l'instituteur et moi, était lente au milieu des chemins rocailleux à briser les pieds, ou couverts des feuilles du dernier automne, dans lesquelles nous enfoncions jusqu'aux genoux ; puis elle était pénible sur les plateaux où le sapin commence, puis froide sur les versants couverts de mousse ; car le vent souffle fort là où l'herbe perce à peine, retenue long-temps sous la terre par la neige qui a laissé çà et là des restes d'avalanches.

Et il y a des hommes qui vivent sur le plus haut point de ces montagnes; un propriétaire de Giromagny va, dit-on, y construire une maison de plaisance; à la bonne heure! la route de Belfort y conduira et l'on pourra peut-être trouver dans quelque dépendance une chambre d'attente, un lit de repos et des livres qui dédommageront les touristes, s'il arrive que les vapeurs des plaines devancent les rayons du soleil et trompent dans leur attente le voyageur, le peintre ou le poëte qui vient là, sur la foi de la tradition, attendre un lever splendide qu'on rencontre si rarement.

Il y a sur le Ballon un réduit qu'on appelle la Jumenterie; c'est aujourd'hui le domicile d'un brave homme qu'on désigne sous le sobriquet de *la Jambe de bois*. C'est que, en effet, l'un de ses genoux est posé sur un coussin de paille et que son tibia forme angle droit, ou à peu près, avec un bâton grossièrement arrondi. La femme de la Jambe de bois habite avec lui la Jumenterie, dans laquelle un homme de cinq pieds peut à peine se tenir debout. Or, on ne pouvait l'élever davantage sans risquer de la voir emportée par les ouragans ; et quand les neiges sont abondantes, comme cette année, l'angle ouvert que forme sa toiture avec le versant de la montagne se comble tout-à-fait. Alors le faîtage disparaît et les lièvres qui prennent le bâtiment pour une suite de la montagne, courent sur le toit et y font leur terrier. Dans la Jumenterie on trouve, pour passer le temps qui s'écoule entre l'arrivée et le moment d'aller voir le soleil, du pain, des œufs, de l'eau-de-vie de gentiane et Chaton.

Chaton est une grosse servante réjouie qui passe la nuit pour recevoir les voyageurs. Elle s'assoupit sur un banc, se lève au moindre bruit et marche à moitié endormie. Sem-

blable à une somnambule, elle met, sans s'éveiller et sans dire un seul mot, des broussailles dans le *fourneau*, comme on dit en Lorraine, pour désigner ce que partout en France on appelle un poële. C'est Chaton qui tient, sans parler, compagnie au touriste jusqu'au moment où l'aurore doit poindre, et, dans la chaumière enfumée, à peine éclairée par une mèche à la flamme rouge, à la manière des tavernes des peintres flamands, c'est elle qui rappelle, dans toutes ses formes, Maritorne décrite par Cervantes, dans l'inimitable histoire de l'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche.

Quand on est au plus haut du Ballon, on est à quatorze cents mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire, à moitié de la hauteur du Chimborazo, et à un peu plus du quart de l'Hymalahya. De ce point du Ballon, si peu élevé en comparaison de ces deux géants de l'Asie et de l'Amérique, on domine toute la chaîne des Vosges qui, sous les voiles de brume de l'atmosphère, se dessine grave et non pas horrible comme les glaciers gigantesques de la Suisse, ou comme les moindres d'entre les Cordilières. La chaîne des Vosges a cela de satisfaisant qu'elle donne parfaitement l'idée d'un grand système de montagnes, sans avoir l'aspect affreux de ces froids déserts culminants. On est seul sur les monts de la Vosge, mais on n'est point abandonné : on a du ciel au-dessus de sa tête, mais on en a encore à sa droite et à sa gauche; on en a devant et derrière soi. Toujours, et de quelque côté qu'on se tourne, il est un point, même assez large, où l'horizon rayonne et repose la vue; c'est l'arc-en-ciel sur ces hauteurs.... Là bas, on aperçoit dans les collines, et semées en grand nombre, des maisons qui paraissent comme autant de pierres grises de la grosseur d'un tonneau; puis des enclos irréguliers, qui

serpentent comme les traits inégaux d'une carte de géographie et qu'on nomme essarts, annoncent la présence de l'homme. De temps en temps le son de la cloche de quelque hameau arrive amené par le vent, ou bien encore c'est le bruit de la sonnette des troupeaux qui paissent au milieu des genêts et sur les bords des lacs, et qu'on entend avec un certain charme. Si le jour devient vif et que vous abaissiez les yeux, ce n'est pas sans apercevoir autour de vous des signes non équivoques de l'activité humaine. Si vous revoyez l'horizon sur la crête des plus hautes collines que vous dominez, vous rentrez tout entier dans les émotions de l'isolement que vous êtes venu chercher au-dessus du domaine ordinaire de vos habitudes et de vos besoins; mais il n'y a rien dans ce que vous éprouvez de trop vaste ou de trop étroit, le milieu où vous êtes est encore celui qui convient à votre nature. Là, point de ces phénomènes qui brisent vos organes et compromettent votre vie; vous respirez, vous sentez, vous éprouvez, vous êtes sur la limite de ce que Dieu a fait pour l'homme et de ce qu'il a fait pour assurer, suivant sa volonté d'architecte sublime, l'équilibre de l'univers dont notre monde est un point si petit.

Or, le soleil ne s'est point montré complaisant pour moi. Dès quatre heures il aurait dû se faire voir, rouge et sans rayons, comme le foyer d'un fourneau de forge que le soufflet n'anime point : son disque était voilé sous des vapeurs impénétrables. A cinq heures il dominait tout au levant; mais alors ses rayons était sans couleur. Quelques rares nuées, dorées et rondelettes comme celles que les décorateurs d'opéras placent sous les fées et sous les héros qui reçoivent l'apothéose du théâtre, disparaissaient bientôt confondues dans une masse générale, blâfarde et uniforme. Les coteaux, dont les versants rafraîchissent les plaines

de l'Alsace, montraient déjà dans toute leur attitude, et presque sans ombre, leurs flancs âpres et couverts de neige. Au fond, le lac de Sewen paraissait brillant comme une feuille de fer-blanc abandonnée sur le sol, ou comme une petite mare d'eau qu'un orage a laissée stagnante dans quelque coin et que le vent n'a point séchée; les vapeurs épaisses encore enveloppaient tout le couchant, et il était pourtant près de six heures!

Les touristes qui montent le ballon pour voir le soleil levant, quand il leur fait défaut, s'en retournent dépités : je m'en fus satisfait. J'ai vu sous la zône torride de ces levers puissants du soleil que nulle expression ne peut rendre, que nul esprit ne peut imaginer, multipliassent-ils cent millions de fois tout le fracas qui règne dans les tableaux du festin de Balthasar et de la destruction de Ninive. La splendeur de ces effets sous le tropique est si écrasante de lumière, de couleurs, de lignes brisées, de torrents de feu qui coulent comme de la lave ardente, et il y tant d'harmonie, tant d'accord dans ces tons si chauds, si divers, si étincelants; les transformations du ciel sont si subites, si radieuses, si prodigieusement sublimes, que, ni le langage, ni le pinceau, ne peuvent les décrire. L'esprit n'a pas l'étendue qu'il faut pour les embrasser, l'âme seule a pu les sentir.

Et cette différence d'un lever radieux dans l'océan avec un lever nuageux sur le ballon, me reportait par la pensée aux jours où j'ai vu ces sublimes beautés que Dieu n'a pas réservé aux habitants des villes de contempler dans notre Europe, et qu'il faut aller chercher sur une mer aventureuse et dans un autre hémisphère. Il est froid le spectacle qu'offre une atmosphère chargée de vapeurs pour le touriste qui n'a point vu les richesses d'un ciel

des tropiques ; sous ce dôme de plomb, que Gilbert appelait le pavillon de l'homme, il ne découvre rien qui l'inspire ; mais quand on se souvient d'un océan de flamme et qu'on voit devant soi un océan de brume, l'opposition vous apparaît si tranchée, qu'il naît, dans l'âme qui se recueille, toutes les émotions qu'inspire la pensée de la toute-puissance de Dieu qui crée de si sublimes antithèses... Alors cette Alsace embrumée, ces lointains où se baignent les Alpes, ces Vosges dont les sommets plongent dans les nuages, ces verts foncés des sapins qui avivent les seconds plans, ces précipices que la perspective dérobe à la vue pour les laisser à l'imagination, ce je ne sais quoi dans l'air qui enivre et transporte au-delà du séjour des hommes, oh ! tout cela remplit pour long-temps le cœur de jouissances d'un ordre supérieur, infini, et que j'appelle du bonheur.

J'ai quitté le ballon plein du désir de le revoir, fût-ce encore dans les nuages et dépouillé de ses chaumes qu'on dit si pittoresques au mois de juin, quand l'herbe couvre déjà la mousse, quand la gentiane a de hauteur au moins une coudée, quand le lait des fromagers prépare une abondance qui portera l'aisance et le bien-être, pour toute l'année, chez les modestes montagnards ; qui veut y venir avec moi ?

MISÈRE, FAIBLESSE, FORCE ET CONSOLATION DE L'HOMME.

EXTRAIT DE L'IMITATION DE J.-C.,

PAR M. LE BARON PUTON,
ANCIEN COLONEL D'ÉTAT-MAJOR, ASSOCIÉ LIBRE.

Si la mauve est fanée en mon triste jardin,
Comme le vert persil et la fleur du cumin,
L'haleine du printemps vient leur rendre la vie!
Mais nous, que la science et la philosophie
Semblent mettre à l'abri d'un plus sombre destin,
Moins heureux en effet que la fleur du matin,
Quand nous sommes frappés et rendus à la terre,
Une nuit sans réveil couvre notre misère.

(MOSCHUS idyl. III.)

I.

MISÈRE.

Nos ubi decidimus
Quo pius Æneas, quo dives Tullus et Ancus.....
Pulvis et umbra sumus.

(HORAT. L. IV. Ode VII.)

Homme, qu'es-tu? Rien que misère,
Partout, en tous temps, en tous lieux,
Lorsque vers le céleste Père
Tu cesses de tourner les yeux.
Nul malheur ne doit te surprendre;
Ne dois-tu pas sans fin attendre
Peine secrète et déplaisir?
Qui peut espérer, sur la terre,
De pouvoir jamais se soustraire
Au danger d'imprudents désirs?

Ici-bas, non, il n'est personne
Qui n'éprouve angoisse ou tourments;
Le trône et la triple couronne
De ces maux ne sont pas exempts.
Pour qui, dans ce val de misère,
La vie est-elle moins amère,
Qui voit accomplir ses souhaits?
C'est celui qui souffre, sans plaintes,
Les revers, les maux, les atteintes,
Comme si Dieu les avait faits.

Le faible dit avec envie :
« Voyez que cet homme est puissant,
Qu'il est grand, riche, et que sa vie
Se passe en un cours florissant! »
Misérable! aux trésors célestes
Compare des dons si funestes,
Et tu verras qu'ils ne sont rien :
Leur réalité si douteuse,
Leur jouissance aventureuse
Est la vaine image du bien.

Serait-ce donc en l'abondance
Qu'on trouve la félicité?
Le bonheur! c'est la tempérance,
La riche médiocrité.
Les biens qu'on prise dans ce monde,
Le sage les voit et n'y fonde
Ni sa vertu ni son plaisir;
Il réfléchit et considère
Que tout, ici-bas, est misère,
Courte joie et long repentir.

C'est que le sage voit la vie
Pleine d'amertume et de soins,
De corruption et d'envie,
De soucis, de maux, de besoins.
Ainsi, dormir, manger et boire
Et mille autres choses sans gloire,
Travailler, veiller, reposer,
Sont de continuelles gênes,
Des fers rivés, d'ignobles chaînes
Qu'il demande à Dieu de briser.

Mais c'est en vain : l'homme est esclave
De ces infirmités du corps;
Si quelquefois l'âme les brave,
Les sens demeurent les plus forts.
Aussi David, le roi-prophète,
A Dieu, dans une humble requête,
Disait : « Seigneur, délivrez-moi
Des nécessités de la vie.....
Sous elles mon âme asservie
Pourrait oublier votre loi. »

Malheur à qui voit sa misère
Et n'en sent pas l'indignité!
Malheur encore à qui préfère
Le siècle dans sa vanité!
D'une si misérable vie
L'âme jamais n'est assouvie,
Riche ou pauvre, faible ou puissant,
Tous n'ont qu'une même pensée :
Vivre! et cette ardeur insensée,
En oubliant Dieu, va croissant.

Ames lâches, cœurs infidèles,
Vers les biens du monde entraînés,
Au mal, aux voluptés charnelles,
Serez-vous toujours enchaînés?
Mais il faut l'espérer encore,
Cette lèpre qui vous dévore
Tombera bientôt à vos pieds;
Vous sentirez combien sont viles
Ces passions toutes serviles,
Ces voluptés que vous aimiez....

Affranchis de toute misère,
Nous jouirions d'un saint repos,
Si le péché du premier père
Sur nous n'eût amassé les maux.
Souffrons, mais ayons patience,
Mettons en Dieu notre espérance;
Sa bonté ne faillira pas,
Si notre âme au péché ravie
Réfléchit à cette autre vie
Qui triomphe enfin du trépas!

O de l'homme indigne faiblesse!
Toujours par le mal dominé,
Sa nature le tient sans cesse
A tous ses défauts enchaîné.
Il se les avoue en son âme,
Incessamment il en réclame
Du ciel un généreux pardon :
C'est en vain qu'il gémit et pleure;
L'heure qui succède à cette heure
Le retrouve aux mains du démon.

Qu'avec raison il s'humilie,
Après tant de fragilité!
Et que son âme est avilie
D'une indigne instabilité!
C'est orgueil, vanité, démence,
De perdre par la négligence
Un bien qui nous a tant coûté;
Et de voir qu'un moment efface
Tout le mérite de la grace
Et de notre sincérité.

Avant d'être au bout de la lice,
Si vous désertez du combat,
Si, du corps indigne complice,
Votre âme s'émeut et s'abat;
Malheur! c'est le repos du lâche
Qui fuit, qui cède, et se relâche
Avant d'avoir conquis la paix;
Qui délaisse la récompense
Que Dieu promet à la constance
Et qu'il ne refuse jamais. . . .

(L. I. Cap. XXII.)

II.

FAIBLESSE.

Principiis obsta serò medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.

(Ovid. nas. remed. am.)

Quel est celui qui peut se dire :
Mon visage n'a pas pâli?
Qu'il vienne celui qui respire,
Dont la vertu n'a pas faibli!
Je lui dirai : Job, le prophète,
Job, l'inspiré, le saint athlète,
Job, en qui Dieu mit son plaisir,
Nous avertit que, sur la terre,
L'homme parfait, le sage austère
Ne vit pas libre de désir.

Tenons-nous donc sans cesse en garde,
Et que chacun veille sur soi :
L'adversaire épie, il regarde,
S'il peut nous courber sous sa loi.
Non, jamais Satan ne sommeille;
Comme un lion sans cesse il veille,
Et s'il paraît nous ignorer,
C'est que, dans sa malice intime,
Il voudrait choisir la victime
Avant que de la dévorer.

Fût-il jamais âme si sainte,
Est-il un homme si parfait,
Qui n'ait éprouvé quelqu'atteinte
De cet inévitable trait?
Mais, en ces luttes difficiles,
On retire des fruits utiles
De ce continuel combat :
L'âme s'épure et s'humilie,
Et loin qu'elle en soit avilie,
Elle en connaît mieux son état.....

Une peine à l'autre succède,
Ou ne tarde pas à surgir,
Et si Dieu ne vient à notre aide,
Sans lui nous n'avons qu'à gémir.
Notre félicité passée
En vain s'offre à notre pensée,
Il n'en reste qu'un vain regret :
Nous avons perdu ces délices,
Quand Satan, par ses artifices,
Fit naître un désir indiscret.

Ils viennent de notre inconstance
Ces appétits désordonnés !
Pour punir notre indifférence,
Le ciel nous y laisse adonnés.
Car ainsi que l'onde ballotte,
Sans gouvernail et sans pilote,
En mer, un vaisseau tourmenté ;
Ainsi le mortel qui dévie,
C'est que sans guide il se confie,
A sa propre fragilité.

Le fer s'éprouve par la flamme,
L'homme par l'attrait des plaisirs ;
Et les puissances de notre âme
Par sa résistance aux désirs.
Veillons, quand le désir commence ;
Arrêtons son intempérance,
Dès qu'il frappe aux portes du cœur ;
Pour peu qu'il en force l'entrée,
Sa victoire est presqu'assurée :
Un peu plus tard, il est vainqueur !

D'abord une faible pensée
Naît ou se glisse en notre esprit ;
On s'y complaît, l'âme oppressée
Lâchement cède et s'attendrit.
C'est ainsi que notre faiblesse,
Notre abandon, notre mollesse,
Animent un faible ennemi :
D'abord il semble doux, paisible ;
Il devient fougueux et terrible,
Quand on lui résiste à demi.....

Il n'est ni grand, ni difficile
D'être fervent en piété,
Quand l'âme sans lutte est tranquille,
Ne connaît pas l'adversité.
C'est par les misères humaines,
Les grands combats, les rudes peines
Qu'on distinguera le progrès :
Qu'il souffre, résiste et combatte,
C'est alors que dans l'homme éclate
La vertu qui fait le succès !

Quelquefois notre persistance
Triomphe des plus grands assauts,
Et quelquefois la résistance
Est faible à de plus faibles maux.
Que penser de cette inconstance ?
Qu'il nous faut moins de confiance
En nous-même, et plus au Seigneur ;
Au Seigneur qui dit par son Verbe :
« Je précipite le superbe
» Et j'élève l'humble de cœur. »

L. I. Cap. XIII.

III.

FORCE.

—

Non es sanctior si laudaris; nec vilior
Si vituperaris.

Imit. J.-C. Lib. II. Cap. VI.

La plus solide récompense
Accordée à l'homme de bien,
C'est une pure conscience :
Elle est sa gloire et son soutien.
Au milieu des choses adverses,
Dans les ennuis, dans les traverses,
Il ne s'étonne ni s'abat,
Tandis que, tout inquiétude,
Tout terreur, en sa solitude,
Le méchant pleure et se débat..

Si, contre soi, le cœur murmure,
Le repos n'a plus de douceur.
La joie, en un cœur juste, est pure;
De la vertu c'est le bonheur.
Pour le méchant point d'allégresse!
Toujours en proie à la tristesse,
Ainsi que le dit le Seigneur,
Nulle paix n'existe en son âme;
C'est vainement qu'il la réclame,
La paix ne vient point à son cœur.

Il en est dont l'audace impie
Dit, afin de vous entraîner :
« Voyez, sur la paix de ma vie,
Le mal ne peut se déchaîner! »
Mensonge! le Seigneur diffère
De se lever dans sa colère
Et de faire un exemple d'eux.....
Une heure encore!... Et puis la foudre
Éclate et frappe et met en poudre
L'audace et le présomptueux.

Tout n'est qu'épreuve à l'âme juste,
Le bien, le mal, les passions;
C'est à Dieu que sa foi robuste
Rapporte les afflictions;
Mais la gloire qu'elle en retire
N'est pas ce passager délire
Qu'amènent de sanglants desseins :
Toujours elle est sainte, elle est pure,
Et ne souffre pas de souillure,
Comme la gloire des humains.

Aussi le juste qu'elle touche
Ne la cherche que dans son cœur;
Il la déteste dans la bouche
De l'homme inconstant et flatteur.
C'est de Dieu seul que vient sa joie,
C'est à Dieu seul qu'il la renvoie,
A Dieu, source de vérité.
O monde, il connaît ta misère,
Et, de ton bonheur éphémère,
Il a compris la vanité!

Qui puise à la source féconde
De la gloire qui vient des cieux,
Méprise les honneurs du monde
Et leur mensonge captieux.
Mais celui-là reste en sa chaîne
Qui, d'une gloire impure et vaine,
Accepte le futile honneur;
Hélas! en son âme il ne reste
Nul goût de la gloire céleste :
Il succombe à l'orgueil du cœur.

Jouis de la paix de ton âme,
Homme selon le cœur de Dieu;
Méprise l'éloge ou le blâme
Si prodigués en ce bas lieu!
C'est dans la bonne conscience,
C'est dans la divine espérance
Que cet heureux calme est puisé :
Es-tu plus saint, quand on te loue,
Plus vil, alors qu'on te bafoue,
Plus bas, si l'on t'a méprisé?

Jéhovah, tonnant dans la nue,
Disait : « Je suis celui qui suis. »
Et de sa nature inconnue
Voulut que rien ne fût compris.
L'homme qu'il fit à son image,
Aux yeux du Très-Haut, du Très-Sage,
Peut-il être autrement qu'il est?
Et le mépris et la louange
Qu'elle soit juste, inique, étrange,
Pourront-ils changer son arrêt?

Qu'importe donc ce que l'on pense
Ou ce qu'on peut dire de toi!
Attentif à ta conscience
Elle est ta reine, elle est ta loi.
L'homme de l'homme voit la face,
Mais pour lui le reste s'efface,
Dieu seul pénètre au fond du cœur :
Les bonnes œuvres qu'on admire,
Sait-on ce qui nous les inspire?
Dieu seul en connaît la valeur.

S'estimer peu, toujours bien faire,
C'est la parfaite humilité;
N'attendre rien de soi, sur terre,
C'est abandon et pureté.
Oui, la prudente indifférence
A ce qu'on dit, à ce qu'on pense,
Comme aux éloges du dehors,
Vient de la pleine confiance
Qui remet à la Providence
Le soin de juger nos efforts.

Lib. II. Cap. VI.

IV.

CONSOLATION.

Redeo..... inhumanior quando inter homines fui.

(Senec. Epist. vii.)

A qui, Seigneur, en cette vie,
Puis-je confier ma douleur?
Qui me console et me convie
A l'espoir d'éternel bonheur?
C'est vous, mon Dieu, dont la clémence,
Dont la miséricorde immense
Est toujours prête à pardonner!
Vous, dont je déplore l'absence,
Vous, dont je bénis la présence,
Venez en mon cœur dominer!

Oui, j'aurai foi dans vos promesses,
Je chérirai ma pauvreté,
Je mépriserai les richesses,
Si vous êtes à mon côté;
Avec vous, mon Dieu, je préfère
Rester pélérin sur la terre
A vivre sans vous dans les cieux.
Le ciel! n'est-il pas où vous êtes?
La mort, le monde et ses tempêtes
N'habitent point en vos saints lieux.

Vous êtes ma seule pensée,
Et je n'ai que vous de désir;
Loin de vous, mon âme oppressée
Ne peut que prier et gémir.
Est-il un mortel, en ce monde,
Assez grand, pour qu'en lui se fonde
Et la confiance et la paix?
Vous seul, alors qu'au mal je cède,
Vous seul accourez à mon aide,
Et vous ne m'oubliez jamais.

O mon Dieu, ma seule espérance,
Mon fidèle consolateur,
Qui seul tempérez ma souffrance
Et me sauvez du tentateur;
Tandis que chacun, sur la terre,
Ne songe qu'au bien éphémère
Qu'il a nommé son intérêt,
Vous seul, à mon salut propice,
M'épargnez les malheurs du vice,
Changez le mal en bien secret!

Les maux, les épreuves, les peines
Où vous m'exposez sont des biens;
Et, dans ces passagères chaînes,
Je dois adorer vos desseins.
Je dois penser, pécheur fragile,
Que ce mal me devient utile,
Qu'il précède des jours sereins;
Et que c'est, mon Dieu, votre usage
D'éprouver, pour leur avantage,
Les pécheurs et les plus grands saints.

En ces douloureuses étreintes
Dois-je, en mon cœur, moins vous louer;
Gémir, faire entendre mes plaintes,
Voir mon amour diminuer?
Ah! ce n'est pas votre colère,
C'est plutôt votre amour de père
Qui me suscite ces travaux!
Je les reçois de votre grâce,
Et courbé devant votre face,
J'attends de vous seul mon repos.

C'est donc en vous, père suprême,
Qu'est mon espoir et mon appui;
C'est dans le sein d'un Dieu qui m'aime
Que je dépose mon ennui.
Ce n'est pas sous forme de plainte
Que je parle de mon étreinte,
Quand je me sens près de ployer;
C'est qu'au monde mon œil sans cesse
Ne voit qu'inconstance et faiblesse
Et nulle part où s'appuyer.

Là, point d'amis, d'auxiliaires,
Pour me servir et me guider;
Point de conseillers salutaires,
De docteurs pour me décider;
Aucun livre qui me console,
Nul être qui soit ma boussole,
Nul asile où me retirer!
Seigneur, devenez donc ma garde!
L'enfer épie, il me regarde,
Et je ne puis que soupirer.

Au monde ce qu'on croit utile,
Pour la paix et pour le bonheur,
Est sans base, inerte, infertile,
Si vous n'êtes pas là, Seigneur!
De tout bien vous êtes le terme;
Rien ne vit sans vous, rien n'est ferme,
Tout reste en son obscurité :
Avec vous tout naît à la vie,
La lumière éclate infinie
Et répand des flots de clarté.

Aussi, la douceur la plus grande
De ceux qui vous servent, Seigneur,
C'est de mettre à vos pieds l'offrande
De l'espoir qui règne en leur cœur.
O père des saintes clémences,
Agréez donc nos espérances,
Nos fronts sont élevés vers vous :
La foi, l'amour, la confiance,
Sous l'abri de votre puissance,
Sont notre tribut le plus doux !

Rendez, Seigneur, rendez mon âme
Digne enfin de vous posséder;
Embrâsez-la de votre flamme,
Qu'elle ne puisse au mal céder!
Et, par une sainte victoire,
Dans ce temple de votre gloire,
Libre de toute indignité,
Qu'il ne s'élève aucun murmure,
Et que nulle pensée impure
N'y blesse votre majesté!

Répandez avec bienveillance,
Sur mon infime pauvreté,
Les trésors de votre clémence,
Les regards de votre bonté!
En ce sombre val de misère,
Exaucez mon humble prière,
Ecoutez mes gémissements;
Seigneur, que ma douleur vous touche,
Tarissez les pleurs de ma couche
Et rendez le calme à mes sens!

Protégez, conservez mon âme,
L'âme de votre serviteur,
Au milieu de cet amalgame
De maux, de dangers et d'erreurs!
Prosterné devant votre face,
Seigneur, j'implore votre grâce,
Accordez-moi de vivre en paix;
Et de renaître pour la vie
Où votre lumière infinie
Devra m'éclairer à jamais!

L. III. Cap. LIX,

M.-A. P.

ORGANISATION ET PERSONNEL

DE LA SOCIÉTÉ EN 1844.

BUREAU.

PRÉSIDENT, M. *R. de la Bergerie* (O. ✻), préfet des Vosges.
PRÉSIDENT HONORAIRE, M. le vicomte *Siméon* (O. ✻), député, directeur général de l'administration des tabacs à Paris.
VICE-PRÉSIDENT, M. *Maud'heux*.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, M. *Briguel*, principal honoraire.
SECRÉTAIRE ADJOINT, M. *Mathieu* ✻.
TRÉSORIER, M. *Guery*.

COMMISSIONS ANNUELLES.

1° COMMISSION D'ADMISSION (7 membres).

MM. *Maud'heux*, président; *Haxo*, *Hogard*, *Gley*, *Munschina*, *Claudel*, *Toillier*.

2° COMMISSION DES FONDS ET D'ABONNEMENT (5 membres).

MM. *Mougeot*, président; *Berher*, *Claudel*, *Sarazin*, *Dysieviez*.

3° COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION (7 membres).

MM. *Gley*, président; *Charton*, *Haxo*, *Maud'heux*, *Hogard*, *Mansion*, *Sarazin*.

4° COMMISSION DES PRIMES (7 membres).

MM. *Gley*, président; *Claudel*, *Beaurain*, *Toillier*, *Sarazin*, *Berher*, *Deblaye*.

5° COMMISSION D'AGRICULTURE (9 membres).

MM. *Mathieu*, président; *Dutac* aîné, *Berher*, *Mougeot*, *Claudel*, *Deblaye*, *Guery*, *Toillier*, *Evon*.

6° COMMISSION DES ANTIQUITÉS (5 membres).

MM. *Laurent*, président; *Hogard*, *Grillot*, *Beaurain*, *Dutac* jeune.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANT AU CHEF-LIEU.

MM.
De la Bergerie (O. ✵), préfet.
Beaurain, architecte.
Berher, entomologiste.
Briguel, principal honoraire.
Charton, chef de bureau à la préfecture.
Claudel, ancien notaire.
Deblaye (Sébastien) ✵, propriétaire.
Derazey (Honoré), juge.
Drappier, docteur médecin.
Dutac aîné ✵, praticulteur.
Dutac jeune, peintre.
Dysiewiez, professeur de langue allemande.
Évon fils, agronome.
Garnier, docteur médecin.
Génin, propriétaire.
Gley, imprimeur.

GRILLOT, architecte du département.
GUERY, caissier à la recette générale.
HAXO, docteur en médecine.
HOGARD ❋, agent-voyer directeur.
LAURENT, directeur du musée départemental.
LEMARQUIS, procureur du Roi.
LEROY, avocat.
MANSION, inspecteur de l'instruction primaire.
MARULAZ, inspecteur des forêts.
MATHIEU ❋, médecin vétérinaire.
MAUD'HEUX, avocat.
MOUGEOT, percepteur.
MUNSCHINA ❋, conservateur des forêts.
ROCHATTE, ancien notaire.
RUAULT ❋, propriétaire.
SARAZIN, professeur des sciences physiques.
TOILLIER, pharmacien.

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES RÉSIDANT DANS LE DÉPARTEMENT.

MM.
BLONDIN, avoué et maire à Saint-Dié.
CHEVREUSE, docteur en médecine à Charmes.
DELPIERRE, ancien président de la cour des comptes à Valfroicourt.
DENIS, juge de paix à Bains.
DEFRANOUX, contrôleur des contributions indirectes à Saint-Dié.
ESPÉE (DE L'), propriétaire à Charmes.
FERRY (Edouard), avocat à Saint-Dié.
GASPARD, notaire à Mirecourt.
GAUDEL, pharmacien à Bruyères,
GAULARD, professeur à Mirecourt.

Gerardgeorge, propriétaire aux Forges.
Girardin, pharmacien à Neufchâteau.
Grandgeorges, notaire à Dompaire.
Grangé ✻, agriculteur à Monthureux-sur-Saône.
Guilgot-Brocard, fabricant de papier à Deyvillers.
Hennezel (d'), maire à Bettonconrt.
Houel, ancien principal à Saint-Dié.
Husson-Durand, marchand à Mirecourt.
Lallemand, curé à Dompaire.
Lenfant, président du comice agricole de Mirecourt.
Lequin, propriétaire à Lahayevaux.
Malgras, principal à Mirecourt.
Mamelet, médecin à Bulgnéville.
Merlin ✻, ancien chef d'escadron d'artillerie à Bruyères.
Mougeot ✻, docteur médecin à Bruyères.
Mougeot fils, docteur médecin à Bruyères.
Peureux, maire à la Chapelle-aux-Bois.
Pruines (de), maître de forges à Semouze (Xertigny).
Puton, naturaliste à Remiremont.
Puton (Baron), ancien colonel à Mirecourt.
Resal, avocat à Dompaire.
Simon, principal et bibliothécaire à Saint-Dié.
Turck, docteur médecin à Plombières.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

Albert Montémont, homme de lettres à Paris.
Allonville (Cte d') (O. ✻), ancien préfet de la Meurthe.
Altmayer, propriétaire à Saint-Avold.
Ballon, avocat à Paris.
Bazelaire (de), attaché au ministère des cultes à Paris.
Beaulieu, membre de la société des antiquaires de France.

BEAUPRÉ, juge au tribunal civil à Nancy.

BÉGIN, docteur en médecine à Metz.

BERGÉ, chef de bureau à l'administration des tabacs, à Paris.

BERGÉ, inspecteur des forêts à Châlons-sur-Saône.

BERTHIER, propriétaire de la ferme expérimentale de Roville.

BILLIG, garde à cheval des forêts à Saint-Menehould.

BLAISE (des Vosges), professeur d'économie politique à Paris.

BONNAFOUS, directeur du jardin royal de Turin.

BONFILS (DE) ✻, ancien sous-préfet à Mirecourt.

BOTTIN ✻, ancien secrétaire de la société royale des antiquaires de France, membre de plusieurs sociétés savantes.

BOULA DE COULOMBIERS ✻, ancien préfet des Vosges.

BOULAY (de la Meurthe), député des Vosges.

BRACONNOT, directeur du jardin botanique de Nancy.

BUFFÉVENT (DE), conservateur des forêts à Grenoble.

CRESSANT, directeur de la ferme expérimentale d'Artfeuille.

CUYNAT, chirurgien-major en retraite à Dijon.

CHERRIER (O. ✻), ancien sous-préfet de Neufchâteau, à Paris.

CHRÉTIEN, professeur d'agriculture à Nancy.

COLLARD ✻, ancien substitut du procureur général à Nancy.

COLLIN, professeur au collége de Strasbourg.

COURNAULT, homme de lettres à Paris.

DEMIDOFF (Anatole), propriétaire de mines aux monts Oural (Russie).

DENIS père, membre de plusieurs sociétés savantes à Commercy (Meuse).

DENIS, médecin à Toul.

DIDELOT, procureur général à Bourges.

DIDION, ingénieur des ponts et chaussées à Niort.

DIGOT, avocat à Nancy.

D'OLINCOURT, architecte à Bar-le-Duc.

DOMPMARTIN, docteur médecin à Dijon.

DORÉ, ingénieur des ponts et chaussées à Saverne.

FOURNEL, professeur à Metz.

GAILLARDOT, docteur en médecine.

GAND, inspecteur forestier.

GÉHIN (dit VÉRUSMAUR), homme de lettres à Cherbourg.

GILLET, juge à Nancy.

GLŒSENER, professeur à Liège.

GOBRON, ancien élève de Roville.

GODDE DE LIANCOURT, fondateur de la société des naufrages, à Paris.

GODRON, médecin à Nancy.

GOLBERY (DE) ✻, procureur général à Besançon.

GUIBAL père, juge de paix à Nancy.

GUILLAUME, curé à Blénod-lès-Toul.

HAUSMANN, sous-intendant militaire en disponibilité.

HEIGNIÉRÉ, entreposeur des tabacs à Saint-Amand (Cher).

HUBERT, naturaliste à Yverdun.

JOLY, ingénieur des ponts et chaussées à la Martinique.

KIRSCHLEGER, professeur de botanique à Strasbourg.

LAIR, secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture et de commerce à Caen.

LANGUET DE SIVRY, propriétaire à Arney-le-Duc (Côte-d'Or).

LEBESQUE, ancien professeur au collége d'Epinal.

LEJEUNE, ancien chef de bataillon du génie à Metz.

LEPAGE, homme de lettres à Nancy.

LESAING, médecin à Blâmont.

LEVAILLANT DE BOVENT, ingénieur en chef à Besançon.

LEHR, ancien fabricant à Strasbourg.

LIONNET, professeur de mathématiques à Louis-le-Grand, à Paris.

MAIMAT, lieutenant au 2e régiment de hussards.

MALGAIGNE, médecin à Paris.

MAILLIER (DE) ✻, officier supérieur d'artillerie à Metz.

MARANT fils, cultivateur à Rimaucourt.

MARTEL, lieutenant au 5e régiment de hussards.

MASSON, conseiller à la cour royale de Nancy.

MAULBON D'ARBAUMONT ※, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Vesoul.

MÉNESTREL, chirurgien aide-major au 21e léger à Nantes.

MIRBECK (DE), officier en retraite à Barbas.

MONICAULT (DE) ※, préfet à Melun.

MONNIER, propriétaire à Nancy.

NAU DE CHAMPLOUIS ※, pair de France, préfet à Dijon.

NODOT, directeur du musée de Dijon.

NOEL, ancien notaire à Nancy.

OTTMANN père, ancien capitaine d'artillerie à Strasbourg.

PARISET, secrétaire de l'académie royale de médecine.

PENSÉE, professeur de dessin à Orléans.

PÉRICAUT DE GRAVILLON, capitaine d'état-major à Paris.

PETOT ※, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bourbon-Vendée.

PIERRARD, ancien officier du génie à Verdun.

PINET, avocat à la cour royale de Paris.

PIROUX, directeur de l'institution des sourds-muets à Nancy.

POIREL, avocat général à Nancy.

PRADEL (Eugène DE), improvisateur à Paris.

PUTEGNAT, docteur en médecine à Lunéville.

PUVIS, président de la société d'agriculture de Bourg.

RIANT, (l'abbé), principal du collége de Ruffac.

RIQUET ※, médecin vétérinaire au 7e dragons.

SALMON, procureur du Roi à Saint-Mihiel.

SAUCEROTTE, médecin à Lunéville.

SIMON, juge au tribunal civil à Metz.

SIMONIN, médecin de l'hospice civil à Nancy.

SOYER-VILLEMET, secrétaire de la société centrale d'agriculture de Nancy, bibliothécaire en chef de la même ville.

SOULACROIX, recteur de l'académie de Lyon.

THIÉBAUT DE BERNÉAUD, conservateur de la bibliothèque mazarine à Paris.

THOMAS (d'Epinal), homme de lettres à Paris.

TOCQUAINE, architecte.

TOUSSAINT, agriculteur à Stuttgard.

TURCK, médecin à Paris.

TURCK (Amédée), fondateur de l'école d'agriculture de Sainte-Geneviève près Nancy.

VAGNER, homme de lettres à Nancy.

VARLET, médecin à Haguenau.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI, négociant à Orléans.

VIAL, conservateur des forêts à Chaumont.

VILLEPOIX (DE), ancien professeur d'agriculture à Roville.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME V. — *IIe CAHIER.* — 1844.

FIN DE LA TABLE.

Guillardot 1842. Annales de la Société d'émulation des Vosges. — T. V. 1er cahier. P. 164.

Dispositions générales des Vallées de la Syrie.

OUEST.

BAIROUT.

La Mer.

6.

5

Liban.

4.

3

2

Vallée de Balbeck.

1. a.

Anti-Liban.

3.

4.

2.

EST.

DAMAS.

1. b.

1.a. Roches basaltiques.

1.b. Roches amphiboliques.

2. Calcaire libanien inférieur.

3. Grès et Sables ferrugineux.

4. Calcaire libanien supérieur.

5. Calcaires méditerranéens.

6. Sables.

Lith. de Dosquet, Gn...